cahier des arts et lettres



laplante sur rocher



éthier-blais sur nelligan





adrien gruslin a vu "galarneau" et "l'aide-mémoire"

centenaire



la météo

Nébulosité croissante et neige légère. Maximum 25. Dimanche: beau et froid.

Détails page 2.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Partout, sauf au Québec, l'inflation a enrichi le fermier

— page 6

S. Turibio de Mongrovejo | Vol. LXV - No 68 | Montréal, samedi 23 mars 1974 | 15 CENTS (Côte-Nord, Bas-du-Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

LG-2: la CSN accuse la FTQ qui jette le blâme sur l'employeur

CSN: les unions américaines sont à l'origine de l'émeute

par Gilles Francoeur

QUEBEC — A quelques heures de l'ouverture du colloque intersyndical, qui réunit dans une même assemblée les représentants des conseils généraux des trois centrales, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a formellement accusé hier la FTQ — construction sur la foi des renseignements obtenus jusqu'à présent, "d'avoir tenté par l'intimidation de priver des travailleurs de la CSN de leur emploi au chantier LG-2, de la baie James, et d'avoir déclenché la flambée de violence des derniers jours en guise de représailles contre les employeurs, dont la Société de développement (SDBJ), qui auraient refusé d'endosser les velléités de monopole de certaines unions internationales.

M. Pepin qui n'accepte pas la version des faits voulant que les deux groupes se soient disputé la suprématie syndicale sur le chantier LG-2, a accusé les unions américaines, regroupées dans le Conseil provincial des métiers (FTQ), d'avoir suscité unilatéralement un combat destiné à protester contre l'embauche récente de 150 travailleurs de la CSN sur ce chantier.

Voir page 6: Unions américaines

Au lendemain des graves incidents qui ont nécessité l'évacuation de la Cité ouvrière du chantier de LG-2, à la baie James, la CSN rejette la responsabilité des actes de vandalisme sur la FTQ que M. Marcel Pepin assimile aux "unions américaines".

De son côté la FTQ affirme que la "révolte spontanée" des travailleurs est plutôt attribuable aux mauvaises conditions de travail dont elle tient responsable la Société d'énergie de la baie James.

Hier soir, à la suite d'une visite des campements incendiés en compagnie d'une dizaine de journalistes, M. Laurent Hamel, chef du chantier, a estimé à "environ un million de dollars" les dégâts causés par les événements survenus jeudi. Il a bon espoir que les premiers groupes de travailleurs pourront revenir sur les lieux dès lundi afin de remettre le camp en état de fonctionner. Hier soir déjà, l'une des trois génératrices d'électricité, renversées jeudi par les émeutiers, était remise en marche. Le système d'aqueduc pourra fonctionner aujourd'hui, espère M. Hamel, grâce au drainage des tuyaux que les cadres de la SEBJ avaient effectué après l'évacuation par la voie des airs des 700 travailleurs syndiqués et des 120 cadres des entreprises de construction et de la SEBJ.

Tandis que le camp de LG-2 se vidait de tous ses occupants, une trentaine de cadres de la SEBJ, aidés du personnel des services de protection, combattaient les flammes qui, en quelques heures ont détruit deux dortoirs de 104 places, trois dortoirs de 20 places, deux réservoirs de carburant de 30,000 gallons. Le feu a aussi endommagé cinq autres dortoirs de 20 places (qui sont toutefois récupérables) et 300 matelas jetés pêle-mêle par les émeutiers. Deux des trois géné-

Voir page 6: CSN-FTQ



Des nuages de fumée s'élèvent du campement LG-2 de la baie James incendié par les belligérants lors d'un affrontement entre syndiqués de la CSN et de la FTQ. Le campement a été fermé, la Sûreté du Québec a dépêché sur les lieux une centaine de policiers de l'escouade anti-émeute, et pour mettre un terme à la violence qui durait depuis plus de 24 heures, les travailleurs ont été évacués sur Matagami. (Téléphoto CP)

Révolte spontanée, soutient la FTQ

par Gérald LeBlanc

QUEBEC (Le Devoir) — Sans dénier son objectif avoué de monopoliser le secteur de la construction et sans nier l'existence de lutte intersyndicale dans ce secteur, la FTQ soutient qu'il faut chercher ailleurs les causes des récents événements survenus sur les chantiers de la baie James.

Selon les dirigeants de la centrale, il s'agit plutôt d'une révolte spontanée des travailleurs devant le refus de la Société de l'énergie de la baie James et des employeurs de corriger les mauvaises conditions de travail prévalant depuis l'ouverture de ces chantiers.

Entouré du président du Conseil des métiers, M. André Desjardins, et des principaux dirigeants de cette puissante unité de la FTQ, M. Louis Laberge, président de la centrale, donnait, hier, une conférence de presse, à l'hôtel Québec-Hilton, pour annoncer les principales mesures que la FTQ entend mettre de l'avant au colloque intersyndical s'ouvrant, hier soir, à l'université Laval.

Dans le climat survolté entourant les milieux syndicaux depuis l'éclatement de conflits violents sur les chantiers de Québec et particulièrement sur ceux de la baie James, les questions des journalistes se sont cependant surtout dirigées vers le domaine des rivalités syndicales plutôt que vers celui de la formation de front commun.

MM. Desjardins et Robert Meloche, président du syndicat des opérateurs de machinerie lourde, ont alors dressé une longue liste de griefs formulés depuis plusieurs mois et restés sans réponse de la part des patrons.

Malgré le caractère ardu de leur travail, les syndiqués doivent se contenter de sandwiches froids au repas du midi; les employeurs refusent d'assumer les frais de transport; la police surveille constamment et harcèle même les travailleurs; et plusieurs autres.

Pour les dirigeants de la FTQ, la Société d'énergie de la baie James (SEJB), à la direction de laquelle on retrouve plusieurs anciens patrons des chantiers de Churchill Falls, veut répéter l'attitude patronale méprisante observée sur ces chantiers.

"La baie James durera 10 ans et nous n'avons pas l'intention de nous faire passer un autre Churchill Falls", déclare le président du Conseil des métiers.

M. Desjardins a cependant refusé de préciser les conditions qu'il imposera pour le retour au travail de ses "gars", qui représentent, selon lui, 85% des 900 travailleurs de la baie James.

L'enjeu est de taille puisque ce nombre grandira progressivement et que les travaux de construction dureront une dizaine d'années.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'importance qu'attache

Voir page 6: Une révolte

Le seul remède à l'ennui à LG-2: travailler sept jours par semaine

par Michel Roy

Notre collaborateur Michel Roy a fait la semaine dernière à la baie James un séjour au cours duquel il a effectué la traversée complète du territoire par la route d'accès, de Matagami à Fort-George. A son retour, avant que n'éclatent les incidents dramatiques sur le chantier de LG-2, il a rédigé cet article qui porte principalement sur les travaux d'infrastructure du territoire.

●

Matagami, une centaine de milles au nord d'Amos. Un jour de la semaine dernière. 6h.45 du matin −25° F. De minces colonnes de fumée blanche s'échappent des maisons surchauffées. Il fait un froid sec dans un ciel sans nuage. La réverbération sur la glace bleue et la neige scintillante aveugle déjà.

Nous montons dans la camionnette à quatre roues motrices, solide, résistante, rapide, confortable, bien chauffée. C'est la meilleure réplique de GM à la classique Land Rover britannique qui découvrit l'Afrique et roule encore dans le nord du Québec.

Douze heures plus tard, à la tombée de la nuit, sous un ciel strié de feu à l'ouest, sur une route toujours glacée, tout au bout de cet étrange désert, nous arrivons au bord de La Grande Rivière, accueillis chaleureusement dans un campement de travailleurs où nous partageons un repas improvisé avec un joyeux groupe d'ingénieurs et de spécialistes de la construction routière, quelque part entre la petite ville indienne de Fort-George et le chantier LG-2, emplacement de la première des quatre gigantesques centrales hydro-électriques prévues dans cet immense empire qu'on appelle le territoire de la baie James, deux fois grand comme l'Angleterre, hier encore impénétrable.

Ainsi, mon collègue de "Time Magazine" et moi-même, nous devenions les premiers journalistes à faire en voiture, et sur toute sa longueur, la route d'accès à la baie James, cette route qu'empruntent depuis le gel de l'automne d'innombrables camions et remorques, véhicules lourds et jeeps de toutes dimensions.

Il aura fallu 450 jours ouvrables pour tracer dans les solitudes boréales cette verticale de 450 milles. Mais le travail n'est pas terminé et la route, d'excellente qualité (catégorie A-1), ne sera parfaitement carrossable que l'automne prochain.

Nous avions prévu, espéré ou redouté une aventure pénible, pareille à celle des pionniers d'autrefois. Ce fut en réalité une journée exempte d'obstacles sérieux, faite plutôt de découvertes et d'émerveillement grâce, il faut le dire, à nos deux guides: Jacques Gauthier, adjoint au président de la Société de développement de la baie James, particulièrement chargé de l'information et dont c'était aussi le premier voyage sur route de Matagami à Fort-George; et Alain Cervoni, ingénieur de 33 ans qui explore et ausculte la baie James depuis une dizaine d'années, d'abord pour le compte de l'Hydro, aujourd'hui pour la SDBJ. En octobre dernier, Cervoni avait fait le même parcours en sens inverse, de LG-2 — où travaillaient 600 hommes jusqu'aux événements de jeudi — à Matagami, capitale méridionale de cet empire. C'est lui qui conduisait et, avec Gauthier, répondait à toutes nos questions, heureux et fier de présenter et d'expliquer ce territoire, sa forêt, ses sols, sa faune, ses habitants et, bien entendu, son infrastructure, mise en place depuis une vingtaine de mois: aéroports, pistes temporaires d'atterrissage, chemin de pénétration, ponts, route, campements, chantiers, hautes tours de radio-téléphone, centre écologique, emplacement de la future ville nordique de Radisson et achèvement d'une partie de la première phase de la centrale hydro-électrique LG-2, à 70 milles des rives de la baie James.

Pour mesurer les distances, saisir l'ampleur de notre déplacement, mieux apprécier cette pacifique odyssée et, surtout, l'en-

Voir page 2: l'ennui à LG-2

La police exécute les mandats contre Obront

par Jean-Pierre Charbonneau

Après plus de trois ans d'attente, les mandats de perquisition concernant les comptes bancaires du magnat de la viande William Obront, présumé banquier de la pègre montréalaise, ont finalement été exécutés en secret la semaine dernière à la suite d'une entente intervenue entre le directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault, et le président de la Commission de police du Québec, le juge Roger Gosselin.

Toutefois, le sergent-détective Alphonse Gélineau qui est à l'origine de ces mandats de perquisition et qui a signé la dénonciation contre Obront, le 18 janvier 1971, a été écarté de l'opération policière.

Dans sa dénonciation M. Gélineau déclarait qu'après une enquête conduite en compagnie de comptables, il avait toutes les raisons de croire que William Obront et deux de ses compagnies, les firmes Salaison Alouette Inc. et Obies Meat Inc. de Ville Saint-Laurent, s'étaient rendus coupables de fraude fiscale entre les années 1964 et 1971.

Selon le policier les documents qui se trouvent dans les banques visées démontreront des activités bancaires et des transferts d'argent incompatibles avec les rapports d'impôt des années 1964 à 1969.

A l'enquête sur le crime organisé, William Obront avait déclaré au printemps dernier que son revenu annuel personnel se chiffrait aux alentours de $35,000. Toutefois, grâce à 317 saisies bancaires effectuées entre le 25 avril 1969 et le 31 décembre 1971, l'équipe Gélineau avait découvert que, pour des transferts d'argent totalisant $125,227,343.78, Obront empochait la grosse part du gâteau, soit $89,722,365.51.

La majorité des 317 comptes de banque saisis appartenaient à des membres reconnus de la pègre montréalaise. Ils avaient été perquisitionnés par les hommes du sergent-détective Gélineau dans le cadre du projet "B", entrepris par la police de Montréal — sous l'autorité du directeur-adjoint André Guay — dans le cadre de la lutte contre le monopole de la pègre sur l'industrie des cabarets à Montréal.

L'exécution des mandats de perquisition autorisée par le juge de paix René Drouin avait d'abord été retardée pendant plus de deux ans par les procédures judiciaires entreprises par les avocats

Voir page 6: William Obront

au gré du temps

Amer Indien

Bernard Assiniwi, qui s'était distingué dans la figuration intelligente, réalise un projet ambitieux: une histoire en 17 volumes de la race indienne.

Il fonde son oeuvre monumentale sur cette pétition de principe: tous les historiens blancs ont été partiaux et racistes dans leurs écrits sur les populations autochtones de l'Amérique du Nord. A leur tour, ces dernières doivent être supra-partiales et méta-racistes.

Persuadé qu'avant tout l'évolution des hommes d'hier doit servir à l'éveil de ceux d'aujourd'hui, l'auteur faisant fi de toute rigueur scientifique, transforme l'histoire un art d'imagination. L'erreur doit être apologétique.

Au moins le savons nous avant de la lire: il faut prendre avec beaucoup de réserves cette histoire d'Indiens.

Louis-Martin TARD

mini-loto

TIRAGE: 51
VENDREDI, 22 mars 1974

23 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:

76288 – 28 GAGNANTS DE $5,000.
6288 – 224 GAGNANTS DE $500.
288 – 2268 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

51e COURSE, 21 mars 1974	RÉSULTAT			
	A	B	C	D
ORDRE: $2,714.90 (50 PRIX)	3	2	10	8
DÉSORDRE: $80.10 (1694 PRIX)				
VENTES TOTALES: $565,610.00				

LG-2 : comment tromper l'ennui du morne désert boréal

Suite de la première page

vergure des projets en cours de réalisation, il faudrait constamment renvoyer le lecteur à la carte. Les échelles lui apprendront bientôt que la "municipalité" de la baie James, la plus vaste au monde avec ses 133,377 milles carrés, couvre le cinquième du Québec et près des deux tiers de la France.

Or, c'est ce pays-là que nous avons traversé en voiture entre le petit-déjeuner et la fin du jour!

Du 49e parallèle au 54e parallèle, nous avons franchi 10 rivières, véritables fleuves si l'on s'attarde à les comparer aux cours d'eau d'autres pays; 12 ponts, dont un provisoire entièrement fait de "glace armée" suivant une technique canadienne sur la rivière Eastmain; une grande partie de la forêt boréale, constituée à 80% de résineux, forêt de plus en plus clairsemée et chétive et qui devient, à proximité du 52e parallèle, une morne taïga, zone intermédiaire entre la forêt et la toundra, laquelle ne commence vraiment qu'au 57e parallèle.

Nous avons pu constater qu'au milieu de cette forêt d'épinettes noires (dont la valeur marchande est pratiquement nulle dans toute la partie nord du territoire) surgissent aux abords des rivières des franges d'arbres feuillus, trembles et bouleaux principalement, de plus en plus rares en gagnant le nord où les régions valonnées offrent des perspectives parfois saisissantes sous le soleil de midi: innombrables et multiformes tâches blanches à perte de vue qui sont les lacs, les ruisseaux et les étangs gelés d'un territoire lacustre, mal drainé, fait de longues étendues marécageuses, de tourbières et de fondrières dans lesquelles pourrissent les mélèzes rabougris.

Cette route d'accès à la baie James, ainsi que les aéroports de LG-2 et de Matagami, auront coûté jusqu'ici environ $225 millions. Neuf entreprises de construction s'y sont employées sous la direction d'une société d'ingénieurs conseils (Desjardins, Sauriol et Associés) à laquelle la Société de développement de la baie James avait délégué la conception de l'infrastructure routière et aéroportuaire du projet, la direction générale des travaux et la surveillance de la réalisation des contrats des entrepreneurs.

La route d'accès, d'une emprise totale de 150 pieds, d'une largeur de plateforme de 44 pieds (soit deux pistes de roulement de 12 pieds et deux accotements de 10 pieds) répond aux normes des routes classées A-1. La chaussée sur laquelle nous avons roulé, souvent à des vitesses de 55 et 65 milles à l'heure, est faite de neige durcie, ce qui rend la surface glacée et nécessite l'emploi de véhicules à quatre roues motrices. La route étant encore à l'état de chantier sur les derniers tronçons (environ 150 milles), il devient difficile de dépasser une vitesse de 25 à 35 milles à l'heure. La structure de la chaussée n'est pas uniforme, la nature des sols variant d'une région à l'autre. Elle se présente comme suit: six à 24 pouces de matériau granulaire pour la sous-fondation, 18 pouces de gravier pour les fondations inférieures et supérieures. Cette chaussée, une fois complètement terminée, devra pouvoir résister à des charges de 500 tonnes lors du transport des transformateurs et des turbines nécessaires aux centrales. Les essais de charges se poursuivent encore. La SDBJ, la société d'ingénierie et les entrepreneurs ne savent pas encore si la chaussée sera recouverte d'une couche d'asphalte. En hiver, la question ne se pose pas...

Pourquoi cette route? Essentiellement pour transporter les millions de tonnes de marchandises et d'équipement que supposent, au cours des 12 prochaines années, la mise en place d'un complexe hydro-électrique à quatre centrales, la construction de plus de 200 digues, l'aménagement de réservoirs, l'implantation éventuelle d'un port de mer dans la baie, l'édification d'une ville futuriste près de LG-2, les installations destinées aux exploitations forestières et minières, l'établissement éventuel d'un tourisme à vocation particulière, tourisme dit "culturel", ou plus spécialisé comme les expéditions de chasse et de pêche.

On aurait pu construire une ligne de chemin de fer et cette hypothèse a effectivement été envisagée; mais il a été jugé plus économique, en longue période, de construire une route, compte tenu des fortes réticences qu'éprouvent les compagnies canadiennes de chemin de fer à exploiter des circuits ferroviaires qui n'offrent pas des garanties de rentabilité; compte tenu en outre d'une étude comparative des coûts de transport par route et par rail; compte tenu enfin de la plus grande souplesse qu'offre la route sous divers aspects.

La route de la baie James présente aussi à d'autres égards — social, humain, psychologique, économique — des avantages vitaux: l'isolement dont souffraient les collectivités indiennes et blanches, singulièrement atténué par l'établissement de liaisons aériennes régulières, sera considérablement réduit par ce lien routier et l'activité nouvelle qu'il fera naître dans la région; au surplus, le coût des denrées alimentaires — trois fois plus élevé à Fort-George qu'à Montréal — pourra baisser sensiblement. Mais le sentiment d'isolement, d'éloignement et d'aliénation ne disparaîtra vraiment que le jour, prochain espère-t-on, où la télévision et la radio pourront pénétrer jusque là.

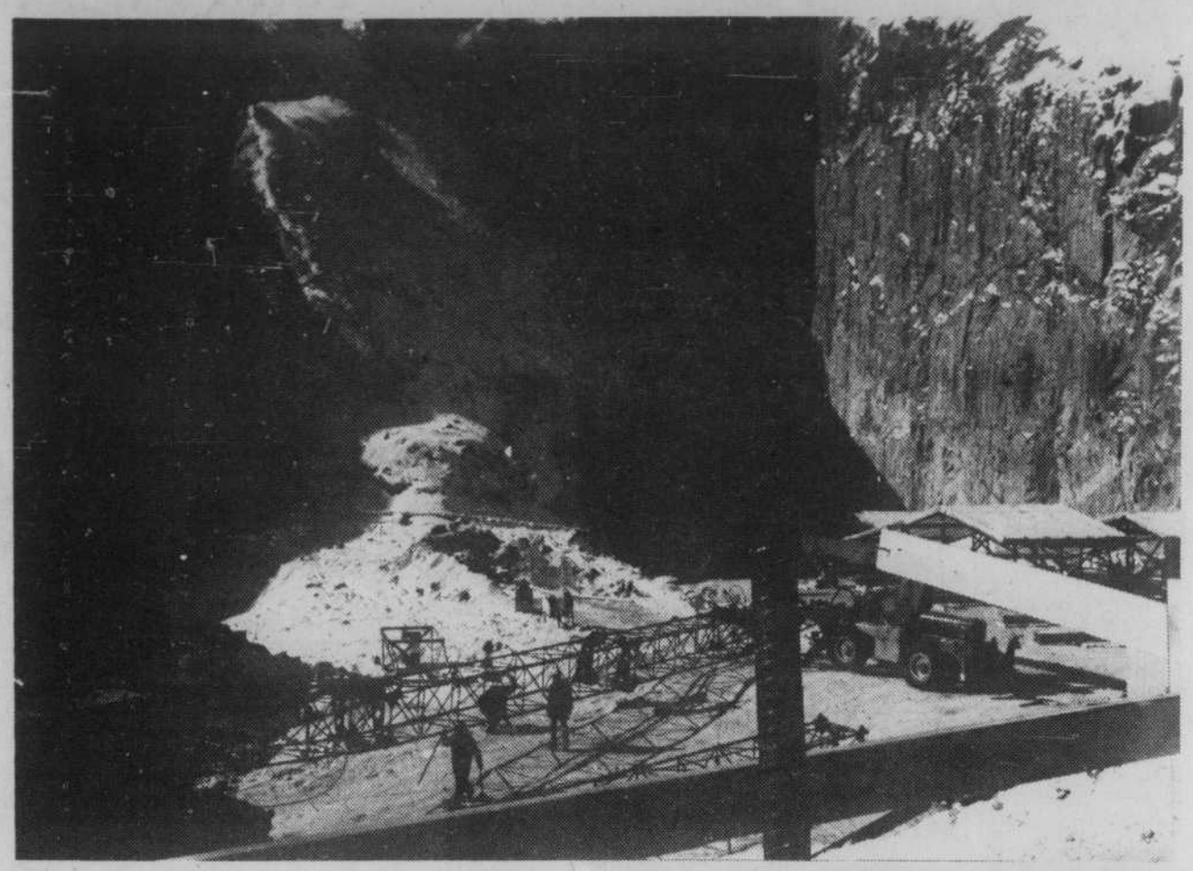
Presque terminée entre Fort-George et le futur chantier de LG-1 (à 23 milles en amont), et entre Fort-George et LG-2 (à 73 milles en amont), la route est en construction jusqu'à l'emplacement du futur chantier de LG-3 (175 milles en amont) et atteindra éventuellement le site de la future centrale LG-4 (288 milles en amont), toujours sur La Grande Rivière. Il suffirait alors de la prolonger d'environ 350 milles à l'est pour atteindre Schefferville (à moins de 200 milles au nord-ouest des Chutes Churchill). C'est un projet auquel on attache d'autant plus d'importance à la SDBJ qu'il est désormais question dans les milieux de l'exploitation minière de construire une route de Schefferville à Wabush, puis de Wabush à Sept-Iles, ces trois centres étant actuellement reliés par chemin de fer. Si cet ambitieux projet de construction routière était réalisé, c'est une partie très grande du bouclier canadien qu'on aurait ainsi encerclé.

Le rigoureux hiver du Québec septentrional, loin de faire obstacle à la construction relativement rapide de la route de la baie James, a plutôt contribué à l'accélération des travaux. C'est que les spécialistes de la SDBJ, de la société d'ingénieurs conseils et des neuf grandes entreprises de construction ont appris à conjuguer l'expérience et les connaissances acquises auparavant, l'initiative et l'imagination sur le terrain, sources de méthodes nouvelles pour tirer pleinement parti de cette saison froide qui dure 200 jours en moyenne dans cette région (contre 130 à Montréal) et se distingue par une température moyenne sensiblement plus basse de novembre à avril.

La stratégie globale que les concepteurs ont retenue, pour peu qu'on en simplifie la description, reposait donc sur le recours à deux grandes techniques: l'utilisation systématique des voies aériennes (hélicoptère et DC-3 principalement) et l'aménagement d'un chemin d'hiver, plus ou moins parallèle au tracé définitif de la route elle-même et sur laquelle ont circulé grâce aux ponts de glace des camions et des tracteurs de toutes les tailles. Ainsi, les aéronefs et le chemin de pénétration ont permis d'acheminer le matériel et l'équipement pendant les hivers de 1972 et de 1973, et de ravitailler des centaines d'hommes dans une dizaine de campements établis le long de la route. Auprès des chantiers, les entrepreneurs aménageaient d'abord une piste d'atterrissage, de sorte que la plupart des tronçons de la route ont pu être mis en chantier presque simultanément.

La mise en oeuvre de ces immenses chantiers avait évidemment été précédée au cours de l'été et de l'automne de 1971 des travaux préliminaires d'exploration et d'arpentage. Les campements, faits de toile, n'avaient pas au cours de cette phase la solidité et le confort des camps ultérieurement aménagés et qui sont encore sur place: maisons préfabriquées et transportables, dotées de tous les équipements sanitaires, d'appareils ménagers et d'un système de chauffage à toute épreuve. Logés à deux par chambre dans des maisons généralement divisées en 10 chambres, les hommes ont des salles de bains modernes, avec douches, ainsi que des laveuses et sécheuses automatiques. Les matelas sont confortables et les espaces de rangement, tout juste suffisants.

Chacun des campements présente des caractéristiques originales suivant l'emplacement, l'aménagement, les services offerts par l'entrepreneur et la qualité de la nourriture. Mais, la formule de base est partout la même, aussi bien dans les campements des entrepreneurs de la route que dans ceux, plus vastes, du chantier de LG-2.



Durant la construction du barrage principal de LG-2, centrale de construction souterraine qui sera la plus importante du complexe hydro-électrique puisque sa puissance atteindra 4,4 millions de kW, les eaux de La Grande Rivière seront détournées à travers deux galeries excavées dans le roc. Les voici, béantes sous le soleil de mars, photographiées la semaine dernière. (Photo Le Devoir)

Partout, ce sont les mêmes maisons préfabriquées: les mêmes cafétérias constituées par l'adjonction de plusieurs modules; partout, les campements sont dotés de puissants groupes électrogènes; partout, les traiteurs tentent de se surpasser en offrant aux hommes affamés des repas non seulement abondants mais aussi d'une qualité supérieure. C'est pourquoi, partout où nous sommes passés durant ces quatre jours à la baie James, nous avons trouvé dans tous les réfectoires et les cafétérias des camps visités des menus variés (deux ou trois plats) et, chose étonnante à une telle distance, des légumes verts, des fruits frais, des salades bien présentées.

Dans plusieurs campements, on trouve aussi des bâtiments qui abritent des locaux administratifs, des bureaux de postes, des salles de travail pour les dessinateurs et les ingénieurs, et une salle commune où sont parfois présentés des films. En d'autres endroits, la compagnie a fait installer des roulottes de luxe pour accueillir des visiteurs de marque ou loger ses cadres, ingénieurs résidents ou chefs de chantier. On s'y croirait dans une maison de la banlieue montréalaise: moquette, cuisine ultra-moderne, salon qui ressemble à ceux des salles d'exposition des grands magasins.

Les campements de travailleurs ont beaucoup changé depuis l'époque des abris de bûcherons des années quarante et des conditions de logement des chantiers de la Bersimis, au milieu des années cinquante. Des améliorations sensibles ont même été apportées aux installations d'hébergement depuis l'époque toute récente de la Manicouagan. Est-il besoin de rappeler que les hommes sont logés et nourris gratuitement, qu'ils n'ont pratiquement aucun frais à encourir sur les lieux du travail, sauf l'achat de tabac et d'articles personnels à la cantine. Les entrepreneurs savent que le rendement des ouvriers de la construction sera d'autant plus efficace qu'ils sont mieux nourris et bien logés. A cet égard, un ingénieur nous confiait qu'un courant se manifeste parmi les travailleurs des divers chantiers en faveur du régime d'un homme par chambre. Il ne sera pas possible aux entrepreneurs d'y résister longtemps.

La grande majorité des travailleurs de la baie James souhaitent travailler six et même sept jours par semaine. C'est la raison d'être de leur présence dans ce désert boréal. Tous cherchent à amasser le maximum en quelques mois. Tous les travailleurs avec lesquels nous nous sommes entretenus, le long de la route et à LG-2, confirment cet objectif: travailler le plus possible, éviter les temps morts, source d'ennui et de contrariété.

Sur quelques chantiers, le régime de travail passe parfois à sept jours, l'entrepreneur désirant rattraper des retards ou achever son contrat avant la date d'échéance. Ainsi, la maison Janin s'emploie fièvreusement à terminer pour le 1er avril un pont sur la rivière Eastmain. On y travaille 24 heures par jour et sept jours par semaine. Le jour où nous sommes passés là, il faisait un froid que le vent rendait insupportable. En d'autres temps, aucune entreprise de construction n'aurait hésité à fermer le chantier pour ne le rouvrir qu'au printemps. Mais, sur le pont de l'Eastmain, il fallait couler le béton ce jour-là. Les ingénieurs ont donc recouvert toute la structure d'une immense bâche en polythène et, à l'aide de moteurs actionnés par des groupes électrogènes, ont chauffé cette vaste tente au point qu'il faisait 80° F à l'intérieur. Pour s'assurer que le béton ne gèlerait pas sur la tablier glacé, les ingénieurs ont eu recours à la technique française des fils électriques chauffant à l'intérieur du ciment.

Le chef de chantier et l'ingénieur résident, avec la tranquille assurance de ceux qui ne doutent pas, nous ont dit que l'ouvrage d'art serait effectivement terminé le 1er avril. S'il devait y avoir un retard, la compagnie serait soumise à une pénalité quotidienne de $10,000. La compagnie Komo, qui réalise les abords du pont à travers un monticule rocheux, doit aussi terminer son travail pour le 1er avril. Tout retard serait coûteux. C'est sans doute ce qui explique pourquoi les dynamiteurs n'avaient pas envie de sourire quand, par maladresse, nous avons trébuché sur une dizaine de fils de charge...

Il n'est pas rare que les travailleurs, durant certaines périodes de rattrapages, reçoivent des paies hebdomadaires variant de $600 à $850 qui sont versées à leurs comptes de banque. Certains entrepreneurs poussent même la délicatesse jusqu'à envoyer à la femme du travailleur un double du talon de chèque; elle mesure ainsi les progrès financiers accomplis au loin par son mari et se résigne plus facilement, dit-on, à la séparation. A tous les 45 jours, l'entrepreneur défraie le coût du voyage de son employé jusqu'à son domicile où il a droit à des vacances d'une semaine.

Le pire des problèmes de l'employeur, ce n'est pas le coût de la main-d'oeuvre et des charges sociales; c'est plutôt le recrutement des ouvriers spécialisés. Tous les témoignages entendus à la baie James concordent: il y a pénurie de main-d'oeuvre qualifiée; on ne trouve pas par exemple d'opérateurs de machines lourdes; ceux qui se présentent (aux frais de l'employeur) sont souvent renvoyés (aux frais de l'employeur) trois jours plus tard, faute d'expérience et de compétence. Ceux qui restent sont si rares et si occupés qu'ils ne trouvent pas le temps de former des apprentis.

N'entre pas qui veut à la baie James! La SDBJ s'explique

Beaucoup de journalistes, accourus à Matagami dès l'annonce des premiers incidents sur le chantier de LG-2, ont de nouveau constaté ces jours-ci que l'accès au territoire est rigoureusement contrôlé. Ils s'en étaient plaints déjà, l'automne dernier, lorsqu'ils ont voulu aller constater sur place si l'injonction lancée par le juge Malouf était respectée par les entrepreneurs.

Hier, la Société d'énergie de la baie James a affrété un avion et transporté sur les lieux du drame les reporters qui s'étaient réunis à Matagami. Ils devaient tous rentrer en soirée après avoir constaté l'ampleur des dégâts...

Dans la journée de mercredi, deux journalistes de Radio-Canada et le rédacteur en chef de la revue "Actualité", voyageant dans un véhicule de la SDBJ, ont été refoulés à mi-chemin sur la route d'accès à la baie James: leur guide avait reçu l'ordre de les ramener à Matagami en raison du "malaise syndical" qui sévissait sur le chantier de LG-2. Vivement contrariés, nos voyageurs ont dû s'incliner, convaincus toutefois que la libre circulation des voyageurs sur l'ensemble du territoire ne doit être soumise à nulle restriction.

A ces critiques, de plus en plus nombreuses, les porte-parole de la SDBJ et de la SEBJ répondent que le territoire de la baie James est un chantier et que les représentants de la presse, pas plus qu'ils ne sont admis sans autorisation sur les chantiers de construction de Montréal ou de Québec, ne sauraient pénétrer librement dans cette région nordique où les risques sont encore plus nombreux à cause des distances, du climat et de l'absence de tous services. Ils ajoutent que les reporters peuvent y venir pourvu qu'ils se soumettent aux règles élémentaires de sécurité: voiture, guide, hébergement prévu, etc.

Il suffit d'avoir séjourné brièvement dans cette région (comme je l'ai fait la semaine dernière) pour comprendre les raisons qui motivent la politique de la SDBJ et de la SEBJ. Mais, d'autre part, ces deux sociétés pourraient et devraient mettre en place le plus tôt possible des installations d'accueil pour les journalistes qui désirent visiter les lieux et s'entretenir librement avec les autorités des chantiers et les délégués syndicaux.

L'adjoint au président de la SDBJ, M. Jacques Gauthier, a déclaré à cet égard que ce projet sera prochainement réalisé. Les événements actuels devraient en accélérer la mise en oeuvre. En effet, comment la presse peut-elle se renseigner sur place? Comment les représentants syndicaux peuvent-ils communiquer librement avec les reporters? De quelle façon doit-on s'y prendre pour découvrir et apprécier les causes réelles de la mise à sac des bâtiments et installations du chantier?

Jusqu'ici, par la route et la voie aérienne, l'accès à cet immense domaine de la SDBJ est sévèrement réglementé, sauf dans le rectangle méridional (260 milles sur 60 milles environ) où s'entassent une dizaine de localités minières du nord de l'Abitibi et la grande majorité des 25,000 habitants du territoire, dont 6,000 autochtones. Exception également pour la ville de Fort-George, située sur l'île des Gouverneurs, à l'embouchure de La Grande Rivière. On peut par avion, de Val d'Or ou de Matagami, se rendre sans autorisation et en toute liberté à Fort-George, enclave qui échappe à l'autorité du territoire et où vivent 1,400 Indiens, environ 200 Blancs, une centaine de Métis et une poignée d'Inuits. Seuls les DC-3 d'Air-Fecteau, filiale de Québecair, peuvent se poser sur la piste rudimentaire de l'île des Gouverneurs.

L'aéroport des jets se trouve à 73 milles en amont, tout à côté du chantier de LG-2 et de la Cité ouvrière incendiée.

Quiconque achète à Montréal un billet d'avion (Nordair) pour l'aéroport du chantier de LG-2 doit produire une pièce justificative établissant le motif du voyage: travailleur embauché ou rentrant de vacances, cadre d'entreprise, fonctionnaire autorisé, représentant de commerce ayant obtenu la permission de se rendre sur les lieux. Faute d'une telle pièce justificative, le voyageur sera refoulé à son arrivée par la Police municipale de la baie James. Il n'existe là-bas aucun établissement public ou touristique, ni taxi, ni voiture de louage, ni structure d'accueil, ni institution de dépannage, ni transport public.

Sur terre, la route d'accès à la baie James, qui va de Matagami à LG-2 et à Fort-George, praticable dans un véhicule tout-terrain à quatre roues motrices, n'est cependant pas terminée et, dans sa partie nord, comporte plusieurs tronçons inachevés où la circulation présente des risques évidents. Sur plus de 400 milles, à travers une région inhabitée et désertique, cette voie n'est pourvue d'aucun service public: ni station-service, ni garage, ni restaurant, ni hébergement public. C'est, là encore, un chantier.

Aussi, le chauffeur et les occupants de tout véhicule qui se présente au poste-frontière de Matagami doivent produire un laisser-passer délivré par la SDBJ. Les policiers ou les agents de sécurité de faction inspectent ensuite le camion ou le véhicule et s'assurent qu'il est en bon état de marche.

Il est obligatoire d'emporter avec soi une hache, un sac de couchage par personne, une grosse lampe de poche, une boîte d'allumettes en bois, un gallon d'essence, une trousse de premiers soins, une chaîne de 25 pieds, six lampes à l'huile de sécurité, des fusées éclairantes, une pelle, de la nourriture pour 24 heures et une lettre certifiant que le conducteur peut obtenir du carburant auprès des entrepreneurs en construction qui possèdent des campements et des entrepôts le long de la route.

Le jour où nous avons parcouru la route, il n'y avait que deux ou trois campements accessibles pour se ravitailler ou se restaurer, mais à la condition de s'y présenter à certaines heures. Le règlement interdit les échanges d'argent en espèces, sauf dans les cantines des campements pour acheter savons, cigarettes et menus articles. Ainsi, lorsque nous avons fait le plein dans le garage d'un entrepreneur, notre guide a dû signer la facture après avoir produit la lettre l'autorisant à acheter du carburant (à $1.50 le gallon!).

Les camionneurs qui s'arrêtent dans un campement pour un repas sont facturés à $5 le repas et, s'ils passent la nuit, à $5 le lit.

Régulièrement, l'hélicoptère de la Police survole la route et, le cas échéant, peut porter secours à qui tombe en panne. De même, une voiture dépanneuse de la Patrouille municipale circule sur cette route. Mais plusieurs heures peuvent s'écouler entre le moment de la panne ou de l'accident et l'arrivée des secours. Du début de novembre jusqu'à la mi-avril, l'hiver est rigoureux sur ces étendues désertiques.

la météo

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de la haute Mauricie, de Chibougamau: neige légère. Maximum 15 à 20. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé et froid.

•

Régions des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec/Trois-Rivières: neige légère. Venteux par moments. Maximum 20 à 25. Aperçu pour dimanche: généralement beau et froid.

•

Régions de Rimouski, du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Gaspé: nébulosité croissante suivie de neige légère. Venteux par moments. Maximum 15 à 20. Aperçu pour dimanche: dégagement partiel.

•

Régions de Montréal, d'Ottawa: nébulosité croissante suivie de neige légère. Maximum 25. Venteux par moments. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil

844-3361

DÉCISION

AVIS AU PUBLIC

Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne rend public les décisions suivantes qui prendront effet le 14 mars 1974.

DÉCISION CRTC 74-41

MONTRÉAL (QUÉ.)

Demande de **CJAD Limited** présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJAD Montréal (Qué.) .....)

Décision : **APPROUVÉ**

Le Conseil renouvelle la licence du 1er avril 1974 au 31 mars 1976 aux conditions qui y seront spécifiées.

Guy Lefebvre,
Directeur général,
Gestion des politiques de licences.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 23 mars 1974

Une fédération québécoise sera mise sur pied

Les pompiers de Montréal reprennent leur autonomie

par Bernard Descôteaux

Les pompiers de Montréal se sont prononcés dans une proportion de 90 pour cent pour leur désaffiliation de l'Association internationale des pompiers d'Amérique du Nord et de la Fédération des pompiers professionnels du Québec au cours d'un référendum de trois jours qui s'est terminé hier. Cette manifestation d'autonomie à l'égard des syndicats internationaux donnera lieu à l'affiliation directe de l'Association des pompiers de Montréal au CTC et à la FTQ ainsi qu'à la mise sur pied d'une nouvelle Fédération québécoise de pompiers.

Le président de l'APM, M. Jean L'Abbé, a expliqué la portée de cette décision comme étant une prise de conscience du mouvement syndical, de sa capacité, de prendre ses affaires en main. On ne désavoue pas, a-t-il dit, les syndicats internationaux qui, jusque vers 1965, ont atteint leur objectif de créer des structures et de former des hommes capables de travailler dans un contexte québécois. Ceci étant fait, "on part avec nos propres outils et on va continuer la lutte syndicale", de préciser le président des pompiers.

Cette manifestation d'autonomie s'est traduite par un vote favorable de 1,839 pompiers sur un total de 2,027 participants. L'association compte 2,238 membres.

Les pompiers de Montréal ont commencé à s'opposer à la Fédération des pompiers professionnels du Québec (FPPQ) et à l'association internationale lors du congrès de la FPPQ l'automne dernier. Ce congrès avait rejeté une proposition de l'APM en faveur de la désaffiliation du syndicat international, considéré par le groupe de Montréal comme un "mouvement illusoire" qui n'apporte rien et a même nui à l'occasion, par exemple, lors du dernier arbitrage, selon le président de l'APM. Celui-ci a exposé que cette décision de l'APM s'est d'abord prise en terme de rentabilité de leur affiliation.

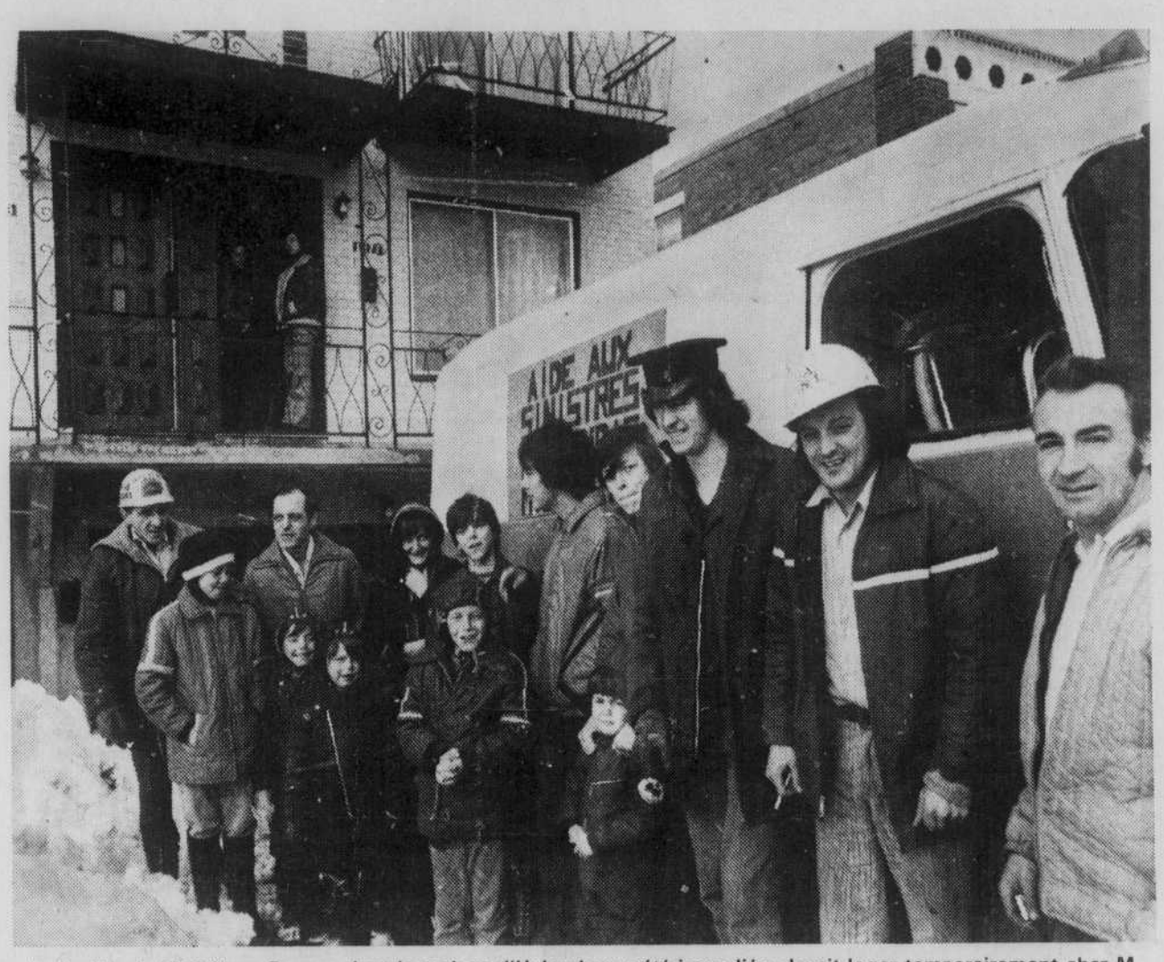
La FPPO ayant refusé de suivre l'APM (qui représente plus de 50 pour cent des effectifs et du budget de la Fédération), les pompiers de Montréal ont alors décidé de se donner les outils qui correspondent à leurs besoins a expliqué leur président, ce qui libérera les sommes d'argent néessaires pour aller chercher des personnes compétentes pour les aider à régler leurs problèmes.

A la suite de ce référendum, le président de l'APM a défini trois priorités. Tout d'abord, obtenir une affiliation directe à la FTQ et au CTC. Techniquement, ce vote met fin à leur affiliation à ces deux organismes qui se faisait par le biais de l'union internationale. Cette affiliation, M. L'Abbé la croit possible puisque une tendance s'est déjà manifestée en ce sens, bien qu'ils seront parmi les premiers à franchir cette étape.

En même temps, l'APM se propose de créer une nouvelle fédération provinciale des pompiers. On affirme que déjà une grande partie des associations locales est prête à suivre ce mouvement.

Si ce geste des pompiers de Montréal avait pour but de se donner des outils pour répondre à leurs propres besoins, la création de cette nouvelle fédération se situe dans une perspective d'ensemble, d'affirmer M. L'Abbé, pour venir en aide aux autres pompiers de la province, ceux de Montréal assurant déjà un leadership indéniable en ce domaine.

Enfin, par cette nouvelle fédération, on exercera les pressions nécessaires pour faire adopter une loi reconnaissant les services d'incendie comme service essentiel, afin d'obliger les municipalités à se doter d'un corps de pompiers permanents. Actuellement, affirme-t-on à l'APM, il n'y a que 37 municipalités qui possèdent un corps de pompiers permanents et cette absence de législation est préjudiciable autant à la population qu'aux pompiers eux-mêmes. Il arrive, lors de négociations, d'après des exemples cités par l'APM, que les autorités municipales menacent de réduire ou même de faire disparaître leur service d'incendie prenant prétexte de l'absence de lois à ce sujet. Cette fédération pourrait aussi donner la priorité à des problèmes d'importance, comme la reconnaissance de "maladies professionnelles", qui ont toujours été négligés parce que l'union internationale ne s'en préoccupait pas, selon M. l'Abbé.



La famille de M. Réjean Bowes, dont la maison d'Huberdeau a été incendiée, devait loger temporairement chez M. Roland Bowes, à LaSalle, depuis le 12 mars. L'Aide aux sinistrés d'incendie (761-1534) a pu hier, déménager temporairement les 14 membres de cette famille sinistrée à Ville-Mercier, chez un fonctionnaire du bien-être social de Châteauguay. La famille élira domicile fin avril à Pointe-Calumet, ayant déjà signé un bail grâce à un "blitz" d'information dans les journaux du 20 mars et dans diverses stations de radio. Réjean Bowes et sa famille recevaient, le 20 mars, $200 pour dépannage; le lendemain se réglait la question du logement tandis qu'hier parvenaient $850 pour vêtements et literie. Le ministère des Affaires sociales versera aux sinistrés $2,000 dès qu'ils seront rendus à Pointe-Calumet. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

L'affaire Saint-Germain

Le juge Malouf donne au juge Roche le feu vert pour rendre sa sentence

Le juge Albert Malouf a rejeté hier la requête en certiorari présentée par le Dr Jacques Saint-Germain contre le juge Redmond Roche, donnant ainsi à ce dernier le feu vert pour rendre sa sentence lundi, à 11h.

C'est le 28 février que le juge Roche, après un long procès, a déclaré le Dr Saint-Germain coupable d'avoir causé la mort de Paul-Emile Demers par négligence criminelle en omettant de lui porter secours, le 2 novembre 1972, à la clinique d'urgence de l'hôpital Fleury.

Par la suite, l'avocat de l'accusé avait été invité à faire des représentations sur sentence, plus précisément les 11 et 12 mars dernier, et c'est au cours de ces procédures que se sont produits principalement deux incidents allégués à l'appui de la requête en certiorari.

Premièrement, le juge Roche avait refusé d'entendre deux témoins de la défense qui auraient parlé du système d'ambulance au Québec et sur l'engorgement des salles d'urgence dans les hôpitaux.

Deuxièmement, le juge Roche, toujours lors de ces représentations sur sentence, avait exhibé à l'accusé une coupure de journal relatant son passé au sein des forces armées et avait mis l'accusé en contradiction avec ses révélations de la veille.

Me Chapados, agissant au nom du Dr Saint-Germain, avait alors demandé à la cour du Banc de la reine d'ordonner au juge Roche de surseoir à sa sentence en attendant d'examiner sa requête en certiorari.

Cette requête, visant à faire perdre juridiction au juge Roche sur le dossier Saint-Germain, stipulait qu'en refusant d'entendre les témoins de la défense au stade de la sentence et en ranimant les incidents auxquels le Dr Saint-Germain a été mêlé en 1968 dans l'armée, le juge Roche faisait preuve d'un tel parti pris qu'il y avait lieu de lui retirer le dossier pour excès de juridiction et déni de justice naturelle.

Le juge Malouf rappelle que le bref de prérogative, comme le certiorari, est un moyen exceptionnel et extraordinaire auquel on a recours en dernier lieu contre un tribunal inférieur.

Au surplus, le juge Malouf explique que le certiorari vise à attaquer une décision de la cour inférieure, ce qui n'est pas le cas pour le geste du juge Roche au sujet de la carrière militaire du Dr Saint-Germain.

Sur ce point, le juge de la cour supérieure n'a aucune hésitation à reieter l'argument de la défense.

Quant au refus du juge Roche d'entendre des témoins de la défense, le juge Malouf rappelle la discrétion du juge au niveau de la sentence et exprime l'opinion que le juge n'est jamais obligé d'entendre tous les témoins avant de rendre sa sentence.

On sait que même au stade du procès, le juge peut refuser en certaines circonstances d'entendre des témoins.

De toute manière, il s'agit là d'appréciations qui ne peuvent donner ouverture au certiorari et qui pourront tout au plus servir d'arguments de défense en appel.

La cour d'appel est actuellement saisie d'un pourvoi à l'encontre du jugement de culpabilité mais, à moins que le Dr Saint-Germain en appelle de la décision du juge Malouf, le juge Roche rendra sa sentence lundi matin.

Vincent Lemieux

Les rapports sont difficiles entre opposition et autres forces collectives

par Gilles Lesage

QUEBEC — Les rapports entre les partis d'opposition et les autres forces collectives, organisées ou non, sont difficiles, et ces difficultés tiennent à des rationalités différentes qui emportent les uns et les autres.

Telle est la conclusion du politicologue Vincent Lemieux à un atelier sur les partis politiques, au 7e congrès des affaires québécoises, à l'université Laval, hier.

Les partis d'opposition, précise le paneliste, même quand ils médisent du gouvernement ou le calomnient, espèrent y accéder un jour. Les autres forces d'opposition savent bien qu'ils n'y accéderont jamais tout à fait, à moins de se transformer en parti. Certaines ont en poche un plan de gouvernement, d'autres refusent de se laisser institutionnaliser.

Bref, dit le professeur, les partis d'opposition croient à la suprématie du gouvernement auquel ils aspirent; les autres forces croient plutôt à la suprématie de la société où elles resteront prises. Il n'est pas étonnant que les partis veuillent annexer les autres forces et que, plus généralement, les calculs des uns et des autres ne se rencontrent pas toujours.

M. Lemieux se demande si les partis d'opposition ne préfèrent pas l'appui des forces d'opposition dont la force de pression est plutôt petite (associations de locataires ou de marchands, et le reste) à celui des forces dont la puissance publique est grande. Telles les centrales syndicales. Il se demande également si les partis d'opposition n'acceptent pas l'appui des autres forces d'opposition, à la condition qu'ils gardent le leadership.

A ces interrogations, les représentants de trois partis ont répondu de façon quelque peu différente.

Pour M. Lucien Lessard, député péquiste de Saguenay, un parti existe d'abord en vue de prendre le pouvoir pour réaliser un programme; et ce programme doit être acceptable à la majorité. Le PQ reconnaît la suprématie du Parlement et un "parti ouvrier" au Québec est voué à l'échec, faute de conscience de ciasse.

Selon M. Fabien Roy, député créditiste de Beauce-Sud, c'est une infime minorité qui gouverne et l'Assemblée nationale n'est pas aussi souveraine qu'on le prétend. L'important, c'est de se débarrasser de la dictature financière et économique, et de restaurer la véritable entreprise libre.

Quant à M. Henri-François Gautrin, président du NPD-Québec, un parti d'opposition sert d'abord de trompette et de canal d'éducation populaire — il cite à cet égard la campagne du NPD contre les "corporate bums" —; c'est aussi un outil de pression populaire et un instrument pour faire entendre la voix des "opprimés", soit la majorité de la population. M. Gautrin se réclamant de l'appui officiel du Congrès du travail du

Voir page 6: Vincent Lemieux

week-end

SAMEDI

De 9h à 16h30, à la polyvalente Gérard-Filion, 1330, Curé-Poirier ouest, à Longueuil, séance d'information sur le dépistage et la prévention des inadaptés sociaux affectifs.

●

A 10h, au collège Edouard-Montpetit de Longueuil, début de la 2e session du colloque de la Société pour le progrès de la Rive-Sud.

●

A midi, au Centre Dialogue, 2185, Bishop, M. Jean Fischer, de l'unité "Justice et service" du Conseil oecuménique des Eglises, à Genève, rencontre les responsables des comités "Eglise et Société" des Eglises unie, anglicane, presbytérienne, ainsi qu'un représentant de l'Eglise catholique. Le soir, rencontre avec un groupe d'étude animé par le pasteur Jean Porret.

●

A 18h, au pavillon Riverin de l'UQAM, 1099 Bleury, conférence de M. Hébert Magloire, sous l'égide de l'Association des étudiants haïtiens à Montréal. Sujet: le vaudou haïtien et les grands courants de la pensée moderne.

●

A 18h30, au sous-sol de l'église Immaculée-Conception, souper canadien et danse au prix de cinq dollars. Billets à 1855 Rachel.

●

A 19h30, à l'école Lanaudière (coin Marie-Anne et Lanaudière), réunion de solidarité organisée par le Front révolutionnaire antifasciste et patriote d'Espagne, Comité du Canada. Participation de Charles Gagnon et de militants espagnols, haïtiens, grecs, brésiliens et chiliens.

●

A 20h, à l'auditorium Saint-Paul, 10555 rue Bois-de-Boulogne, soirée de solidarité étudiante, dans une ambiance de chansons et de musique, avec dégustation de vins mexicains, en faveur des travailleurs agricoles de la Californie.

●

A 20h, le ministre de l'Immigration, M Jean Bienvenue, sera l'invité d'honneur à une réception offerte par les représentants de la communauté arménienne catholique de Montréal, lors du 35e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Edouard Kurdy, chef spirituel de cette communauté.

●

A 20h30, au sous-sol de l'église Saint-Charles-Garnier, 1191 rue Sauvé est, soirée bavaroise au profit de la fabrique.

●

A 21h, au 3450, de l'avenue Delorimier, pour les membres et les amis de l'Accord, spectacle québécois en compagnie de Natacha, et orchestre péruvien de Leopold Contreras. Café, eaux gazeuses. Entrée: deux dollars.

●

A l'U. de M., Club des relations internationales, 2222 boul. Edouard-Montpetit, dernière journée du congrès "Le Canada, le Québec et la Communauté économique européenne".

●

DIMANCHE

A 11h30, à Sainte-Rose de Laval, après l'évangile, sept adultes recevront l'appel de l'Evêque en vue du baptême.

●

A 13 heures, au McGill Student Union, 3480, McTavish, Tony Chaitkin, candidat au poste de gouverneur de l'Etat de New York pour le U.S. Labor Party, parlera de plans dirigés par la CIA afin de mettre le Canada dans un état permanent de loi sur les mesures de guerre. Assemblée publique à 14 h.

●

A 14h30, causerie suivie d'un échange sur le thème "Royaume de Dieu et société de consommation", à la salle de l'Auberge, centre de stationnement de l'Oratoire Saint-Joseph.

●

A 19h30, au 7373, Lajeunesse, Mme Margot Cardin, du centre de yoga le Kobok-em répondra aux questions sur les sciences occultes. Entrée libre.

●

A 20h. au Carrefour International, 5059, Saint-Denis, projection de "Soleil O" de Mme Hendo, film sur le racisme et le colonialisme.

●

A 20h30, en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, Monique Boucher se fera entendre en récital dans des oeuvres de Sweelinck, Arauxo, Euxtehude, Bach, Alain Franck et Messiaen.

●

A 14h., au Centre culturel de Longueuil, 50, rue Saint-Laurent ouest, exposition de photographies de l'Association longueuilloise des photographes amateurs.

Gagnon fait des excuses à la CECO

par Jean-Pierre Charbonneau

Les audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé ont été ajournées à mardi prochain après que l'avant-midi d'hier ait été consacrée à l'audition à huis clos des explications que désirait fournir René Gagnon à propos d'un incident mineur qui a suivi la séance de jeudi après-midi.

Jeudi, l'ex-chef de cabinet du ministre de l'Immigration du Québec avait déclaré qu'il avait accepté de revoir le mafioso Frank D'Asti l'été dernier, deux ans après leur rupture, à cause de l'insistance de son ami Jean-Jacques Côté et d'une autre raison qu'il a préférée dévoiler à huis clos.

Cette raison exposée, les commissaires, les juges Rhéal Brunet et Marc Corbeau, et M. Roméo Courtemanche, avaient décidé qu'il n'était pas d'intérêt public, pour l'instant, d'interroger publiquement le témoin sur cette raison.

Au début de la séance, hier matin, le juge Corbeau, s'est dit étonné d'apprendre par la voix d'un journal que le témoin avait affirmé avoir été surpris de la décision de la Commission d'imposer le huis clos.

En réponse, René Gagnon s'est excusé, tout en expliquant qu'il avait sans doute mal interprété l'atmosphère et les propos de la séance à huis clos, qui s'était terminée à l'heure du dîner.

Il croyait pouvoir fournir d'autres explications avant la reprise en public. Or, dès leur retour, les commissaires firent connaître leur décision.

L'avocat du témoin, Me Sansfaçon, a indiqué qu'il faudrait soit poursuivre le reste du témoignage de Gagnon à huis clos, soit tout révéler en public ou encore reporter à plus tard le reste du témoignage pour que la Commission puisse entendre d'autres témoins.

A cela, le procureur de la Commission, Me Guy Dupré, a répondu qu'il n'avait pas d'autre choix que de partager cette opinion.

Le président Brunet a alors indiqué qu'il ne fallait pas amplifier démesurément les faits et laisser croire que la Commission veut cacher des choses. Au contraire, a expliqué le juge Cordeau, qui a précisé que la Commission s'était maintenant fixé comme politique de vérifier les faits avant de les rendre publics.

La Commission a ainsi décidé d'entendre à huis clos les explications que le témoin dit n'avoir pas pu fournir. René Gagnon reviendra donc devant l'enquête à 10h15 mardi.

tribunaux

par Guy Deshaies

Le ministère public demande tardivement quatre mois de prison contre Me Lemieux

Le juge en chef de la cour d'appel du Québec a accepté hier que le ministère public produise, même avec plus de deux mois de retard, son factum contre Me Robert Lemieux qui en appelle du verdict d'outrage au tribunal prononcé contre lui par le juge Guy Mathieu à l'issue du procès de Jacques Rose, l'été dernier.

L'appel de Me Lemieux avait été plaidé le 13 décembre dernier par huit avocats, dont Me Lemieux lui-même, et la Couronne, représentée par Mes Pierre Sauvé et Fernand Côté, avait jusqu'au 15 janvier pour faire parvenir ses notes écrites.

La cour d'appel avait accordé finalement à Me Lemieux un droit de réplique par écrit au plus tard le 5 février.

Or, le 15 janvier, le ministère public ne s'était pas encore manifesté à Me Lemieux en déduisait que la Couronne laissait tomber son argumentation contre lui et abandonnait le tout à la discrétion des trois juges de la cour d'appel.

Ces jours-ci, Me Lemieux devait apprendre cependant que la Couronne avait enfin préparé un factum et que ce dossier serait présenté hier.

Me Nicole Daigneault s'est vainement opposée à la production de ce plaidoyer tardif et elle a argué, au nom de Me Lemieux, que ce dernier subissait un grave préjudice en attendant le jugement de la cour d'appel puisqu'il ne pouvait rien prévoir à son agenda et était obligé de décliner des mandats de ses clients en attendant de savoir s'il devait être emprisonné.

On sait que le juge Mathieu a condamné Me Lemieux à deux années et demie de prison pour neuf outrages au tribunal et qu'il a condamné Jacques Rose à huit années pour complicité après le fait de l'enlèvement de Pierre Laporte.

On sait également que Jacques Rose

Voir page 6: Le ministère

Malgré l'arme et le sang, un inculpé est acquitté

Me Robert Forest, du Bureau d'aide juridique de Montréal, a obtenu hier aux assises, l'acquittement de son client accusé d'avoir tué deux hommes et qui a été trouvé à côté des cadavres des victimes, l'arme à la main et les vêtements maculés du sang des victimes.

Les jurés ont passé deux jours à délibérer, avant de fléchir unanimement sous le doute raisonnable que le jeune avocat avait mis dans leur esprit au cours du procès et surtout dans son plaidoyer.

L'accusé, Jean-Yves Poulin, 31 ans, a été libéré immédiatement par le juge Jean-Paul Bergeron.

C'est le 8 juin 1973, à l'hôtel Chomedey de Laval, que les policiers appréhendaient l'accusé alors qu'il se tenait près des cadavres de Bruno Cyrenne, 48 ans, et Gaetan Jacques, 27 ans. Poulin avait en main un revolver qui a été identifié plus tard comme étant celui qui avait tué les deux victimes.

Au surplus, Poulin avait les vêtements maculés du sang du même groupe que les victimes.

Me Forest avait donné à entendre que le co-accusé, Jacques Morency, libéré lors de l'enquête, pouvait être l'auteur du double assassinat et qu'en tout cas sa culpabilité était aussi compatible avec les faits que celle de son client.

Selon Me Forest, le sang provenait d'une bagarre à laquelle son client avait pris part peu de temps avant le drame. Poulin avait fait feu avec son revolver la veille, pour donner une démonstration à Morency puis s'étant endormi, il avait été éveillé par Morency qui lui aurait dit que des ennemis l'attendaient dans le terrain de stationnement de l'hôtel. Poulin se serait alors précipité, l'arme à la main, vers ce terrain où tout à coup il se serait trouvé à côté des cadavres au moment où la police arrivait.

Les jurés ont retenu ces explications et ont acquitté Poulin du double meurtre.

Comme une accusation de port d'arme demeure en suspens contre lui, Me Forest présentera sa demande en cautionnement lundi quant à cette accusation.

SESSION PRINTEMPS 1974
à la
POTERIE BONSECOURS
433 est, Notre-Dame,
Vieux-Montréal
initiation — façonnage
tournage -- technologie
moulage et calibrage
Début des cours:
semaine du 1er avril
Inscriptions :
semaine du 25 mars
entre 10:00 a.m. et 8:00 p.m.
844-6253
844-6165

éditorial

Une enquête s'impose à la baie James

Seule une enquête générale et publique sur les événements qui ont conduit à l'incendie de LG-2 et à l'évacuation du plus important chantier de la baie James permettra d'aller au fond du malaise qui risque encore de compromettre le projet hydro-électrique majeur du Québec. Il appert que les autorités responsables de la construction du barrage sont prêtes à tout remettre en oeuvre dans les plus courts délais afin d'empêcher que des retards ne compromettent l'échéancier des travaux et les prévisions de coûts et de fourniture d'électricité. Cette remise en marche accélérée des chantiers ne saurait cependant avoir lieu si la SDBJ et sa filiale, la Société d'énergie, n'ont pas la certitude morale que des éruptions aussi lourdes de conséquences n'éclateront pas encore dans les mois à venir. Voilà pourquoi d'abord, indépendamment des enquêtes policières en cours, le gouvernement de Québec doit confier à un juge de tirer au clair la crise qui est survenue.

•

Sur la base de renseignements encore fragmentaires, des porte-parole de la SEBJ ont expliqué l'explosion de la violence à la baie James par la rivalité intersyndicale et par l'affrontement qui serait survenu, dans quelques cas particuliers, entre les syndiqués de la CSN et des travailleurs de la FTQ. Sur la foi des informations actuellement disponibles, on ne saurait rejeter cette interprétation du revers de la main. Le jour même du sabotage des installations électriques de LG-2 et de la mise à feu du campement, la CSN obtenait de la Cour supérieure à Québec une injonction interdisant à ses rivaux de la FTQ de menacer et d'intimider ses affiliés sur certaines constructions de la vieille capitale et sur "tous les chantiers du Québec."

Il y avait donc de la dynamite intersyndicale dans l'air. Mais ces frictions et les actes de violences sporadiques ou chroniques auxquels elles donnent lieu, peuvent-elles expliquer que les événements aient pris une telle proportion sur le plus grand chantier de la baie James? Peu de temps avant que la crise n'éclate et ne devienne incontrôlable, des observateurs invités à visiter les lieux pouvaient noter que si tout n'était pas limpide dans la situation syndicale, loin de là, il n'était pas moins possible de voir des représentants de la CSN et de la FTQ entretenir de bonnes relations, ce qui rend moins plausible l'hypothèse que LG-2 ait été incendié simplement parce que des gens de la FTQ voulaient bouter dehors des rivaux de la CSN ou que ceux-ci ont déclenché une guerre en règle plutôt que de décamper.

Que s'est-il passé dans les jours qui ont précédé la fermeture et l'évacuation du chantier? Comment se fait-il qu'un arrêt de travail a paralysé les travaux avant même que la violence généralisée n'éclate? Comment expliquer que les autorités aient perdu le contrôle de la situation? Chaque jour des malaises et des griefs surviennent dans des chantiers sans que tout tourne à l'émeute et au saccage; pourquoi les choses ont-elles abouti autrement à la baie James? Certes, il faut tenir compte des prétentions de la Société d'Energie, mais, dans le même temps, il ne faut pas non plus oublier qu'elle se trouvait partie au conflit en même temps qu'elle était juge de la situation et des mesures que l'ordre public pouvait rendre nécessaires. La Société a-t-elle, comme autorité administrative, aggravé un conflit qu'elle avait à résoudre comme partie patronale?

La plus grande municipalité du Québec est une ville fermée où l'entreprise publique et le gouvernement local sont confondus, et où l'accès du public et des journalistes est "filtré" pour des raisons de sécurité sur les routes et les chantiers sans doute, mais également pour des motifs de politique fort peu démocratiques. Respondeat superior, faut-il rappeler, et à plus forte raison quand les autorités contrôlent toutes les facettes ou presque d'une aussi colossale entreprise de développement. Seule une enquête générale permettra d'en avoir le coeur net. Il ne faut pas condamner sans plus la SEBJ, mais, d'autre part, l'opinion publique ne saurait se satisfaite des seules informations que la Société s'est arrogé le pouvoir de donner elle-même, sinon elle seule.

•

Une telle enquête publique va permettre aussi de démonter au grand jour la mécanique de l'embauche et de la sécurité syndicale dans les grands chantiers du Québec. La construction continue au Québec de retomber régulièrement sous la férule de la violence. Certes, le gouvernement actuel n'a pas inventé les retards industriels du Québec, ni le surcroît de main-d'oeuvre qui s'arrache le gagne-pain dans ce secteur, ni l'insécurité qui étreint les travailleurs depuis que les faillites, les super-entreprises et les investissements anarchiques des pouvoirs publics, spécialement la SCHL fédérale, ont désorganisé le domaine de la construction. Il n'a pas créé la jungle qui tend régulièrement à reprendre le dessus sur la loi et la sécurité des travailleurs. Mais Québec avait la responsabilité de mettre de l'ordre et il n'y est manifestement pas parvenu.

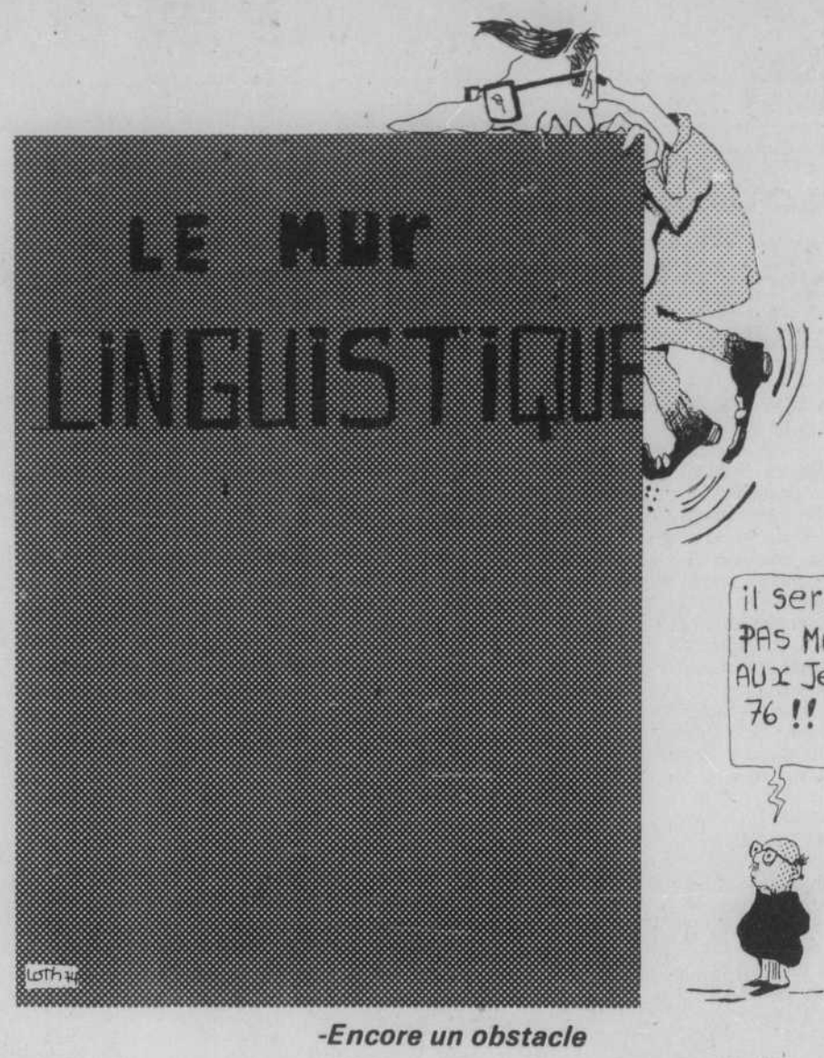
Malgré les investissements, la création de nouveaux emplois, les nombreux chantiers qui parsèment le Québec, le domaine de la construction n'a pas été stabilisé, et les tentatives successives pour ne pas dire contradictoires du ministère du Travail pour y parvenir n'ont pas réussi à le faire; d'une fois à l'autre, d'une réforme à la suivante, on a plutôt eu l'impression que les efforts de M. Jean Cournoyer disloquaient davantage le bâtiment qu'ils ne le consolidaient. A vrai dire, si les employeurs et le gouvernement sont en position pour diviser les travailleurs et les syndicats, seuls les syndicats sont en mesure, s'ils le veulent, de créer les conditions qui permettraient au ministère du Travail, de faire la paix une bonne fois dans la construction.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec s'en est pris à la partie patronale de la baie James plutôt qu'à la CSN, et le président de la Confédération des syndicats nationaux s'en est pris aux "unions américaines" et non pas à la FTQ. Mais, à la baie James comme ailleurs dans la province, la responsabilité principale des rivalités intersyndicales et des violences diverses qu'elles provoquent incombe, sans l'ombre d'un doute, aux dirigeants des syndicats de l'une et l'autre centrale. MM. Marcel Pepin et Louis Laberge représentent une génération de leaders syndicaux qui ont pris le maraudage pour acquis et non pour un scandale dont les travailleurs faisaient les frais; ils n'ont formé de fronts communs que sous les défis gouvernementaux ou les menaces patronales mettant en jeu la liberté même du syndicalisme. Ce vieux syndicalisme d'affaire, politisé sur le tard, a ainsi créé les conditions qui, à la moindre commotion comme celle de la baie James, vont donner le prétexte qu'attend l'Etat pour imposer ses tutelles au mouvement syndical. Divisés et ouvrant la porte aux mesures autoritaires, les syndicats de toute centrale, loin de "casser le système", risque de lui donner les moyens et l'occasion de domestiquer le syndicalisme.

•

Si Québec veut que les travaux reprennent rapidement, il ne doit pas s'en tenir à de simples enquêtes policières et à des mises en accusation particulières qui risquent, à l'heure actuelle, de soulever les passions, et, par conséquent, de compromettre la réouverture des chantiers. Le gouvernement doit ordonner une enquête globale sur le conflit. Entre-temps les centrales, au lieu de requérir aujourd'hui des injonctions et demain des mises en tutelles contre des syndicats rivaux, doivent d'urgence établir les conditions d'une paix intersyndicale durable.

Jean-Claude LECLERC



-Encore un obstacle

lettres au DEVOIR

Notre seule porte de sortie

L'autre semaine l'exécutif du Parti libéral de la circonscription de Crémazie a tenté, non sans difficulté, de gagner d'autres libéraux à l'idée du renforcement de la structure culturelle des Québécois. Depuis le temps que nous éternisons le débat portant sur la liberté des individus, il est désormais impérieux de parler des droits de la collectivité pour qu'elle puisse accéder à sa liberté culturelle. Il y a belle lurette que la culture a débordé le champ de la musique ou de la peinture...

Cela fait trois cents ans que nous sommes ici à piocher ce territoire qui nous échappe à tous les jours. A partir de quels droits ancestraux ou historiques les Néo-Québécois devraient-ils avoir les mêmes privilèges que l'imposante minorité anglaise?

La seule alternative à l'abominable loi 63 c'est son retrait accompagné de nouveaux règlements qui feront que **seuls les anglophones conserveront le droit d'opter pour l'un ou l'autre des réseaux scolaires.** Francophones et Néo-Québécois doivent se rassembler sous le même toit de l'école ou de l'université française. C'est là notre seule porte de sortie.

Si nous avions pu intégrer à notre collectivité tous les latins qui vivent au Québec depuis ces cinquante dernières années, nous n'aurions pas à parler d'affaiblissement de la culture française au Québec. Les plus irréductibles tenants du statu quo doivent comprendre que nous sommes la nation la plus bilingue au monde et **que trois à six mois d'apprentissage suffisent pour véhiculer correctement l'anglais alors qu'il nous faut une vie entière pour maîtriser la langue française.**

L'exécutif libéral de la circonscription de Crémazie a vu juste en offrant cette solution civilisée. Seuls les anglophones doivent avoir le choix de l'école. C'est à partir d'un dynamisme semblable que nous arriverons ultérieusement à "québéciser" les universités anglaises du Québec. "La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent"... (Montesquieu). Nous n'avons pas de leçons de bilinguisme à recevoir. Nous pouvons en donner cependant...

Gilles PROULX
Montréal, le 19 mars 1974.

Les paradoxes de la politique fédérale au Québec.

Il existe certains états de faits qui sont parfois inexplicables. La situation du Québec en matière de politique fédérale en est un exemple singulier. Le récent débat des progressistes-conservateurs, de la fin de semaine, n'a qu'ancré davantage le phénomène.

Des LaSalle, Masse et Wagner on attendait mieux. On était en droit de s'attendre à ce que le potentiel électoral des conservateurs se fasse entendre par la bouche de ses représentants. Tous furent du plus morne silence en ce qui a trait aux particularismes du Québec. On y traita bien de politiques à l'échelle nationale, mais on omit de parler des secteurs politiques spécifiques aux différentes provinces, notamment au sujet du bilinguisme. Les représentants conservateurs du Québec n'ont sans doute pas encore compris l'importance électorale du fait français et de ses aspirations politiques. On a même l'impression qu'ils seraient complices de mesures législatives rétrogrades, s'ils venaient à prendre le pouvoir. Je songe, entre autres, au bilinguisme au sein des forces armées et des mesures qu'ils y entrevoient.

De tout cela, il faut conclure que les progressistes-conservateurs, malgré une superficielle bonne volonté, préfèrent privilégier l'électorat anglophone et s'aliéner celui des francophones, plutôt que de risquer des mesures revalorisant le bilinguisme, par exemple, et ainsi risquer de frustrer leurs électeurs anglophones.

Les conservateurs misent trop sur la prise imminente du pouvoir et avec l'appui massif de l'électorat de l'ouest, pour tenter toute manoeuvre électorale hasardeuse.

Le Québec leur retirera donc une fois de plus son vote aux prochaines élections.

Autre situation inexplicable: comment se fait-il que les néo-démocrates, dont les politiques sociales s'apparentent facilement à un parti provincialiste qui a recueilli 30% des votes au dernier scrutin provincial, n'aient pas songé à effectuer une percée politique française au Québec? Un potentiel de 30% de l'électorat allié à un combat électoral tripartiste pourrait s'avérer fructueux pour les néo-démocrates. Cela ne vaut-il pas la peine d'oeuvrer de façon beaucoup plus présente au Québec?

Enfin, il y a de ces états de faits inexplicables que même l'analyse politique et le processus historique ne parviennent à ébranler. La chasse-gardée politique, qui teint de rouge tout le Québec à chaque élection fédérale, doit rire à gorge déployée de l'appui politique que lui accordent ses adversaires par leur absentéisme.

Pierre LAPLANTE,
Sherbrooke, le 18 mars 1974.

Une ébauche vite devenue définitive...

Le mémoire qui a été distribué par les Organismes familiaux associés du Québec aux organismes membres de cette Confédération lors de l'assemblée générale tenue à Québec, le 2 mars 1974, n'a pas été proposé aux délégués pour approbation mais seulement à titre de document d'information.

Déjà, une copie avait été envoyée au ministre de l'Education, M. François Cloutier, avant que les représentants des organismes prennent connaissance de ce mémoire.

De plus, ce document a été rendu public. Il a paru dans Le Devoir du mardi, 12 mars 1974, sans avoir été proposé pour acceptation aux organismes membres.

Le seul document de travail qui ait été soumis aux associations portait le titre "Première ébauche", ce qui laissait entendre que le document final nous parviendrait plus tard.

Je regrette d'être dans l'obligation de désapprouver une telle procédure car ainsi, ce mémoire a été publié sans être approuvé par les organismes membres.

Georges H. DUPUIS, président,
Institut de la Famille.
Montréal le 18 mars 1974.

Une oeuvre bouleversante de vérité

J'arrive mal à contenir l'émotion qui m'habite depuis que j'ai vu LES FILLES DU ROY à la télévision de Radio-Canada. J'ai l'impression que tout n'est plus exactement comme avant et ne le sera jamais plus. Film bouleversant dans sa simplicité, émouvant dans sa vérité. Les images blanches de solitude qu'on aurait prises pour des Lemieux, accompagnées d'un texte robuste et tendre sont le plus touchant poème que plus d'une femme aurait souhaité signer.

Au-delà des ans, des générations, des contingences, des changements nous nous sommes toutes reconnues, Filles du Roy, aïeules, mères, filles dans un même filon de tendresse et d'attente, de folie et de rançon envers le pays. Et la Rose-Anna Lacasse de "Bonheur d'occasion" reprisait encore patiemment et la "Rose-Jeanne bien-aimée" de Vigneault rêvait toujours au retour des chantiers! Nous nous sommes toutes reconnues, unies dans une même connivence.

C'est l'histoire du Québec vécue par chaque femme d'ici avec ses quotidiens et ce que ça suppose d'usures, de défaites, d'espoirs. La petite histoire que chacune reprend à son propre compte, répétant, dans l'ombre depuis des siècles, les mêmes gestes essentiels, distillant la même attente, épousant toutes les insécurités et les inquiétudes du pays à alimenter.

Anne-Claire Poirier est venue nous surprendre dans notre univers émotionnel, univers qu'à force de mettre raisonnablement en veilleuse on finit par croire étouffé. Il a suffi d'une heure avec LES FILLES DU ROY pour réveiller brusquement ce monde de tendresse et réaliser combien vaste et unanime est son cri. A fleur de peau, à fleur de tripes, ce film.

Grâce à Anne-Claire Poirier, à Marthe Blackburn et à une équipe assez exceptionnelle, des générations de femmes sans voix se sont fait entendre, ont dit ce qu'il fallait dire, sobrement, franchement, sans mièvrerie. Les journaux ont été trop discrets à ce sujet. Il faut assurer à ce film une large diffusion, il faut en parler, aller plus loin. Il le faut. J'en suis sûre, ce n'est plus tout-à-fait comme avant LES FILLES DU ROY...

Louise ROBILLARD-LACHANCE.
Montréal-Nord, le 17 mars 1974.

bloc-notes

Un ombudsman unique en son genre

Nous commenterons de manière plus approfondie au début de la semaine prochaine le rapport que le commissaire fédéral aux langues officielles, M. Keith Spicer, vient de consacrer à son travail de la dernière année. Pour faire justice à l'oeuvre accomplie par M. Spicer, il faut d'abord lire attentivement le fruit de son travail. Or, outre que la complexité du sujet et la précision avec laquelle en traite le commissaire vous mettent en garde contre toute lecture superficielle, la langue dans laquelle s'exprime M. Spicer a quelque chose de déroutant qui exige aussi une attention spéciale.

Déjà, cependant, la lecture des soixante premières pages du document confirme une double impression que créaient les rapports antérieurs: le commissaire entend interpréter dans le sens le plus large possible le mandat dont il a été investi, et il continue de s'en acquitter d'une manière éminemment personnelle.

L'ombudsman, selon la conception traditionnelle, existe d'abord pour l'examen de plaintes individuelles. Le plus sûr moyen, pour le titulaire d'un tel poste, de vivre tranquille et de durer longtemps, c'est de s'occuper consciencieusement des plaintes dont il est saisi et de laisser tout le reste aux gouvernants et aux administrateurs.

Mais telle n'est pas l'idée que M. Spicer se fait de son rôle. Il se perçoit visiblement non seulement comme le gardien, mais aussi comme le promoteur, de cette égalité linguistique proclamée par le législateur dans la Loi sur les langues officielles. Dès le début de son mandat, il n'a pas tardé à comprendre et à dire ouvertement que cela entraînait pour lui le devoir de promouvoir en priorité celle des deux langues qui a toujours été moins égale que l'autre. Rien de plus étranger à M. Spicer que cette neutralité impersonelle qu'eut inspirée une vision plus statique de son rôle. Dès le départ, il a compris que l'engagement commence au niveau du diagnostic. Il reste fidèle dans son troisième rapport à cette option initiale. Il l'accentue même.

Provoqué par la plainte qui lui vint du DEVOIR en octobre 1972, M. Spicer devait préciser au cours des derniers mois si sa mission doit embrasser, par-delà les cas individuels, les situations collectives. C'est en effet à rien de moins qu'un examen de toute la structure du bilinguisme fédéral que l'invitait la demande du DEVOIR. Or, loin de fuir sa responsabilité, le commissaire l'a assumée avec fermeté. Non seulement a-t-il poussé ses enquêtes dans la voie que suggéraient les données portées à son attention par LE DEVOIR, mais il a formulé, au terme de son étude, des recommandations qui prennent l'allure d'une véritable remise à jour du programme fédéral de bilinguisme.

De tous les auteurs de documents officiels, M. Spicer est sans doute celui qui a conservé le style le plus libre, voire le plus désinvolte. On trouve dans son rapport maintes formules que d'autres ne se verraient pas facilement pardonner. Si la plupart trouvent ces formules agréables sous la signature de M. Spicer, c'est sans doute parce que, derrière la recherche souvent abusive du mot d'esprit, on discerne une ferveur dont on n'eut point soupçonné la possibilité chez un homme chargé d'une mission aussi aride et ingrate.

Claude RYAN

L'ancien et le nouveau

Crise vaut mieux qu'habitude

par JEAN MARTUCCI

Quand l'amour devient une habitude, le couple perd le goût de la fête et ne sait plus s'émerveiller. Mais que survienne une crise, et l'occasion est offerte de repartir à neuf. La réconciliation fait renaître l'émerveillement. Et une merveille, ça se fête.

Les crises sociales ou politiques comptent, d'après l'opinion la plus répandue, parmi les mauvaises nouvelles. Elles obligent pourtant à des remises en question souvent salutaires et forcent à créer du neuf. Il existe des pays où l'absence de crise constitue, jour après jour, une mauvaise nouvelle qu'on dissimule à coup de soi-disant bonnes nouvelles.

Il est vrai qu'en amour comme en politique les crises sont dangereuses et peuvent se solder en ruines irréparables. Mais la crise au moins court une chance de renouveler la vie tandis que l'habitude, dès ses débuts, fait toujours un pas vers la mort.

Dans la parabole dite "de l'enfant prodigue" (Luc 15, 11-32), le cadet quitte la maison. Mais cette crise lui permet, avec le temps et à travers bien des erreurs, de retrouver l'amour paternel dans son sens le plus profond et de célébrer dans la fête les liens familiaux. L'aîné, resté fidèle par habitude, ne sait plus s'émerveiller devant ce qu'il a, il parle à son père en termes de droits acquis et se choque en entendant la musique et les danses qui célèbrent les retrouvailles.

L'aîné de la parabole méprise la crise de son frère. C'est pourtant lui qui est à plaindre, et non pas le cadet. Malheureusement, il est plus facile d'être l'aîné que le cadet parce que l'habitude est un poison subtil tandis que la crise est le signe d'une vie qui se cherche.

Le pharisaïsme socio-politique contemple avec un dédain mêlé de pitié les crises ministérielles, les renversements de pouvoir et les flambées révolutionnaires qui secouent les autres pays. Mais tandis que ceux qu'il méprise trouveront peut-être, même à travers leurs erreurs, une voie nouvelle vers plus de justice et de paix, il s'enlise déjà, lui, dans ses belles habitudes parlementaires et bureaucratiques et il prétend avoir droit à la considération internationale à cause de sa façade égalitaire et démocratique.

Le pharisaïsme culturel apprend avec stupeur que la société autour de lui dissipe ce qu'il dit être les trésors du passé, saccage l'ordre traditionnel des choses et se nourrit d'idées qu'il juge scandaleuses. Mais tandis que ceux qu'il dédaigne ainsi préparent, peut-être malhabilement, la culture de demain, il s'enferme, lui, et pas très habilement, dans une nostalgie stérile qu'il voudrait faire passer pour sagesse et fidélité.

Le pharisaïsme religieux pleure et se lamente sur les églises qui se vident, les jeunes qui, dit-il, ne croient plus à rien, le langage ecclésiastique tourné en dérision et tout ce qu'il juge sévèrement comme déviation de la tradition et de la "saine doctrine". Mais tandis que ceux qu'il condamne ou prend en pitié découvrent peut-être, à travers vents et marées, le souffle d'un renouveau, il étouffe, lui, dans la rigidité de son formalisme. Il se vante de ne pas succomber à la crise alors qu'il est déjà tombé sous le coup de l'habitude.

Et tous ces "aînés" sont des jaloux. S'ils voient un jour les "cadets" sortir de leur crise et vivre mieux que jadis précisément grâce à elle, ils protestent contre la musique et se scandalisent qu'on ait tué le veau gras. Ils disent alors au père: "Voilà tant d'années que je te sers sans avoir jamais désobéi à tes ordres!" Mais le père rappelle alors que les crises peuvent être mort-résurrection et que, de toute façon, ils avaient été clairement avertis: "Les prostituées vous précéderont dans le Royaume de Dieu" (Matthieu 21,31).

Une police mercenaire?

Il fallait un certain culot pour louer sans broncher les services de la police de Longueuil à la compagnie United Aircraft. Il semble, malheureusement, que ce culot existe encore en quantités raisonnables en certains milieux policiers.

A une époque qu'on croyait enfin révolue, seuls les puissants et les riches bénéficiaient d'une pleine protection policière, parce qu'ils étaient les seuls à pouvoir s'en offrir le coût. Le temps vint où, par impôts et prélèvements universels, on put financer un corps de police ne dépendant que de la collectivité. Certes un lien demeure entre la police et le pouvoir politique, puisque la police, dans l'administration de la justice, dépend du texte législatif, mais aussi des directives du pouvoir exécutif. Cependant, on a rompu les liens qui auraient permis à certains grands intérêts financiers de contrôler la police.

Du moins le croyait-on. Mais voilà que l'affaire de la United Aircraft démontre que certains dirigeants policiers n'ont pas encore compris qu'une police doit appartenir à la collectivité et à personne d'autre, qu'elle ne doit être payée que par la collectivité et jamais par une autre source, qu'elle doit demeurer à égale distance de toutes les parties impliquées dans un conflit et même dans un crime.

Voir page 6: Bloc-Notes

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

Avec un éventuel revenu garanti

Le salaire minimum servira-t-il de subvention aux entreprises?

par YOLANDE CÔTÉ

L'auteur de cette libre opinion est économiste au Conseil de développement social du Grand Montréal.

Le salaire minimum se retrouve à plusieurs titres dans l'actualité. Le Groupe de réflexion et d'information politique de St-Henri a engagé à son sujet une campagne qui rejoint des milliers de personnes et des dizaines de groupes: une hausse à $2.50 en mai 1974, l'indexation au coût de la vie, l'abolition des exceptions à la Loi du salaire minimum et sa gestion par une Commission où les petits salariés et leurs représentants seront majoritaires, voilà les principales revendications du G.R.I.P. L'Opposition officielle les a fait siennes, son leader, Jacques-Yvan Morin, ayant été à même lors de sa tournée du Québec de reconnaître l'acuité du problème de la vie chère qui en devient un de paupérisation pour une bonne part des salariés. Le Congrès du travail du Canada vient d'annoncer son appui actif à une augmentation du salaire minimum à $2.50. L'auguste sénateur Croll a réfuté, pour sa part, l'argument traditionnel d'une perte sensible d'emplois advenant des augmentations régulières du salaire minimum et en a souligné l'insuffisance actuelle.

Mais le plus beau fleuron a l'actif du G.R.I.P. demeure la cinquantaine de députés libéraux qui ont pris conscience la semaine dernière qu'au rythme de $1.85 ou $2.00 l'heure, la paie du jeudi se ramasse trop maigre. Le gouvernement aura cependant bien du culot de vouloir récupérer à son compte une hausse accélérée du salaire minimum, fût-ce dans sa fulgurante conversion à la "social-démocratie".

En effet, si l'on peut espérer certaines concessions dans son niveau et dans sa réglementation, il serait illusoire d'escompter un déblocage important sur la question de fond du salaire minimum. Le ministre Cournoyer laisse augurer une politique gouvernementale tout à fait classique: il recule devant le problème jusqu'à ce que le fédéral mette en place tous les éléments d'encadrement, et confie à M. Castonguay, qui travaille incidemment pour les deux gouvernements, la tâche de lui trouver une politique.

Le déroulement n'est pas très différent dans le cas des stratégies de développement économique, d'urbanisation et d'aménagement. Le Québec se place en position de récolter les millions d'Ottawa; vis-à-vis le salaire minimum, ils se verseront dans les cadres du revenu (minimum aussi!) garanti. En attendant, il n'y a toujours pas de politique de revenu et les études sur l'impact du salaire minimum demeurent rares; le Conseil du patronat (1) peut encore plaider ignorance et nous ressasser les bonnes vieilles menaces de déperdition d'emplois, les très bas salaires étant supposés permettre à une minorité importante d'entreprises de survivre.

Les pertes d'emplois

M. Castonguay ne semble pas loin de pencher en ce sens. Pourtant, les études sur le sujet, dans la mesure où elles ne se handicapent pas des théories marginalistes et productivistes, n'arrivent pas à cette conclusion. Prenons pour exemple celle de R. Depatie sur les implications économiques d'une hausse du salaire minimum (2).

Dans le cas du secteur manufacturier, on y fait ressortir qu'il n'y a pas de relation entre la hausse des coûts unitaires de main-d'oeuvre et les variations de l'emploi dans les industries à bas salaire au Canada et ce, particulièrement dans l'industrie du vêtement. Certaines industries canadiennes rencontrent une concurrence internationale sensible et c'est à leur égard que se manifestent le plus d'objections à des hausses régulières du salaire minimum; esquissons trois types de réponses à ce sujet. D'abord, concurrencer des industries nationales à bas salaire par de bas salaires ne permettra pas de soutenir une concurrence à long terme, à moins de fortes barrières protectionnistes; les disparités de salaire sont déjà trop importantes pour que soit changé substantiellement le rapport concurrentiel. Aussi, dans un bon nombre de cas de biens de consommation, la différenciation des produits et le conditionnement publicitaire apportent des éléments de rigidité à la demande. Enfin, les parités des dernières années du dollar canadien ont changé la structure des prix internationaux de façon plus abrupte que ne l'aurait fait une hausse du salaire minimum, et ce, sans que l'emploi dans les industries en cause ne s'en ressente de manière significative, autrement que par le renforcement des tendances déjà engagées.

Au secteur tertiaire, où se retrouve plus de la moitié des emplois à bas salaire, le caractère généralement local de la clientèle et la spécificité des services font que la force concurrentielle des entreprises demeure comparable advenant une augmentation des salaires et des prix. Il est peu probable que ce processus se résolve par une diminution de l'emploi, mais bien plutôt par un transfert de revenu du consommateur aux petits salariés. Tout consommateur qui aura survécu à la hausse du prix des aliments saura bien résister à celle du salaire des serveuses à la totalité du salaire minimum!

L'éthique du travail

Curieusement, le Conseil du patronat accepte que des entreprises soient sacrifiées aux lois du marché advenant des hausses de salaire dues à une pénurie de main-d'oeuvre. Dans la mesure donc où une main-d'oeuvre abondante est une condition essentielle aux salaires, on compte bien sur les gouvernements pour que l'"éthique du travail" soit appliquée de façon sévère.

"La participation, aussi minime soit-elle, de chacun à l'effort de production est nécessaire et diminue d'autant l'aide gouvernementale destinée à combler les insuffisances du revenu gagné." (2), p. 5.

L'Etat semble cependant bien décidé à soutenir l'abondance de main-d'oeuvre, le livre jaune du ministre Lalonde étant d'ailleurs fondé sur la "dignité de l'éthique du travail des Canadiens". Et c'est le même ministre qui a repris la recommandation du Conseil canadien du bien-être social en faveur d'un programme d'emplois communautaires par un autre programme visant à la rentabilisation par l'entreprise privée des handicapés et inaptes au travail. On connaît aussi les programmes d'encadrement des chômeurs, les programmes de retour au travail des assistés sociaux, la priorité aux femmes chefs de famille quant à l'accès aux garderies (populaires?), etc.

Mais le cercle devient vicieux si l'on considère que pour occuper toute cette belle main-d'oeuvre, il faut des emplois, quitte à ne pas jouer les difficiles. Le sénateur Croll déclarait il y a quelques jours que l'éthique du travail n'est pas morte dans la mesure où 500,000 Canadiens gagnent moins à travailler (à des emplois généralement ingrats) qu'à se laisser pensionner par l'Etat.

Bref, deux orientations sont inquiétantes dans la politique gouvernementale qui se dessine actuellement.

La première serait d'accepter que le fardeau du salaire minimum retombe systématiquement sur les travailleurs non-organisés et dont le taux d'activité est flottant (femmes, travailleurs à temps partiel, immigrants, jeunes, chômeurs intermittants). En un sens, on peut prétendre que c'est "naturel", mais dans un autre, c'est assurer à l'ensemble des entreprises un barème de salaire très bas qui pourra fonder la pyramide salariale et c'est donner à certaines industries (bonneterie, vêtements, commerce de détail, services) l'assurance d'un contrôle étroit de leur masse salariale.

Si cette première orientation invite à une dose de complaisance syndicale, la deuxième ne va pas sans la complaisance gouvernementale envers les entreprises dans le cadre de sa politique d'aide sociale. La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social présentait à ce sujet une mise en garde que nous assumons entièrement:

En un mot, l'évolution des mesures d'assistance sociale aux individus et aux familles vers un revenu garanti exige la plus grande efficacité de la loi sur le salaire minimum elle-même et de son application, ainsi que des mouvements de syndicalisation et des autres formes de protection des travailleurs, sans quoi la garantie d'un revenu minimum assuré par les régimes de sécurité du revenu risque de devenir une subvention déguisée aux employeurs qui paient des bas salaires. (3)

N'est-ce pas ce à quoi s'attendent les patrons sous la couverture de l'"éthique du travail"?

Une autre avenue?

Il est possible qu'une voie moins traditionnelle s'avère plus efficace vis-à-vis la classe moyenne et que les porte-parole du patronat, les gouvernements éventuellement, nous offrent des alternatives beaucoup plus inflationnistes.

En effet, des salaires relativement élevés consacrent de nouveaux besoins et contribuent à l'élargissement des marches; ils pourront constituer de nouveaux pre-requis pour oligopoleurs et spéculateurs qui voudront continuer à profiter du pouvoir d'achat qu'ils sont en train de pressuriser par l'inflation. Dans cette perspective, le lien déjà arbitraire et parfois "fantaisiste" que les entreprises imputent entre les augmentations de coût et de prix pourrait encore s'amplifier (qui peut les contrôler?); il pourra aussi s'installer une distanciation croissante entre eux qui sont et seront consciencieusement entraînés dans la spirale et ceux qui sont et seront laissés pour compte par messieurs Lalonde, Castonguay, Cournoyer et Forget.

N'était-ce pas ce dernier à qui une coquille ou un lapsus faisait dire que l'indexation des prestations sociales équivaut à jeter de l'eau (sic) sur le feu?

(1) Conseil du patronat du Québec, Le salaire minimum, l'incitation au travail et le revenu garanti, février 1974, 17 p.
(2) Raymond Depatie, Augmentation du salaire minimum. Implications sociales et économiques, Conseil de développement social, février 1973, 30 p.
(3) Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, La sécurité du revenu, Tome 1, 3ième partie, p. 218, paragraphe 245.

Les 19 recommandations de Keith Spicer

Nous avons publié hier des extraits du rapport annuel du commissaire fédéral aux langues décrivant l'étude qu'il a faite du rôle du secrétariat du Conseil du Trésor comme "cerveau directeur" du programme de bilinguisme. Voici le texte des 19 recommandations qu'adresse M. Spicer à cet organisme-clé du gouvernement fédéral.

Le Commissaire a recommandé au Secrétariat du Conseil du trésor:

(1) de donner sans délai plus d'ampleur à son plan d'action qui a pour but d'amener les institutions relevant de sa compétence à se conformer le plus vite possible à la Loi sur les langues officielles, de façon que ce plan englobe;

(a) tous les moyens de communications, peu importe leur nature ou leur forme, utilisés pour servir le public ou une partie du public;

(b) tous les moyens de communications et les éléments ambiants indispensables à l'emploi des deux langues officielles comme langues de travail au sein des institutions fédérales;

(2) de se structurer et de se doter des mécanismes nécessaires pour que (a) son action, dans le domaine des langues officielles, s'étende au-delà des seules questions des postes bilingues et des unités de langue française;

(b) il puisse accorder une grande importance et une priorité suffisante à la tâche de veiller à ce que les institutions fédérales mentionnées se conforment à la loi en tous points;

(c) l'importance de la Direction des langues officielles, l'étendue de son activité et l'ampleur de ses propres ressources humaines et matérielles ou de celles auxquelles elle peut recourir traduisent l'importance et la priorité du rôle accru du Secrétariat et lui permettent de mener sa tâche à bien dans les plus brefs délais;

(d) il soit en mesure d'agir simultanément auprès de tous les ministères et d'autres institutions fédérales intéressées, en ce qui touche la Loi sur les langues officielles;

(e) l'action de la Direction ne se résume pas à fixer des objectifs uniformes, à donner des définitions administratives, à établir des conditions, à déterminer des délais et à inciter un grand nombre d'organismes à l'action, mais comporte en outre l'évaluation des progrès accomplis et l'adoption des mesures correctives qui s'imposent;

(f) tous ses autres éléments ou unités administratives apportent, dans leur sphère propre, leur concours pour faire appliquer la loi et que cette participation se fasse de façon cohérente auprès de toutes les institutions fédérales concernées;

La circulaire 1971-21

(3) de garder à la circulaire du Conseil du trésor no 1971-21 son actualité, en complétant toutefois les objectifs concernant la langue de service et les communications avec la population de façon que le premier (objectif no 5) mentionne le devoir qu'ont les institutions fédérales d'assurer leurs services à l'étranger dans les deux langues officielles du Canada et que le second (objectif no 6) prévoie les cas où une communication à caractère spécialisé — rapport technique mis à la disposition de spécialistes du secteur privé, etc. — peut dans certains cas, constituer un service et qu'elle doit, par conséquent, se faire conformément aux articles 9 et 10 de la Loi sur les langues officielles;

(4) de préciser les mesures concrètes que doivent prendre les institutions concernées pour atteindre les objectifs no 5 et 6 de la circulaire du Conseil du trésor no 1971-21, révisés à la lumière de la recommandation 3;

(5) de fixer, pour la réalisation des objectifs no 5 et 6 de la circulaire du Conseil du trésor no 1971-21, des échéances en tenant compte de l'urgence qu'il y a à appliquer la Loi sur les langues officielles sans retards indus;

(6) de contrôler régulièrement les progrès accomplis par les institutions concernées dans la réalisation des onze objectifs de la circulaire no 1971-21, révisés à la lumière des recommandations 3, 4 et 5 du présent rapport et de communiquer régulièrement au Commissaire les résultats de ce contrôle;

La déclaration Drury du 14 décembre 1972

(7) de prendre les mesures nécessaires pour que les institutions visées tiennent compte scrupuleusement des exigences de la Loi sur les langues officielles dans l'application des neuf principes énoncés dans la déclaration du Président du Conseil du trésor du 14 décembre 1972;

(8) d'intervenir auprès des institutions concernées pour avancer le plus possible l'échéance — 31 décembre 1978 — fixée pour la "désignation" des postes bilingues chaque fois que l'application de la Loi sur les langues officielles est en jeu;

(9) d'instruire les institutions concernées qu'elles devront nonobstant l'échéance — 31 décembre 1978 — prévue pour la "désignation" des postes bilingues dans la déclaration du 14 décembre 1972, respecter les échéances que peut fixer le Commissaire à la suite d'une étude ou de l'instruction d'une plainte pour doter un poste — que celui-ci ait été ou non "identifié" comme bilingue — ou pour qu'il y ait un effectif bilingue suffisant pour assurer, conformément à la Loi sur les langues officielles, un service bilingue ou encore l'égalité de statut des deux langues comme langues de travail;

(10) de demander aux institutions concernées d'"identifier" les postes unilingues et ceux qui peuvent être dotés indifféremment d'un anglophone ou d'un francophone en même temps que les postes bilingues et, afin de permettre au Commissaire aux langues officielles d'évaluer l'emploi respectif des deux langues officielles dans la fonction publique du Canada, aussi bien au niveau des services qu'à celui de leur emploi comme langues de travail, de mettre à la disposition du Commissaire, au fur et à mesure que les données seront disponibles, les statistiques détaillées relatives

(a) aux postes bilingues;

(b) aux postes unilingues pour lesquels la connaissance de l'anglais est essentielle;

(c) aux postes unilingues pour lesquels la connaissance du français est essentielle;

(d) aux postes qui peuvent être dotés indifféremment d'un anglophone ou d'un francophone;

(11) d'indiquer aux institutions fédérales concernées qu'elles doivent prendre les mesures administratives nécessaires pour que les services assurés par un fonctionnaire unilingue, titulaire d'un poste bilingue, puissent être fournis dans les deux langues officielles, pendant que ce fonctionnaire, conformément aux principes no 6 et 8 de la déclaration du 14 décembre 1972, suit des cours de langue et tant qu'il n'est pas en mesure d'exécuter ses tâches et en anglais et en français;

(12) d'instruire les institutions fédérales concernées de l'obligation qu'elles ont de prendre des mesures administratives en vue de respecter la Loi sur les langues officielles, aussi bien au niveau de la langue de service qu'à celui de la langue de travail, lorsque, conformément au principe no 7 de la déclaration du 14 décembre 1972, des fonctionnaires unilingues comptant de longs états de service restent titulaires d'un poste bilingue;

La langue du travail

(13) de veiller à ce que les institutions fédérales concernées, en mettant en oeuvre la partie de la déclaration du 14 décembre 1972 qui s'applique à la langue de travail.

(... les Canadiens qui sont au service du gouvernement du Canada doivent pouvoir, règle générale, travailler dans la langue de leur choix. Cette égalité de chances se réalisera dans les cas où la surveillance des employés et les services communs dont ils ont besoin, comme les services au personnel, pourront être assurés dans les deux langues) étendent les réformes qu'elles introduiront au Canada au-delà des seules régions (Montréal, certaines autres parties du Québec, certaines parties de l'Ontario de l'Est et du Nord et certaines parties du Nouveau-Brunswick du Nord et de l'Est), qui y sont indiquées à titre d'exemple;

(14) de préciser auprès des institutions fédérales concernées que les principes relatifs à la langue de travail s'appliquent également aux fonctionnaires-postés à l'étranger;

(15) de définir dans les délais les plus brefs les modalités administratives qui permettront aux institutions fédérales concernées d'atteindre les objectifs généraux en matière de langue de travail inclus dans la déclaration du 14 décembre 1972 et de veiller à ce que les institutions visées prennent les mesures nécessaires dès que possible pour que l'échéance approximative donnée dans la déclaration — soit 1978 — ne les incite pas à retarder indûment toute action;

(16) d'assortir, chaque fois que cela s'applique, les directives en matière de politique administrative préparées par la Direction de la politique administrative d'instructions relatives aux exigences de la Loi sur les langues officielles;

(17) d'accentuer son activité en matière d'information dans le domaine des langues officielles en tenant compte de la nécessité qu'il y a d'informer la population et, plus particulièrement, les fonctionnaires fédéraux de tous les aspects qui se rattachent à l'application de la Loi sur les langues officielles et de mobiliser à cette fin des ressources humaines et matérielles plus considérables que celles dont il disposait au moment de l'étude;

(18) de contrôler, à titre d'employeur et de gestionnaire, l'application des mesures qu'il fait prendre par les institutions fédérales concernées et qui ont, d'une façon ou d'une autre, une portée sur l'emploi des deux langues officielles aussi bien au niveau de la langue de service qu'à celui de la langue de travail;

(19) dans le but d'aider le travail de suivi du Commissaire, de contrôler, dans les Institutions fédérales sur lesquelles il a autorité, l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux langues officielles à la suite d'une étude spéciale ou de l'instruction d'une plainte et de fournir au Commissaire sur demande les résultats de ce contrôle.

HOTEL
DE GRANDE CLASSE
à des prix abordables, au coeur même de la région de la Capitale Nationale (Hull-Ottawa)

- 133 chambres, salons et studio appartements
- Stationnement intérieur – extérieur disponible
- Casse-Croûte
- Piano Bar des plus accueillant
- Salle à Manger offrant une excellente cuisine française
- Salles de réunion et de banquet

Pour réservation:
(819) 770-8550

Auberge
LE MARQUIS
131, rue Laurier, Hull, Québec J8X 3W3
A la sortie du PONT INTERPROVINCIAL (Alexandra)

HMH Éditions Hurtubise - HMH, 380 ouest, rue Craig, Montréal H2Y 1J9/Tél.: 849-6381

Le problème qui préoccupe tous les Québécois

Québec 1960 - 1980
La crise du développement

Matériaux pour une sociologie de la planification et de la participation
Recueil de textes choisis et présentés par Gabriel Gagnon et Luc Martin

Avec le début des années '60, la société québécoise s'est donnée des élans de développement. Parce qu'ils mobilisaient peu, plusieurs de ces efforts ont eu le souffle court, d'autres se sont éteints. Aujourd'hui le Québec *a l'air d'attendre,* il est sur la pointe des pieds. Son développement est vacillant, inégal.

Collection "L'homme dans la société", sous la direction de Guy Rocher et Pierre W. Bélanger — 500 pages — $9.95

lettres au DEVOIR

Des certificats qui ne sauraient tenir lieu de registres civils

Mme Claude Hélène Parrot,

Non, je n'ignorais pas l'existence du service de démographie du gouvernement du Québec: l'an dernier, une personne de l'Etat civil m'avait donné l'adresse de ce service parce que, justement, je désirais avoir un certificat "laïque" de mariage.

J'ai donc fait une demande à ce service et quatre ou cinq mois plus tard (il ne faut pas être pressé!), après maints échanges épistoliers, j'ai finalement reçu un magnifique certificat bleu roi et blanc (à allure de billet de "monopoly") attestant mon mariage, sans mention de religion. Avez-vous déjà présenté un semblable document dans un pays étranger? Certainement pas car vous réclameriez, comme moi, un véritable acte de l'Etat civil!

Quoi qu'il en soit, et même si le service de la Démographie émettait un document adéquat, n'y a-t-il pas lieu de réclamer, à cet égard, la séparation de l'Eglise et de l'Etat? Dans les autres provinces du Canada, et dans la plupart des pays du monde, c'est à l'Etat qu'il convient d'enregistrer naissances, mariages et décès et c'est beaucoup plus logique ainsi.

Marie E. de VILLERS-SIDANI
Montréal, le 18 mars 1974.

GOUTTIERES
HO-DO
PRIMEAU
Émail
Galvanisé
Cuivre
Aluminium
ESTIMATION GRATUITE
PRIMEAU MÉTAL INC.
MONTRÉAL: 322-4160
QUÉBEC: 872-9244

HMH Éditions Hurtubise - HMH, 380 ouest, rue Craig, Montréal H2Y 1J9 / Tél.: 849-6381

Un nouveau
McLUHAN
Du cliché à l'archétype

Ces gestes, inlassablement répétés, illustrent ce que nous entendons par "clichés", qu'il s'agisse de rituel ou de technologie (qui est un rituel d'action pour obtenir un résultat prévu).
L'ordinaire de l'existence est fait d'une infinité de gestes et d'environnements que la conscience ne remarque pas à cause de leur omni-présence. *Ce sont les clichés.*
Lorsqu'on attire l'attention sur un cliché ordinaire, on lui donne automatiquement un regain d'énergie. Le cliché revigoré se représente à la conscience *sous forme d'archétype.*
Dans cet ouvrage, McLuhan s'attache, avec son génie fascinant, à étudier le processus du passage incessant du CLICHÉ à l'ARCHÉTYPE et vice versa.

Un volume grand format — $6.95

Partout, sauf au Québec, l'inflation aura enrichi l'agriculteur

par Claude Lemelin

OTTAWA — L'inflation des prix alimentaires a provoqué en 1973 une augmentation considérable du revenu net des cultivateurs canadiens; mais ceux du Québec, spécialisés dans les produits laitiers et grevés par l'escalade du prix des grains de provende, n'ont que très faiblement profité de la prospérité générale.

C'est ce qui se dégage du troisième rapport trimestriel de la Commission Plumptre sur l'évolution des prix alimentaires. La commission constate en effet que le revenu net des agriculteurs a bondi de 80 pour cent en 1973, passant de $1.9 à $3.4 milliards comparativement à l'année précédente.

La hausse vertigineuse des prix alimentaires l'année dernière — l'indice a grimpé de 14.6 pour cent, deux fois plus qu'en 1972 — a donc provoqué un transfert massif de revenus depuis les consommateurs vers les producteurs, comme n'a cessé de l'espérer le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan. La montée en flèche des prix alimentaires ne reflétait donc pas surtout l'augmentation des coûts de production, comme on l'a souvent prétendu en milieux agricoles, ni l'élargissement des marges de profit des entreprises agro-alimentaires et des magasins d'alimentation, comme l'ont souvent soutenu d'autres milieux, dont ceux de l'opposition à Ottawa.

Mais en cette ère d'abondance, les agriculteurs québécois ont dû se contenter d'une maigre pitance. Le revenu net de l'agriculture au Québec n'a en effet augmenté que de 21.4% en 1973, pour atteindre $310 millions: c'est moins de un dizième du revenu agricole canadien qui lui s'est gonflé de 80 p.c.

La montée du revenu agricole a été particulièrement forte dans les Prairies (110% en un an!) et dans la région Atlantique (95%) à cause du renchérissement marqué des grandes cultures: céréales, graines oléagineuses, pommes de terre. Mais les agriculteurs de Colombie et d'Ontario se sont eux aussi fort bien tirés d'affaires, puisque leur revenu net a respectivement augmenté de 53% et de 51%.

"Au Québec un grand nombre de fermes sont des exploitations laitières et les recettes de cette production ont été en grande partie contrebalancées par le coût des provendes et les autres frais relatifs au détail", commente la commission Plumptre.

"Les revenus nets des agriculteurs québécois sont donc loin d'avoir progressé aussi rapidement qu'ailleurs au Canada. Les provendes représentent 30 à 35 pour cent du coût de production du lait. Les prix des provendes ont atteint des niveaux sans précédent en 1973, tandis que les prix du lait, réglementés par des organismes fédéraux et provinciaux, n'ont pas connu d'augmentation correspondante."

En conséquence, le revenu agricole par exploitation au Québec, s'il a augmenté en chiffres absolus (de $5,837 à $8,169) est tombé de 7% à 58% de la moyenne canadienne en 1973 ($14,000). La même année pourtant, le revenu moyen des exploitations de l'Atlantique dépassait celui des exploitations de l'Ontario en touchant $12,732; tandis que le revenu net des fermes de Colombie et des Prairies dépassaient largement la moyenne canadienne en atteignant respectivement $18,-242 et $16,602.

Les consommateurs doivent-ils s'inquiéter de cette étonnante prospérité des agriculteurs, au moment précis où leur budget alimentaire est dégonflé à vue d'oeil par l'inflation? La question est d'autant plus pertinente que le "bond en avant" de 1973 survient après deux bonnes années, puisque le revenu net agricole avait déjà augmenté de 18% en 1971 et de 11% en 1972. De plus, les agriculteurs ont profité bien davantage de l'expansion économique l'an dernier que les autres travailleurs, dont le revenu n'a accusé qu'une hausse de 12 p.c. (sauf les nantis, puisque les paiements d'intérêts et de dividendes ont grimpé de 19 p.c.).

Là-dessus, la commission se montre fort circonspecte. "De toute évidence, bien des agriculteurs canadiens ont bénéficié d'une année exceptionnelle en 1973, lit-on dans le rapport publié hier. En général, les prix croissants des produits alimentaires ont permis aux producteurs agricoles de réaliser un revenu très considérable".

"Il convient cependant de noter que, même si les cultivateurs ont profité de la hausse des prix alimentaires, les causes initiales des hausses sensibles de prix à la production avaient un caractère international et n'émanaient pas du secteur agricole canadien. Il ne faudrait pas oublier également que depuis longtemps l'agriculteur canadien moyen a dû se contenter d'un revenu qui lui permettait à peine de rémunérer son travail, pour ne rien dire d'un rendement quelconque de son capital investi".

Après avoir signalé, d'ailleurs, que le revenu net agricole n'est pas "clair" et comparable à celui du travailleur (puisqu'il comprend la rémunération de gestionnaire de l'agriculteur, le rendement du capital qu'il a investi, etc.), la commission Plumptre rappelle que l'agriculteur est un "preneur de prix" plutôt qu'un "faiseur de prix" et que, par conséquent, des revenus agricoles élevés sont la résultante plutôt que la cause des prix élevés de l'alimentation. "On devrait remarquer avec intérêt, poursuit la commission, que le secteur de l'économie agricole qui a connu l'un des gains les plus faibles quant au revenu net en 1973 est l'industrie laitière, qui est plus régie et plus subventionnée que tout autre secteur agricole".

Dans la deuxième partie de son rapport, la commission Plumptre procède à une longue analyse de la situation syndicale et des coûts de main-d'oeuvre dans le secteur de l'alimentation, pour conclure que ce n'est certainement pas là un facteur important ou même significatif de l'inflation des prix alimentaires.

Enfin, la commission souligne que la hausse des prix alimentaires a persisté pendant le trimestre à l'étude (décembre 1973, janvier et février 1974) et s'est même accélérée (3.6%) comparativement au trimestre précédent (1.8%). Cette accélération s'explique par des facteurs saisonniers (fruits et légumes) des pénuries de facteurs de production qui ont gonflé leurs prix (pétrole) et par la désorganisation héritée de 1973.

Mais certains prix alimentaires ont baissé (porc, saucisses, volaille et oeufs) tandis que l'augmentation d'autres prix se ralentissait (céréales, produits de la boulangerie, graisse, huiles et poisson).

Les hausses étaient donc centrées sur le boeuf (jusqu'à ces derniers temps), les fruits et légumes, le sucre et les boissons).

La commission Plumptre n'envisage finalement aucun répit durable pour les consommateurs avant que les prévisions de récoltes tout compte fait assez optimistes aient été confirmées dans les faits, soit au cours de l'été.

suites de la première page

CSN-FTQ

ratrices sont gravement abimées mais, d'ordinaire, une seule génératrice fonctionnait, les deux autres étant utilisées lorsque la première était en réparation.

M. François Aubin, responsable de l'information à la SEBJ et qui accompagnait M. Hamel hier sur les lieux du sinistre, a précisé en soirée que la "majorité des bâtiments" a heureusement été épargnée.

Contrairement aux bruits qui avaient circulé la veille, les grands bâtiments abritant la taverne, le centre communautaire et les bureaux de l'administration n'ont pas été touchés.

M. Hamel a bon espoir que le camp sera complètement remis en état dans environ un mois si des équipes de déblaiement et de réparation sont à l'oeuvre dans 48 heures. Ainsi, les travaux pourraient reprendre normalement sur le chantier avant la fin d'avril.

Les retards occasionnés par ces incidents seront peut-être rattrapés, a-t-il dit, mais il faut encore craindre que soit retardée d'une année complète l'opération de dérivation du cours de la Grande Rivière dans les galeries souterraines à cause de la brève période d'étiage durant laquelle cette dérivation peut être effectuée. Les échéanciers sont en effet très serrés à LG-2; tout retard de quelques semaines peut entraîner des conséquences extrêmement coûteuses. En effet, si la dérivation était retardée d'un an, l'énergie électrique ne serait pas produite avant 1981, au lieu de 1980. Les frais additionnels (obligations et intérêts) pour la SEBJ risquent alors de se chiffrer à quelques centaines de millions.

M. Aubin a tenu à souligner que l'estimation des dégâts matériels, établie à $1 million par M. Hamel, ne couvre pas les frais d'évacuation aérienne, de remise en état du campement et "des autres conséquences" de ces dramatiques incidents survenus à 700 milles au nord de Montréal.

A Québec, M. Jacques-Yvan Morin, le leader parlementaire du Parti québécois a demandé une "enquête publique et complète", non seulement sur les incidents de jeudi à LG-2, mais encore sur l'ensemble des conditions qui ont abouti à cette flambée de violence. De son côté, le chef parlementaire des créditistes, M. Camil Samson, constate que les versions des syndicats et de la SEBJ sont contradictoires et réclame une enquête publique sur cette affaire.

D'autre part, l'enquête policière ordonnée par le ministère de la Justice progresse rapidement et a déjà conduit à l'arrestation d'un suspect présentement détenu à Matagami. Il sera accusé de méfaits publics. Les équipes d'enquêteurs dépêchés à Matagami et sur l'emplacement des chantiers LG-2 ont par ailleurs procédé à l'interrogatoire d'une trentaine de manifestants.

Un haut fonctionnaire du ministère de la Justice a précisé hier au DEVOIR que de nouvelles et nombreuses accusations seront portées aussitôt que les éléments de preuves auront été colligés et analysés.

Y a-t-il eu conspiration? S'agit-il de banditisme syndical? Ce sont autant d'hypothèses que le ministère de la Justice ne manquera pas d'explorer. Dans l'entourage du ministre, on estime inévitable que l'analyse des événements survenus à la baie James se fasse à travers le prisme du phénomène global de la violence sur les chantiers de construction du Québec. Les premiers rapports policiers font croire au ministère qu'une vingtaine de leaders-agitateurs auraient entraîné les quelques centaines d'autres ouvriers à la révolte.

Selon diverses sources patronales (SEBJ, SDBJ et entrepreneurs), les incidents qui ont marqué cette semaine sur le chantier doivent être attribués principalement aux conflits intersyndicaux CSN-FTQ.

Rentrés hier à Montréal, des travailleurs qui cotisent à la FTQ ont soutenu que les manifestations de révolte et de violence avaient été causées par une trentaine de mises à pied décidées par l'entreprise Dan Lamothe, à laquelle est confiée la construction d'un tronçon de route entre LG-2 et l'emplacement de la future ville de Radisson, à trois milles de distance, ainsi que la préparation d'une cité temporaire pour héberger cet été les familles des cadres.

Selon la SEBJ et la direction de Lamothe, deux travailleurs de la CSN allaient être embauchés par cette entreprise lorsque les délégués de la FTQ ont fait opposition. Le contremaître, M. Royer, a maintenu sa décision de retenir les services de ces deux cotisants de la CSN malgré les "mises en demeure" de la FTQ. Aussitôt, 30 employés FTQ de Lamothe ont opté pour le débrayage. La FTQ soutient qu'ils ont été mis à pied.

Cette affaire est devenue, semble-t-il, "l'étincelle" qui devait embraser le campement où règne une tension presque permanente à cause des fortes rivalités CSN-FTQ. La FTQ, toujours selon des sources patronales, a par la suite voulu masquer ses intentions belliqueuses en faisant porter sur l'employeur l'odieux de la révolte: conditions de logement, nourriture, attitude hostile de certains cadres. Les cadres contestés, MM. Alexander (SEBJ) et Royer (Lamothe), ont été rapatriés à Montréal dès mercredi.

Cette version patronale s'apparente à quelques détails près à celle de la CSN. Voici à ce propos le récit qu'en donne notre envoyé spécial à Québec:

En fin de semaine dernière, deux travailleurs de la CSN sont congédiés par la compagnie Spino à la suite de menaces proférées par des représentants "des unions américaines". Un entrepreneur, du nom de Lamothe, décide de les embaucher et devant les nouvelles menaces proférées par des représentants des mêmes unions, il menace ces dernières de congédier leurs 30 membres de son chantier. On lui promet "le plus beau bordel" jamais vu à la baie James.

Un deuxième incident devait mettre le feu aux poudres, car l'opposition de l'employeur Lamothe risquait de faire relever la tête à trop de monde là-bas, selon un porte-parole de la CSN qui désire garder l'anonymat.

Un travailleur de la CSN, M. Wilfrid Marquis, se présente lundi sur le chantier d'un autre entrepreneur. Il demande au délégué du chantier, M. William St-Onge, un représentant de la FTQ-construction, s'il y a un délégué de chantier de la CSN à qui il peut s'adresser. Pour toute réponse, il aurait reçu une série de coups de poing.

L'entrepreneur, de concert avec la SDBJ, suspend le délégué de chantier St-Onge et, pour éviter des problèmes, l'ouvrier Marquis. Un contremaître de la Bechtel, M. Alexander, aurait oeuvré à cette décision.

L'agent d'affaires de la section 791, de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde, M. Yvon Duhamel, organise alors, mardi soir dernier, une assemblée des travailleurs de la FTQ. Devant l'opposition de certains travailleurs qui refusent d'engager une bataille rangée contre leurs collègues de travail de la CSN, on parle des mauvaises conditions de logement, de la nourriture, etc. On évoque même en sourdine la possibilité de menaces contre les hésitants.

Et puis le bal commence.

Un document qui tend à étayer cette version a été examiné par LE DEVOIR. Il s'agit d'un télégramme signé "Anonyme" qui est parvenu à la direction de la SDBJ. On pose trois conditions à la fin des hostilités:

1) "La descente immédiate et sans retour de M. Alexander.

2) "Le retour immédiat dans les jours à venir de M. St-Onge et sans condition.

3) "Ne prendre aucune discrimination contre Duhamel, l'agent d'affaire du 791, et ses hommes qui l'ont appuyé et qui aiment bien leur agent."

UNIONS AMÉRICAINES

M. Pepin n'a toutefois pas affirmé aussi carrément que les incidents avaient été téléguidés par le président du conseil provincial, M. André Desjardins, laissant ainsi entrevoir la possibilité que ce dernier, dont les troupes de choc sont réputées pour leur discipline au chef, ait été débordé par le puissant local 791 des opérateurs de machinerie lourde et de son agent local, M. Yvon Duhamel, contre qui un mandat d'arrestation a été émis.

Néanmoins, M. Pepin a émis l'hypothèse, sur la foi de renseignements personnels, que l'échauffourée avait peut-être aussi pour but de provoquer une action gouvernementale que justifierait la nécessité d'assurer le bon ordre dans cette région.

Cette intervention aurait pour effet d'offrir le monopole de l'emploi aux syndicats FTQ-construction à la baie James afin d'éviter les conflits. D'importantes entreprises américaines désireuses d'avoir la paix sur leurs chantiers aux Etats-Unis, auraient fait valoir auprès du gouvernement Bourassa que si le projet de la baie James était rendu possible grâce aux investissements américains, il était normal en retour que la construction en soit confiée aux unions internationales américaines.

Le président de la CSN a donc suggéré au conseil confédéral, réuni jusqu'à hier soir dans la vieille capitale, d'endosser trois recommandations en vue de ramener le calme dans cette région. Pour sa part, le président de la Fédération des syndicats du bâtiment et du bois (CSN), M. Michel Bourdon, a réclamé de l'assemblée qu'elle exige la démission du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, pour "sa complicité" envers les fauteurs de trouble de la FTQ-construction. Sa résolution a été adoptée sur division.

La résolution avancée par M. Pepin, qui fut adoptée à la quasi unanimité du conseil confédéral, propose:

- La réouverture, dans les plus brefs délais, des chantiers et le maintien des emplois détenus par les travailleurs qui s'y trouvaient avant les incidents, quelle que soit leur allégeance syndicale. M. Pepin a précisé qu'il n'était pas question cette fois de reconnaître les doubles allégeances de certains syndiqués de la CSN qui auraient été contraints de s'inscrire à la FTQ pour obtenir un emploi.
- Que le gouvernement provincial prenne les moyens de faire respecter à la baie James les lois actuelles régissant la construction, notamment en matière de liberté syndicale.
- La création d'un "comité d'enquête" qui devrait faire rapport d'ici un mois sur les événements et leurs "causes réelles". Le comité — par opposition à une commission d'enquête dont la lenteur pourrait retarder le règlement du conflit — serait composé de deux représentants des employeurs, d'un représentant de la SDBJ, d'un des contracteurs, et d'un représentant de chaque centrale. Le président du comité serait nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Ce comité aurait pour mandat d'enquêter sur les responsabilités de chacune des parties en cause et de voir comment les lois de la construction peuvent être "décemment" appliquées à la baie James.

De nombreux représentants de la CSN-construction envisageaient d'un mauvais oeil, hier après-midi, à la clôture du conseil confédéral, la possibilité de se retrouver au début de la soirée dans la même salle que leurs "collègues" de la FTQ-construction, à l'occasion du colloque intersyndical. D'autant plus que, selon une proposition âprement défendue par Michel Chartrand et les délégués des conseils centraux, le problème du maraudage intersyndical pourra être inscrit pour une brève période à l'ordre du jour. La veille, les états-majors des trois centrales avaient décidé pour éviter tout affrontement sur cette question de proposer de traiter du maraudage lors d'un autre colloque qui serait consacré à cette question.

WILLIAM OBRONT

d'Obront, parmi lesquels figurait Me Antoine Geoffrion, pilier du Parti libéral (décédé il y a quelques mois).

Dans les jours qui avaient suivi la signature des mandats, les avocats d'Obront avaient obtenu l'émission d'un bref de certiorari dont l'objectif à long terme était de les déclarer illégaux.

Pendant les deux ans qui suivirent, plus de 19 juges seront saisis à tour de rôle de l'affaire. Ce n'est que le 17 avril 1973, que la Cour d'appel du Québec donnera raison au détective. Entretemps, le ministre de la Justice devra intervenir pour empêcher les avocats d'Obront de s'en prendre au policier. Il émettra en sa faveur un affidavit stipulant qu'il serait contraire à l'intérêt public que M. Gélineau révèle ses sources d'information et les détails de son enquête.



A la sortie de Matagami, tout véhicule qui roule vers le nord et s'engage sur la route d'accès à la Baie James doit s'arrêter au poste de vérification: si le chauffeur n'a pas d'autorisation, s'il n'a pas un équipement de secours, des vivres pour 24 heures, des fusées éclairantes, une hache, des sacs de couchage, des allumettes, une réserve de carburant, le passage lui est interdit... (Photo Le Devoir)

Au moment de la décision de la Cour d'appel, le sergent-détective Gélineau et ses hommes avaient été transférés à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé du ministère de la Justice, chargée de préparer l'enquête publique sur le crime organisé. Celle-ci avait d'ailleurs commencé ses audiences publiques au mois de février 1973.

Depuis son arrivée à l'USECO, en juin 1972, le groupe Gélineau est entré en conflit avec les différentes autorités en place qui n'accordaient pas à ses yeux l'importance voulue pour le projet "B". Quand survint le jugement favorable de la Cour d'appel, les autorités de l'USECO refusèrent de prendre la responsabilité de donner suite aux mandats de perquisitions et au projet "B".

Survinrent alors les fuites de renseignements qui permettront tout au long de l'été de faire la lumière sur l'affaire Saulnier, l'affaire Laporte et les problèmes de l'USECO.

Finalement, à la fin de l'été, le ministre de la Justice dissout l'USECO et les autorités limogent le groupe Gélineau, lequel est affecté dans un poste de police où, malgré tout, il continue à faire parler de lui.

Au mois de décembre, William Obront et Paolo Violi, le principal associé de Vic Cotroni, sont condamnés à $200 d'amende pour avoir remis trop tard au ministère fédéral du Revenu certains renseignements réclamés sur leurs revenus en 1971 et l'état général de leurs affaires à ce moment-là.

Le 14 janvier dernier, LE DEVOIR rappelait que les mandats de perquisition contre Obront n'étaient toujours pas saisis alors que l'intéressé, selon certaines informations, songeait à quitter le pays pour aller s'établir aux Bahamas.

Dans les jours qui suivent, les porte-parole de la police de la CUM, de la Commission de police et du ministère de la Justice se renvoient la balle en déclarant que c'est un malentendu qui a retardé la saisie des comptes bancaires d'Obront.

Circule alors la rumeur de la disparition de ces mandats. Le directeur Daigneault ordonne au sgt Gélineau de retrouver les mandats. Celui-ci les "retrouva" facilement au greffe de la Cour supérieure où ils avaient été déposés lors de l'émission du bref de certiorari. Le détective les remettra ensuite au directeur Daigneault qui, à l'issue de certaines rencontres, déclara qu'il devait attendre une décision du ministère de la Justice et de la Commission de police.

Pendant ce temps, éclate l'affaire Cholette. On tente également de salir la réputation du sgt Gélineau au moment même où les autorités de la Sûreté du Québec pensaient à demander au policier de reprendre son travail sur le projet "B", sur les tablettes depuis fort longtemps.

Finalement, à l'issue d'une rencontre avec le président de la Commission de police, le juge Gosselin, le directeur Daigneault ordonnait l'exécution "secrète" des fameux mandats.

Interrogé par LE DEVOIR hier, le juge Gosselin a déclaré qu'une copie de tous les documents bancaires saisis ont été remis au service des enquêtes sur le crime organisé, qui a remplacé l'USECO pour la préparation de la preuve à être soumise devant la Commission d'enquête.

Toutefois, a-t-il précisé, il reviendra aux autorités de la police de la CUM et à leurs procureurs de décider si les accusations criminelles envisagées par le sgt Gélineau pourront être portées contre William Obront.

Entre-temps, les procureurs de la Commission d'enquête et les nouveaux comptables qui ont remplacé ceux du groupe Gélineau, étudieront les documents en regard d'une éventuelle comparution d'Obront à l'enquête publique.

Quant à l'avenir du projet "B" dont les dernières phases n'avaient pu être entreprises, le juge Gosselin a indiqué qu'il attendra le rapport des avocats et des comptables avant de prendre une décision. Il a cependant précisé qu'il était fort possible qu'une partie des documents encore à saisir, soient déjà aux mains de la Commission d'enquête, suite à certains témoignages entendus à huis clos ou à la comparution, au printemps dernier, d'une série de gérants de banque de personnages de la pègre.

UNE RÉVOLTE

les deux centrales à ce secteur névralgique, qui pourrait concrétiser le rêve monopolistique de M. Desjardins et la disparition de la CSN du secteur de la construction.

Le président de la FTQ, M. Laberge, ne se cachait pas, hier, pour laisser entendre qu'il ne s'agissait plus d'un rêve, mais d'une réalité en voie de réalisation rapide et certaine.

Soulignant que les travailleurs de la construction de la CSN avaient laissé tomber les trois présidents lors de leur séjour à la prison d'Orsainville, M. Laberge exprimait sa conviction que la chose ne se répéterait pas.

"La prochaine fois que je retournerai en prison, nous aurons tous les travailleurs de la construction avec nous", ajoutait-il.

Malgré cette guerre ouverte, M. Laberge estime que le mouvement syndical doit oublier ses rivalités pour combattre en "front commun" l'ennemi commun, la hausse des prix et les problèmes économiques des travailleurs.

Cette lutte à l'inflation constitue d'ailleurs le thème du colloque intercentrale, qui s'ouvrait hier soir et sous des augures pour le moins peu prometteuses.

LE MINISTÈRE

Suite de la page 3

demeure introuvable depuis deux semaines. Hier, Me Lemieux a expliqué le geste de la Couronne en affirmant que faute de Jacques Rose les autorités se promettaient de condamner son avocat.

Me Lemieux a même prétendu que c'est la cour d'appel qui a demandé au procureur de la Couronne un factum aux fins de pouvoir trouver matière à condamnation.

Avant-hier, en effet, la cour d'appel ne possédait que les arguments de la défense.

Le juge Tremblay a promis que le jugement ne serait pas retardé par cette production tardive.

Dans son factum, le ministère public retient seulement quatre des neuf accusations et recommande que le juge Mathieu soit confirmé sur les quatre condamnations qui totalisent quatre mois de prison.

Les avocats de Lemieux avaient argué en gros qu'il était du devoir de l'avocat de protester publiquement et en pleine cour devant le déni de justice.

Hier, dans sa réponse hâtive aux notes du ministère public, Me Daigneault conclut en disant: "Lorsque Robert Lemieux a commencé à réclamer la justice dans ces causes il était seul. Aujourd'hui, nous sommes une vingtaine, demain nous serons cent ou mille et un jour nous serons des millions de Québécois qui ne réclamerons plus mais exigerons que justice soit rendue".

VINCENT LEMIEUX

Suite de la page 3

Canada envers le Nouveau Parti démocratique, M. Lessard lui rétorque que cet appui de la tête n'a pas valu un seul vote d'ouvrier de plus au NPD.

Le professeur Lemieux estime de son côté qu'un parti d'opposition qui voudrait s'appuyer uniquement sur les opprimés de la société capitaliste et bourgeoise aurait peu de chances d'accéder au pouvoir dans l'immédiat, au Canada et au Québec.

Là-dessus, le débat s'est engagé, dominé par les partisans d'un "parti ouvrier révolutionnaire" qui contestent la légitimité des partis politiques. Ils se sont fait rabrouer de belle façon par M. Lessard, qui en a contre ce qu'il appelle "les socialistes à gogo autour d'une caisse de bière..."

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

Le chef de police de Longueuil croit, apparemment, que ses hommes gardent leur objectivité malgré l'argent versé par United Aircraft. Il croit qu'en cas d'affrontement ils sauront intervenir avec modération, objectivité et liberté d'esprit entre la compagnie et les grévistes. Que dirait-il si, pour leur manifestation du 29 mars, les syndiqués embauchaient des agents de la Sûreté du Québec?

Ce n'est pas la première fois que des policiers décident d'arrondir leur fin de mois par des heures supplémentaires payées par l'entreprise privée. L'on aurait trouvé des policiers en "uniforme" d'agents spéciaux lors de la grève de Pollack et en maints autres endroits. Cependant, c'est l'une des premières fois où le corps de police lui-même, et non plus seulement les individus, s'embarque dans une aussi étonnante aventure. De toute urgence, la Commission de police doit édicter des normes qui puissent garder les corps policiers dans des cadres plus conformes à notre démocratie.

Laurent LAPLANTE

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BRUNET Berthe à Montréal, le 21 mars 1974, est décédée Berthe Boyer, épouse de Michel Brunet, laisse ses soeurs Claire, Colombe, (Mme E. Lusignan) Germaine (Mme R. Perras), Georgette (Mme R. Bourassa) son frère Raymond ses beaux-frères Marius, Denis, Yvon Brunet (époux de Claire Venne) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 23 mars. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Deslauriers No. 5650 rue Côte des Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE Léo Paul à Montréal, le 20 mars 1974 à l'âge de 67 ans, est décédé, M. Léo Paul Lajeunesse, comptable public, époux de Lorette Rivet, père de Mme Jacques Fontaine (Pascale). Lui survivent 2 petits-fils, Eric et Jean-Loup. Les funérailles auront lieu lundi le 25 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 400 rue Henri-Bourassa est à 9 heures 30 pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de Casselman, Co. Russell, Ontario lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal (5000 est, Bélanger) seraient appréciés.

MAILLOUX Auguste. A Québec, le 20 mars 1974, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Auguste Mailloux, agronome, époux de Dame Aurella Baril, demeurant au 1583 Boul. St-Cyrille ouest, Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Louise (Mme Roger Garneau) ses fils; Jules et Laurent, décédés accidentellement le même jour, Benoit, avocat, son gendre Me Roger Garneau, ainsi que ses petits-enfants: Marie, Charlotte et Jérôme; ses frères et soeurs: Mme Irénée Lavoie (Georgette) d'Alma, Mme François Boivin (Thérèse), M. et Mme Ernest Boivin, MM. Georges-Arthur et Lionel Boivin de Péribonka et Ange-Aimé Boivin de Dolbeau. Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Roger Baril, agronome de Ste-Foy, M. Laurent Baril, agronome de Montréal, M. et Mme Roméo Baril et M. Léo Baril de Montréal. Les funérailles et l'inhumation auront lieu le samedi 23 mars à 15 heures à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Direction: Lépine Limitée de Québec.

Le juge Sauvé souhaite un ménage dans le droit

5 millions de Québécois ne peuvent défendre pleinement leurs droits

par Clément Trudel

Cinq millions de personnes au Québec n'ont pas les moyens s'assumer pleinement la défense de leurs droits, a déclaré hier au 15ième congrès de la Société de criminologie du Québec, à Montréal le juge Robert Sauvé, président de la Commission des services juridiques du Québec. Souhaitant qu'un ménage se fasse "dans le droit et dans la profession", M. Sauvé a même souligné qu'il y avait des limites à "jouer au professionnalisme quand parfois on est des parasites".

Le congrès était alors saisi par des panélistes des limites à l'accessibilité de la justice criminelle. M. Sauvé a rappelé que sa commission prévoyait qu'au 31 mars 1974, pour l'année écoulée, il y aura eu 80,000 causes plaidées grâce à l'Aide juridique qui, pour l'instant, compte pour admissibles un peu plus de 2 millions de citoyens (célibataires au revenu brut de $70 par semaine ou couples au revenu brut de $95 par semaine). De ces causes, 20,000 sont de nature criminelle, 30,000 ont trait au droit matrimonial; les 30,0000 dernières causes sont "autres".

Le recours à la comparution devant jury est un "droit inaliénable du client", souligne encore M. Sauvé qui se défend au nom de la Commission de ne pas tenter de rejoindre les marginaux, comme le laissait entendre un texte de Laurent Laplante lu en début de séance (l'éditorialiste du DEVOIR étant retenu à Québec).

Robert Sauvé a aussi déploré que des jeunes soient souvent arrêtés sans mandat et il a fait état des efforts faits par son service pour implanter 62 bureaux sous toutes latitudes. Dans une région que n'a pas précisée M. Sauvé, un juge de la Cour de Bien-être nommé il y a trois ans n'a jamais siégé...

Se dissociant d'une euphorie "aberrante" qu'il croit déceler dans le texte de Laplante à l'endroit de l'intervention de l'État. Me François Chapados insiste sur les "mensonges pieux d'une administration qui prétend rendre la justice gratuite et qui profite de la justice pour "taxer ses citoyens", par le biais des timbres exigés sur les documents de cour notamment. M. Chapados est président de la Fédération des avocats du Québec; il révèle que les données d'il y a deux mois indiquent que 190 avocats de l'Aide juridique ont assumé 75% des causes plaidées tandis que 1822 avocats de pratique privée inscrits à l'Aide juridique s'occupaient du 25% restant.

Inquiétude pour le "gars ordinaire"

Le doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, Me Jacques Bellemarre, est d'avis que l'économiquement faible est avantagé par l'Aide juridique en vigueur mais qu'il est inquiet pour le "gars ordinaire": père de famille au revenu de $200 par semaine qui a la malchance, par exemple d'être accusé d'ivresse au volant.

La justice coûte trop cher, croit-il, non pas en raison des honoraires extravaguants des avocats mais parce qu'il n'y a pas à la disposition de l'avocat tout cet appareil de services que des Commissions (la Commission de police) offrent à ceux qui viennent plaider devant elles: stenographes fournis, photocopies de documents procès-verbaux détaillés, séances établies à des heures prédéterminées, ce qui évite l'accumulation de frais pour l'avocat. Pourquoi alors ne pas lancer le mot de "socialisation", d'une certaine façon, demande le doyen qui souhaite que le gouvernement, pour la justice criminelle du moins, mette à la disposition des avocats des "outils collectifs", tels des services de recherche, de téléphone, de sténographe etc.

Le juge Guy Guérin, dans son mot de la fin, s'est dit adversaire des cloisonnements, souhaitant que ce carrefour où se rencontrent juges, avocats, criminologues, sociologues, policiers, responsables de probation ou de réhabilitation, soit maintenu à tout prix. Il venait d'indiquer l'urgence d'une réforme dans le système de l'administration de la justice: si un juge veut siéger en dehors du temps prévu, il n'a pas de salle d'audience, ou lorsqu'il obtient sa salle, il doit attendre des sténographes... et durant tout ce temps, l'avocat de la défense doit charger des heures d'attente alors que plusieurs étages du Palais de Justice sont occupés par le ministère du Revenu.

M. Guérin a dit envier M. Sauvé qui, pour plus d'efficacité, aurait soustrait la Commission des services juridiques à l'administration du ministère (de la Justice) proprement dit. Et que dire de "l'indigence" des bibliothèques mises à la disposition des juges?

Le vice-président de la Commission de réforme du droit, M. Antonio Lamer, a proposé qu'il soit désormais "coûteux" d'être déclaré coupable, mais que l'accusé acquitté devrait être remboursé pour une bonne part des frais encourus.

"Parkings" coûteux

L'un des points intéresstans sur lesquels s'est attardé le congrès, jeudi, est la disparition éventuelle des institutions pour mineurs délinquants. Pour le directeur de l'école de criminologie de l'U de M, André Normandeau, il ne fait pas de doute que ces "parkings" institutionnels coûteux doivent disparaître. Les participants au panel notent avec satisfaction la vague de scepticisme qui atteint ces institutions — grâce peut-être à l'insistance de certains média. Un psycho-éducateur, Gilles Gendreau, souhaite que ces endroits respectent l'enfant en le "forçant à être fidèle à lui-même et à sortir "refait" d'un tel séjour de correction." Foyers de groupe, interventions en "milieu ouvert", autant de jalons sur lesquels insistent les spécialistes des sciences de l'homme.

Une autre table ronde a tenté de faire le point sur la libération conditionnelle, en recul surtout depuis 1971 et qui se rétablit peu à peu des attaques portées.

Le congrès avait entendu jeudi soir le solliciteur général, Warren Allmand, déplorer que dans l'Ouest du pays, la population autochtone qui ne représente que 3.8% fournisse 33.4% de la population pénitenciaire: "ce problème constitue peut-être la meilleure illustration dont nous disposions du fait que les Canadiens ne sont pas égaux devant la loi. A propos du débat sur la peine de mort, le ministre dit estimer que "tenter d'imposer à la société un rythme de changement qu'elle peut suivre, c'est courir le risque de voir s'installer la réaction et non le progrès.

Hier, M. Paul-André Rivard et les Etablissements le Gentilhomme Inc ont reçu ex-aequo le prix Archambault-Fauteux pour leur apport au travail de réhabilitation. Le premier est directeur du service de probation pour adultes (district judiciaire de Montréal) et l'institution primée était représentée par son Directeur général, M. James Carier.

La veille, de multiples interventions tendaient à blâmer l'attitude de la presse en général face aux questions de délinquance. M. Allmand a souligné que le nombre record de 50,000 "absences temporaires" autorisé en 1973 n'avait pas trouvé d'écho tellement utile auprès de media qui se hâtent de publier en manchette et à la une la moindre infraction reliée aux institutions correctionnelles ou à des délinquants. Le congrès est revenu sur la récente visite effectuée par le ministre Jérôme Choquette au Centre de Prévention de Parthenais. Visite téléguidée, a prétendu un reporter de la radio tandis que M. Roger Labelle, directeur de la Détention, se contentait d'encaisser ces attaques et de ne pas répondre aux points soulevés notamment par un récent mémoire de l'Office des détenus sur Parthenais.

Le représentant syndical des agents de la paix de la fonction publique du Québec, Allan McHugh, a reconnu l'importance des droits des détenus et souhaité une entente entre "théoriciens et praticiens."

La CSD à son tour demande la renégociation

Après le syndicat de la fonction publique québécoise et les trois centrales syndicales CSN-FTQ-CEQ, c'est au tour de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) de demander la réouverture des conventions collectives au chapitre des salaires dans la fonction publique.

La CSD, en plus de réclamer la réouverture des négociations des salaires dans les secteurs hospitalier et scolaire, propose la création d'un tribunal permanent d'arbitrage, la mise sur pied d'un organisme de négociation permanente et l'établissement dans la fonction publique d'un salaire minimum équivalent à la moyenne des salaires payés par l'industrie.

Les grévistes du Pavillon Saint-Dominique vont harceler les Dominicaines

Les grévistes du Pavillon Saint-Dominique de Québec ont accepté hier matin la formule mise de l'avant par le cardinal Maurice Roy et ils ont fait parvenir à la prieure, Soeur Marie-Paule Pelletier, un télégramme dans lequel l'exécutif du syndicat et le président de la Fédération des affaires sociales (FAS) (CSN) demandent une rencontre.

Dans les prochains jours, précise un communiqué du président de la CSN, M. Marcel Pepin, et du président de la FAS, M. Renaud Flynn, "nous mettrons en branle une campagne d'envergure provinciale pour essayer de convaincre la communauté religieuse d'accepter la proposition rendue publique par le cardinal. A tous les endroits où la communauté des Soeurs Dominicaines de la Trinité est établie, des actions précises seront menées... Dans chaque diocèse, nous allons essayer de sensibiliser les évêques sur les motifs du conflit. Des centaines de militants syndicaux seront appelés à collaborer directement à cette campagne qui s'amorce".

La vingtaine de grévistes du pavillon Saint-Dominique entendent donc continuer la lutte entreprise depuis 1966 pour obtenir une première convention collective et la reconnaissance par les autorités du pavillon de l'existence de leur syndicat. D'autant plus que les grévistes considèrent que le cardinal Roy, dans sa déclaration de l'autre jour, a manifesté implicitement son accord avec les buts qu'ils poursuivent. Et bien que le cardinal ait échoué dans sa tentative de trouver une solution, à cause du refus des religieuses d'accepter sa proposition visant à un règlement, les grévistes le remercient pour les efforts qu'il a fournis ces derniers mois.

Ce que les religieuses ont refusé, c'est la formule d'arbitrage impliquant le retour au travail des grévistes et la mise à pied de ceux qui les ont remplacés, a expliqué de son côté un porte-parole du Pavillon Saint-Dominique.

Soutenant que "cette grève déplorable aurait pu être réglée si le syndicat n'avait pas constamment refusé tout compromis, s'il s'était décidé à discuter autour de la table de négociations plutôt que de le faire dans l'opinion publique et recourir aux menaces, au chantage et même à la violence", les autorités du Pavillon Saint-Dominique soutiennent que les données du problème sont aujourd'hui totalement différentes de celles d'il y a deux ans, et que l'arbitrage, loin de régler le problème, "ne contribuerait qu'à en créer de nouveaux d'une façon permanente".

Ainsi, "le Pavillon a été amené à réaménager l'organisation du travail de son personnel et à introduire certaines machines. Il ne requiert aujourd'hui que 19 employés prmanents au lieu des 35 qu'il avait au moment du déclenchement de la grève. Et d'après une étude faite par un expert extérieur indépendant, les employés, aujourd'hui, ont une charge de travail normale et les pensionnaires admettent qu'ils ont un meilleur service qu'auparavant".

Autre facette du problème: le réembauchage des grévistes entrainerait "des difficultés humaines insurmontables dont l'obligation de priver de leur emploi des personnes au rendement et à la conduite impeccables".

Les religieuses expliquent dans les termes suivants le pourquoi de leur refus d'accepter l'arbitrage conditionné:

"Certains travailleurs indispensables, molestés de toutes manières au cours de la grève, ne voulaient absolument pas travailler avec les anciens employés et auraient quitté leur emploi. Comme le Pavillon Saint-Dominique n'est pas une usine, mais une institution où des rapports étroits s'établissent nécessairement entre les employés, on peut songer aux tensions inévitables qui auraient existé entre les employés laïcs ainsi qu'entre les grévistes et les religieuses travaillant au même niveau. Enfin, le personnel du Pavillon est en contact quotidien avec les résidents. Ceux-ci, qui ont besoin de sécurité psychologique en raison de leur âge et de leur état de santé, ont manifesté au cardinal Roy leur réaction négative vis-à-vis du réembauchage des grévistes. Le Pavillon ne pouvait pas légèrement mettre de côté l'opinion et la réaction de ceux qui reçoivent les services.

"Comment aurait-il été possible de maintenir une atmosphère de paix et de quiétude dans cette maison avec le retour de certains grévistes dirigés par un syndicat, qui, depuis deux ans dans le public, n'a cessé de développer haine et dérision contre les religieuses.

GRIP, ACEF et CDS démentent les affirmations Castonguay-Forget sur la courbe du salaire minimum

Trois organismes de pression voient dans les déclarations "fracassantes" faites ces jours-ci par MM. Claude Castonguay et Claude Forget sur la corrélation de la hausse du chômage et de la hausse du salaire minimum le "stratagème grossier" d'un gouvernement qui "veut masquer son immobilisme tout en se donnant bonne conscience".

Ces organismes, qui sont le Groupe de réflexion et d'information politique, (GRIP) la Fédération des ACEF du Québec et le Conseil de développement social, (CDS) réitèrent donc leur appui aux trois centrales syndicales, aux groupes populaire et à la majorité des députés de l'Assemblée nationale qui "font l'unanimité sur la hausse du salaire minimum à $2.50".

Le GRIP, la Fédération des ACEF et le CDS déclarent dans un communiqué conjoint que "le gouvernement doit avoir la décence de ne pas faire subir à des centaines de milliers de travailleurs les conséquences de son incurie, de son inaction et de sa servilité".

En somme, les trois organismes réclament "la hausse immédiate du salaire minimum à $2.50, son indexation au taux réel d'accroissement de l'indice des prix à la consommation, son relèvement annuel en fonction des gains moyens obtenus par les travailleurs syndiqués" comme des mesures urgentes relevant de "la plus élémentaire justice sociale".

Aux "calculs faciles" de l'ancien ministre des Affaires sociales et de l'actuel ministre, le communiqué oppose un "examen plus concret de la situation carrément critique de plus de 400,000 travailleurs touchés par le salaire minimum". Voici les grandes lignes de cet examen:

"Entre autres, comment peut-on juger suffisant un revenu de $74 par semaine ($1.85/heure) pour une famille de 4 personnes alors qu'il en coûte maintenant autour de $1.59 la livre le steak haché?

"En vertu de quels principes de justice sociale peut-on trancher que le salaire minimum à $74 par semaine ($1.85/heure) est convenable alors que les juges ont eu droit, en '73, à une augmentation de leur revenu de $100/semaine ($5,000/an), eux qui gagnaient déjà le maigre salaire de $28,000 annuellement?

"Est-ce que l'exigence des groupes populaires de relever le salaire minimum à $2.50 l'heure ($100/semaine) est si exorbitante alors que tout le monde sait que les prix dans l'alimentation, en '73, ont fait un bond prodigieux de 17.4%? Hausse d'autant plus dramatique pour les petits salariés que ceux-ci doivent dépenser une proportion de leur budget pour l'alimentation deux fois plus élevée, et souvent davantage, que dans le cas d'un ménage ayant $15,000 de revenus.

"Enfin, nous aimerions soumettre à l'attention de ceux qui préfèrent se confiner aux statistiques officielles plutôt que d'observer les conséquences humaines et sociales de l'exploitation inqualifiable des salariés à $1.85 l'heure, qu'une étude gouvernementale, celle d'un Comité du Sénat sur la pauvreté au Canada, fixait, en 1971, à $5,279 le seuil de pauvreté pour une famille de 4 personnes au Canada. La simple indexation de ce seuil à l'IPC ("fidèle baromètre" de la détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs) fixe à plus de $6,000, en '74, le revenu minimum net d'une famille pour ne pas croupir dans la pauvreté. Face à ces chiffres, comment peut-on oser prétendre que $5,200 par année est du "luxe", à moins d'être ou inconscient ou de mauvaise foi?

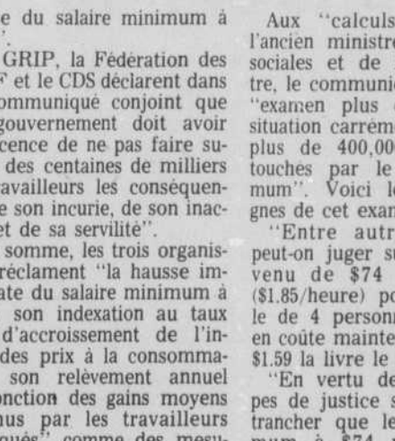
"Et, de toute façon, les citoyens les plus démunis ont bien assez subi les inégalités de revenus absolument flagrantes que l'on observe au sein de notre "société d'abondance." Quand on sait que 20% de la population doit se contenter de partager 5% du revenu total des Québécois, il ne nous apparaît que fondamentalement légitime de procéder au relèvement du salaire minimum à $2.50 l'heure, ce qui permettrait enfin aux plus démunis de participer un peu plus aux fruits de la croissance économique que la grande entreprise ne se gêne jamais d'accaparer."

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE
VALABLE JUSQU'AU 30 MARS SEULEMENT



VILLE ÉMARD BLUES BAND
ALBUM DE 2 DISQUES
PRIX SUGG. DU MANUFACTURIER $10.98
FK2-700 Sp.
7.99 l'album
CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est, Bélanger Montréal 408
729-2831

COURS D'ÉTÉ '74
Université du Québec à Trois-Rivières



RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DU REGISTRAIRE
UQTR
CP 500
Trois-Rivières (819) 376-5406
ÉDUCATION PERMANENTE
460, rue Bonaventure
CP 500
Trois-Rivières (819) 376-5406
EDUCATION PERMANENTE
495 est, Notre-Dame
CP 246
Victoriaville (819) 758-3117
EDUCATION PERMANENTE
45 avenue des Frères
Drummondville (819) 477-1215

BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS
ARTS ET SCIENCES HUMAINES
SCIENCES PURES, APPLIQUÉES ET DE LA SANTÉ
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

MAITRISES
SCIENTIFIQUES
PROFESSIONNELLES
DOCTORAT

BREVETS D'ENSEIGNEMENTS
BREVET "A"
(réaménagé)

CERTIFICATS
SCIENCES HUMAINES
SCIENCES
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

COURS DONNÉS À
ACTON VALE
DRUMMONDVILLE
LA TUQUE
ST-HYACINTHE
SHAWINIGAN
SOREL
TROIS-RIVIÈRES
VICTORIAVILLE

DATE LIMITE
POUR DEMANDE D'ADMISSION
1er AVRIL 1974

PROGRAMMES

1er CYCLE
BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS
Arts et sciences humaines
musique
arts plastiques
lettres (études françaises)
lettres (littérature québecoise)
linguistique
langues modernes (études anglaises)
géographie
histoire
philosophie
théologie
Sciences de l'administration et de l'économique
administration
sciences comptables
économique
recherche opérationnelle
Sciences pures, appliquées et de la santé
biochimie
biologie
biophysique
chimie
mathématiques
physique
physique-chimie
sciences appliquées (génie électrique)
sciences appliquées (genie industriel)
sciences de la santé (nursing)
Sciences de l'éducation
enseignement secondaire (administration)
enseignement secondaire (biologie)
enseignement secondaire (chimie)
enseignement secondaire (mathematiques)
enseignement secondaire (physique)
enseignement secondaire (études françaises)
enseignement secondaire (études anglaises)
enseignement secondaire (géographie)
enseignement secondaire (histoire)
enseignement secondaire (sciences-religieuses)
enseignement (arts plastiques)
enseignement (musique)
enseignement élementaire
enseignement préscolaire
enseignement (éducation physique)
enseignement (enfance inadaptée)
éducation physique
enfance inadaptee
sciences de l'éducation

CERTIFICATS
Sciences humaines
archéologie
économique
géographie
histoire
langue et littérature anglaises
lettres
philosophie
sciences religieuses
traduction
Sciences pures
biologie
chimie
physique
biologie humaine
mathématiques
psycho pédagogie
technicien supérieur I
Sciences de l'administration
administration
sciences comptables
Sciences de l'éducation
éducation physique
enfance inadaptée
sciences de l'éducation
sciences de l'éducation (ens. prof.)
BREVET "A" (réaménagé) options:
élémentaire
enfance inadaptée
éducation physique
secondaire (mathématiques)
secondaire (français)
secondaire (physique)
secondaire (biologie)
secondaire (géographie)
secondaire (histoire)
secondaire (musique)
secondaire (arts plastiques)
secondaire (sciences religieuses)
secondaire (anglais)
2e et 3e CYCLES
Maitrises scientifiques
ès arts (lettres)
ès arts (psychologie)
ès sciences (énergie)*
Maitrises professionnelles
éducation
sciences de la santé
(sport)
Doctorats
ès sciences (énergie)*

Plainte israélienne sur les incidents avec la Syrie

Pressions US pour un repli israélien derrière les lignes d'après juin 67?

TEL AVIV (par l'AFP) — Un duel d'artillerie entre les forces israéliennes et syriennes, qui avait commencé hier matin sur le Golan, a pris fin à la tombée de la nuit, annoncent les correspondants militaires israéliens qui indiquent que deux soldats israéliens ont été blessés.

A la suite de ce nouveau duel d'artillerie, le gouvernement israélien a demandé à son ambassadeur aux Nations-Unies, M. Yossef Tekoah, de soumettre une nouvelle plainte à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, accusant la Syrie de 24 violations du cessez-le-feu au cours des trois derniers jours.

Mme Golda Meir a, d'autre part, fait hier un rapport à la commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesseth sur la situation sur le Golan et le problème du désengagement des forces sur le front israélo-syrien.

Un des principaux dirigeants du bloc nationaliste Likoud, M. Elimeleh Rimalt, a affirmé quant à lui au cours d'une réunion à Tel Aviv, que le gouvernement américain faisait pression sur Israël afin que l'armée israélienne évacue non seulement la poche conquise sur le Golan en octobre dernier, mais également une partie du terrain pris pendant la guerre des Six jours, en juin 1967. M. Rimalt a demandé au gouvernement de Mme Meir de ne pas céder à ces pressions.

Les différends entre la Syrie et les Etats-Unis seront réglés dans les trois semaines à venir et la conférence de Genève sur le Proche-Orient pourra reprendre aussitôt ses réunions, croit savoir quant à lui M. Ali Amine, rédacteur en chef du quotidien Al Ahram. Le président Sadate, souligne le rédacteur en chef d'Al Ahram, a joué un rôle important en ce qui concerne plusieurs des demandes de la Syrie, et il a mis tout son poids pour faire pression sur les Etats-Unis dans ce sens, affirme-t-il.

Le président Assad, indique l'éditorialiste, viendra bientôt au Caire où il rencontrera le président Sadate, et, aussitôt après le succès des entretiens qui se dérouleront à Washington sur le désengagement sur le Golan, l'Egypte et la Syrie se rendront ensemble à la conférence de Genève.

M. Amine souligne dans son article que ceux qui veulent semer la zizanie entre les présidents Assad de Syrie et Sadate ont échoué.

D'autre part, le rédacteur en chef d'Al Ahram prévoit une "surprise politique" dans la région en ce qui concerne les relations soviéto-arabes. Une nouvelle page s'est ouverte, dit-il, dans les relations entre Moscou et Le Caire, après que les dirigeants soviétiques eurent compris que tout renforcement de leur amitié avec les Arabes doit se concentrer au Caire. Les dirigeants soviétiques, ajoute-t-il, ont même conseillé à leurs amis dans la région de renouer avec le président Sadate.

De même, poursuit le rédacteur en chef d'Al Ahram, le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, a confié que son pays était à présent convaincu que "le premier homme de la région était le président Sadate".

Dans ce contexte, le quotidien libanais Al Yom publie un document d'une "extrême gravité" portant sur un "projet américain de solution de la crise du Proche-Orient, mis au point, le 18 décembre dernier à la demande du département d'Etat, par plusieurs hommes d'affaires américains en collaboration avec certains ambassadeurs des Etats-Unis dans la région".

Ce plan est fondé sur la thèse selon laquelle "la clé égarée de la paix dans la région est la création d'un Etat palestinien qui serait en fait une zone pour la liberté de commerce au Proche-Orient, les hommes d'affaires étant plus aptes à assurer la sécurité dans la région que la police internationale".

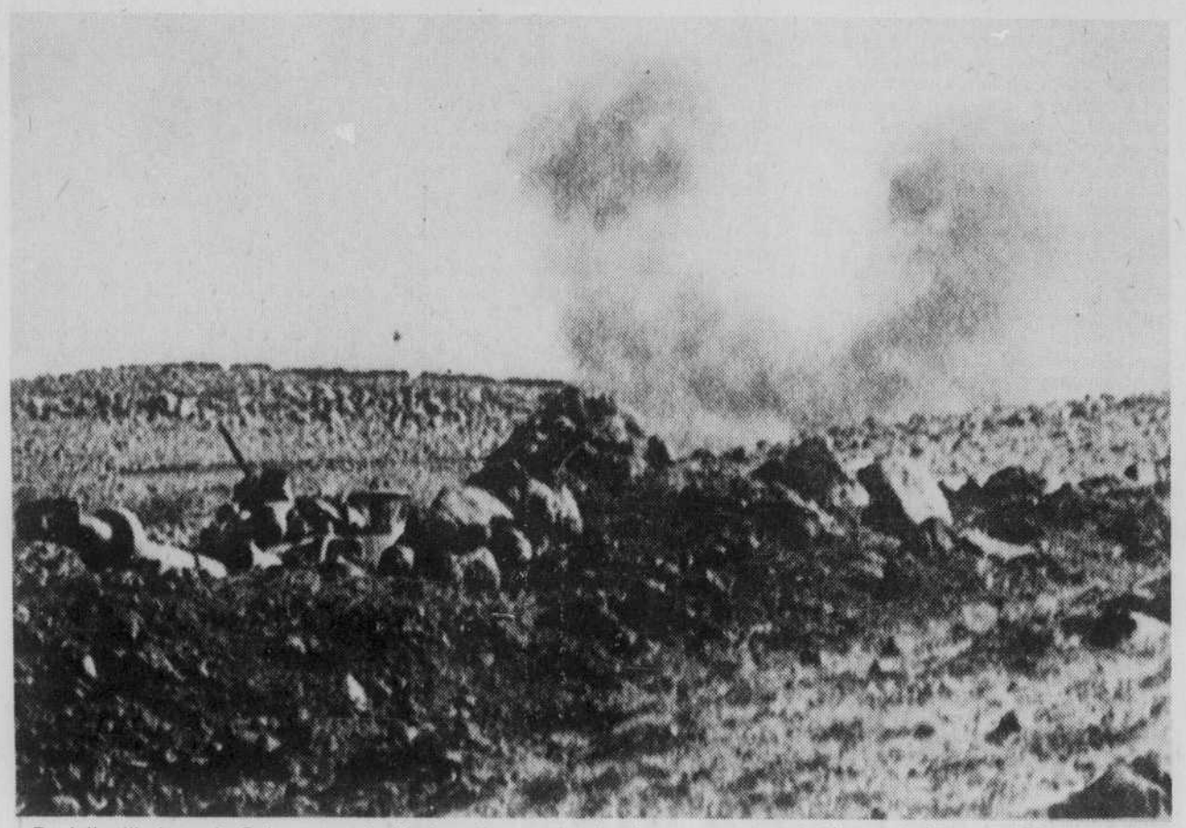
Aux termes de ce plan, l'Etat palestinien serait édifié en Cisjordanie et dans le secteur de Gaza. Ce serait un Etat indépendant mais démilitarisé et ouvert au commerce international. Le Golan serait également démilitarisé et transformé en "zone touristique syrienne sous la protection d'Israël". Aucune indication précise n'est donnée au sujet de Jérusalem. Le Sinaï démilitarisé serait placé sous administration égyptienne. Des zones internationales seraient créées sur les limites occidentales et orientales du Sinaï. Enfin, le canal de Suez serait placé sous administration internationale qui y organiserait la navigation pour le compte de l'Egypte.

A ce propos, en prévision d'une demande officielle de l'Egypte, quatre bâtiments de la Royal Navy se dirigent, vers Port-Saïd pour être prêts à participer aux opérations de déminage du canal de Suez.

Selon le correspondant militaire du Times, ces bâtiments, qui doivent arriver à destination le 6 avril prochain, sont les dragueurs de mines Wilton, Maxton et Bossington. Ils sont accompagnés par un navire de soutien à bord duquel se trouve une équipe de plongeurs sous-marins.

Enfin, selon Israël, les Egyptiens ont introduit dans la zone d'armement limité des batteries d'artillerie dont le nombre est supérieur à celui autorisé par l'accord sur le désengagement des forces. Le général David Elazar, chef d'état-major de l'armée israélienne, a demandé au général Ensio Siilasvuo, commandant des Forces d'urgence des Nations unies, de prier les Egyptiens de démanteler leurs batteries, a précisé un porte-parole militaire.

C'est la première fois depuis l'accord de désengagement des forces entre l'Egypte et Israël que Tel Aviv porte plainte pour une violation de cette nature.



Duel d'artillerie sur le Golan, pour la 11e journée consécutive. Le canon retranché (à gauche) est un 155 mm américain. Au second plan, l'explosion d'un obus syrien. (Téléphoto AP)

le point

Un Palestinien parle aux Israéliens

Emotion en Israël et dans les pays arabes: le journal à grand tirage Yedioth Aharonoth vient de publier in extenso une interview du leader du Front démocratique et populaire pour la libération de la Palestine, (FDPLP), Nayef Hawatmeh. Résistant de la première heure, ancien partenaire de Georges Habache dans le FPLP, membre du comité central et de l'exécutif de l'OLP, Hawatmeh a accordé cet entretien à un journaliste juif américain du Wasington Post et a autorisé la publication de ses déclarations en Israël à la seule condition qu'aucune coupure ne soit faite dans son texte.

En premier lieu, notons que Hawatmeh est le seul Palestinien qui pouvait tenter l'expérience du dialogue avec le peuple israélien, à l'intention duquel il s'est d'ailleurs livré à un procès sans merci des dirigeants de Jérusalem. Et ce, pour la raison qu'il a été le premier à accepter, comme première étape, "toute parcelle de terre arrachée" à Israël et à la Jordanie. Une attitude que certains de ses pairs ont assimilé à une reddition pure et simple mais qui, apparemment, n'a pas déplu au leader de l'OLP lui-même, M. Yasser Arafat, à qui l'on prête au Caire l'intention de former le premier gouvernement provisoire palestinien en exil.

Hawatmeh a été plus loin encore dans l'interview accordée au Yedioth Aharonoth. Un extrait diffusé par l'AFP lui attribue cette phrase: "Nous disons aux Israéliens que nous luttons pour l'établissement de la paix entre Israéliens et Palestiniens. Nous pensons qu'une solution fondamentale aux problèmes ne saurait être assurée que par la coexistence des deux peuples dans un seul Etat démocratique où ils pourraient vivre en paix, mais nous savons aussi que dans la phase actuelle une telle solution serait prématurée. C'est pourquoi nous estimons que les Palestiniens doivent avant tout obtenir la réalisation de leurs droits nationaux en Cisjordanie et à Gaza et que les réfugiés palestiniens doivent pouvoir regagner leurs foyers abandonnés en 1948.

C'est bien la première fois qu'un des chefs de la Résistance apporte une précision aussi capitale et l'on se demande si Israël sera capable de saisir cette perche tendue. Selon les milieux diplomatiques arabes, les Palestiniens sont prêts aujourd'hui à participer à la conférence de paix de Genève, sous les conditions que l'OLP participe à part entière comme seul représentant du peuple palestinien; que la conférence examine les droits légitimes des Palestiniens (reconnus par le Conseil de sécurité) selon la définition que l'OLP en donne; que la Syrie, l'Egypte et l'Union soviétique appuient les vues palestiniennes à la conférence.

Dans ce contexte, Hawatmeh parlant aux Israéliens et plus précisément à la gauche vive qui, elle, conteste ouvertement la vieille génération de politiciens en place, c'est tout simplement un virage dans les relations israélo-palestiniennes.

Il reste encore à savoir si Hawatmeh parlait en son nom seul ou si toute l'opération n'est pas une sorte de "ballon d'essai" lancé par la Résistance, avec l'accord et la participation de Yasser Arafat.

Si tel était le cas, les dirigeants israéliens se trouveraient mis au pied du mur car refuser une telle ouverture ou tout simplement l'ignorer serait choisir délibérément l'impasse.

Dans le cas contraire, si Hawatmeh a parlé en son nom et au nom du FDPLP seul, il n'en a que plus de courage d'avoir osé dire que vingt-huit ans de guerre, c'est assez; que deux peuples que les circonstances ont dressé face à face et entraînés dans l'infernale ronde sanglante, peuvent et doivent dialoguer, envers et contre tous. Y compris les dirigeants en place si ces dirigeants s'opposent par leur inertie à la marche vers la paix.

Cette démarche aussi, peut-être davantage que le recours à la violence, est révolutionnaire.

Georges VIGNY

"Le droit de l'homme à sa propre identité"

L'évêque de Nampula (Mozambique) plaide en faveur de l'autodétermination

LISBONNE (par l'AFP) — Dans une lettre pastorale datée de janvier, mais qui n'a pas jusqu'à présent été publiée à Lisbonne où elle circule sous le manteau, l'évêque de Nampula (Mozambique), Mgr Manuel Vieira Pinto, dénonce la guerre au Mozambique.

Il écrit notamment: "l'homme du Mozambique souffre, depuis près de six ans, de la violence de la guerre et il désire certainement la paix. La paix au Mozambique nous impose, avant tout, le devoir de repenser la guerre". Il ajoute: "dans le but de sauvegarder les exigences du bien public, et pour le bien de la paix, une information honnête, objective, ample et sereine s'impose. Une information capable d'orienter et de former l'opinion publique pour la construction de la paix... la paix et la guerre dépendent des moyens de communication sociale".

"Promouvoir le développement intégral c'est promouvoir et défendre le droit de l'homme du Mozambique à sa propre identité, le droit à la liberté d'affirmer ses propres aspirations et de construire sa propre histoire. Dans cette perspective, l'autodétermination est un droit naturel et un impératif inhérent au véritable développement. Et en tant que droit, il implique le devoir de l'homme et des peuples, en voie de développement, de devenir aptes à choisir librement leurs propres institutions politiques, culturelles, économiques et sociales", poursuit le prélat, qui ajoute: "l'Eglise voit dans l'autodétermination politique des peuples un signe positif de développement de la conscience et de la liberté de l'homme et des peuples et en même temps un progrès dans le processus de libération et de communion de l'humanité en Jésus-Christ".

L'évêque de Nampula enchaîne: "La paix et la guerre au Mozambique dépendent aussi de la prise de conscience des peuples (...) elles dépendent aussi de la reconnaissance ou non reconnaissance de la dignité de l'homme et du peuple du Mozambique ainsi que des initiatives qui donneront un contenu et une expression réelle au droit inhérent à une juste et progressive autodétermination. Il semble que tout cela oblige à placer la solution du conflit davantage dans le cadre d'une action politique fondée sur le droit plutôt que dans la force des armes."

Il ajoute encore: "repenser la guerre avec une mentalité neuve, c'est dire aux uns et aux autres que le recours aux armes pour venger la justice gravement offensée n'est plus un moyen digne de l'homme ni le moyen le plus approprié (...) Les opérations militaires sont injustes et criminelles ainsi que les actions de guérilla (...) Le droit à la vie et à la dignité de la vie exigent des forces engagées dans la lutte, le respect de l'immunité des populations civiles".

"Nous sentons que le Mozambique vit un moment décisif. C'est l'heure des hommes dignes de l'homme", déclare en conclusion le prélat dans sa lettre pastorale.

A ce propos, les autorités portugaises du Mozambique ont démenti hier les informations selon lesquelles l'évêque de Nampula et six prêtres de son diocèse auraient été violemment pris à partie à Lourenço-Marques par des manifestants qui les accusaient de sympathie pour le Frelimo.

Les sept hommes, affirme-t-on de source autorisée, n'ont jamais quitté le district de Nampula, siège du quartier général des troupes portugaises dans les districts septentrionaux du Mozambique, et ils sont "en parfaite santé".

On indique cependant de même source que les six prêtres, cinq Italiens appartenant à un ordre missionnaire, dont l'identité n'a pas été révélée et un Portugais, le père Rogerio de Sousa, avaient eu, semble-t-il, l'intention de quitter le Mozambique par avion via Beira et Lourenco-Marques mais avaient renoncé à leur projet. Mercredi, une manifestation hostile aux six prêtres avait en effet été organisée à Nampula par une partie de la population qui leur reprochait d'avoir partie liée avec le Frelimo et les avait publiquement accusés de "trahison". Toutefois, précise-t-on, ils n'avaient subi aucune atteinte physique.

Quant à l'évêque de Nampula, Mgr Manuel Vieira Pinto, ajoute-t-on de même source, il a rencontré le nonce apostolique accrédité à Lisbonne, actuellement en visite au Mozambique et s'est rendu ensuite en sa compagnie à Quelimane (district de Zambezia) où les deux prélats président une réunion d'évêques et de prêtres du Mozambique.

Les "capitaines rebelles" dénoncent l'incurie du régime politique portugais

LISBONNE (d'après AFP) — L'état de prévention a été levé au Portugal, apprend-on de source officielle. Il n'existe plus aucune mesure restrictive pour les déplacements des militaires puisque l'état d'alerte, que l'état de prévention avait remplacé, a également été levé.

Mais un long document rédigé par "les capitaines" et qui circule secrètement à Lisbonne, constitue un véritable manifeste définissant la position et les buts de ce mouvement qui, lui, semble loin d'avoir été étouffé.

Le document traite surtout de la "crise générale du régime" et de la position de l'armée dans cette crise. Le document montre que les préoccupations des "capitaines" sont avant tout politiques.

Le document commence par indiquer que "depuis des mois, comme tout le monde le sait, s'est développé dans les forces armées un Mouvement des officiers dont il est opportun aujourd'hui de définir l'origine, les caractéristiques, les intentions et les buts". Ce document, y est-il écrit, a pour but "d'amener les militaires à réfléchir de façon critique sur les aspects fondamentaux des problèmes qui se posent aux forces armées".

Le manifeste ajoute: "le principe généralement admis, est qu'il appartient exclusivement au pouvoir politique de définir les grands objectifs nationaux et que les forces armées ont la mission de les exécuter sans mettre en cause sa légitimité. C'est le mythe selon lequel les forces armées sont apolitiques. Selon le manifeste, "avant 1961 (date du début de la guerre outre-mer), les forces armées n'étaient pas ouvertement atteintes dans leur prestige".

Mais après la perte de Goa et surtout le début de la guerre en Afrique, et "à mesure qu'elle se prolongeait, les forces armées, non sans surprise de la part de nombreux militaires, découvrirent d'une façon claire leur divorce réel d'avec la nation", poursuit le document. Les forces armées ont alors "été humiliées, ont perdu leur prestige et ont été présentées au pays comme les principaux responsables du désastre. Elles devinrent le bouc émissaire. "Le manifeste déclare que "à mesure que la situation outremer se dégradait sous tous ses aspects (y compris l'aspect militaire, comme conséquence inévitable de l'absence d'une stratégie adéquate à la situation militaire) l'effort exigé des militaires commença à devenir humainement insupportable. Ils ne purent atteindre les objectifs que leur imposait un pouvoir qui n'acceptait pas l'évidence qu'il ne possédait pas les moyens de sa politique". Le manifeste ajoute que ce pouvoir "incapable de se réformer lui-même sous peine de mourir (politiquement s'entend) le régime opta avec intransigeance pour une voie unitaire comme solution du problème d'outre-mer".

"Ainsi, souligne-t-il, les forces armées sont-elles apparues aux yeux de la nation comme les grands responsables de la crise générale qui a atteint le pays."

Des compromis américains?

Moscou aussi a des reproches et des soupçons contre Kissinger

(par l'AFP) — Les dirigeants de l'URSS, qui restent très attachés à la détente américano-soviétique, traiteront de plusieurs "points de friction" avec M. Henry Kissinger au cours de sa visite à Moscou.

Qu'il s'agisse de la limitation des armes stratégiques, du développement des relations économiques entre les deux pays ou du Proche-Orient, le Kremlin n'a guère caché qu'il a lui aussi des reproches à adresser au secrétaire d'Etat ou d'amers soupçons sur les intentions américaines.

Selon la boutade d'un diplomate américain, il semble en ce moment que les relations des Etats-Unis ne sont guère meilleures avec leurs adversaires qu'avec leurs alliés.

M. Kissinger est attendu demain et sa visite, la deuxième en tant que secrétaire d'Etat, a officiellement pour but de préparer celle du président Nixon, qui est attendu en juin. Les entretiens se dérouleront de lundi à jeudi, à Moscou même, et il est très probable que du côté soviétique ils seront conduits personnellement par le secrétaire général du parti communiste de l'URSS, M. Leonide Brejnev.

La limitation des armes stratégiques sera le sujet numéro un. L'objectif est de relancer les négociations SALT-deux qui ont lieu à Genève. Il semble que du côté américain on ne croit pas que les difficultés puissent être résolues d'ici à juin et on se contenterait de la signature, par le président Nixon, lors de sa visite, d'un accord de principe, portant sur la procédure plutôt que sur la substance.

Bien que le sujet reste entouré de mystère, il semble que ce soit précisément ce qui motive les soupçons du Kremlin, où l'on s'inquiète beaucoup de la "nouvelle doctrine" du secrétaire à la défense des Etats-Unis, M. James Schlesinger. Quels qu'en soient les motifs ou les buts, la "nouvelle doctrine" présuppose un nouveau développement de l'arsenal nucléaire américain, et certains se demandent à Moscou si l'accord de principe n'a pas pour but de tranquilliser l'Union soviétique pendant que le Pentagone met sa contre-force en place.

La presse soviétique a vigoureusement condamné "la tendance à moderniser le potentiel militaire et technique des Etats-Unis" qui "est en contradiction avec les changements positifs dans les rapports soviéto-américains". M. Brejnev ne manquera pas de rappeler à M. Kissinger que l'équilibre nucléaire est le fondement même de la coexistence pacifique.

En ce qui concerne le développement des relations économiques entre les deux pays, sur lequel compte beaucoup M. Brejnev, celui-ci pourrait exprimer son vif mécontentement notamment au sujet de l'accord commercial signé en 1972 qui n'a toujours pas été ratifié par le Congrès. Ce dernier, a écrit l'agence Tass, empêche le président Nixon d'honorer les engagements "clairs et fermes" qu'il a pris.

Tout indique d'autre part que les autorités soviétiques ont ralenti l'émigration des Juifs au cours des premiers mois de l'année pour démontrer aux partisans du sénateur Henry Jackson que leur politique de "chantage", comme dit l'agence Tass, était contraire à leurs intérêts. M. Kissinger arrive, semble-t-il, porteur de propositions de compromis, mais on est encore loin d'une participation massive des capitaux américains au développement de la Sibérie: il y en a encore peut-être pour "des années", dit-on du côté américain.

Quant au département d'Etat, il souligne les efforts accomplis par le secrétaire d'Etat pour consulter les alliés européens des Etats-Unis sur son voyage à Moscou.

M. Kissinger s'arrêtera à Bonn demain après-midi pour s'entretenir avec M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale, des principaux problèmes qui seront discutés à Moscou. A son retour, le secrétaire d'Etat s'arrêtera cinq heures à Londres, jeudi, pour informer le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, des résultats des conversations avec les dirigeants soviétiques.

M. George Vest, porte-parole du département d'Etat, a annoncé de surcroît qu'un membre de la suite de M. Kissinger se rendra jeudi de Londres à Bruxelles pour faire devant le conseil de l'OTAN un exposé sur les entretiens de Moscou.

Comme on lui demandait pourquoi les alliés de l'OTAN étaient seulement informés après le voyage plutôt que d'avoir été consultés avant, M. Vest a expliqué que la visite de M. Kissinger était seulement préparatoire et qu'il ne prendrait aucune décision impliquant une consultation préalable des alliés.

Le secrétaire d'Etat sera accompagné par M. Helmut Sonnenfeldt, conseiller du département d'Etat, M. Arthur Hartman, secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires européennes, et M. Alfred Atherton qui vient d'être nommé secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires du Moyen-Orient.

M. Kissinger a invité l'ambassadeur d'Union soviétique son ami Anatoly Dobrynine, à venir à Moscou à bord de son avion. Hier matin, M. Kissinger a eu un entretien de 45 minutes avec le président Richard Nixon à la Maison-Blanche pour recevoir ses dernières instructions en vue des conversations qu'il va avoir avec les dirigeants soviétiques.

Callaghan: on ne peut pas isoler l'Europe par un mur

BONN (Reuter) — M. James Callaghan, ministre britannique des Affaires étrangères, qui s'était rendu à Bonn pour discuter avec les dirigeants ouest-allemands de l'Europe, a également évoqué les relations de la Communauté avec les Etats-Unis, et celles de son propre pays avec l'Union soviétique.

Pour ce qui est de l'Europe, M. Callaghan a déclaré que les dirigeants ouest-allemands "savent maintenant que nous n'allons pas nous retirer purement et simplement de la Communauté".

Au cours d'une conférence de presse, M. Callaghan a également affirmé que son gouvernement avait l'intention de favoriser une plus grande consultation entre les Etats-Unis et la Communauté économique européenne.

"On ne peut pas", a-t-il dit, "construire un mur autour de l'Europe alors que les Américains sont déjà à l'intérieur pour ce qui est de la défense... Il doit y avoir une consultation des plus étroites à tous les niveaux".

Enfin, soulignant les bonnes relations que la France et l'Allemagne fédérale entretiennent avec l'URSS, il a convenu que son pays n'était pas arrivé au même point, et de source britannique informée on déclare qu'il a l'intention d'examiner prochainement avec les Soviétiques les moyens de remédier à cette situation.

Le but du voyage de M. Callaghan était avant tout d'expliquer aux dirigeants ouest-allemands la portée des promesses travaillistes à propos de la renégociation des conditions d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Ford à son tour manie la menace contre l'Europe

WASHINGTON (Reuter) — Les Etats-Unis pourraient réduire unilatéralement leurs forces en Europe si leurs alliés européens ne coopèrent pas avec eux pour aboutir à un accord avec l'Union soviétique dans les négociations de Vienne sur la réduction "mutuelle et équilibrée" des forces en Europe (MBFR), a déclaré hier M. Gerald Ford, vice-président américain, dans une interview accordée à l'agence Reuter à l'issue d'une réunion du Conseil national de sécurité.

Nos alliés, a ajouté M. Ford, ne devraient pas adopter la position suivante: "Nous ne conclurons aucun accord, nous ne négocierons pas et nous ne consentirons à aucun compromis avec l'Union soviétique parce que les Etats-Unis vont maintenir leurs forces actuelles indéfiniment".

Précisant qu'il était pour sa part opposé à toute réduction unilatérale des forces américaines, le vice-président a toutefois indiqué que, "étant donné le sentiment favorable à une réduction qui existe aux Etats-Unis, cela pourrait signifier qu'il y aura une réduction unilatérale si nous ne pouvons obtenir un accord réciproque avec l'Union soviétique. Certains de nos alliés doivent être réaliste à ce sujet."

Nixon tente de justifier les 17 millions de fonds fédéraux consacrés à ses vacances

WASHINGTON (AFP) — Un porte-parole du président Richard Nixon a expliqué hier les dépenses faites pour les séjours du chef de l'exécutif dans ses résidences de Californie et Floride par le souci de M. Nixon de ne pas rester "prisonnier à la Maison-Blanche."

Le président veut "sortir" et "rencontrer les gens", "le peuple américain n'entend pas voir le président rester à la Maison-Blanche 365 jours par an... rester prisonnier à la Maison-Blanche," a déclaré le porte-parole présidentiel, M. Gerald Warren.

M. Warren a fait ces remarques pour s'élever contre la diffusion par la presse d'un rapport secret d'une sous-commission de la Chambre des représentants selon lequel plus de dix-sept millions de dollars ont été prélevés en cinq ans sur les fonds fédéraux pour financer l'entretien des résidences de M. Nixon à San Clemente et Key Biscayne, leur sécurité, le personnel qui y travaille, et les coûts des voyages qu'y a faits le président.

Cette dépense, a affirmé la sous-commission, représente "plus que l'ensemble des salaires versés à tous les présidents américains."

Le porte-parole a souligné qu'il fallait replacer ces dépenses "dans leur contexte" et il a assuré qu'il est "erroné" de "donner l'impression" que ces sommes ont été employées pour des résidences "de vacances" de M. Nixon.

Pressé d'autre part de questions par les journalistes qui voulaient savoir si le président acceptera de se plier au subpoena qu'a transmis le procureur spécial chargé de l'affaire du Watergate, M. Leon Jaworski, pour obtenir de nouveaux documents présidentiels pour son enquête, le porte-parole s'est contenté de dire que cette demande est actuellement examinée d'une manière "routinière" par les conseillers juridiques de M. Nixon.

C'est la première fois que le procureur spécial requiert des documents de la Maison-Blanche depuis l'été dernier quand son prédécesseur, M. Archibald Cox, s'était heurté, pour une demande identique, à un refus ferme de la Maison-Blanche, ce qui avait donné lieu à une confrontation ayant en fin de compte entraîné le renvoi de M. Cox.

Cependant, le porte-parole a indiqué qu'un nouvel acte autoritaire de ce type n'était pas envisagé par la Maison-Blanche, qui est déjà soumise à des demandes de documents formulées par la Commission judiciaire de la Chambre chargée d'enquêter sur le bien-fondé d'une procédure de destitution du président.

M. Warren a réagi très vivement à une déclaration du président de l'Association des avocats américains, M. Chesterfield Smith, qui avait accusé jeudi M. Nixon de faire obstruction à la justice en refusant de communiquer tous les documents souhaités par la commission.

Les propos de M. Smith sont "plutôt téméraires", "non professionnels et infondés", a estimé le porte-parole.

Enfin, M. Warren a révélé que le président Nixon a envoyé des lettres d'excuses à quatre personnes qui avaient protesté après avoir découvert que leur nom figurait sur la liste des "ennemis de la Maison-Blanche" dont l'existence a été révélée l'été dernier par l'ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, M. John Dean.

"Je regrette qu'une telle liste ait été établie par des membres de cette administration", a écrit M. Nixon à l'une de ces personnes.

Sir Alec se retire de la vie politique

LONDRES (par l'AFP) — Sir Alec Douglas-Home, ancien premier ministre puis secrétaire au Foreign Office dans le précédent gouvernement conservateur de M. Edward Heath, a annoncé hier qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections générales. Cette décision signifie en fait le retrait de sir Alec, âge de 70 ans, de la vie politique britannique.

"Il vient toujours un moment où l'on doit se retirer et passer le relais à quelqu'un d'autre," a déclaré sir Alec, qui continuera toutefois à siéger au Parlement pour la législature actuelle et même à exercer "aussi longtemps que cela sera nécessaire" sa fonction de ministre des Affaires étrangères dans le cabinet fantôme.

Sir Alec, qui possède un grand domaine de pâturages en Ecosse, a déclaré qu'il aurait "beaucoup à faire" chez lui mais qu'il resterait en contact avec ses amis politiques.

L'ancien premier ministre est depuis onze ans député de la circonscription de Kinross et West-Perthishire, en Ecosse. Il a demandé hier à l'association du Parti conservateur de la circonscription de s'employer à trouver un autre candidat pour les prochaines élections.

Aristocrate écossais incarnant à la fois les valeurs de la "vieille Angleterre" et l'évolution d'un parti conservateur en pleine transformation, sir Alec Douglas-Home, devenu au cours des dix dernières années le "Grand Old Man" des tories, met un terme à une carrière politique de plus de quarante ans.

En 1960, l'opinion publique britannique avait vu apparaître sur la scène politique ce gentleman svelte, élégant et toujours souriant appelé par Harold Mac Millan à la tête du Foreign Office.

Ministre des relations avec le Commonwealth pendant cinq ans et demi, il avait retenu l'attention des politiciens en contribuant grandement à maintenir la cohésion de l'association pendant la grave crise de Suez et en gagnant l'amitié et la confiance de personnalités aussi fortes mais aussi différentes que Nehru, N'Krumah et Menzies.

Les chefs d'Etat étrangers, de Kennedy à Khrouchtchev, apprirent alors à respecter, voire à redouter, les interventions de ce personnage frêle et débonnaire qu'ils semblaient avoir d'abord considéré comme un peu falot.

Si ses adversaires travaillistes rappelaient volontiers que ce lord "quatorzième comte de Home", venu de la Chambre haute — il renonça ensuite à ses titres pour siéger aux Communes — avait été l'attaché parlementaire du "munichois", Neville Chamberlain, l'opinion publique, en revanche, lui forgea une grande popularité en raison de son charme, de son profond sens de l'humour et, pour certains, de son passé de grand joueur de cricket.

Sa nomination en 1963 au poste de premier ministre, sur recommandation d'Harold MacMillan, surprit cependant et fut même accueillie avec une certaine hostilité par plusieurs personnalités du Parti conservateur.

Pompidou est rétabli mais sa crise a relancé la course à la "succession"

PARIS (par l'AFP) — Le président Georges Pompidou, qui n'avait pu, jeudi soir, en raison d'une "indisposition douloureuse", présider à l'Elysée le traditionnel dîner du corps diplomatique, a repris hier ses activités. Il s'est entretenu, dans l'après-midi, avec le premier ministre, M. Pierre Messmer, puis comme prévu, il a reçu les lettres de créance du nouvel ambassadeur de Corée du Sud à Paris.

Il semble donc que le chef de l'Etat ait simplement eu une affection aiguë l'obligeant à bouleverser au dernier moment son emploi du temps. Il s'est agi effectivement d'une crise pénible d'hémorroïdes, comme devait le préciser le bulletin de santé publié dans la soirée de jeudi, texte qui faisait état d'une "lésion bénigne d'origine vasculaire, située dans la région anorectale, et hyperalgique par intermittences".

Il faut dire que le service de presse avait lui-même, et sans y prendre garde, entretenu le "suspense" en publiant, près d'une heure avant le bulletin des médecins du président, un communiqué indiquant que M. Pompidou ne présiderait pas le dîner offert aux ambassadeurs par suite d'une "indisposition douloureuse" pouvant être "sujette à répétition".

Les termes de ce communiqué ne pouvaient que causer de l'émoi dans les milieux politiques à un moment où il n'est question, à tort ou à raison, que de la maladie du président et de l'éventualité d'une élection présidentielle anticipée.

Il est évident que si l'on accorde, en France, une très grande place à tel ou tel "accident de santé", même bénin, de M. Georges Pompidou, c'est d'abord parce qu'il est le premier personnage de l'Etat et que tout ce qui touche à sa forme intéresse les Français.

C'est aussi parce que le "climat" politique à Paris n'est pas sain. Il apparaît trop souvent que tout ce que disent ou entreprennent les leaders politiques, qui sont des candidats potentiels à la présidence, semble se situer dans la perspective de l'échéance présidentielle.

Dans ces conditions, il est à craindre que l'indisponibilité du président, jeudi soir, après plusieurs autres sur lesquelles l'Elysée a généralement gardé le silence, soit de nature à faire rebondir la campagne de rumeurs sur une élection présidentielle anticipée et relancer les supputations sur la "succession".

Au demeurant, la visite officielle que le chef de l'Etat français devait effectuer au Japon du 23 au 26 avril prochain pourrait être ajournée "sine die", indique-t-on de source proche du ministère japonais des Affaires étrangères. On ajoute de même source que "l'on sera fixé dans le courant de la semaine prochaine".

En revanche, l'état de santé du président Pompidou ne semble pas devoir remettre en question sa prochaine rencontre avec le chancelier Willy Brandt à Bonn, au mois d'avril. Le principe de ce voyage, dans le cadre des sommets biannuels franco-allemands, paraît toujours maintenu, laisse-t-on entendre dans les milieux autorisés français.

L'écrivain Nekrassov est expulsé de Moscou

MOSCOU (AFP) — L'écrivain soviétique Victor Nekrassov, 62 ans, a été expulsé hier de Moscou, pour infraction à la loi sur le droit de résidence, apprend-on par ses amis.

L'écrivain, prix Staline de littérature en 1947 pour son livre "Dans les tranchées de Stalingrad", a été contraint par la milice de rentrer à Kiev où il est domicilié régulièrement, déclare-t-on de même source.

Nekrassov qui n'est pas interdit de séjour à Moscou, avait, semble-t-il, négligé de se faire enregistrer dans la capitale où il se trouvait chez des amis depuis un certain temps.

Il a été emmené hier matin par la milice à l'aéroport de Vnoukovo d'où il s'est embarqué pour la capitale de l'Ukraine.

Les amis de l'écrivain, qui ont annoncé la nouvelle par téléphone aux correspondants étrangers à Moscou, précisent que les deux miliciens qui sont venus interpeller l'écrivain lui ont laissé le temps de réunir ses bagages avant de le conduire directement à l'avion.

Violemment critiqué pour ses "Carnets de route" publiés dans la revue Novy Mir de novembre et décembre 1962 (impressions de voyage et comparaison entre l'Occident et l'URSS), critiqué lors de la rencontre des dirigeants du parti et du gouvernement en mars 1963, Victor Nekrassov était également l'un des co-signataires d'une lettre à M. Brejnev protestant contre la possibilité de réhabilitation de Staline par le 23ème congrès du parti.

Depuis, Victor Nekrassov, qui avait subi plusieurs interrogatoires par la sécurité d'Etat, et dont l'appartement à Kiev a été perquisitionné à plusieurs reprises, est considéré par les autorités comme un écrivain contestataire, surtout après une prise de position en faveur de Sakharov et Soljenitsyne l'année dernière.

en bref

PEKIN (Reuter) — Le diplomate américain David Bruce, qui dirige le bureau de liaison des Etats-Unis à Pékin, est rentré en Chine hier après une absence de huit semaines qui avait amené certains observateurs à s'interroger sur l'état des relations sino-américaines.

MEDELLIN (AFP) — Le prêtre-guerillero espagnol Domingo Lain a été tué hier au cours d'un combat avec les troupes gouvernementales de la province d'Antioquia, a annoncé le service anti-guérilla de l'armée colombienne. Suivant l'exemple du père Camilo Torres, le père Lain s'était engagé en 1967 dans les rangs de la guérilla procastriste de Colombie, l'armée de libération nationale (ELN).

PARIS (AFP) — L'ambassadeur Dinh Ba Thi, chef par intérim de la délégation du GRP a présenté à la conférence des deux parties sud-vietnamiennes à la Celle-St-Cloud, sous la forme d'une "déclaration du gouvernement révolutionnaire provisoire" un nouveau plan en six points de règlement du conflit au Sud-Vietnam.

Université Laval

RAPPEL: Le 1er mai
est la date limite de réception des demandes d'admission au trimestre d'automne.

PH.D.

Le doctorat en Sciences de l'Administration de l'Université Laval.

Programme flexible • Stage possible aux USA dans universités-conseils • prépare à la recherche et à l'enseignement • Spécialisations: Sciences comptables, gestion financière, gestion des opérations, management, marketing, méthodes quantitatives, systèmes d'information.

Conditions d'admission: détenir un diplôme universitaire de 2ème cycle ou l'équivalent.

S'adresser:
a) pour une demande d'admission:
Le directeur de l'École des Gradués
Pavillon de la bibliothèque
Cité Universitaire - Ste Foy
G1K 7P4 — Tél. : 656-2464

b) pour tout autre renseignement:
Le Directeur des études de doctorat
Faculté des sciences de l'Administration
Cité Universitaire
Ste-Foy — G1K 7P4
Tél.: 656-7252 ou 656-5662

RAPPEL: Le 1er mai
est la date limite de réception des demandes d'admission au trimestre d'automne.

M.B.A.

La Maîtrise en Administration de l'Université Laval

Deux programmes, plusieurs options • Pédagogie variée • Participation de l'étudiant • Classes non homogènes • Projets sur le terrain • Travail d'équipe • Orientation pratique.

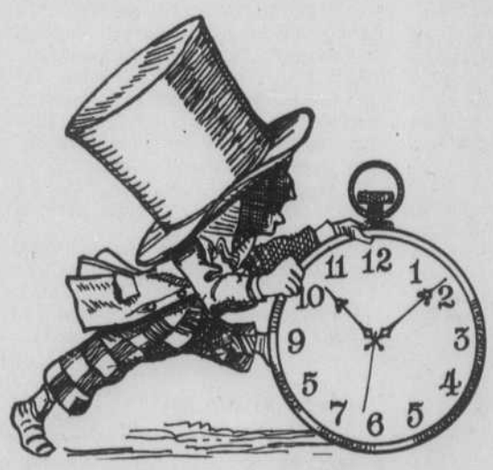
Conditions d'admission: Diplôme universitaire du premier cycle ou l'équivalent (baccalauréat spécialisé, licence).

S'adresser:
a) pour une demande d'admission:
Le Directeur de l'École des Gradués
Pavillon de la bibliothèque
Cité Universitaire - Ste-Foy
G1K 7P4 — Tél.: 656-2464

b) pour tout autre renseignement:
Le Directeur des études de maîtrise
Faculté des Sciences de l'Administration
Cité Universitaire
Ste-Foy — G1K 7P4
Tél.: 656-3521

Cité universitaire, Québec

NE PERDEZ PAS UNE MINUTE !



CLINIQUE DE RÉPARATIONS POUR MONTRE BIRKS

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

Apportez votre montre à notre Clinique de Réparations, où des artisans spécialistes, utilisant des instruments scientifiques, règleront votre montre et feront des ajustements mineurs sans qu'il vous en coûte un sou.

Si une réfection s'impose, un excellent service vous sera fourni à des prix très abordables.

Estimations gratuites. Service d'une semaine pour une réparation normale.

BIRKS
JOAILLIERS
Carré Phillips seulement

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉTUDES AVANCÉES

Les demandes d'admission à l'un ou l'autre des programmes suivants doivent parvenir le plus tôt possible au:

Service de l'admission (876-3161)
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal H3C 3P8

Maîtrises ès arts et maîtrises ès sciences:

ÉTUDES LITTÉRAIRES	(876-3202)	SCIENCES RELIGIEUSES	(876-3051)
HISTOIRE	(876-3271)	SOCIOLOGIE	(876-3395)
LINGUISTIQUE	(876-5637)	BIOLOGIE	(876-3144)
PHILOSOPHIE	(876-3218)	CHIMIE	(876-3151)
PSYCHOLOGIE	(876-3109)	ÉCONOMIQUE	(876-5450)
SCIENCE POLITIQUE	(876-5641)	MATHÉMATIQUES	(876-5754)

Maîtrises professionnelles:

ADMINISTRATION PUBLIQUE	(876-5641)
ÉCOLOGIE	(876-3034)

Pour plus de renseignements sur ces programmes, prière de vous adresser au secrétariat des études avancées (876-8097) ou aux responsables de programmes respectifs.

Université du Québec

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE et L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL annoncent l'ouverture du concours d'admission au programme de

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

(étudiants à temps partiel)

À qui s'adresse le programme ?

Le programme est conçu spécialement à l'intention des fonctionnaires professionnels gouvernementaux et de cadres et employés professionnels d'organismes publics et para-publics (corporations municipales, scolaires, hospitalières et de bien-être et autres).

Seront aussi considérées les candidatures des personnes employées dans le secteur privé et qui ont soit l'occasion d'entrer régulièrement en contact avec le secteur public, soit l'intention d'oeuvrer dans un organisme public ou para-public.

Qui est admissible ?

Les candidats plus spécifiquement visés sont ceux qui:
- détiennent un diplôme de premier cycle universitaire;
- sont âgés d'au moins 25 ans et d'au plus 40 ans;
- possèdent une expérience administrative d'au moins 2 ans;
- occupent un poste de niveau intermédiaire dans une organisation.

À titre exceptionnel, cependant, pourra aussi être considéré le candidat qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces conditions mais qui, à cause de sa compétence reconnue, occupe des fonctions administratives importantes.

Durée:

La durée du programme est de trois ans, ou sept sessions.

Renseignements et admission:

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme ainsi que les formulaires de demande d'admission, s'adresser au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal H3C 3P8.
Tél.: 876-3161

ou au: **Secrétariat général**
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
31, rue Mont-Carmel
Québec G1R 4A6
Tél.: 657-2476 ou 657-2485

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION: 1er mai 1974.

en bref

Salon culinaire

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, fera l'ouverture officielle du 37e Grand Salon culinaire du Québec, au Windsor, le mardi 26 mars, à 16 heures. Le public sera admis de 17 à 22 heures. Le lendemain, les portes ouvriront à 10 heures jusqu'à 22 heures. Entrée libre, par la porte de la rue Cypress.

Placement étudiant

Le ministère de l'Agriculture subventionnera les agriculteurs québécois qui engageront des étudiants pour une durée minimale de huit semaines. Les intéressés doivent se procurer un formulaire et faire leur demande avant le 15 avril en écrivant au Service de placement étudiant du Québec, 2700, boul. Laurier, suite 3030-A, Québec 10 — ou 310 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal. Ils peuvent aussi téléphoner à frais virés à Québec: 418-643-7474 ou à Montréal: 514-873-1974.

Maison d'Haïti

Devant compter désormais sur ses propres ressources, la Maison d'Haïti fait appel à la contribution généreuse des Haïtiens et des amis d'Haïti pour continuer ses activités et mettre en place un Centre de documentation haïtienne, ainsi que pour mener une enquête sur la collectivité haïtienne. Le nouveau local se trouve à 3553 Saint-Urbain. Adresser les dons à: Maison d'Haïti, C.P. 54, Station Beaubien, Montréal H2G 3C8.

Saison de navigation

Les dates d'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent ont été portées au 26 mars dans la région Montréal-Lac Ontario et au 29 mars dans la region du canal Welland. Le début des opérations à l'écluse canadienne de Sault Ste. Marie demeure fixé au 4 avril.

Projet "Relance"

La direction générale de la planification de ministère de l'Education vient de publier le tome I de Relance 1973 qui décrit le processus d'intégration au marché du travail des sortants du système scolaire et évalue la situation du sortant sur le marché du travail en tenant compte du fait qu'il travaille dans la ligne de ses études, de ses périodes de chômage, de son salaire et de l'utilité de la formation scolaire qu'il a reçue.

Contre les braconniers

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a fait l'acquisition d'un aéroglisseur pour contrer les activités des braconniers. Cet appareil peut se déplacer sur l'eau, la neige, la glace, la boue.

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Psychologue
pour enfants et adolescents
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2057, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis légaux

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 février 1974, à Automatic Radio of Canada Limited, de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à Jean Turgeon (Chomedy Auto Radio Reg'd.), a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, le 4 mars, 1974 sous le numéro 2497104 et au bureau d'Enregistrement de Laval le 14 mars 1974 sous le numéro 337763.

DATE le 20 mars, 1974

AUTOMATIC RADIO OF CANADA LIMITED

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500 02 006575-745

LA CAISSE D'ECONOMIE DES EMPLOYES DU CN.

Demanderesse

-contre-

BERNARD LAMER,

Défendeur

IL EST ENJOINT à BERNARD LAMER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 20 mars 1974.
CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT

Mes. Rosenbeck & Machlovitch,
4141 Sherbrooke St. W.,
Suite 500,
Montréal, Québec.
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO. 500-05-001567-740

STEVE DART CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal

Demanderesse

-vs-

M. J. DUER & COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi et ayant son siège social à Exmore, dans l'Etat de la Virginie, un des Etats-Unis d'Amerique.

Défenderesse

AVIS

La défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée à son intention, au Bureau de la Cour.

MONTREAL, 19 mars 1974

W. LEFEBVRE
Protonotaire, C.S.M.

ORENSTEIN, RUBY, MICHELIN, ORENSTEIN,
Troisième étage,
2015 rue Peel,
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No.: 500-12-039638-741

DAME LISE GAGNON, ménagère, domiciliée et résidant dans les Cité et District de Montréal,

Requérante

-vs-

ROBERT BERGERON, présentement de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé ROBERT BERGERON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 12 mars 1974.

JACQUES PERRON
Registraire.

Mes Dureault, Lagacé & Grégoire
249, rue Champlain
Saint-Jean, Qué.
PROCUREURS DE LA REQUERANTE.

COLLEGE JESUS MARIE D'OUTREMONT

Avis est donné que la compagnie, "Collège Jésus-Marie d'Outremont", s'adressera au Ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

MONETTE CLERK MICHAUD
BARAKETT LEVESQUE ET GUERETTE
Les procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-037865-742

DAME LISE SAINT-PIERRE, résidant dans la Cité et District de Montréal, requérante, versus ANDRE WILSON, de lieux inconnus, intime.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime, ANDRE WILSON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montreal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requerante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagne de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 15 mars 1974.

ME W. LEFEBVRE, Reg. Adj.
Me Leonard Liverman,
Suite 950,
1450 City Councillors st.,
Montreal, H3A 2E6.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500 05-001647-740

DAME GLORIA PATRICIA MACK, ménagère, épouse commune de biens de Colin John Cabot, résidant et domiciliée à 0312 rue Bergevin, Cité de LaSalle, District de Montréal.

Demanderesse

-vs-

COLIN JOHN CABOT, de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, COLIN JOHN CABOT, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissee à son intention au Greffe de la Cour.

MONTREAL, le 19 mars 1974
(S) W. LEFEBVRE
Protonotaire, C.S.M.
Adjoint

BARRIERE, BROTT & NEUER
1024 Notre-Dame, Suite 3,
Lachine, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-040355-749

FRANK L'ECUYER, vendeur, domicilié et résidant au 4995 Boul. Lapointe dans les ville et district de Montréal

Requérant

-contre-

ALICE DUBE, d'adresse inconnue,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée ALICE DUBE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 20 mars 1974

Me Wilfrid Lefebvre
REGISTRAIRE

Me Jean Lagacé, avocat
3440 est Ontario
Suite 410
Montréal, Qué.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 janvier 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Raymond B. Poirier faisant affaire sous la raison sociale de Poirier Automotive Enrg. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de St-Jérome le 14 jour de mars 1974, sous le numéro 436781.

Ce 20 jour de mars 1974

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE QUALITE

Succession de Rosario Chouinard En son vivant de Gaspe Cte Gaspé décede le 1er mars 1973. Le soussigné donne avis que sous l'empire de la Loi de la curatelle publique (Chapitre 81 des lois du Quebec 1971), il est administtateur d'office à cette succession, et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
9310, boul. St-Laurent
Montréal, Qué.
H2N 1N6.

Je Rosaire Bissonnette demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation d'effectuer le transport d'écoliers fréquentant les écoles de: Monseigneur Gervais — Rabastallière et Montarville toutes situées dans St-Bruno, et se rendant à la piscine située au Centre Civique de St-Hilaire, et retour, pour le compte de "Ecole Maternelle Lussier Enr'g., située an 1682 rue Montarville, St-Bruno, P. Qué.

Toute opposition devra être faite à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours suivant la date de la première parution dans les journaux.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que TELMAR TRANSPORT LIMITED — 5510, rue Bienville — Ville Brossard, Cte Laprairie, Québec permis no: 23331-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les clauses a) b) et c) du permis no 619-V de UNIC TRANSPORT LIMITEE et ce jusqu'à décision finale de ladite Commission, le tout conformement à un permis spécial déjà émis au nom de la requérante en date du 18 juillet 1973 sous le no 23331-V.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur de (du) requérant (e).
PAQUETTE PAQUETTE
PERREAULT & RIVET
AVOCATS--BARRISTERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 32-007467-73

LA VILLE DE MONTREAL
a/s Cote, Péloquin et Bouchard
275 est Notre-Dame Mtl

Requérante

-vs-

ARTHUR BLOUIN,
258 est Mont-Royal
Montréal

-et-

PHILIPPE MARTEL,
a/s Taverne du Vieux Mtl
404 Blvd St-Laurent, Mtl
maintenant de lieux inconnus,

Intimés

AVIS est donné à PHILIPPE MARTEL que la requête prise contre lui sera présentée pour adjudication devant la Division des Petites Creances en chambre 13.12, le 4 avril 1974, à 9.30 a.m. au Palais de Justice de Montréal, situe au 1 est rue Notre-Dame, à Montréal.

Veuillez agir en conséquence.

CLAUDE DUFOUR, G.A.C.P.M.

JACQUES DIONNE, G.A.C.P.M.
Petites Créances.

Prenez avis que Antonio Di Martino et Jiacomo d'Avanzo, faisant affaires ensemble sous la raison sociale de A & G Transport Enrg., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial les autorisant à exploiter temporairement le permis no. 21530-V émis au nom de Tony Cesta Enrg. pendant l'instance en vertu d'une demande de transfert dudit permis. Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête devra le faire dans les 4 jours suivant la première parution de cet avis.

PARKING PLACE LIMITED

AVIS est par les présentes donné que PARKING PLACE LIMITED, corporation legalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, ayant son siège social à Montréal, demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Companies.

Daté à MONTREAL,
ce 20ième jour de mars, 1974

AVIS

Avis est donné que Gerard Pagé, permis no. 14880-V demandera un permis special pour une durée d'un an moins un jour ou jusqu'à décision finale pour modification de clause (b) de son permis pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

(b) De Ville de Lac Brome, Mansonville, West Shefford et Adamsville à la gare du C.P.R. à Cowansville, et retour, pour le compte de C.P. Express Co.

Tout intéressé peut contester cette demande dans les 4 jours de la première parution de cet avis.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que LEO GAUTHIER — R.R. 59 — Matagami, Québec s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis haulaway pour pouvoir tirer les remorques de J.P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE, en vertu de la clause h) du permis 10694-V.

J. P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE demande un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur de (du) requérant (e).
PAQUETTE PAQUETTE PERREAULT & RIVET
AVOCATS — BARRISTERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
AIDE JURIDIQUE: JPB-877

GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL
No 500-12-04029-747

DAME VIOLETTE COMTOIS, ménagère, domiciliée et résidant au 281 Du Lac, Saint-Donat, district de Joliette,

requérante

-vs-

GERARD DAHER, bourgeois, d'adresse inconnue,

intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Gerard Daher est par les présentes requis de comparaitre dans un delai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montreal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requerante procédera à obtenir contre vous, par defaut, un jugement de divorce, accompagne de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 14 mars 1974.

JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-001229-747

DAME GEORGETTE VIAU, épouse de Albert LaBerge, résidant et domiciliée au numero civique 2115 rue Augier, appartement 2, dans les ville et district de Montreal,

demanderesse-requérante,

-vs-

GERALD GAGNON, autrefois domicilié et résidant au 1497 de la 8e avenue, Pointe-aux-Trembles, cité et district de Montréal, et aujourd'hui de lieu inconnu,

defendeur-intimé.

AVIS

Il est ordonné au defendeur Gerald Gagnon de comparaître dans les 30 jours à compter de la dernière des deux publications;

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration à son intention a été laissee au greffe de cette Cour.

MONTREAL, ce 19 mars 1974.

ME W. LEFEBVRE
Protonotaire-adjoint de la
Cour Supérieure

Procureurs de la demanderesse-requérante.
Monette, Clerk, Michaud
Barakett, Levesque et Guerette

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que PAUL FONTAINE — 2437, rue Champagne — Montréal, Québec permis no: s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie GATIEN TRANSPORT INC. permis no 1714-V, selon la clause c) dudit permis; ladite compagnie demande également un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

François Perreault,
Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que MICHEL VALLEE — 450 Samuel de Champlain app. 101 — Boucherville, Québec s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie GATIEN TRANSPORT INC. permis no 1714-V, selon la clause c) dudit permis; ladite compagnie demande également un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

FRANÇOIS PERREAULT,
Procureur de (du) requérant (e).
PAQUETTE PAQUETTE
PERREAULT & RIVET
AVOCATS-BARRISTERS

REGIE DU GRAND THEATRE DE QUEBEC

La Régie du Grand Théâtre de Québec demande des soumissions pour le service de nettoyage de l'immeuble avec ses installations, équipements et mobilier.

Les documents de soumission et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du:

Directeur administratif
Régie Du Grand Théâtre de Québec
269 est, Boul. St-Cyrille
Québec 4,
G1R 2B3.
Tél: 643-8111

contre un dépôt de vingt-cinq dollards ($25.00) qui sera remboursé au soumissionnaire sur réception des plans et devis en bonne condition, à la satisfaction de la Régie, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Seules, sont autorisées à soumissionner pour exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires au Québec. Les soumissions devront être accompagnées:

1. d'un chèque visé au montant égal à au moins 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre de la Régie du Grand Théâtre de Québec;
2. d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement d'obligation pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat.

Les soumissions, l'original et une copie, dans des enveloppes cachetées, seront reçues à 11:00 heures, jeudi le 4 avril, au bureau du Directeur général, Régie du Grand Théâtre de Québec, 269 est, Boul. St-Cyrille, Québec G1R 2B3.

La régie du Grand Théâtre de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LACHINE
DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture d'un balai mécanique (balayeuse de rue)

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité et endossées: "Soumission Balai Mécanique" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 8 avril 1974, à 17:00 heures.

Les soumissions seront ouvertes par le Conseil à une assemblée régulière, lundi, le 8 avril 1974, à 20:00 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de l'Ingénieur de la Voirie, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine et seuls les documents fournis par la Cité seront considérés.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 20 mars 1974.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LACHINE

SOUMISSIONS

LOCATION D'UNE LISIERE DE TERRAIN APPROPRIE POUR DEPOTOIR

Des soumissions seront reçues à l'Hôtel de Ville pour la location (réservation) d'une lisière de terrain approprié pour usage comme dépotoir pour tous genres de matériaux autres que les ordures ménagères.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées:

"SOUMISSION POUR LOCATION D'UNE LISIERE DE TERRAIN APPROPRIE POUR DEPOTOIR"

seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, jusqu'à 17:00 heures, lundi, le 8 avril 1974.

Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée régulière qui sera tenue lundi, le 8 avril 1974, à 20:00 heures.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les formules de soumission au bureau de l'Ingénieur de la Voirie, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine et seules les soumissions soumises sur les formules fournies par la Cité seront considérées.

La Cité de Lachine ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 20 Mars 1974.

CITE DE COTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUEBEC
APPEL D'OFFRES POUR
LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS, DE RAMPES D'ACCES ET POUR LA REPARATION DE RUES DANS LA CITE DE COTE SAINT-LUC.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Madame J. O. Kovacs, Acheteur, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le mardi 9 avril, 1974.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur, sur paiement de $15.00 qui sont remboursables.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur, sur paiement pour cent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 9ième jour d'avril 1974, à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

A. E. Kimmel,
Le Greffier,

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LACHINE

SOUMISSIONS

FOURNITURE D'UN CAMION-CHASSIS (4 X 4) ET CABINE AVEC RESERVOIR EN ACIER DE 2,000 GALLONS IMPERIAUX, MOTEUR POMPE, ROBINETTERIE ET AJUSTOIRS, CHASSE-NEIGE A SENS UNIQUE DE 9 PIEDS ET GRATTE WILLET DE 10 PIEDS P.T.C. 38,000 LB MIN.

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture d'un camion-châssis (4 X 4) et cabine avec réservoir et acier de 2,000 gallons impériaux, moteur pompe, robinetterie et ajustoirs, chasse-neige à sens unique de 9 pieds et gratte willet de 10 pieds P.T.C. 38,000 lb. min.

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité et endossées: "Soumission pour la fourniture d'un camion-châsis (4 X4) et cabine avec réservoir en acier de 2,000 gallons impériaux, moteur pompe, robinetterie et ajustoirs, chasse-neige à sens unique de 9 pieds et gratte willet de 10 pieds P.T.C. 38,000 lb. min. "seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 8 avril 1974, à 17:00 heures.

Les soumissions seront ouvertes par le Conseil à une assemblée régulière, lundi, le 8 avril 1974, à 20:00 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de l'Ingénieur de la Voirie, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine et seuls les documents fournis par la Cité seront considérés.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine,

Lachine, le 20 mars 1974.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LACHINE

SOUMISSIONS

AMEUBLEMENT POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Des soumissions sont demandées pour la fourniture de:

1. AMEUBLEMENT SPECIALISE
2. AUTRE AMEUBLEMENT

pour la bibliothèque municipale de Lachine.

Les documents sont disponibles au bureau des Architectes Roux Morin & Langlois, 0119 rue Clément, LaSalle.

Les soumissions cachetées, portant sur l'enveloppe la mention de l'une ou l'autre des spécialités, adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 17:00 heures, Lundi, le 8 avril 1974.

Les soumissions seront ouvertes par le Conseil à une assemblée régulière, Lundi, le 8 avril 1974, à 20:00 heures.

La Cité de Lachine ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune soumission.

Une retenue contractuelle équivalant à 10% du montant de la soumission sera retenue par la Cité de Lachine sur des paiements à être effectués au fournisseur, et ce, tant et aussi longtemps que l'ameublement en cause n'aura pas été entièrement fourni à l'entière satisfaction de la Cité de Lachine.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 23 Mars 1974.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No. 12-1331

concernant: **REMISE EN ÉTAT DE L'OUVRAGE DE CROISEMENT À NIVEAUX DIFFÉRENTS DU CHEMIN NETHERBY ET DE LA VOIE FERRÉE DU C.P.R., VOIE MARITIME. PROJET DE WELLAND, RÉALIGNEMENT ENTRE PORT ROBINSON ET RAMEY'S BEND.**

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, 508 avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, L2R 6W8, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'est, le mardi 9 avril 1974.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, 5250 rue Ferrier, Montréal, P.Q., H4P 1L4, ou au Secrétaire, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au Directeur de la construction,508 avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, L2R 6W8, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 23 mars 1974.

Le Secrétaire,
L.e. Béland.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, Pièce 108, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1P 5H1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, pièce 110, Immeuble Lord Elgin Plaza, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1P 5H1 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Numéro 79274/18 - Travaux de mécanique, nouvel immeuble de l'Administration centrale, ministère d'Etat des Affaires urbaines, 373, promenade Sussex, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: jeudi, le 11 avril 1974
Dépôt: $100.00

PROLONGATION

Numéro 79510 - Fourniture et installation d'un réseau de courant de secours, Ministère du Revenu National et Impôt - Centre des Données, Confederation Heights, Ottawa, Ontario.

VEUILLEZ PRENDRE AVIS, que la date limite de réception des soumissions du 19 mars 1974, est reportée au MARDI, 26 MARS 1974.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Chef des Services financiers et administratifs de la région de la Capitale,
J.J. Carette

La Comédie-Française

Un spectacle parfait mais qui n'échappe pas à l'usure

par Adrien Gruslin

La Comédie-Française est en ville. Il faut reconnaître le brio de cette compagnie pour donner un rythme continu aux pièces de théâtre de Labiche, Feydeau ou autres du genre. Le spectacle file en paroles et musique dans une organisation technique impeccable. Par ailleurs, tout en reconnaissant les qualités du spectacle d'abord et également des auteurs, on peut n'apprécier que très relativement ce type de théâtre. La comédie-vaudeville est une forme bien particulière. La perfection technique de l'ensemble des éléments permet au rire de passer et de bien passer.

La première pièce, "La Station-Champbaudet" est un vaudeville d'Eugène Labiche. Le montage coloré et bien joué nous fait rire en maintes occasions. Le contenu de ce type de pièce repose sur des éléments très simples. "La Station-Champbaudet — dix minutes d'arrêt" nous dit le personnage principal, Paul Tacarel. Sa maîtresse habite l'étage supérieur à celui de Mme veuve Champbaudet. Tacarel fait dix minutes d'arrêt chez cette dernière pour s'assurer que le mari de sa maîtresse n'est pas là. Les quiproquos, les méprises ou les complications vont commencer à partir du moment où un beau parti (une troisième femme) se présente pour Paul Tacarel. Rien de tragique ni de grave; tout finira par des mariages.

Les rebondissements nombreux et invraisemblables de ce théâtre ont pour ressort essentiel: le quiproquo. Une phrase de Tacarel puis de Letrinquier, le futur beau-père, résume bien cela: "Il ne sait rien et nous sommes censés ne rien savoir". Tout le monde sait mais chacun pense qu'il est le seul à savoir et on pourrait ajouter que seul le public sait que tout le monde sait. C'est un peu gros mais comme les personnages ne sont pas des sur-doués, ils accumulent les évidences et provoquent toujours le rire du public. En somme, chaque personnage croit ce qu'il veut; on se parle de choses différentes; on se méprend et ainsi de suite.

La mise en scène de ce spectacle est extrêmement précise. Les déplacements, les chansons et les façons de passer d'un acte à l'autre l'illustrent parfaitement. Les pas effectués lors des chansons sont précis et souvent très drôles à cause de leur stylisation. Les chansons elles-mêmes, bien que non toujours essentielles à l'action, sont légères et agrémentent le spectacle. Le tableau du deuxième acte chez Letrinquier est celui où la gestuelle est la plus comique. Des douze personnages, les six femmes font de l'aiguille à droite, quatre hommes jouent aux cartes au fond et les deux autres parlent à gauche ou au centre, à l'avant. Les gestes sont stylisés car: "il faut avoir l'air de ne pas avoir l'air" nous dit-on. Cette scène est un des meilleurs moments.

Le passage d'un acte à l'autre en chansons à l'aide de trois personnages supplémentaires pour changer les décors est ingénieux. Les gadgets techniques sont nombreux: panneaux pivotants, chaises à double face, nappes réversibles et lustre modifiable. On en a plein la vue et ça permet à la pièce de garder son rythme. Ce théâtre vaut d'abord par son rythme et c'est la principale qualité du spectacle de la Comédie-Française. Enfin, les comédiens sont bons et plus particulièrement Françoise Seigner dans le rôle de Mme Champbaudet et Gérard Caillaud dans celui d'Arsène, le domestique. Caillaud est d'ailleurs aussi le valet de la pièce de Feydeau qui suit. Dans les deux pièces, et surtout la première, il est très drôle.

"Mais n'te promène donc pas toute nue" de Feydeau est plus courte. Bien jouée, de rythme soutenu, elle semble cependant moins faire rire. Deux pièces dans une soirée, c'est beaucoup. Evidemment, parler fort à la longue devient une façon de parler comme une autre et perd de sa force, si on peut dire. Le côté percutant de l'engueulade disparaît, au moins partiellement, quand elle dure et "redure".

Ventroux, député qui voudrait avancer en politique, est hors de lui. Sa femme, au mépris des convenances, se montre en chemise de nuit ou de jour: à son fils de 13 ans d'abord, à Clémenceau le voisin qui regarde à sa fenêtre, à M. Hochepaix et ainsi de suite, au rythme des entrées des différents personnages de la pièce.

Cette pièce, repose entièrement sur le jeu endiablé de Ventroux et de Clarisse, sa femme. Jacques Charron, le doyen des sociétaires de la troupe, ne manque pas de conviction dans le personnage de Ventroux. Paule Noelle, dans celui de Clarisse, montre bien la femme sotte à l'excès et est très drôle quand elle prie les gens (en tremblant de tout le corps) de sucer son pauvre derrière qui vient de subir l'assaut d'une guêpe.

Le comique du jeu fait place parfois à un comique de mots. A ce niveau, il n'échappe pas toujours à une certaine usure. A Ventroux qui lui reproche d'écouter aux portes pendant qu'il reprend le rideau de la fenêtre, le valet Victor répond: "Je n'écoute pas aux portes, je suis à la fenêtre". On a déjà vu humour plus subtil. La mise en scène est aussi précise que celle de Labiche. Jean-Laurent Cochet a fait un travail minutieux dans les deux cas. Faut souligner le rythme soutenu de cette comédie en un acte.

En somme, un spectacle techniquement à peu près parfait nous est offert par la Comédie-Française. Un spectacle de pièces d'un genre bien précis qui n'échappe pas toujours à une certaine usure.



Paul Noelle et Jacques Charron
dans "Mais n'te promène donc pas toute nue" de Feydeau

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Aux Directeurs de

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Tous les samedis "LE DEVOIR" publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de Maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du DEVOIR.

Téléphonez sans tarder à

GÉRARD LAURENDEAU

LE DEVOIR, 844-3361

APPRENEZ L'ANGLAIS

Au Vermont

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.

Écrivez à:

International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

RADIO·QUÉBEC

STAGES DE FORMATION EN AUDIO-VISUEL

OBJET: Stages intensifs de sensibilisation à la Télévision.

DURÉE: 3 jours - 25 heures.

À QUI S'ADRESSE LE STAGE: À tous ceux qui, pour une raison ou une autre, s'intéressent à la production télévision.

PRÉREQUIS: Aucun.

LIEU: Service des stages de Radio-Québec, 800, rue Fullum, Montréal

DATES: 19-20-21 avril
22-23-24 avril
25-26-27 avril

COÛT: $200 par personne.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: Service des stages de Radio-Québec, 800, rue Fullum, tél.: 873-4611, poste 321 ou 197, demander Adeline Périgord.

P.S. *Les inscriptions seront limitées à 15 personnes par stage. Donc, il est important de vous inscrire au plus tôt.*

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

COURS CULTURELS ET PROFESSIONNELS

SESSION MAI - JUIN

Ces cours sont offerts aux personnes qui désirent élargir leurs connaissances et satisfaire leurs besoins de perfectionnement.

- Droit de l'entreprise
- Éléments d'économique
- Éléments de sociologie
- Ethnographie de la communication
- Étude normative du français parlé et écrit
- Français langue seconde
- Littérature québécoise
- Pratique de l'anglais écrit
- Pratique du français écrit
- Psychosociologie de la vie moderne
- Quelques principes d'organisation des loisirs

On peut s'inscrire dès maintenant et jusqu'à la date d'ouverture du premier cours.

Pour plus de renseignements

service d'éducation permanente

3333, chemin de la Reine Marie, Tél.: 343-6090 (jour)
343-6992 (soir)

Au service des familles ... de la Maternelle à l'Université

LE COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, rue Fairmount — Montréal H2T 2M6
Tél. : 272-0754

sous une même Direction et une même Administration, avec les mêmes services et la même qualité d'enseignement, vous offre une continuité pédagogique :

I- POUR LES PLUS JEUNES

Le "Collège Français Primaire Inc". détenteur d'un permis d'Enseignement général aux niveaux Pré-maternelle, Maternellle et Élémentaire, membre de l'A.I.P.E.Q., dispense son enseignement dans 3 zones géographiques distinctes :

— Zone centrale : **Maternelle** (Pavillon du Mont-Royal) 4211 avenue Esplanade, Montréal
Cours élémentaire (Pavillon La Fontaine) coin des rues Fairmount et Waverley — Montréal

— Annexe Nord : **Maternelle et Cours Élémentaire,** 11995 ave. O'Brien — Montréal

— Annexe Rive-Sud : **Maternelle et Cours Élémentaire,** 1301 rue Beauregard — Longueuil

II- POUR LES PLUS ÂGÉS :

Le "Collège Français 1965 inc." reconnu d'intérêt public et subventionné par le Gouvernement du Québec , Membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q., propose :

— son COURS SECONDAIRE (Secondaire I à Secondaire V), Pavillon Central, 185 ouest Fairmount, Montréal

— son COURS COLLÉGIAL (Collégial I et II) Pavillons Central et Montaigne 185 et 172 ouest, Fairmount — Montréal

- PRINCIPAUX SERVICES : CAFÉTÉRIA, TRANSPORT SCOLAIRE et, au niveau Élémentaire, PENSIONNAT.
- RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS : 185 ouest, rue Fairmount, à Montréal, tél. : 272-0754

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SESSION MMAI - JUIN

Date limite d'admission: 1er avril

Date limite de réinscription: 15 avril

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire (30 cr.)

Perfectionnement des maîtres en musique à l'élémentaire (30 cr.)

Sciences familiales (30 cr.)

Baccalauréat en enseignement (préscolaire et élémentaire) (90 cr.)

AUTRES PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Communication (30 cr.)

Information et journalisme (30 cr.)

Loisir (30 cr.)

Nursing communautaire (30 cr.)

Publicité (30 cr.)

Relations industrielles (2 certificats de 30 cr.)

Relations publiques (30 cr.)

L'étudiant qui a complété trois (3) certificats de trente (30) crédits chacun obtient un baccalauréat.

Pour plus de renseignements

service d'éducation permanente

3333, Chemin de la Reine-Marie, Tél.: 343-6090 (jour)
343-6992 (soir)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les demandes d'admission aux grades supérieurs : certificat, diplôme, maîtrise, doctorat

doivent être envoyées au SECRÉTARIAT
BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 101

AVANT LE 1er AVRIL

Les formules de demande d'admission peuvent être obtenues, en ce qui concerne la Faculté des arts et des sciences, au secrétariat du département où l'étudiant désire s'inscrire et, pour les autres facultés, dans les secrétariats respectifs.

Aménagement (Faculté)		Mathématiques (Département)	343-6743
Architecture	343-6019	Médecine (Faculté)	343-6300
Urbanisme	343-6865	Médecine dentaire (Faculté)	343-6076
Anthropologie (Département)	343-7329	Médecine vétérinaire (École)	773-8521
Bibliothéconomie (École)	343-6044	Musique (Faculté)	343-7764
Chimie (Département)	343-7602	Nursing (Faculté de)	343-7486
Communication (Section)	343-6039	Optométrie (École)	343-6083
Criminologie (École)	343-6523	Pharmacie (Faculté)	343-6445
Démographie (Département)	343-6610	Philosophie (Département)	343-6464
Droit (Faculté)	343-7731	Physique (Département)	343-6670
Education physique (Département)	343-6151	Psychologie (Département)	343-6489
Études africaines (Programme)	343-6957	Psycho-éducation (École)	382-2972
Études anciennes et modernes (Département)	343-6222	Réadaptation (École)	343-6416
Études anglaises (Département)	343-6236	Relations industrielles (École)	343-6627
Études françaises (Département)	343-6213	Santé publique (École)	343-6135
Études médiévales (Institut)	343-7609	Sciences biologiques (Département)	343-6581
Géographie (Département)	343-6208	Sciences économiques (Département)	343-6540
Géologie (Département)	343-6820	Sciences de l'éducation (Faculté)	343-7622
Histoire (Département)	343-6238	Science politique (Département)	343-6579
Histoire de l'art (Section)	343-6182	Service social (École)	343-6597
Histoire et sociopolitique des sciences (Institut)	343-7351	Sociologie (Département)	343-6620
Informatique (Département)	343-6780	Théologie (Faculté)	343-7080
Linguistique et philologie (Département)	343-6221	Traduction (École)	343-6221
Littérature comparée (Programme)	343-6609	ÉCOLES AFFILIÉES	
		École Polytechnique	344-4966
		École des Hautes Études Commerciales	343-4336

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E) PROFESSIONNEL(LE) DEMANDÉ(E)

Fonction :
Travail conjoint avec équipe en place, et/ou organismes concernés.

Qualifications requises :
a) faire partie de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec.
b) expérience préférable auprès de l'enfance inadaptée.

Salaire :
Basé sur l'échelle de salaire des T.S.P.

Date limite :
Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 5 avril 1974 au :

Directeur Général,
Pavillon Charleroi-Boyer Inc.
4535 rue Charleroi,
Montréal-Nord H1H 1T6

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

recherche

un professeur adjoint, pour un poste vacant dans un programme en cours, qui enseignera principalement les méthodes intégrées d'intervention sociale. La personne choisie aura l'occasion de contribuer au développement d'une jeune école de service social engagée à servir les besoins du Nord de l'Ontario.

Qualifications :
Au minimum maîtrise en service social et expérience professionnelle; de préférence un doctorat en service social. Personne bilingue préférée.
S'adresser immédiatement à :

Dr. Ben Ami Gélin, directeur
École de Service Social
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario P3E 2C6.

JEUNE C.A. DYNAMIQUE

La Laurentienne, Compagnie Mutuelle d'assurance, est à la recherche d'un jeune C.A. dynamique, diplômé universitaire de préférence, et ayant une expérience d'au moins deux (2) ans dans la vérification interne au publique.

FONCTION :
Sous l'autorité immédiate du contrôleur, son rôle consistera surtout à conseiller la direction à tous les niveaux et à établir des procédés de vérification analytiques et opérationnels.

SALAIRE :
Le traitement est à négocier, selon la compétence et l'expérience du candidat, mais ne sera sûrement pas un obstacle à l'engagement de la personne choisie.

Si vous croyez pouvoir relever le défi et désirez obtenir une entrevue, n'hésitez pas à contacter le directeur du personnel à (418) 688-7265 ou à faire parvenir votre curriculum vitae au :

Directeur du personnel
La Laurentienne,
Compagnie Mutuelle d'assurance
C.P. 1216
Québec G1K 7E3

Conseil national de recherches Canada / National Research Council Canada

INGÉNIEUR OU SCIENTIFIQUE

(Bilingue)

avec Expérience Industrielle

FONCTIONS :
Sous la direction du Chef des projets du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), le titulaire fera appel à sa formation professionnelle et son expérience technologique afin :
(a) d'étudier les demandes d'aide financière aux projets de recherche industrielle formulées par les entreprises;
(b) d'entretenir des contacts suivis avec les entreprises dont les projets de recherche sont subventionnés. Le titulaire, de son bureau à Ottawa, devra voyager parfois afin de visiter ces entreprises.

EXIGENCES :
Baccalauréat ou diplôme supérieur en génie ou en science et plusieurs années d'expérience industrielle dans l'un ou l'autre des secteurs suivants du génie : mécanique, métallurgique, aéronautique ou civil.
La préférence sera accordée aux personnes qui ont acquis une expérience dans le domaine de la recherche expérimentale ou de l'innovation. L'expérience de la gestion ou de l'administration constitue un avantage.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :
La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.
Les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature. Elles doivent cependant indiquer, par écrit, leur consentement à suivre des cours de langues, tel que spécifié par le Conseil, aux dépens du Conseil national de recherches du Canada, pendant une période de jusqu'à douze mois.
Ce concours est aussi ouvert aux personnes unilingues employées de façon continue au Conseil national de recherches du Canada et/ou à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue.

TRAITEMENT :
Jusqu'à 21,200 dollars par année selon la formation et l'expérience.

*Prière d'adresser un curriculum complet à l'***Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6.** *Veuillez mentionner la référence IP0-7 (révisé).*

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL EST À LA RECHERCHE

D'UN TECHNICIEN EN MICROCOPIE À LA BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous la direction du supérieur immédiat, supervise et au besoin, effectue différents travaux techniques en microcopie et microfilm ou microfiche. Discute avec les informatistes, professionnels, des projets ou expériences pour comprendre la nature et l'orientation de ces projets, la précision qu'ils requièrent et les possibilités techniques quant à leurs réalisations, et assume la responsabilité de l'aspect technique de tous les travaux requis pour la réalisation de ces projets ou expériences.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— D.E.C. avec option concernée.
— Une expérience de deux (2) ans dans un atelier de microscopie pourrait suppléer à l'absence de l'option concernée.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 2 avril 1974** (17 heures) à l'adresse suivante:

Le Service du Personnel
Pavillon de la Bibliothèque
Bureau 3445
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

AGRONOME

VERSÉ DANS LE FINANCEMENT AGRICOLE

Un important établissement financier de Montréal, dont les opérations s'étendent à toute la province, recherche actuellement un agronome possédant une bonne expérience en financement agricole. A part le défi fort intéressant qu'il comporte, ce nouveau poste offre au candidat choisi une carrière d'avenir bien rémunérée, en plus d'excellents avantages sociaux.

Prière d'envoyer un curriculum vitae complet à:

Case 2286, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement

Conseil d'Education de Nipissing

North Bay, Ontario

École secondaire Franco-Cité

Sturgeon Falls, Ontario

Le Conseil scolaire sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR DE MUSIQUE INSTRUMENTALE

pour septembre 1974

M.D. Lafleur, directeur
Tél.: Bureau (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

AGENT DE FORMATION DU PERSONNEL

ÉDUCATION:
Baccalauréat en Sciences de l'éducation; ou de l'administration. Bilingue: français et anglais.

EXPÉRIENCE:
2 ou 3 ans d'expérience dans l'enseignement.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Devra planifier, développer, coordonner et présenter différents programmes de formation de la Compagnie à tous les niveaux d'employés.

SALAIRE: Selon l'expérience, et/ou qualifications.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous s.v.p. communiquez avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

L'ÉCOLE ST-GEORGES

de Montréal demande des candidats pour le poste de

DIRECTEUR

L'Association des Parents de l'école élémentaire et secondaire St-Georges — un collège privé, mixte, et non-confessionnel — continue d'accepter les candidatures pour le poste de directeur, celui-ci doit être intéressé dans les nouvelles méthodes d'enseignement. Entrée en fonction dès le 1er août 1974. Salaire à être discuté. Veuillez faire parvenir curriculum vitae et références à :

Dr. Frank Magill
1390 ouest, rue Sherbrooke, suite 25
Montréal, Québec H3G 1J9.

Avant le 15 avril 1974.

CONDITIONS SPÉCIALES

VIVE L'ÉTÉ !
— Laissez la ville et la pollution,
— Vivez au bord d'un lac,
— Faites de l'été des vacances continuelles et profitez de notre spécial d'implantation dans la région.

SEUL QUALIFICATIF REQUIS :
Infirmier(ère) autorisé(e)
ou Infirmier(ère) auxiliaire.

NOUS DONNONS :
— Salaire intéressant et bénéfices marginaux,
— Bénéfice spécial d'implantation dans la région,
— Facilité de vivre près de la nature,
— Possibilité de profiter pleinement de l'été.

OÙ ÇA ?
— À 2 heures de Montréal,
— À 1 heure de la "Butte à Mathieu",
— À ½ heure du Mont-Tremblant,
— À l'Annonciation, Comté Labelle,

Pour informations supplémentaires composez : 819-275-2118 Service du Personnel.

Nous attendons votre appel !

Centre Hospitalier des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, P.Q.
JOT-1TO.
a/s : Directeur du Personnel.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU

Nous recherchons les services d'un surveillant des travaux de transformation et de construction à notre école polyvalente L.J. Papineau à Papineauville.

Le surveillant des travaux de construction vérifie si l'immeuble s'érige conformément aux plans et devis, vérifie toutes les activités et les événements du cheminement du projet, vérifie toute modification au contrat, vérifie l'installation des services municipaux, des services électriques, des services téléphoniques et fait les recommandations appropriées au directeur de l'équipement de la Commission.

INGÉNIEUR ou ARCHITECTE

Le candidat détient un diplôme universitaire en génie ou en architecture et possède cinq (5) années d'expérience dont au moins deux (2) dans la construction de tels immeubles.

La personne est engagée pour une durée de 18 à 24 mois. Le traitement varie entre $12,355. et $16,040. par année selon l'expérience. Un montant de 15% sera ajouté pour couvrir les bénéfices marginaux.

Toute personne intéressée fait parvenir un curriculum vitae à:

Service au personnel,
Commission Scolaire Régionale Papineau,
C.P. 68,
Buckingham, Qué.

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

Ingénieur des Méthodes et Standards

ÉDUCATION:
Baccalauréat en Génie Industriel.

EXPÉRIENCE:
1 à 3 ans d'expérience.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Sous la supervision du gérant des Méthodes et Standards, les fonctions de l'ingénieur consisteront à: l'analyse des méthodes, le mesurage du travail (étude des temps et des mouvements), la planification des facilités de travail et l'évaluation du système de contrôle des coûts et de la main-d'oeuvre.

SALAIRE: Selon l'expérience.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquez avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

LA CORPORATION DU COMTÉ DE PAPINEAU

est à la recherche d'un

ÉVALUATEUR

(plein temps)

Responsabilités:
Planification, organisation, préparation, confection et révision des rôles d'évaluation sur le territoire de 28 municipalités.
(Dans le cadre de l'application de la "Loi sur l'évaluation foncière").

Critères:
Être détenteur d'un permis d'évaluateur.
Jouir d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'évaluation.

Rémunération:
Salaire à être négocié selon la compétence.

Faire parvenir une demande d'emploi accompagnée du curriculum vitae, en mentionnant les exigences salariales avant le 8 avril 1974 à:

Hugues Servant, sec.-trés.,
Corporation du Comté de Papineau,
Notre-Dame-de-la-Paix, Qué.
J0V 1P0

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Centre de santé mentale pour enfants et adolescents

recherche

- **JARDINIÈRE** légalement qualitiée. Groupe d'enfants mésadaptés socio-affectifs et débiles moyens.
- **PROFESSEUR MASCULIN** légalement qualifié pour enseigner à un groupe d'enfants semi-éducables. Travaille aussi avec des membres de l'équipe multi-disciplinaire.
- **DEUX ÉDUCATEURS PHYSIQUES** diplômés d'une université.
- **UN RÉCRÉOLOGUE** diplômé d'une université.

Faire parvenir curriculum vitae au :

Directeur du personnel
Hôpital Rivière-des-Prairies
7200 est, boul. Gouin
Montréal 476

Université du Québec à Montréal

AGENT DE RECHERCHE AFFECTÉ AU BUREAU D'ÉTUDE

Fonctions:
L'agent de recherche est responsable de la préparation de documents-synthèse et d'études comparatives portant sur la recherche et l'enseignement universitaire.

Il doit participer à certains comités, voir à la préparation des documents nécessaires pour la poursuite des travaux de ces derniers et procéder à la rédaction de documents-synthèse résultant des discussions.

Exigences:
Le candidat doit posséder une maîtrise, de préférence en sciences humaines;

Il doit avoir acquis une expérience dans la préparation des dossiers de recherche et des documents-synthèse.

Traitement:
À déterminer selon l'échelle en vigueur.

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, doivent parvenir avant le 5 avril, au:

Service du Personnel
Université du Québec à Montréal
355 ouest, Ste-Catherine
Suite 6029
Montréal, Québec H3C 3P8
(Concours no: 928)

Le C.L.S.C. Centre-Sud

cherche

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS :
- en regard de l'implantation du C.L.S.C.
- sous l'autorité du C.A., il voit à la mise en place des programmes du C.L.S.C.
- il voit à ce que les orientations fixées par le Comité de Citoyens pour l'implantation du C.L.S.C. Centre-Sud soient respectées.
- en regard du fonctionnement régulier du C.L.S.C.
- planifie, coordonne, administre les activités du C.L.S.C.
- fait le lien entre le C.A. et les employés.
- s'assure que les membres du C.A. disposent de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées.

EXIGENCES :
- posséder une expérience étendue du travail dans un organisme à caractère social dont au moins 2 ans avec un groupe populaire ou un Comité de Citoyens.
- avoir détenu un poste de coordination ou de direction.
- connaître la loi 65 et les C.L.S.C.
- posséder un esprit créateur et de synthèse.
- avoir des aptitudes à travailler en équipe multidisciplinaire.
- avoir de la facilité dans les contacts avec les groupes autant qu'avec les individus.

SALAIRE :
- selon les qualifications.

Envoyer curriculum vitae avant le **26 avril 1974,** *au*

C.L.S.C. Centre-Sud.
1382, est Ontario
Montréal. H2L-1S1

CRIMINOLOGUE

Nous sommes à la recherche d'un(e) criminologue. Le candidat idéal devrait posséder de l'expérience en milieu psychiatrique et détenir (de préférence) une maîtrise en criminologie.

La vocation de notre milieu est le traitement et la réadaptation de malades mentaux ayant des comportements dangereux voire criminels.

Vous êtes prié(e)s de communiquer dans les plus brefs délais par écrit.

Case 2293, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

OFFRE D'EMPLOI

POSTES:

deux (2) CONSEILLERS D'ORIENTATION

LIEU DE TRAVAIL:
Région de Saint-Jérôme

DURÉE:
Poste permanent.

DATE D'EMPLOI:
Immédiatement.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

QUALITÉS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire en orientation;
— Etre membre de la Corporation des conseillers d'orientation.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR DEMANDE D'EMPLOI ACCOMPAGNÉE D'UN CURRICULUM VITAE ET D'UN DOSSIER COMPLET, AVANT LE 3 AVRIL 1974, À L'ADRESSE SUIVANTE:

Commission scolaire régionale
Dollard-des-Ormeaux,
Services du personnel,
300, rue Longpré,
Saint-Jérôme, Cté Terrebone, P.Q.
J7Y 2T3

Prière d'indiquer sur l'enveloppe le numéro de concours suivant:

CO-15374

Université du Québec à Montréal

PROFESSEURS EN SCIENCES BIOLOGIQUES

Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche en biologie de l'environnement, le département des Sciences biologiques recherche des professeurs chercheurs dans les disciplines suivantes:
— Écologie animale
— Entomologie
— Biochimie
— Aménagement
— Microbiologie

Exigence:
Ph.D.

Traitement:
Selon l'échelle prévue dans la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 27 mars 1974, à:

M. Luc Desnoyers, directeur
Département des Sciences biologiques
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

L'HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTTE

recherche les services d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

L'Hôpital St-Charles de Joliette est un centre hospitalier de 900 lits spécialisé en psychiatrie adulte et infantile. L'Hôpital St-Charles comprend en plus une section de 120 lits de soins physiques de longue durée.

FONCTIONS:
Le (la) directeur (trice) des soins infirmiers exerce les fonctions et assume les responsabilités prévues au plan d'organisation de l'établissement. Il (elle) est notamment responsable, sous l'autorité du directeur général, de la coordination et de l'évaluation des soins infirmiers dans le centre hospitalier, du contrôle et du fonctionnement de la direction, de la discipline et de la répartition du personnel, en fonction des besoins.

EXIGENCES:
— Membre en règle de l'O.I.I.P.Q.
— Détenteur (trice) d'un baccalauréat en sciences infirmières et/ou maîtrise en administration hospitalière.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 mars 1974 au:

Directeur général
Hôpital St-Charles de Joliette
1000, boul. Ste-Anne
Joliette, Qué.

REPRÉSENTANT TECHNIQUE INDUSTRIE DE LA PLOMBERIE ET DU CHAUFFAGE

Jusqu'à $20,000. + auto

Notre client, un manufacturier canadien solidement établi, offre une occasion de carrière alléchante à un ingénieur des ventes et des réalisations. Le défi se situe dans les ventes de soupapes et de pièces d'ajustage aux ingénieurs-consultants, contracteurs et distributeurs en gros de l'Ontario et du Québec, dont les responsabilités premières seront dans l'érection d'édifices appartenant au marché de la compagnie, réparti dans la région métropolitaine. Quelques voyages dans les Maritimes peuvent être aussi nécessaires. Comptant sur les intérêts du candidat choisi, cette personne pourra travailler du Montréal ou de Toronto pour la première année: un pied à terre à Montréal serait essentiel par la suite.

Le candidat idéal devra être un ingénieur diplômé ou un technologiste avec un minimum de 4 années d'expérience dans les ventes aux ingénieurs et aux contracteurs-mécaniciens dans la région de Montréal. Une connaissance du français et de l'anglais pour le travail est essentielle. Le personnel de notre client est avisé de la publication de cette annonce.

Répondre en toute confidence, à A.G. Tinker, en mentionnant le no du concours TX 1320 (DE)

TECHNICAL SERVICE COUNCIL
931 Yonge St., Toronto 5 • 966-5030
Montreal • Winnipeg • Calgary • Vancouver
Personnel Consultants/Est. 1927

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

DESSINATEUR EN MÉCANIQUE

ÉDUCATION:
Gradué d'un Institut Technologique.

EXPÉRIENCE:
2 à 5 ans d'expérience.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Sous la direction des ingénieurs en mécanique. Les fonctions consisteront à travailler sur les projets de l'usine. Quelques connaissances de base en électricité seront grandement appréciées.

SALAIRE:
Selon l'expérience.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquer avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

UN (1) PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

SECTEUR:
Affecté en particulier à l'adaptation scolaire.

DATE D'EMPLOI:
Immédiatement.

LIEU DE TRAVAIL:
Région de Saint-Jérôme.

QUALITÉS REQUISES:
1) Détenir une maîtrise en psychologie;
2) Etre membre de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec.

TRAITEMENT:
Suivant la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR UN DOSSIER COMPLET ET UN CURRICULUM VITAE, AVANT LE 3 AVRIL 1974, À L'ADRESSE SUIVANTE:

Commission scolaire régionale
Dollard-des-Ormeaux,
Services du personnel,
300, rue Longpré,
Saint-Jérôme, Cté Terrebonne, P.Q.
J7Y 2T3

Prière de mentionner le numéro de concours suivant sur l'enveloppe:
PS-15374

ÉVALUATEUR MUNICIPAL

La Corporation du Comté de Terrebonne recherche un évaluateur municipal (pouvant être un individu ou une firme).

Relevant du Conseil de Comté, l'évaluateur aura charge de l'évaluation pour les municipalités qui en font partie. Il recommande au Conseil des politiques et programmes efficaces en matière d'évaluation.

Le candidat idéal doit être impartial, diplomate, avoir de l'entregent, il consulte et sait déléguer. Il possède un sens poussé de la communication et sait travailler avec un conseil municipal. Il possède une excellente formation et une solide expérience comme évaluateur municipal.

Toute offre de services doit être adressée avant le 6 avril 1974 à:

Corporation du Comté de Terrebonne
236, Du Palais, St-Jérôme, P.Q.

Commission de la fonction publique concours de recrutement

CONSEILLER JURIDIQUE

Commission des valeurs mobilières - postes à Montréal

FONCTIONS — Procéder aux études légales préalables à l'enregistrement des détenteurs de permis; examiner les transactions des dirigeants de compagnies publiques, la divulgation financière, les offres d'acquisition et autres rapports de ces compagnies; participer aux études requises en vue d'assurer une surveillance adéquate du marché boursier; analyser les déclarations des compagnies publiques lors de l'émission des valeurs; conseiller la Commission sur les moyens propres à assurer une meilleure protection aux investisseurs.

EXIGENCES — Membre de l'Ordre des avocats (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours); de préférence, avoir fait des études de deuxième cycle ou détenir un deuxième diplôme universitaire avec option en finance, en comptabilité ou dans un domaine connexe.

TRAITEMENT — de $9,000 à $20,400.

CONCOURS — A115A/03 - Date limite pour l'inscription: 8 avril 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique: Québec: tel 643-3984 Montréal: tel 873-3035 ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSTE:

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

ÉDUCATION:
Baccalauréat en Génie Mécanique.

EXPÉRIENCE:
1 an à 3 ans d'expérience.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
Sous la direction de l'ingénieur de l'usine, sera responsable de l'opération efficace de la machinerie et de l'équipement de l'usine. L'ingénieur devra planifier et céduler des programmes de prévention pour obtenir des hauts standards d'efficacité et pour prévenir et corriger les brisures mécaniques. Il devra suivre les nouvelles installations, la construction et les travaux d'entretien pour s'assurer qu'ils sont tels que demandés et selon les plans originaux. Il devra faire des inspections périodiques de la machinerie et de l'équipement. Il devra réviser et analyser les circonstances d'un bris mécanique et déterminer la meilleure méthode pour la réparation.

SALAIRE: Selon l'expérience.

ENDROIT:
Joliette, Québec (1200 Boulevard Firestone)

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquez avec

Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

HÔPITAL SAINT-LAMBERT

831 Notre-Dame, Saint-Lambert

requiert les services de:

- **Infirmière autorisée, surveillante**
  temps partiel de jour, fin de semaine aux 15 jours, plus remplacement à la période estivale.
- **Infirmière autorisée, surveillante**
  temps partiel de nuit, période estivale.
- **Infirmières autorisées**
  temps partiel de soirée.
- **Infirmières auxiliaires**
  temps complet de jour.
- **Infirmières auxiliaires**
  temps partiel, jour, soir, nuit.

S'adresser au:

Bureau des soins infirmiers
672-3320 poste 27 ou 28

INFIRMIER(E)S AUTORISÉ(E)S

- Un poste à pourvoir sur horaire de jour.
- Deux postes, sur horaire de nuit.

Pour personnes âgées de 25 à 35 ans et possédant au moins 3 années d'expérience.

S'adresser au:

Directeur du personnel
Centre Berthelet Inc.
8029, 83e avenue
Montréal H1C 1S4
Tél.: 648-4931

le collège régional du saguenay-lac st-jean

Offre d'emploi

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

CHEF INSTRUCTEUR DE L'AÉRONAUTIQUE

(Campus de Chicoutimi — (St-Honoré)

TÂCHE :
Sous l'autorité du Coordonnateur de l'aéronautique, le chef instructeur :
- assume la responsabilité de son personnel, procède à son évaluation et participe à son recrutement;
- il établit l'horaire des exercices de vol et les programmes;
- il assume la responsabilité de l'enseignement et la liaison avec le Ministère fédéral du Transport concernant les normes des cours dispensés;
- de plus, il prépare et tient à jour le manuel d'instructions standardisées (manuel d'exploitation).

QUALIFICATIONS :
- minimum d'une 12ième année ou l'équivalent;
- bilingue;
- licence de pilote professionnel — 1ère classe;
- brevet de vol aux instruments — classe 1;
- brevet d'instructeur, classe 1;
- annotations sur multi-moteurs et hydravions;
- expérience dans l'administration;
- doit posséder de bonnes relations humaines.

TRAITEMENT :
Selon les normes établies.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 2 avril 1974 inclusivement :

Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean
a/s Directeur du pessonnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

Université York

Campus Glendon

Département de Psychologie

POSTE:
Professeur adjoint en psychologie pour enseigner en français.

FONCTIONS:
Enseignement au premier cycle. La recherche est encouragée.

EXIGENCE:
Doctorat.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juillet, 1974.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 mars à:

Monsieur Ronald Cohen,
Directeur,
Département de Psychologie,
Collège Universitaire Glendon,
Université York,
2275, avenue Bayview,
Toronto, Ontario, M4N 3M6

COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC

PRINCIPAL

Attributions caractéristiques :
- Sous l'autorité de l'Administrateur Général ou de la personne délégué à cette fin par la Commission le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
- Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel, des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.
- Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.

Critères d'admissibilité :
- Brevet d'enseignement exigeant au moins quinze (15) années de scolarité.
- Avoir une expérience minimale de cinq (5) ans, comme enseignant.
- Posséder une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
- Être dynamique.
- Être bilingue.

Lieu de travail :
- Ville de Radisson (LG-2) près de Fort Georges, Baie James; 2000 habitants.
- École desservant une clientèle euro-américaine.

Traitement :
- Selon la politique administrative et salariale du gouvernement.

Début d'emploi :
- Le plus tôt possible (selon disponibilité des candidats)

Tout candidat intéressé par la présente offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae complet et sa photo au plus tard le 4 avril 1974 à 17:00 heures à :

Commission Scolaire du
Nouveau-Québec
Service du Personnel
Concours PR-1
2900, Quatre Bourgeois
Ste-Foy, Québec 10 G1V 1Y4

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

recherche

Des professeurs d'économique
— contrats d'une année

Un professeur d'histoire
— pour enseigner l'histoire de l'Europe contemporaine (XIXe-XXe siècles) avec un deuxième champ préféré en histoire des États-Unis
— conditions: doctorat ou scolarité de doctorat

Deux professeurs de sociologie
— contrats d'une année
— conditions: doctorat ou scolarité de doctorat

Un professeur d'anthropologie
— contrat d'une année
— pour enseigner l'introduction à l'anthropologie et l'ethnographie

Deux professeurs de sciences politiques
— contrats d'une année
— pour enseigner - le comportement politique
- la fonction publique du Canada
— conditions: doctorat ou scolarité de doctorat

Tous ces postes sont pour l'enseignement au premier cycle; le rang et le traitement selon la formation et l'expérience.

Bilingues préférés (français, anglais).
Expérience canadienne préférée.

Adresser toute demande à:

Doyen-adjoint des Sciences Sociales,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.
P3E 2C6

HÔPITAL DES LAURENTIDES

L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE PQ 819-275-2118

Centre Hospitalier des Laurentides

recherche

1/ ASSISTANT-DIRECTEUR DU PERSONNEL

Fonctions :
Sous l'autorité du directeur du personnel, participer à l'exécution et à l'application des politiques de gestion du personnel, interpréter et appliquer les conventions collectives de travail, évaluation de tâches, embauchage, etc.

Qualifications :
— Diplôme universitaire en relations industrielles ou tout autre grade connexe.
— Epérience du milieu hospitalier souhaitable.

2/ CHEF DE LA DIÉTOTHÉRAPIE

Fonctions :
Prendre en charge la structuration et l'organisation de la diétothérapie à l'intérieur de l'institution.

Qualifications :
— Bacc. en sciences (option diététique).
— Être membre de la Corporation des diététistes du Québec.

3/ CHEF COMPTABLE

Fonctions :
Sous l'autorité du directeur financier, prendre charge complète du service de la comptabilité.

Qualifications :
— Diplôme universitaire en comptabilité (C.A., C.G.A.) ou formation équivalente.
— Expérience de 5 ans dans le secteur hospitalier.

Les salaires sont établis selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 8 avril 1974 au :

Directeur du personnel
Centre hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.
JOT 1TO

la banque provinciale du canada

recherche pour son siège social à Montréal

une DOCUMENTALISTE-RECHERCHISTE

pour le Service de recherches économiques

LA CANDIDATE:
Agée de 20 à 25 ans, ayant acquis une bonne culture générale, elle possédera une connaissance suffisante de l'anglais (langue écrite et parlée), outre un français correct.

Scolarité
Sera titulaire d'un baccalauréat ou d'une licence en sciences économiques.

Fonctions
Elle assumera les fonctions de recherche documentaire, de préparation, de classification et d'analyse de dossiers. Elle participera à la préparation et la réalisation des travaux d'information et de conseil du Service de recherches économiques.

AVANTAGES:
Gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire sera établi selon la compétence.

ADRESSER VOTRE CURRICULUM VITAE:

au Directeur du Personnel,
BANQUE PROVINCIALE,
C.P. 6023, Montréal, P.Q.
H3C 3C4

Université du Québec à Montréal

POSTE DE CADRE AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Sous la responsabilité du secrétaire général, cette personne agit comme directeur adjoint aux Relations de Travail.

Fonctions:
— travailler dans une équipe s'occupant de tout ce qui est relations de travail;
— voir à la rédaction des divers projets d'une convention collective;
— négocier et interpréter les conventions collectives de travail;
— constituer un dossier sur chaque point d'une clause de convention qui semble faire problème;
— recevoir et administrer les griefs à travers les différentes étapes prévues aux conventions collectives de travail y compris les arbitrages;
— conseiller les différents organismes de l'Université sur toute question de relations de travail;
— rencontrer les directeurs de services, directeurs de département et vice-doyens pour prévenir ou régler les griefs;
— exécuter des recherches appropriées au travail et participer à divers comités internes et externes à l'Université;
— participer à la rédaction du mensuel "Bulletin des Relations de Travail";

Qualifications:
— 1er diplôme universitaire de type professionnel ou un diplôme universitaire de 2ième cycle;
— une expérience pertinente dans le domaine des relations de travail.

Salaire:
À déterminer selon les qualifications, l'expérience et l'échelle de salaire des cadres et devrait intéresser les cadres gagnant déjà $14,000. à $14,500.00

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être envoyées au Secrétariat général de l'Université du Québec à Montréal, bureau 7185, Pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8, d'ici le 5 avril 1974 à 17 heures.

BECHTEL
CANADA 1949-1974

CARRIÈRE INTÉRESSANTE EN ORGANISATION DU PERSONNEL

L'accroissement du personnel de notre bureau de Montréal a créé un débouché intéressant pour un spécialiste de l'organisation et la formation du personnel d'entreprise.

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES:
Le candidat sera expérimenté dans l'analyse d'organisation, la dynamique et la formation de groupe, les relations culturelles franco-anglaises et le processus de décision personnelle et collective.

QUALIFICATIONS:
un bilinguisme parfait;
une bonne connaissance des systèmes et méthodes industriels;
une parfaite compréhension des principes et des applications de gestion.

Le candidat choisi aura de prétérence une maîtrise ou un doctorat en organisation d'entreprise ou encore, il aura acquis une expérience éprouvée dans le domaine de la gestion d'entreprise et de la formation de la main-d'oeuvre, au sein d'une entreprise industrielle d'envergure.

Les candidats voudront bien répondre à l'adresse suivante, en indiquant le salaire demandé.

D.N. Waite
Directeur du personnel

CANADIAN BECHTEL LIMITED

5250, rue Ferrier
Montréal, Québec H4L 4Y4

informations religieuses

LES "ICI" MENACEES — La prestigieuse revue française, "Informations catholiques internationales" est menacée de disparition. Dans l'éditorial du numéro du 15 mars intitulé: "Faut-il supprimer les ICI?", le directeur de la revue, M. Ernest Milcent, écrit: "En ce début de 1974, notre situation n'est plus seulement préoccupante, elle est devenue réellement inquiétante." M. Milcent explique que la revue a connu deux déficits consécutifs d'environ $8,500 et que le nombre des abonnés est passé en un an de 30,848 à 28,483. Elle devra aussi faire face en avril à une hausse de 30% du coût du papier. La revue avait pu compter jusqu'ici sur l'appui de la "Vie catholique illustrée" qui fait partie du même consortium de presse mais M. Milcent indique que cela ne sera pas possible cette année. Pour sortir de l'impasse, les ICI lance une nouvelle campagne d'abonnements en comptant sur ceux qui sont déjà abonnés.

•

DOUBLE VERSION — La Conférence catholique canadienne lançait jeudi dernier à Ottawa les versions française et anglaise du "Directoire pastoral des évêques" publié en latin l'année dernière par le Vatican. Selon un communiqué de la CCC, ces deux versions constituent des primeurs mondiales. Ce document de 150 pages, élaboré en consultation avec les conférences épiscopales, dégagent notamment les différents aspects du ministère épiscopal dans l'Eglise locale, les fondements théologiques de ce ministère, les rapports avec l'Eglise universelle, le pape, les autres Eglises et les autres évêques. Les organismes diocésains y sont aussi passés en revue, plus particulièrement les conseils de pastorale et presbytéral.

UN MINISTERE — Pour la première fois en France, une femme a été appelée officiellement par son évêque et mandatée pour que son activité au service de l'Eglise soit exercée, et reconnue de tous comme un véritable ministère. Le 10 mars, en effet, en l'église parisienne de Saint-Jacques du Haut-Pas, à la demande du conseil paroissial et avec l'assentiment de l'intéressée, un ministère "laïc" a été confié à Mlle Françoise Destang, catéchiste et animatrice depuis de longues années de divers groupes de dialogue entre croyants et incroyants.

•

OECUMENISME — A la suite d'une enquête menée l'été dernier auprès des curés catholiques et anglicans de Montréal, M. Michel Nolin conclut: "Au risque de sembler pessimiste, je ne vois pas d'avenir pour l'oecumenisme dans sa forme actuelle. J'ai le sentiment qu'on essaie de sauver la face tout simplement. Ce n'est pas parce qu'on se rencontre qu'on va changer quelque chose. L'attitude de la majorité ne correspond pas à un engagement sérieux. La motivation n'y est pas (...) Je suis convaincu que l'avenir des chrétiens dépend de leur capacité de se comprendre et de s'accepter en dépit des différences, et ceci à l'intérieur d'un dialogue ouvert et positif."

POPULATION — L'Institut canadien des affaires internationales, en collaboration avec la Fédération pour la planification familiale du Canada et le Comité canadien inter-Eglises sur la population vient d'entreprendre une consultation auprès des Canadiens sur les problèmes de la population. Cette consultation a lieu dans le cadre de l'Année de la population actuellement en cours et en vue du Congrès international sur le même sujet qui aura lieu à Bucarest cet été sous l'égide des Nations unies. Le comité chargé de l'enquête a commencé sa tournée mardi à Saskatoon. Celle-ci se terminera vendredi et samedi, 19 et 20 avril à Québec. Six villes auront ainsi été visitées. Le comité est composé de M. Davidson Dunton, directeur de l'Institut des études canadiennes à l'université de Carleton, aidé de Mme Kathleen Livingstone, membre du conseil mondial du YMCA, de M. Bernard Daly, coordonnateur du personnel au Comité canadien inter-Eglises sur la population et de M. Claude de Mestral de la Fédération pour la planification familiale du Canada.

•

MGR MOREAU — Le 150e anniversaire de naissance du vénérable Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, sera solennellement célébré lundi le premier avril à la cathédrale de cette ville. La messe sera présidée par le prononce au Canada, Mgr Guido del Mestri. Plusieurs évêques et prêtres concélébreront avec lui. L'homélie sera prononcée par Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Ont été aussi invités tous les évêques originaires du diocèse. Mgr Moreau est le premier évêque canadien à porter le titre de vénérable, première étape vers la canonisation.

L'Eglise unie du Canada doit revenir à ses fondements doctrinaux (les 60)

A l'occasion du Carême 74, un groupe de 60 théologiens, pasteurs et laïcs de l'Eglise unie du Canada vient de publier une profession de foi en 15 articles. "Nous nous inquiétons, écrivent-ils du fait que plusieurs déclarations faites au nom de l'Eglise unie — approuvées officiellement ou non — ont donné l'impression que notre Eglise a mis en péril son intégrité théologique ou délaissé avec légèreté ses croyances essentielles. En poursuivant leurs efforts légitimes pour établir le rapport entre elle et l'Evangile au monde contemporain, plusieurs ont identifié sans esprit critique la nouveauté à la vérité et sont tombés dans des erreurs doctrinales".

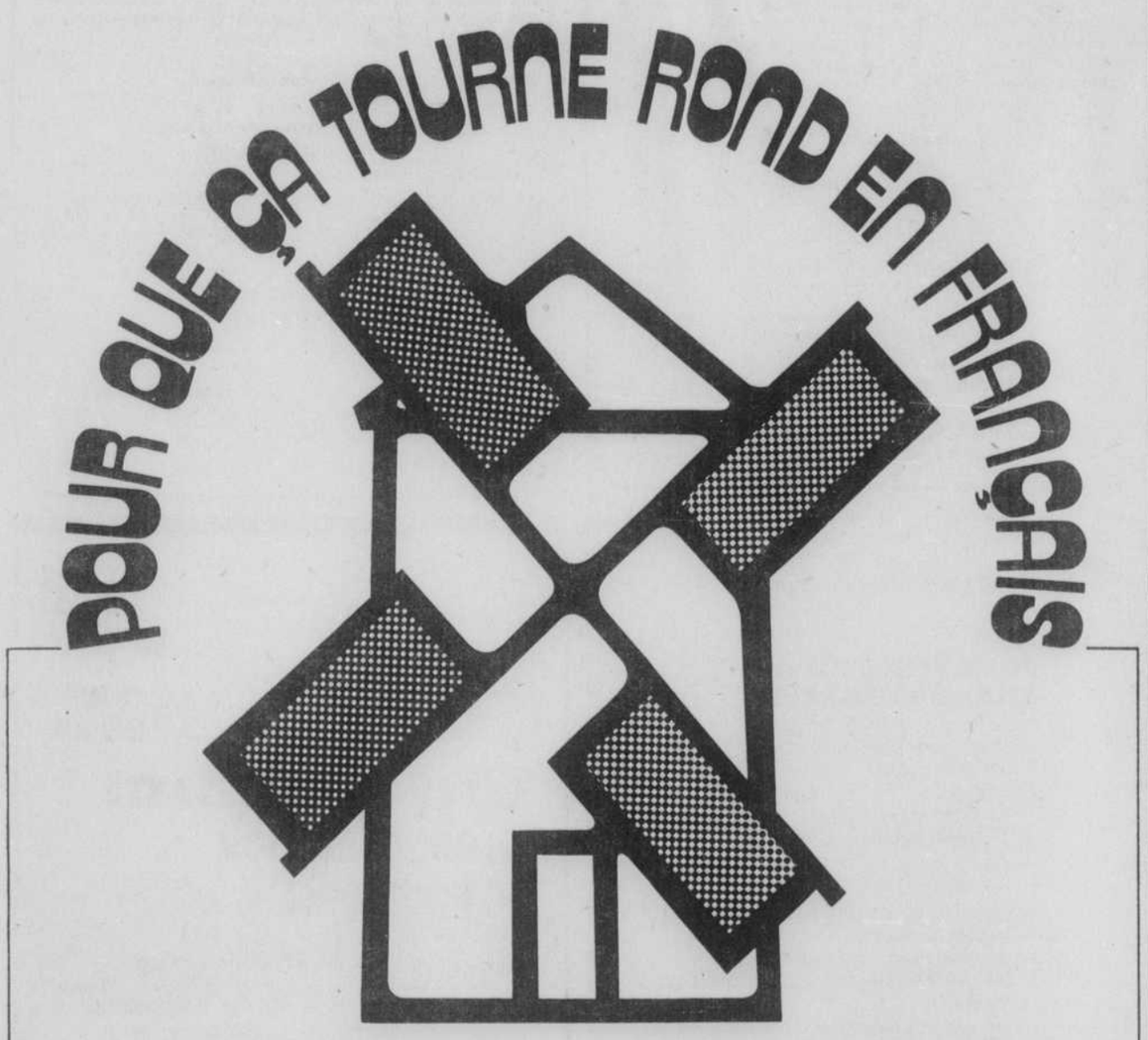
"Nous lançons un appel urgent à notre Eglise pour qu'elle revienne sérieusement à ses fondements théologiques et pour qu'elle proclame plus positivement sa foi chrétienne". Ce que nous affirmons ici découle de notre grave préoccupation pour l'intégrité de l'Evangile, pour le bien-être de l'Eglise et le salut du Monde. Nous n'essayons pas de réécrire les normes de l'Eglise. Nous réaffirmons la foi chrétienne dans un temps où la confusion et l'incertitude sont largement répandues".

La déclaration des 60 réaffirme donc dans un langage que l'on a voulu renouvelé les principaux articles du credo: Dieu créateur, le péché originel, la divinité de Jésus-Christ, sa mort pour les péchés des hommes, la vérité historique de sa résurrection, l'autorité de la bible, de l'Eglise et du ministère, la fidélité dans le mariage, la sainteté de la vie humaine avant la naissance et après, le devoir des chrétiens d'aider les hommes à satisfaire leurs besoins spirituels et matériels.

A propos de l'avortement, le groupe déclare notamment ceci: "Nous nous opposons à l'avortement sur demande et nous pensons que la position officielle de Notre Eglise demandant de retirer l'avortement du code criminel met effectivement l'Eglise dans le camp de ceux qui veulent l'avortement sur demande".

Le comité ad hoc qui a préparé ce document et dont fait partie le Dr Victor Fiddes de l'Eglise St. James à Montréal a envoyé quelque 6,000 copies de cette déclaration à tous les pasteurs de l'Eglise unie du Canada et plusieurs laïcs influents à travers le Canada. Les listes de ces noms seront publiées le 30 avril et le 31 mai prochain. Le comité ad hoc doit se dissoudre le premier juin alors qu'un nouveau groupe appelé "Church Alive" prendra la relève.

Dans son communiqué de presse, le président du comité, le pasteur Graham Scott de Noranda, explique que l'Eglise en Amérique du Nord commence à revenir à une position plus équilibré entre la théologie et l'action sociale. Citant le théologien Karl Rahner, il ajoute: "c'est une illusion de croire que le peuple de demain n'attendra rien d'autre de nous qu'un engagement social et un humanisme séculier".



Pour que ça tourne rond en français au Québec et au Canada français, n'est-il pas essentiel que le monde de l'enseignement et celui des médias et de la publicité soient, à leur façon, des moyens efficaces et dynamiques de promotion du français; qu'on exige une connaissance raisonnable du français de tout non-francophone au service du public; que le français soit la langue du travail, au bureau et à l'usine; qu'on mette au service d'un public de plus en plus vaste tous les outils susceptibles de favoriser chez tous les usagers du français le maniement d'une langue correcte: les lexiques de l'Office de la langue française, les fiches de la télévision d'État et de la télé privée, de même que les fiches des Banques de terminologie et les travaux de la presse écrite.
Parler français, c'est développer une richesse qui nous appartient.



Pour tous renseignements, écrire au Mois du français, C.P. 4,000, Montréal.

Paul VI invite les catholiques à raviver le culte de Marie

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape Paul VI a publié hier une "exhortation apostolique" de plus de 90 pages sur Marie et qui invite les catholiques à rendre à la sainte Vierge un "culte plus vigoureux et authentique", mais à laisser de côté certains aspects de la dévotion traditionnelle ou "légendaires aujourd'hui dépassés, tout en se défiant des "recherches excessives de nouveauté".

Paul VI propose en Marie un modèle pour notre époque moderne. "Marie ne fut pas du tout une femme passivement soumise ou d'une religiosité aliénante, mais la femme qui ne craignit pas de proclamer que Dieu est celui qui relève les humbles et les opprimés, et renverse de leur trône les puissants du monde".

Ce modèle d'ailleurs, loin de représenter un obstacle pour l'oecuménisme, peut constituer "un point de rencontre pour l'union de tous ceux qui croient au Christ", souligne Paul VI qui engage l'Eglise de Rome à éviter à ce propos "toute exagération susceptible d'induire en erreur les autres frères chrétiens sur la doctrine authentique de l'Eglise catholique".

Le pape recommande enfin la récitation du rosaire et celle de l'Angelus.

Le texte de Paul VI intitulé "Marianis Cultus" constitue une sorte de "somme" sur la sainte Vierge, regroupant des documents du concile Vatican II, des études plus récentes — ainsi qu'une première exhortation au culte de la Vierge qu'il avait lancée lui-même il y a déjà sept ans.

D'autre part, le père Jean Gallot, s.j., qui a présenté le document à la presse, a émis l'hypothèse qu'un jour les femmes puissent participer de façon active aux conciles de l'Eglise.

On sait que les femmes ont été invitées à Vatican II à assister aux travaux du concile, mais dans le rôle discret d'auditrices.

Le document de Paul VI, a souligné le père Gallot, constitue de façon plus large une revalorisation du rôle de la femme, en fonction justement d'une redécouverte du rôle actif de Marie.

Lors de l'Annonciation, la Vierge n'était pas une auditrice passive, elle a donné son assentiment au projet de Dieu dans une liberté active. "Dieu a été le premier à vouloir l'émancipation de la femme".

Interrogé cependant pour savoir si le document pouvait apporter des éléments nouveaux à propos de l'accès éventuel des femmes au sacerdoce, le P. Gallot a indiqué que cette hypothèse n'était pas envisagée. "Marie a été, il est vrai, la première disciple du Christ — mais elle n'a pas été associée aux apôtres. Elle était appelée à une autre fonction, différente, aucunement inférieure".

Autre aspect important du document de Paul VI: le pape a voulu répondre à une crise du culte de Marie dans l'Eglise. On a retiré des statues de la Vierge de certaines églises, on a remplacé, dans certains missels, l'expression de "Vierge" et de "mère de Dieu" par les mots "Marie", "Mère du Christ" etc... Si Paul VI, a ajouté le P. Gallot, n'a pas cité de noms ni de cas précis, c'est qu'il n'entendait pas limiter son "exhortation apostolique" à des critiques, mais raviver, le culte de la vierge.

Troisième point du "renouveau" du culte de Marie: le document souligne le P. Gallot, recommande une grande prudence dans tout ce qui est recherché de faits merveilleux ou extraordinaires. En ce qui concerne par exemple les apparitions de la Vierge, l'Eglise, a-t-il rappelé, ne les reconnaît pas comme une "vérité historique", mais comme des phénomènes qui peuvent être crédibles, et dont, dans ce cas, elle encourage le culte. La présence essentielle de la Vierge, a relevé le jésuite belge, est fondamentalement réelle dans son influence permanente dans l'Eglise — plutôt que dans ses apparitions exceptionnelles.

Insistant enfin sur la nécessité de distinguer les légendes sur Marie, et sa vérité selon l'Evangile, le P. Gallot, a estimé que cette distinction ne devrait pas avoir de conséquences négatives sur le plan artistique. La Vierge Marie a inspiré de nombreux artistes dès le début du christianisme. "L'important, aujourd'hui, a ajouté le P. Gallot, c'est que l'on sache bien qu'il s'agit de légendes. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs que les images de la vierge, la représentation de ces légendes, ne soient utilisées finalement dans un sens symbolique de vérité".

Une "crise alimentaire" s'annonce

GENEVE (AFP) — Pour la seconde année consécutive, l'humanité est menacée de "crise alimentaire", a déclaré hier à l'AFP le porte-parole de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) à Genève. Si la récolte 1974 n'est que moyenne, a-t-il indiqué, l'humanité connaîtra des difficultés compte tenu de la demande actuelle. Si la récolte devait être mauvaise dans une seule des grandes régions agricoles, ce sera une "crise alimentaire sérieuse" dont les principales victimes seront les pays en développement qui devront faire face à la fois à une augmentation des coûts des céréales à l'importation et à une limitation ou réduction des dons des pays riches.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 12 et 13

POSTES DISPONIBLES AU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

SOINS INFIRMIERS	FONCTIONS	EXIGENCES	TRAITEMENT
Assistante-directrice - secteur éducation.	Implanter des programmes à court et à long termes de développement et de promotion chez tout le personnel infirmier.	Licence A.I.I.P.Q. Bacc. ou Maîtrise	Les conditions de travail et les salaires sont ceux qui prévalent dans le milieu hospitalier.
Assistantes-directrices secteur clinique (2).	Élaborer, analyser et contrôler les normes de qualités de soins du secteur sous sa responsabilité.	Expérience en milieu hospitalier et à des postes de responsabilité.	

Les candidatures devront être adressées à:

La Direction du personnel, a/s Responsable emploi Clinique de l'Université de Sherbrooke - Centre hospitalier universitaire-Sherbrooke

AVANT LE 31 MARS 1974

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
RECHERCHE POUR LE DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

POSTES	FONCTIONS	EXIGENCES	TRAITEMENT
Coordonnateur (trice)	Sous la responsabilité de la Directrice du Nursing et du chef du département, il (elle) doit assumer: La planification des problèmes de l'équipe; le contrôle de la qualité des soins donnés pour la mise en place d'un programme d'enseignement en soins infirmiers; la participation à la gestion administrative; la liaison avec les autres organismes communautaires.	Membre de l'A.I.I.P.Q. Qualités de chef. Expérience en santé publique ou communautaire. Baccalauréat en nursing; diplôme universitaire en hygiène publique ou certificat en nursing communautaire.	Les conditions de travail et les salaires sont ceux qui prévalent dans le milieu hospitalier.
Coordonnateur(trice) adjoint(e) à la formation.	Sous la responsabilité du coordonnateur - il doit organiser et mettre en place des programmes d'enseignement et de formation en liaison avec les organismes professionnels et d'enseignements. - il assure l'orientation des nouveaux employés et développe des méthodes d'enseignement efficaces.	Membre de l'A.I.I.P.Q. Formation en santé communautaire et ou santé publique. Expérience dans le milieu. Expérience dans l'enseignement professionnel.	

Les candidatures devront être adressées à:

La Direction du Personnel a/s Responsable du Secteur Emploi Clinique de l'Université de Sherbrooke Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke

AVANT LE 31 MARS 1974

POSTES À L'UNIVERSITÉ NATIONALE DU RWANDA

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

en collaboration avec

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

cherche à recruter pour SEPTEMBRE 1974:

1 Professeur de BIOLOGIE (Zoologie, Microbiologie, Génétique)
2 Professeurs de MATHÉMATIQUES (Analyse et Algèbre)
2 Professeurs de PHYSIQUE (Électricité, Mécanique, Optique ondulatoire)
1 Professeur de CHIMIE (Chimie générale et Chimie physique)
3 Professeurs d'AGRONOMIE (Zootechnie, Phytotechnie, Agronomie générale)
1 Professeur d'ÉCONOMIE (Micro-économique, Développement économique, Relations économiques internationales).

QUALIFICATIONS:
— Formation et expérience requises: au minimum une maîtrise ou l'équivalent; au minimum 4 ans d'enseignement.
— Bonne santé.
— Citoyenneté canadienne.
— Intérêt marqué à l'égard de la coopération internationale.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Contrat de 2 ans.
— Traitement égal au salaire actuel.
— Indemnité de service à l'étranger et autres avantages.

DATE LIMITE:
8 avril 1974.

ADRESSE:

Direction des ressources humaines - Concours 778/00051 - Agence canadienne de développement international 122, rue Bank, Ottawa, Ontario K1A 0G4

aux 4 coins

Divorce pour cause de slip

LONDRES (AP) — La jolie Susan Russell, âgée de 23 ans, a obtenu hier son divorce devant un tribunal du Buckinghamshire parce que son mari, Paul, âgé de 24 ans, ingénieur, ne voulait pas qu'elle porte la mini-jupe, non plus que les coquins petits slips à la mode. Au lieu de cela, a-t-elle confié aux magistrats, il la contraignait à porter des culottes longues et fermées par des élastiques, du genre "bloomer". Quant aux mignons petits "panties" que Susan aime tant, il les avait confisqués et placés dans un carton, qu'il emportait quand il allait travailler. Le juge a conclu que Paul Russell "n'aimait pas que sa femme porte des vêtements à la mode, alors qu'il est tout à fait normal pour une jeune femme de porter des panties". Il a donc accordé le divorce. A l'issue de l'audience, Susan a confié aux journalistes: "Mon mari n'était pas comme cela autrefois, lorsqu'il me faisait la cour."



Susan Russell

$70 504 pour une Rolls de 1910

GENEVE (AFP) — Une Rolls Royce "Silver Ghost" datant de 1910 a été adjugée 220,000 francs suisses ($70,504) et une "Graf und Stift" de 1913 ayant appartenu à la famille impériale autrichienne a atteint 190,000 francs suisses ($60,-933) à une vente aux enchères organisée jeudi soir au Salon de l'auto à Genève. Ce sont les deux plus hauts prix enregistrés à cette vente qui a mis aux enchères 70 voitures anciennes et a rapporté au total 2,756,000 francs suisses ($886,-605.20). Quant à la voiture d'apparat de l'ancien maréchal nazi Hermann Goering, une décapotable "Horch" 1938 de trois tonnes (8 cylindres, 120 cv-din), elle n'a pas particulièrement séduit les amateurs de "old-timers". Elle a été adjugée 55,000 francs suisses ($17,693.50) alors que son nouveau propriétaire en espérait plus du double.

Un célèbre marchand de tableaux parisien est inculpé de recel

PARIS (AFP) — Un célèbre marchand de tableaux parisien, propriétaire d'une galerie des Champs-Elysées, M. Robert Pétrides, est inculpé de recel de toiles de maîtres. Une information avait en effet été ouverte par le parquet, en juin dernier, à la suite de la découverte, dans la galerie de M. Pétrides, de 14 toiles de maîtres signées Boudin, Vlaminck, Dufy, Sisley, Léger, Van Dongen, Jongkind et Rouault, provenant de la collection de 31 tableaux dérobés, en avril 1972, dans l'appartement parisien du président directeur général de la société "Banania", M. Lespinasse. M. Pétrides avait acheté 18 de ces toiles, pour 3,990,000 francs ($831,-985) à Marc Francelet, un jeune homme qu'il avait rencontré en décembre 1972 en jouant au golf. Après cinq mois de tractations, Marc Francelet lui avait vendu les toiles et fourni des certificats d'authenticité établissant que les toiles venaient d'une collection particulière, la collection Vollard. M. Pétrides, qui proteste de sa bonne foi, fait remarquer que dès le mois de juillet dernier, il avait déposé une plainte pour faux, usage de faux et escroquerie contre Marc Francelet. Il indique, d'autre part, que c'est lui-même qui avait prévenu la police judiciaire dès qu'il avait appris qu'un tableau de Boudin acheté à Marc Francelet avait une origine douteuse. Il déclare également avoir restitué à M. Lespinasse les 14 tableaux qui étaient encore en sa possession et dédommagé le propriétaire de quatre toiles qu'il avait vendues au Japon, en lui versant 1,188,000 francs ($247,698).

Les gosses au pouvoir

SAN ANSELMO (AFP) — La petite ville de San Anselmo, près de San Francisco, vient de pulvériser le record mondial de jeunesse pour un conseiller municipal. Le conseil municipal a décidé à sa dernière réunion de coopter une fillette de 12 ans, Atha Mathieu, qui sera désormais responsable des jardins publics et des terrains de jeux de la ville. Atha avait adressé sa candidature au conseil municipal après avoir lu dans les journaux que le poste était vacant. Elle a été choisie de préférence à une mère de quatre enfants dont le seul argument avait été de dire que sa rivale devait être couchée aux heures où se réunit habituellement le conseil. Le maire de la ville a tranché le débat en disant que les jeunes étaient plus susceptibles d'apporter des idées nouvelles. La première recommandation d'Atha a été de consacrer une partie du budget des sports et loisirs de la ville à la construction de pistes cyclables.

Un OVNI poursuit un Espagnol

SEVILLE (AFP) — Un représentant de commerce de Séville a affirmé jeudi soir qu'un engin volant l'avait poursuivi sur la route. Le représentant, M. Adrian Sanchez, 31 ans, a expliqué devant le poste de police que l'objet volant l'avait poursuivi alors qu'il roulait en voiture entre Aznalcazar et Castillo de Los Guardas, près de Séville. M. Sanchez affirme qu'il a vu tomber sur lui une "espèce d'avion": il était descendu de voiture pour vérification lorsqu'il vit "une sorte de soucoupe en aluminium d'une longueur de 150 à 200 mètres qui flottait sans se poser au sol, et d'où sortirent trois engins plus petits qui ressemblaient à des champignons". L'un d'eux se dirigea vers lui, et M. Sanchez, terrifié prit sa voiture. L'engin, selon lui, le poursuivit jusqu'à l'entrée de Castillo de Los Guardas où il disparut. L'OVNI, affirme-t-il n'avait pas de fenêtres, volait silencieusement et avait deux tourelles, l'une en haut et l'autre en bas. M. Sanchez refusa alors de rentrer à Séville s'il n'était pas accompagné d'une escorte de la garde civile.

Antonio est écroué pour blasphème

CADIX (AFP) — Le célèbre danseur espagnol Antonio Ruiz — Soler, 52 ans, dit "Antonio" et le "Noureiev espagnol" a été écroué jeudi à Arcos de la Frontera, près de Cadix. "Antonio" devra faire deux mois de prison ferme décidés par le juge pour "langage blasphématoire et scandale public". Les faits qui sont à l'origine de cette condamnation remontent à quelques mois durant le tournage du film "Le Tricorne" (El Sombrero de tres picos) tiré des ballets du compositeur Manuel De Falla et de l'écrivain Pedro Antonio de Alarcon.

Bonn paiera les avortements légaux

BONN (Reuter) — Les avortements légaux seront gratuits, a décidé le Bundestag, qui a adopté jeudi une loi à cet effet. Ce texte est interprété comme une première étape vers la libéralisation d'une législation qui interdit les interruptions de grossesse, sauf lorsque la vie de la mère est en danger. La loi doit encore être approuvée par le Bundesrat (Chambre haute), où les chrétiens-démocrates hostiles à cette nouvelle mesure détiennent la majorité. Ils entendent également s'opposer à un projet de loi autorisant l'avortement dans les trois premiers mois de la grossesse, qui sera soumis au Bundestag le 25 avril. Le texte prévoit aussi que les hommes et les femmes pourront se faire stériliser gratuitement.

"Shocking", ce guide Michelin

LONDRES (Reuter) — La publication du nouveau guide Michelin pour la Grande-Bretagne, le premier depuis 40 ans environ, a provoqué en Angleterre une véritable levée de boucliers. Le guide n'accorde en effet que 25 de ses fameuses étoiles, une par établissement, aux 3,311 recensés dans le guide, et quelques "hauts lieux" de la gastronomie britannique n'ont même pas droit à cette distinction. Pour Egon Ronay, qui a rédigé lui-même un de ces guides sur les îles britanniques, le Michelin est "arrogant, chauvin et prétentieux". M. Christopher Driver, rédacteur en chef du "Guide de la bonne table" réalisé par l'Association des consommateurs, le trouve "légèrement excentrique", mais l'Association des hôteliers et restaurateurs britanniques le trouve "tout à fait idiot".

Paul Gérin-Lajoie est à Abidjan

ABIDJAN (AFP) — M. Paul Gerin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), vient d'arriver à Abidjan où, pendant 48 heures, il aura des entretiens avec les dirigeants ivoiriens portant sur les programmes ivoiro-canadiens de coopération. M. Gerin-Lajoie s'entretiendra également avec les responsables de la Banque africaine de développement dont le siège est à Abidjan.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

AIDE GENERALE sachant cuisiner, pour 2 adultes, 1 étage, bon salaire. Chambre-salle de bains — TV privés. Côte-des-Neiges. Tél.: 737-1901. 25-3-74

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, Tél: 276-9067. J.N.O.

POUR DES MEUBLES DIFFERENTS: tables, tétreaux, bibliothèque, étagères empilables et autres articles fonctionnels. Communiquer: J'en fabrique à bas prix 274-1653 après 5 p.m. 28-3-74

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ANTIQUITÉS À VENDRE

R. COUTU, 38, chemin Richelieu, St-Charles-sur-Richelieu, sortie 69 de la Transcanadienne. Tél: 584-2631., vous invite à voir une très bonne qualité de meubles québécois en pin du XVIII e et XIXe siècles, tous les jours de midi à 8 p.m. 25-3-74

DEUX TABLES canadiennes: une grande avec abattants, un guéridon, chaises. Tél: 276-0248 25-3-74

APPARTEMENTS À LOUER

LONGUEUIL: 3½, meublé, chauffé, éclairé, moderne, tapis, draperies, buanderette, balcon, stationnement. Tél. 674-7708. 1-5-74

5½ à sous louer, 12 mai au 30 août, angle Laurier-Parc. Prix actuel à discuter $135. Tél.: 279-8167 (25-3-74)

OUTREMONT: sous-location, à partir du 1er mai, grand 3½, immeuble neuf, soleil et vue magnifique. Tél: 739-4818 25-3-74

AUTOS À VENDRE

FORT CHAMBLY AUTOMOBILE, 2575 Bourgogne, Chambly vous offre les voitures "Volvo et Fiat". Un service après vente. Un prix compétitif. Consultez-nous: 658-6623 ou 467-0461. 1-5-74.

PEUGEOT 504: 1971, automatique, radio AM. Excellent état. Tél.: 733-1804 25-3-74

BUREAUX À LOUER

BUREAUX
Idéal pour professionnels
- rez-de-chaussée -
2228 EST, SHERBROOKE
À partir du 1er mai.
Tél.: 527-8949
1-4-74

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, face pente, 5½, chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale. Location: semaines, vacances, hiver, été. Tél. 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-4-74

COURS PRIVÉS

POUR CHANTEURS: instituteurs, conférenciers et toutes les personnes qui ont des troubles vocaux dûs à une gorge faible ou mauvaise respiration. Obtenez une voix riche, forte et qui ne se fatiguera plus. Audition gratuite. Té: 334-4981 soir 26-3-74

LANGUE CHINOISE: cours de langue et traduction par professeur chinois avec discipline linguistique et expérience en Chine et au Canada. Tél. 725-9481 M. Yu. 25-3-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outremer. Emballage. Entreposage. 725-2421. 25-3-74

DEMANDES D'EMPLOI

FRANÇAISE, 30 ans, Montréal, équivalence M.A. Droit et Criminologie, cherche travail social ou de recherches, d'enquêtes, correction, d'enseignement L.F.I., temps plein ou partiel. Tél.: 725-5324, 725-6362 1-4-74

ÉDUCATION

LE MENSUEL "Les Enseignants" offre des articles sur l'éducation et des procédés didactiques. L'abonnement ne coûte que $3.50 3375 est, rue Prieur, Montréal-Nord. Tél. 323-5410. 25-3-74

PROFESSEURS
spécialisés en français
avec certificat du Québec, demandés pour maternelle à Grade 6. Pour école privée de jour.
Écrire au:
Coordonnateur
4894 St-Kevin
Montréal H3W 1P2
27-3-74

FEMMES DEMANDÉES

THE CALGARY FRENCH SCHOOL
demande pour septembre 1974
INSTITUTRICES EXPÉRIMENTÉES
pour âge pré-scolaire. Enseignement en français pour enfants anglophones; programme d'immersion.
Envoyer curriculum vitae et état de services à:
6725 Laird Court S.W.
Calgary, Alberta T3E 6G2 25-3-74

Poste Ouvert
DICTA - DACTYLO EXPÉRIMENTÉE
Société d'Ingénierie
Côte-des-Neiges
Fonctions de routine dans un petit bureau de vente, où le bilinguisme, est fort utile.
Compagnie réputée qui offre:
• De nombreux avantages sociaux
• Salaire d'environ $8,000., selon expérience et qualifications.
• Excellentes chances d'avancement.
Veuillez appeler: **842-7360 ou 739-1781**
25-3-74

Ville Mont-Royal
ASSISTANTE AU PERSONNEL
Les services d'une jeune femme bilingue et d'apparence soignée sont requis immédiatement pour le poste d'assistante au personnel.
• Une grande compétence en dactylographie, traduction et autres tâches de bureau est nécessaire.
• La connaissance des bénéfices marginaux en général et de la compensation pour accidents de travail serait un avantage.
Ceci est un poste confidentiel et le salaire sera en relation avec l'expérience et la compétence.
Veuillez adresser votre demande au:
Service du personnel,
90, avenue Roosevelt,
Ville de Mont-Royal, P.Q. H3R 1Z5
25-3-74

FEMMES DEMANDÉES

CHEF DE BUREAU
Responsabilités:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, la titulaire du poste, travaillera au recrutement et à l'organisation du bureau.
Exigences:
• Membre pratiquant O.I.I.P.Q.
• Expérience de secrétariat.
• Bilingue
Traitement à discuter
Communiquer avec:
Les Cadres Infirmiers Unis Inc.
345, Avenue Victoria,
Westmount, P.Q.
25-3-74

HÔPITAL NOTRE-DAME de LOURDES
1870 Boul. Pie IX
recherche
• **INFIRMIÈRES AUTORISÉES**
• **GARDES-MALADES AUXILIAIRES**
S'adresser à:
527-4595, poste 32
(entre 9 et 3 p.m.)
26-3-74

COMMIS-DACTYLO
"Girl Friday"
Commis d'expérience pour travail général de bureau.
• Doit écrire et parler français et anglais parfaitement.
• Age minimum: 30 ans.
Compagnie située sur Louvain près l'Acadie.
Salaire selon qualifications.
Tél.: 735-4971
26-3-74

HOMMES DEMANDÉS

BP
INGÉNIEURS
- mécanique - électricité - chimie
L'accroissement toujours grandissant de nos activités a créé des postes pour des récents diplômés et des ingénieurs possédant une à deux années d'expérience pratique dans les disciplines précitées.
Veuillez faire parvenir, en toute confiance, votre curriculum vitae, aux soins du:
Directeur du personnel,
BP Refinery Canada Limited
9301 est, Boul. Métropolitain,
Montréal, Qué. H1J 1K4
26-3-74

LIVRAISON À DOMICILE
TRAVAIL:
• Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.
CONDITIONS:
• Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
• Être disponible immédiatement.
Faire parvenir demande en mentionnant:
Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:
"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.
Nous communiquerons avec chaque correspondant
J.N.O.

LA COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION
recherche
OPÉRATEUR SUR MACHINES DE BUREAU
Service de la trésorerie
Éléments essentiels de la fonction:
Sous l'autorité du Chef de service, le titulaire de ce poste doit opérer des machines de bureau, servant à la reproduction des documents ainsi qu'à la reliure.
• Il doit faire le montage, le brûlage des négatifs et des plaques;
• Il doit opérer diverses machines concernant nos services d'imprimerie;
• Il doit exécuter toute autre tâche qui peut lui être confiée par son supérieur immédiat.
Qualifications requises:
• Doit avoir complété avec succès une 10e année de scolarité;
• Avoir un esprit d'initative;
• Avoir une expérience minimum de 2 ans reliée aux fonctions du poste;
• Être familier avec l'opération des presses A.B. Dick, modèles 360 et 385, et/ou presses offset similaires.
Rémunération et avantages sociaux:
Selon la convention collective de travail.
Le traitement annuel peut varier entre $5,930. à $7,630.
Envoyer le curriculum vitae au:
Service du Personnel,
Commisssion de l'Industrie de la Construction,
3530 ouest, Jean-Talon,
Montréal. 25-3-74

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél: 642-4077. J.N.O.

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

GENS MARIES, augmentez vos revenus, temps partiel, travail intéressant. Pour rendez-vous 653-0249 25-3-74

LOGEMENTS DEMANDÉS

DESIRE LOUER logis de 7 à 8 pièces, aussi près de l'Université de Montréal que possible ou du Collège Brébeuf. Tél: 637-8781. 1-4-74

CHERCHE grand logement ancien (7-8 pièces) pour bail long terme, même si réparations. Côte-des-Neiges, Westmount. Tél: 761-4032 après 6 p.m. 28-3-74

LOGEMENTS À PARTAGER

CHERCHE JEUNE FILLE pour partager 4½, meublé, quartier Côte-des-Neiges. Tél: 739-1365 après 5 p.m. 30-3-74

MAISONS A LOUER

BROSSARD, 3½ à 4½, neufs, chauffés, taxes payées, stationnement $127. à $147. par mois. 5505 rue Platon. Tél.: 678-1417 ou 671-3691. 26-3-74

BROSSARD: "Maison de ville", neuve, 7 pièces, dont 4 chambres, garage, salle de lavage. $225. par mois. Tél: 678-1417 ou 671-3691. 25-3-74

MAISONS À LOUER

VILLE ST-LAURENT: maison meublée, 4 mois de mai à août inclus. Tél.: 748-8979 (27-3-74)

PERSONNEL

CONSEILLER MATRIMONIAL professionnel: Genest Dr. R. qui a publié en sexologie, alcoolisme, psychothérapie. 325-6542 de 5 à 10 p.m. 4981 Henri-Bourassa, Montréal-Nord 25-3-74

BELOEIL: entre 2 centres d'achats, sur route 9, sur terrain commercial, paysagé, faisant coin de rues, face au golf, servant actuellement au commerce d'antiquités. Belle maison brique, 5 pièces, plus sous-sol fini, plus local neuf de 28' x 24', équipé pour rénovation de meubles. Peut faire tout commerce. A saisir $54,000. Particulier à particulier. Tél.: 467-2223 1-4-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLE DE LAVAL
Duvernay-est
BUNGALOW NEUF, véritable aubaine, 5 pièces, près écoles, piscine, etc. Hypothèque 8¼ %. Comptant et possession à discuter.
Tél.: 661-1728
26-3-74

BELOEIL: entre 2 centres d'achats, sur route neuve, sur terrain commercial, paysagé, faisant coin de rues, face au golf, servant actuellement au commerce d'antiquités. Belle maison brique, 5 pièces, plus sous-sol fini, plus local neuf de 28' x 24', équipé pour rénovation de meubles. Peut faire tout commerce. A saisir $54,000. Particulier à particulier. Tél.: 467-2223 1-4-74

ST-BRUNO: Magnifique bungalow, secteur bien établi, 6½ pièces, grand salon, salle à manger, sous-sol fini, terrain 80' x 120', entouré de cèdres. Arbres adultes. Pas d'agent Tél.: 285-3146 ou 653-0203 (27-3-74)

ST-BRUNO: Magnifique bungalow, secteur bien établi, 6½ pièces grand salon, salle à manger, sous-sol fini, terrain 80' x 120' entouré de cèdres. Arbres adultes, $39,500 Pas d'agent Tél.: 285-3146 ou 653-0203 (27-3-74)

PARENT en Abitibi. Cottage semi-détaché, 6 pièces, parfait état, système de chauffage central. $8,000. Tél: 642-4433 25-3-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec
COURTIERS
BOUCHERVILLE
"Au coeur de la Seigneurie"
Grand cottage luxueux en pierre et brique, 10 vastes pièces dont 4 chambres à coucher et 3 salles de toilettes. 2 garages. Magnifique terrain paysagé. **Résidence de prestige pour professionnel.**
Louise L. Lalancette
672-3741 ou 679-1110
25-3-74

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE GENERAL, réparation sets de salon, sofa-lits, davenports, chaises de cuisine. Spécialiste en capitonnage et meubles antiques. Estimation gratuite. Ouvrage garanti. Tél: 521-5484. 1-4-74.

REMBOURREUR GENERAL: ouvrage garanti, estimation gratuite. Tél. 467-6386. 28-3-74

TAILLEURS

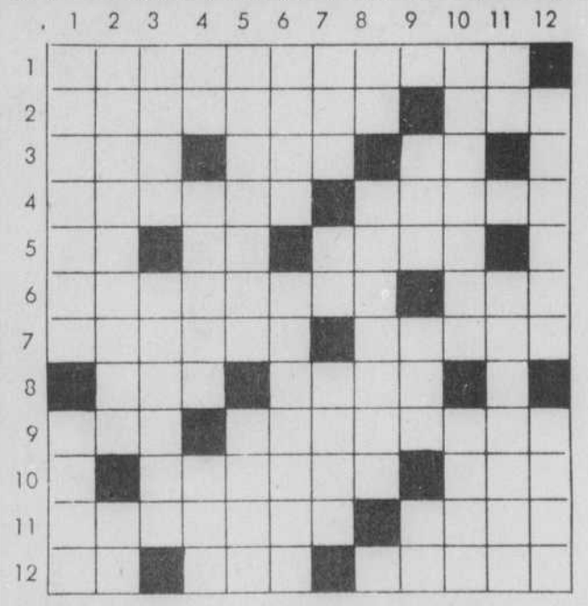
DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot, tél. 388-2532. 25-3-74

TERRAINS À VENDRE

TERRAIN BOISE, 8.56 arpents carrés ou 315,130 pieds carrés. En bordure de l'autoroute des Cantons de l'Est à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke. Prix $4,000. Pour vente rapide. Plan du terrain disponible. Ecrire à: C.P. 280, Stanstead, P.Q. J0B 3E0. 25-3-74

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

les MOTS CROISÉS du Devoir



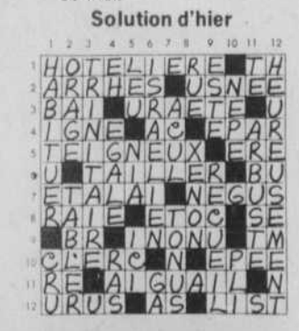
Horizontalement

1—Qualité de citoyen.
2—Ordre d'insectes comprenant les libellules. — Etat physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement.
3—Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose. — De bonne heure. — Du verbe avoir.
4—Poisson. — Rongea.
5—Adverbe de lieu. — Argent. — Relatif à l'anus.
6—Fait ou répété plusieurs fois. — Epoque.
7—Arbuste à fleurs blanches. — Diviser par lots.
8—Orient. — Dis qu'une chose n'était pas vraie.
9—Eclat de voix. — Attention.
10—Chants funèbres, chez les Grecs et les Romains. — Sorte d'oignon.
11—Fait. — Fut tué par son frère.
12—Fer. — Utilise. — Se dit des vents réguliers qui soufflent constamment sur près du tiers de la surface du globe.

Verticalement

1—Antagonisme. — Il commande.
2—Aimer. — Xénon.
3—Division d'un ouvrage. — Matière colorante rouge.
4—Pronom indéfini. — Mollusque bivalve marin. — Ancien bouclier.
5—Sabre incurvé en deux sens opposés, qui était en usage chez les Turcs et les Arabes. — Orifice du rectum.
6—Collège anglais. — Etat d'une chose ténue.
7—Propre. — Du verbe avoir. — Notion que l'esprit se forme de quelque chose.
8—Notre-Seigneur. — Augmentais.
9—Gros perroquet. — Personne sotte. — Aluminium.
10—Petite pièce de huit vers composée sur deux rimes, et dont trois vers sont identiques. — Prophète hébreu.
11—Obtenu. — Laviez à l'eau claire.
12—Dépeindre. — Pronom personnel.

Solution d'hier



AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME





Une bouffée de printemps sur la peau

Plus que jamais, le printemps 74 verra l'homme s'habiller du style sport. Mais chose intéressante, ces tenues sports ont de l'invention, de la fantaisie et un chic indéfinissable qui vous différencieront en accentuant votre personnalité par un soupçon de nonchalance. Nous vous présentons quelques articles en cuir et suède très en vogue, que vous trouverez au rayon Monsieur chez Eaton, lieu où foissonnent les bonnes idées vestimentaires. — 1. Veste en cuir d'un chic signé Robert Chernin, aisance sportive, découpé sobre passe-partout, simple boutonnage, longue fente médiane dans le dos, revers cranté, 3 poches avec rabat, couleur marine. Tailles 36 à 46. Montréal Centre-ville seulement **165.00 — 2. Le suède à son meilleur** par un style racé et sportif à la Robert Chernin. Modèle à simple boutonnage, 2 poches avec rabat, longue fente médiane à l'arrière, revers à large surpiqûre, dans une peau de porc résistante mais souple, ton or. Tailles 36 à 44. Disponible Montréal Centre-ville seulement **165.00 — 3. Blouson Robert Chernin,** dernier cri de la mode « décontraction », taillé dans un cuir et un suède de grande qualité, réversible, permettant d'avoir deux vêtements en un seul (un côté cuir, l'autre suède). 2 poches-poitrine à boutons-pression et 2 poches fendues à la taille pour le côté cuir. 2 poches-poitrine et 2 poches à la taille zippées côté suède. Fermeture frontale à pressions. Choix de tons café, beige ou rouille. Tailles 36 à 44. **85.00** — Eaton Centre-ville (Monsieur chez Eaton, deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire et Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc), rayon 429. Également à ou par Sherbrooke (Carrefour de l'Estrie) et à ou par Ottawa (Centre Commercial Bayshore). Sauf avis contraire. •

Achats en personne seulement.

monsieur en première



Du nouveau avec Eaton

EATON Le Carrefour Laval

OUVRE JEUDI 28 MARS

Un imposant magasin à l'enseigne de la mode. Surveillez la section de 8 pages Vente d'ouverture. Des aubaines pour toute la famille. À Laval seulement.

Eaton est à votre service.

MONTRÉAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

Et maintenant viennent s'ajouter:

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish, quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
(Ouvre le 28 mars)
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

EATON

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres
montréal, samedi 23 mars 1974

léo ferré à la pda



par YVES TASCHEREAU

"L'âge d'or, c'est quand nous resterons quelques intellectuels et que nous nous regarderons de loin à la lunette." C'est Léo Ferre qui parle.

Il est revenu au Québec. Trois soirs à la Place des Arts, une longue tournée en province. Un spectacle différent de ceux auxquels il nous avait habitué depuis quelques années: "Une façon nouvelle de présenter, plus importante que mes chansons nouvelles, il y en aura bien sûr... Parce que je suis seul sans pianiste. Je m'accompagne au piano et je m'accompagne de bandes d'orchestre. Ce n'est pas une chose conçue, c'est une façon de m'adapter à un événement que je n'avais pas prévu. Le pianiste a disparu. Cet homme m'a quitté du jour au lendemain, il m'a congédié!"

Je l'ai rencontré à sa chambre d'hôtel. Je n'ai pas noté la couleur de ses souliers ni fouillé dans sa corbeille à papier pendant qu'il avait le dos tourné. Je n'ai pas envie de vous décrire sa compagne et Mathieu, son enfant. Je n'ai pas envie non plus de nager dans le sublime, dans une belle description du "maître". Nous nous sommes rencontrés le plus simplement du monde et il a parlé. C'est tout.

"Sur scène, je suis un homme de théâtre. Avec un micro, plus haut que les gens, l'éclairage et la musique, je suis un homme de théâtre, évidemment. Le trac, je n'y crois pas. Les gens qui ont le trac sont mauvais et ne peuvent pas travailler. C'est la peur. Moi je ne l'ai pas; je l'ai qu'au début, si je ne sais pas bien une chanson, si j'ai peur d'avoir un trou de mémoire. J'aurais quitté le métier si j'avais eu le trac, c'est tellement difficile pour moi de faire ce métier là! S'il y avait ça en plus... Sur scène, je ne vois rien, avec toutes ces lumières sur moi, mais je sens le public. On sent bien, on sent tout, c'est comme une grosse respiration, c'est plein de vie. Quand les gens applaudissent au début d'une chanson, je suis habitué, mais ça me dérange dans mon travail. A la fin, ça va... Mais je ne provoque pas des applaudissements supplémentaires. Il y a une technique que je n'ai jamais apprise, moi ça ne m'intéresse pas."

"Mes textes plus longs, c'est toujours une question de circonstances. Jamais je ne me dis je vais faire ça. Mes disques, depuis quelque temps, ont toujours un aspect un peu improvisé. Je suis pressé par toutes sortes d'événements. Par exemple, j'ai fait **Il n'y a plus rien** pour un film, et on l'a refusé. Alors, je l'ai enregistré...**La Solitude**, c'était la première page d'un livre. Un jour, pensant un peu à rien, j'ai mis de la musique entre les lignes. **Le Chien**, ça faisait partie d'un long texte que j'avais écrit à la machine. **Basta**, ça m'a été commandé, parce qu'il fallait faire un album chez Barclay, un treizième. J'ai fait ça en trois jours, puis j'ai mis de la musique, des percussions."

Basta, c'est un disque sorti en France depuis plus de trois mois et que l'on attend toujours ici, comme d'habitude. C'est un long monologue de 40 minutes que Ferré ne fera pas pendant son spectacle. Un long monologue-poème où il fait le point de sa vie, en incorporant les paroles de certaines de ses chansons: "Je suis un migratoire, un migrateire. Je suis un vieux corbeau qui court après une charogne, comme un chien de course après le leurre. Je suis un vieux corbeau de la plaine où je vais m'englanant des trucs dégueulasses, de vieilles graines d'hommes qu'on a trop employés. Je suis un vieux corbeau qui court après une corbeaute. Je croasse comme on peut croasser quand on est un vieil oiseau de 57 piges. Je tiens que le désespoir des ordures est une incompétence biologique à pouvoir sortir un jour ou l'autre, coûte que coûte. Quand la merde déborde, c'est encore de la merde." Un de ces texte après l'audition duquel on se demande ce qu'il pourra faire d'autre. Comme on se le demandait déjà après l'audition du **Chien** et ensuite après il n'y a plus rien. Pourtant **Basta** (Assez! en italien) va plus loin encore:

"La solitude est une affaire d'ordinateurs.
Moi, je me perfore loin des imbéciles et du propos courant.
"La solitude est une affaire d'ordinateurs.
Moi, je me perfore loin des imbéciles et du propos courant.
On me hait. Je m'en fous. Je suis un autre mec. Voild.
Ni Dieu ni maître ni femme ni rien ni moi ni eux.
Et basta!"

Pourtant, après ce disque, il y en a eu un autre, c'est l'Espoir. Ce disque, sur la pochette duquel il est photographié avec son enfant, nous l'attendons toujours...

"Ces textes longs sont dans la même ligne, quoique différents de mes chansons bien cadrées s'il y a quinze ans. C'est beaucoup plus facile à comprendre que certaines chansons, certains textes. **Prenez La Mémoire et la mer**, ça marche toujours, pourtant les gens ne peuvent rien comprendre s'ils ne connaissent pas ma vie. C'est peut-être le miracle des paroles et de la musique, un charme audible... Les poèmes de **Poète... vos papiers**, ce sont des textes écrits en 1952-53. J'allais me promener dans le bois avec mes chiens, il y avait une table, je m'assoyais et j'écrivais pendant que mes chiens couraient et jouaient aux alentours. Ces poèmes ont été publiés en 1956. Ce n'est qu'après 1968 que j'ai pensé qu'il était possible de les mettre en musique. Des chansons comme **A toi, Le Testament** ou **Madame la Misère**, les gens n'auraient pas pu les recevoir avant. Si je n'aime plus **C'est extra**, c'est parce que des personnes m'ont accusé, bien malproprement d'ailleurs, d'avoir décidé de m'asseoir à une table et d'écrire un succès. Vous comprenez que si j'étais fort comme ça, j'en profiterais!"

"L'inspiration pour moi, c'est toujours la presse. Parce que je suis pressé de le faire, parce que j'ai une demande. Et alors, l'inspiration, ça se force. Quand j'ai commencé à écrire des chansons, je travaillais pour une émission de radio. Je gagnais 2,000 anciens francs par émission, et je devais faire des chansons pour le thème choisi. **Le Bateau espagnol**, j'ai fait ça en trois heures pour une émission sur l'Espagne. Il y avait une émission sur les Pyrénées, alors j'ai fait **Martha la mule**, et ainsi de suite... Ce sont des chansons un peu en dehors."

"Pour savoir si une chanson va marcher, je manque de jugement. Je ne suis pas juge du tout. Je n'ai pas l'esprit vraiment critique de ce que je fais, alors je suis obligé de recourir à des amis. La musique, les paroles, c'est jamais pareil. Parfois ça vient en même temps, parfois non. La musique, c'est un plateau d'argent pour les paroles. Maintenant je veux faire de la musique. Elle m'a toujours intéressé. Mais je n'ai jamais eu l'occasion de pouvoir l'imposer. Mais maintenant je vais me servir de mon nom pour l'imposer. Je compte faire des disques de musique "musique". C'est une vengeance..."

"En France, mai 68, c'est fini. La flambée de 68, il fallait que ça arrive, mais ça été une circonstance. Les étudiants se sont révoltés parce que le recteur voulait empêcher que les filles aillent les retrouver dans leurs chambres. C'est comme ça que tout est parti. Donc, ça veut dire qu'il y avait un abcès incroyable qui devait crever. Mais ça, c'est passé. Il y a eu 89 puis après, il y a eu 68, en France. L'important dans 68, ça a été l'idée, l'idée fantastique qui reste, c'est-à-dire le rêve de changement. Les gens qui ont fait ça sont tous installés avec la cravate, avec la serviette. Ça fait rien, c'est normal. L'important, c'est que ça a eu lieu."

"La France est finie, finie, finie, irrémédiablement finie. Comme l'Europe, d'ailleurs... L'Italie, je m'y retrouve parce que je suis pas chez moi. Je m'arrange du fait que je suis un marginal... Quand je suis en France, je ne suis pas un marginal, je suis un Français. Labas, je ne suis pas un Italien, je suis résident italien. Mais c'est pareil en Italie, eux, ils sont pris avec le sinistre Vatican. J'ai fait un disque en italien. C'était pas mal traduit, c'était fidèle. J'ai surveillé de près le travail du traducteur. En Italie, je suis seul, ils n'ont pas de choses comme ça. Mais pour eux, je suis le Diable. La télévision... pfff... fermée..."

"Je me sens absolument chez moi au Québec. Moi je me sens chez moi partout. Je voudrais tellement que les gens aient le sentiment que partout, ils sont chez eux. Que la terre c'est à eux et que les nationalismes, c'est tellement limité, retardataire. Les nationalistes québécois, moi je ne suis pas d'accord avec eux. Il faut tout de même pas que je dise le contraire pour leur faire plaisir. Moi, je leur dis les choses fraternellement. Mais je sais que si j'étais Québécois, je serais comme eux. Oh combien! bien sûr... Seulement là, on voit ça de loin. Il faut participer aux choses, il faut souffrir des choses pour aboutir à une révolte."

"Vous êtes comme des Français. Parce que vous parlez ma langue, parce que vous avez l'accent. On rencontre beaucoup d'accents comme l'accent canadien en France. Et puis, il n'y a pas de problèmes, si vous parlez encore français ici, ça veut tout de même dire quelque chose."

"Charlebois, je trouve que c'est un musicien épatant. Il y a eu des musiciens blancs américains qui reprenaient le jazz, le vrai jazz noir et qui arrivaient à une originalité de forme qu'on appelle la musique américaine. C'était avant la guerre, des gens comme Cole Porter et Gershwin. Il y en a plus. Et Robert, c'est comme ça."

"Vigneault, formidable! formidable! Il m'avait donné des livres de poésie. Je ne les connaissais pas. Je l'ai connu en 70, je suis allé chez lui, il est très sympathique, et c'est un grand poète."

"Nous vivons une époque extraordinaire et tragique à la fois. Moi, quand on me demande à quelle époque j'aurais voulu vivre, je réponds toujours: "La mienne!" Cette époque m'a apporté un secours mécanique extraordinaire. J'aurais rien fait à un autre temps, là j'ai une façon de m'exprimer: le disque. J'arrive à me publier dix mille fois, cent mille fois. Un livre j'en vendrais 500 exemplaire... Cela dit, c'est une époque tragique parce que c'est l'époque de l'immatriculation. Parce que les gens ont tous une machine à la porte. Parce que c'est indéniable. Parce que les gens aiment être immatriculés; ils le sont même malgré eux. Le fascisme est à la porte. L'exemple de la Chine... Vous savez qu'entre 1949 et 1965, il y a eu des massacres politiques effroyables en Chine? Fomentés et prévus par Mao Tse Toung, le "poète". Vous savez le chiffre des massacres? Vingt-six millions trois cent mille! Et puis il y en a eu d'autres, forcément... C'est pas mal, non? Alors les petits mecs qui s'habillent en Mao, ils me font bien rigoler!"

"L'anarchisme. Le drapeau noir, c'est encore un drapeau! Derrière le drapeau noir il y a une religion. S'il y a une religion, il y a une politique. L'anarchisme c'est la mise en branle des idées généreuses de l'anarchie pour prendre le pouvoir. C'est pas conséquent. Alors moi, je n'emploie plus ce mot-là, parce que chaque fois, il faut que je raconte aux gens ce que cela veut dire. J'ai consulté le dictionnaire exprès. L'anarchie c'est la négation de toute autorité d'où qu'elle vienne. Et les gens, l'anarchie pour eux, c'est le type qui met des bombes dans les cafés. C'est pas ça. Alors j'ai fini d'employer le mot. Parce que le mot fait peur, il est attaché à des faits divers qui n'ont rien à voir. L'anarchisme c'est deux, trois, c'est la guerre."

"La solitude, c'est la solitude de l'artiste. Moi je ne vis pas seul. Les grands solitaires s'arrangent toujours pour ne pas vivre seul. L'artiste il est seul parce qu'il a sa toile, son bloc de marbre. Il a ses problèmes d'artiste. Moi, quand je suis devant une page blanche, je me demande toujours si je serai à la hauteur, si je vais être capable de le faire. C'est l'humilité. La première qualité de l'artiste, c'est l'humilité. Au moment où il se prend pour un artiste, il est fait, j'imagine..."

"J'influence les gens. D'une part c'est une chose que je n'ai pas voulue, bien sûr, et puis ça m'étonne quand même et puis tant mieux. Au fond, je pense à haute voix. Voilà, je pense à haute voix, m'entende qui veut... Que j'influence les gens, j'y pense pas, j'aime mieux pas y penser. Pourtant, je vous jure que je vis singulièrement comme tout le monde. Cela dit, qu'est-ce que vous voulez y faire... Moi, au lieu d'être un maçon, je fais un disque, je fais des paroles. Une chose que je sens profondément, c'est que vraiment, je n'ai aucun mérite à faire ce que je fais. La plupart du temps je subis, je suis dicté. C'est comme ça."

"**Quand je vois un couple je change de trottoir**, c'est une image. Je suis un couple moi-même. Quand je vois un couple qui s'embrasse dans la rue, je trouve ça charmant, mais je sais que c'est pas pour longtemps. Ça, il n'y a rien à faire. Je voudrais assister au spectacle de ma mort, même s'il durait un millième de seconde. Parce que c'est intéressant. Et je pense de plus que je mourrai jamais, que ne mourrai pas. Physiquement! Oui... je ne sais pas pourquoi. Mais la mort, j'y pense tous les jours, cent fois par jour."

Et ce soir, Léo Ferré apparaîtra, seul, sur la scène de la Place des Arts: "Je suis un mort en instance et je vous regarde."

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE
L'INNOCENT
AUX MAINS NOIRES
Donald Honig
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

LE VAINQUEUR
DES GRANDS FONDS
Walt Morey
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.
LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

les LETTRES sociales

Guy Rocher: sur une mutation et ses mille nuances

par LAURENT LAPLANTE

Les motifs de s'intéresser à l'oeuvre de Guy Rocher ne manquent pas. Il fut, il y a dix ans, l'un des artisans de la réforme québécoise de l'éducation et il demeure, aujourd'hui encore, l'un des analystes les plus pénétrants de cette réforme. Bien plus, il sait, même à l'égard de ses propres propositions, prendre suffisamment de recul pour juger et nuancer. Rocher, contrairement à nombre de ses collègues, fréquente d'ailleurs fort librement les deux communautés linguistiques canadiennes. Il accorde, contrairement à certains, la plus grande importance à la pensée sociologique américaine. Confronté au lancinant problème du nationalisme québécois, Rocher adopte, encore une fois, des perspectives qui le distinguent à la fois des fédéralistes traditionnels et des souverainistes modernes. Enfin, caractéristique rare, Rocher s'affiche carrément sociologue croyant.

Il n'en faut assurément pas davantage pour s'intéresser aux propos que tient Rocher sur *Le Québec en mutation*, même si le volume date déjà de quelques mois et utilise parfois des textes qui remontent à quelques années.

Un nouveau pays

Il n'est pas facile d'annexer Rocher à sa cause. Le souverainisme lui paraît respectable, mais un Québec indépendant lui semble voué à des difficultés peut-être plus considérables encore que celles qui assaillent le Canada. Les États-Unis, par exemple, n'en pèseront que plus lourd si le Québec parvient à sa maturité. D'autre part, M. Rocher exprime sans ambages "son désaccord avec la solution d'un Québec intégré à un Canada bilingue et multiculturel". Que reste-t-il?

Il reste ceci, qui ne manque pas de grandeur de vues: "J'ai dit ma préférence pour une refédifinition du Canada qui en ferait un pays formé de deux nations, l'une majoritairement anglophone, l'autre majoritairement francophone, ayant chacune une large mesure d'autonomie et se liant dans une fédération qui leur assurerait certains services communs de base". Rocher convertit d'ailleurs fort logiquement cette préférence en alternative: si la révision souhaitée s'effectue, le Canada mérite de survivre; si la révision s'avère impossible, l'indépendance devient la seule issue.

Eminemment défendable au plan intellectuel, la position de Rocher prête flanc, il va sans dire, aux attaques des impatients de tous poils. Comment de temps, en effet, faudra-t-il attendre avant de conclure à l'impossibilité de cette révision? Rocher ne s'explique guère là-dessus, si bien que plusieurs ne manquent pas de le considérer comme un fédéraliste irrévocable et honteux. Ceux qui donnent dans le style "de préférence le fédéralisme, mais pas à n'importe quel prix" ont tendance, en effet, à ne jamais dire quel prix leur paraîtrait prohibitif. Cependant, quand on est capable d'autant de nuances que Rocher, il ne saurait être question de fixer des échéances brutales ou de procéder par voie d'ultimatum. La révision souhaitée, si elle doit devenir pour lui impossible, s'estompera graduellement dans la brume au lieu de perdre brusquement toutes ses chances de succès.

Ce que Rocher introduit dans la dialectique du nationalisme québécois, c'est donc un relativisme attentif, délicat, sensible. Il ne canonise pas le fédéralisme, il le préfère. Il n'attache pas son char de façon irrévocable à la présente confédération canadienne; il accepte de faire route avec elle le temps d'un essai loyal. Il ne considère pas la souveraineté comme la réponse à tous les maux; il en fait la seule solution qu'on puisse envisager au lendemain d'un constat d'échec au fédéralisme. Ceux qui confondent politique et religion et qui exigent des militants la foi aveugle des néophytes n'apprécieront guère ce pari sur l'analyse, l'évolution, la patience et la raison. En revanche, nombre de Québécois incapables d'une volteface instantanée apprécieront la clarté des perspectives décrites par Guy Rocher.

Et une éducation nouvelle

Rocher adopte d'ailleurs la même attitude à l'égard du dossier scolaire. A dix ans de distance, le sociologue n'a aucunement renoncé aux intuitions qui fondaient le rapport Parent. Ceci n'entraîne pas, cependant, qu'il soit d'accord avec certaines des interprétations douteuses que les autorités gouvernementales ont donné du rapport Parent au cours de la dernière décennie.

Ainsi, deux idées-forces auxquelles le rapport Parent accordait la plus grande importance ont été soigneusement évacuées par la présente administration de l'enseignement secondaire. En maintenant "un divorce inutile et pernicieux entre l'éducation générale et la formation professionnelle", on se refuse à admettre "qu'une formation technique et professionnelle peut et doit être "culturelle" si elle est bien faite" et l'on oublie, d'autre part, que l'éducation générale "ne doit pas nécessairement, pour tous les élèves, précéder la formation professionnelle, mais qu'il faut dans bien des cas qu'elle l'accompagne pour la compléter."

De la même manière, note Rocher, on a conservé depuis dix ans le même poids aux études abstraites et livresques. De même, l'enseignement secondaire demeure toujours "trop cloisonné par sections parallèles".

Bref, Rocher ne se laisse aucunement emporter par les craintes courantes à propos des grandes concentrations d'étudiants ou par la crainte des "péchés d'autobus". Certes, des difficultés existent, mais elles peuvent tout simplement révéler que le public francophone était moins préparé à la régionalisation que le monde de l'éducation anglophone. Elles peuvent aussi indiquer qu'on fait, aujourd'hui encore, beaucoup trop confiance à un enseignement abstrait qui s'accommode mal des auditoires trop nombreux.

S'il évite d'enfourcher les craintes à la mode, Rocher n'hésite aucunement à prononcer sur notre réforme scolaire un jugement sévère. Il lui semble, par exemple, qu'on n'a pas vraiment, contrairement à ce qu'affirmait le rapport récent de l'Université du Québec à propos du CEGEP, ouvert l'enseignement collégial à de nouvelles couches sociales.

Il constate également que nous en sommes encore "aux exigences que font peser les diplômes et les examens sur tout le système d'enseignement." Rocher n'hésite même pas à prononcer un verdict qu'on croyait ne trouver que dans les textes de la CEQ ou de la CSN: "La grande majorité de la population s'oppose explicitement à faire de l'école l'instrument d'une idéologie politique, sans se rendre compte que l'école, privée aussi bien que publique, est toujours une institution politique puisqu'elle assure la transmission et le maintien de l'idéologie officielle ou dominante d'une société. (...) En période de crise, les enseignants deviennent facilement des boucs émissaires: on les soupçonne — comme ce fut le cas au Québec — d'inculquer aux jeunes des idées révolutionnaires et on leur enjoint de s'abstenir de commenter les événements politiques; en même temps, on leur reproche de n'avoir pas fait l'éducation civique et politique de leurs élèves".

Ainsi, comme il le faisait à propos du nationalisme québécois, Rocher apporte à l'évaluation de notre réforme scolaire la pondération et la rigueur du scientifique. Il dégage les tendances et identifie les lignes de force plus qu'il ne prononce des verdicts globaux et sans appel. Plusieurs n'endosseront pas ses conclusions; tous, cependant, goûteront la mise en ordre à laquelle procède Rocher.

Le Québec en mutation présente donc plusieurs dossiers, y compris celui de la religion, en maintenant toujours une même attitude de respect des nuances. Le nationalisme québécois se heurte à un fédéralisme qui devra se réformer en profondeur sous peine de justifier la souveraineté. La réforme scolaire, qui ne comporte pas tous les inconvénients qu'y veut voir le commun des mortels, n'a cependant pas entamé certaines de nos plus déplorables tendances. La religion, dans le même esprit, conserve aux yeux de Rocher toute la richesse de son message, mais ce contenu ne lui sera d'aucun secours à moins qu'elle ne change radicalement ses relations avec le réel québécois.

Dans une société où sévissent les globalismes, où il faut huer les enseignants ou les hisser sur les autels, où il faut sacrer à jets continus pour bien montrer son laïcisme, où il faut aborder la politique l'anathème aux lèvres, une sociologie aux nuances respectueuses constitue une véritable oasis. Si elle parvient à se développer au Québec, nous devrons beaucoup à Guy Rocher.

(1) Le Québec en mutation, Guy Rocher, Hurtubise — HMH, 1973, 345 pp.



L'auteur au lancement de "Québec en mutation", chez HMH.

Jean-Michel Rey
à l'UQAM

Dans le cadre du programme de maîtrise, le département des études littéraires de l'UQAM présente une série de séminaires du professeur Jean-Michel Rey de l'Université de Paris (Vincennes).

Mardi, le 26 mars:
La littérature et le mal
de Georges Bataille.

Jeudi, le 28 mars:
Anagrame
de Saussure

Les séminaires auront lieu au pavillon Read, 420 ouest rue La Gauchetière, salle 7130, à compter de 17 heures. L'entrée est libre.

les
Nouvelles Littéraires
seul hebdomadaire
culturel français

SONT LUES DANS
106 PAYS

Abonnez-vous pour les recevoir comme si vous étiez à Paris

Abonnement d'essai de 3 mois: $7
Abonnement de 6 mois: $19 — 1 an:$35

Vente et abonnements au Québec:

PERIODICA
7045 avenue du Parc
Montréal 303

du COURRIER

Un bon "joual"

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu et relu, dans l'édition du samedi 16 mars du Devoir, l'article intitulé "Le problème du joual: un essai d'analyse scientifique", de la linguiste Mimi Beaudry-Losique.

Il y a fort longtemps que je n'avais pris connaissance d'un exposé aussi éclairé de la situation linguistique du Québec. Il n'est rien dans cet article que je ne puisse applaudir.

Il serait à souhaiter que tout Québécois ait la chance de lire ce texte qui, à mon avis, met beaucoup d'ordre dans la confusion actuelle.

Je me demande bien comment, après la lecture d'un exposé aussi réaliste que celui de madame Beaudry-Losique, l'adepte du joual ou le puriste pourrait en toute logique s'opposer à l'essor en notre pays de ce juste milieu que constitue le français québécois.

André BERNIER
Sherbrooke

cours d'été
sessions intensives de 2 semaines dans la poterie - instruction individuelle pour débutants et avancés - excellente nourriture et accommodation - pour dépliant écrire POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, RR1, Ayer's Cliff, Québec
819-838-4321

LIBRAIRIE BIBLIOPHILE
DU CANADIANA
550 est, Dorchester
Montréal H2L 2L3
844-1816
ACHAT ET VENTE:
livres, périodiques, etc.

AVIS

Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux.

Nous serions intéressés à publier tous genres de romans. Les manuscrits doivent être soumis à l'adresse suivante :

LES ÉDITIONS DE LA
FAMILLE CANADIENNE
4935 Jarry est, Mont. 455

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Jean Ethier-Blais
Discours de réception
à l'Académie canadienne-française
"Éloge de l'abbé Groulx"
suivi de la réédition de l'ouvrage de
Olivar Asselin
"L'oeuvre de l'abbé Groulx"

A 50 ans d'intervalle, deux textes admirables qui situent l'abbé Groulx et son oeuvre dans l'évolution récente du Québec.

Collection Reconnaissances — $3.95

NOUVEAUTÉ

LETTRES DES
NOUVELLES MISSIONS
DU CANADA
1843-1852

Éditées avec commentaires et annotations

par Lorenzo Cadieux, S.J.

Il s'agit de missions jésuites. Ces Lettres pourraient aussi bien s'appeler: "Relations des Jésuites du XIXe siècle". Elles font suite, en effet, aux célèbres "Relations des Jésuites du XVIIe siècle".

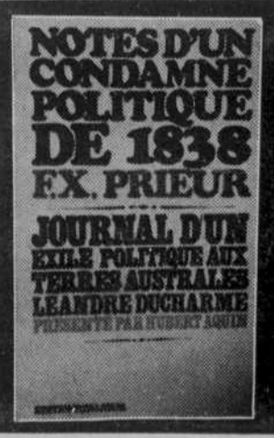
93 lettres, 23 auteurs, tous des missionnaires venus de France pendant les années 1840.

Historiens, anthropologues, sociologues, économistes et folkloristes y trouveront une mine de documentation pour leurs recherches. Le grand public également, car ces Lettres se comparent, pour le style, à celles des meilleurs épistoliers du XIXe siècle.

Volume relié de 952 pages.
6¼ x 9¼ . $35.00

S'adresser à son libraire ou aux

Éditions Bellarmin
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal
H2P 2L9
Tél.: 387-2541



VIENT DE PARAÎTRE . . . . . AUX ÉDITIONS DU JOUR

NOTES D'UN CONDAMNÉ POLITIQUE DE 1838 F. X. Prieur
JOURNAL D'UN EXILÉ POLITIQUE AUX TERRES AUSTRALES
Léandre Ducharme

- Collection Bibliothèque québécoise.
- Présentation de Hubert Aquin.
- La vie d'exil de deux patriotes québécois qui ont participé de près aux troubles de 1837-38. L'histoire émouvante de deux expatriés dans la société de Sydney.

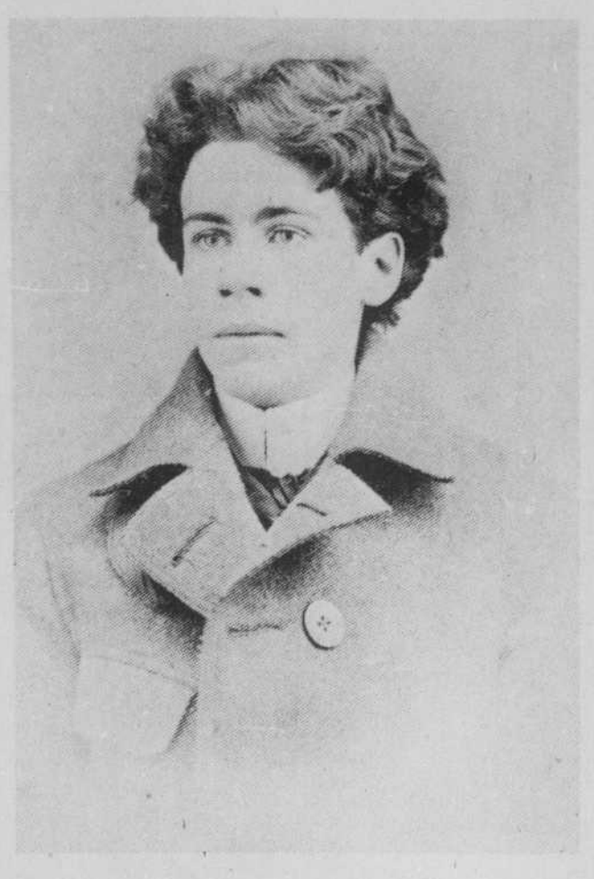
En vente partout au prix de $7.50 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

les LETTRES québécoises

Emile Nelligan...

par JEAN ÉTHIER-BLAIS



De toutes les universités canadiennes (et j'inclus ici les québécoises), celle d'Ottawa est la seule qui s'occupe systématiquement de remonter aux sources de notre littérature. M. Paul Wyczynski a su réunir autour de lui, de ses travaux, de sa longue patience nelliganienne, des chercheurs et hop! vogue la galère! Il n'a pas attendu que tout soit parfait avant de se mettre à pied d'oeuvre. Il a constitué un fonds de documentation remarquable. Il a su allier le tact universitaire à la passion du collectionneur. Aussi ses archives n'ont-elles pas été dispersées. Et surtout, M. Paul Wyczynski a centré, d'une façon personnelle, ses travaux sur la trajectoire et l'oeuvre de Nelligan. Nous avons là un bel exemple de travail soutenu par une intelligence claire et une volonté libre. Les publications du Centre que dirige M. Paul Wyczynski en font foi. Il vient d'en faire paraître une autre, consacrée à la bibliographie d'Emile Nelligan.

On soupçonne mal ce que représente d'acharnement devant sa table et au milieu de ses papiers, une oeuvre comme cette bibliographie. Il faut d'abord dénicher les articles qui ont paru, dans le passé lointain comme dans le récent immédiat. Ce sont hélas! les fiches qui s'accumulent. On songe à ce cher M. Bergeret, assis dans son fauteuil voltaire, son chien derrière lui. Anatole France avait une vue idyllique de la réalité des recherches savantes. Ce genre de travail est souvent tragiquement ennuyeux. Mais, comme le disait Degas: "Ce n'est pas amusant, si ce n'est pas embêtant." Autour de Nelligan, les articles sont innombrables, perdus souvent dans d'obscures revues, dans des journaux, comme la reine Mab, plus illusoires que le vent. A l'époque où M. Paul Wyczynski a commencé ses recherches, il existait bien peu de répertoires et Nelligan n'était, il faut bien le reconnaître, qu'une ombre, au milieu d'une infinité d'ombres littéraires. Il y avait eu Louis Dantin et Gérard Bessette avait rédigé sa thèse de doctorat; mais à ces deux exégètes, M. Paul Wyczynski a ajouté non seulement une oeuvre d'analyse considérable, mais encore sa vie, tout entière, autour de Nelligan, consacrée à nos lettres. Il s'agit donc ici d'une vraie vocation nelliganienne. C'est là le premier exemple, dans l'histoire de notre littérature, d'un savant qui passe presque entièrement au service de la mémoire d'un poète québécois. M. Luc Lacourcière, au milieu de ses forêts de fiches folkloriques, a su établir le texte. M. Paul Wyczynski semble lui en avoir voué une reconnaissance éternelle. C'est ainsi qu'une pléiade de critiques et de savants ont su entretenir la flamme.

Venons-en au livre. Dans une introduction, qui est aussi un bref rappel historique, M. Paul Wyczynski situe les trois grands moments du culte nelliganien. D'abord, bien entendu, Dantin; ensuite les publications de M. Luc Lacourcière et, enfin, le centenaire de Nelligan en 1966. Avec pudeur, il ne cite qu'en passant, les grandes études universitaires, comme sont la sienne et celle de M. Gérard Bessette. Grâce, je crois, à Nelligan, on redécouvre Louis Dantin, dont le destin se dégage de son illustre protégé. Il a respiré le génie de Nelligan, il aura permis au poète de trouver son assiette, de devenir lui-même dans la franchise du génie. Mais Louis Dantin, en plus d'être le mentor de Nelligan, est aussi un critique pénétrant, un romancier dont l'oeuvre commence à percer. Nelligan n'attire autour de lui que des âmes fortes. N'est-ce pas là le signe de sa vérité d'homme? L'ouvrage de M. Paul Wyczynski fait la part large à Louis Dantin. Cela se comprend, car tout procède de lui, depuis la constitution des textes, jusqu'à la première (et sans doute la plus vivante) analyse critique. Tous les poèmes de Nelligan qu'a publiés Dantin sont cités, commentés, situés dans leur contexte historique. La méthode est irréprochable et les professeurs pourront s'y reporter à loisir. S'il y a lieu, une citation de Dantin parachève le poème. Ces citations n'ont rien perdu de leur actualité et le lecteur se sent véritablement en présence d'un témoignage. Après tout, quels sont les hommes de sa génération qui ont connu Nelligan et ont écrit sur lui, quels sont ceux qui ont cru dans son inspiration? En réalité, il n'y a eu que Dantin. Jules Fournier, dans son **Anthologie des poètes canadiens,** qui est de 1920, se reporte à Dantin. Un Français, Charles ab der Halden reconnaît l'immense talent de Nelligan, dès 1905. Sa sympathie pour tout ce qui était littérature canadienne lui attira du reste les foudres de Jules Fournier. Pour tout dire, pendant près d'un demi-siècle, Nelligan, sans être oublié, s'enfonça dans une sorte de demi-silence. Il accompagnait Albert Lozeau dans le monde des citations obligatoires.

Luc Lacourcière, Gérard Bessette et Paul Wyczynski firent revivre Nelligan. Celui que nous connaissons aujourd'hui, nous le devons à M. Luc Lacourcière, qui établit le texte et lui donna tous ses prolongements historiques et didactiques. Des nelliganiens, c'est le doyen. M. Géard Bessette, dont on connaît les approches psychanalytiques et la méthode, écrivit sur le monde des images de Nelligan des pages qui font encore autorité. La méthode est peut-être surannée, les nombres interviennent trop souvent, la force motrice des images se perd dans la statistique. Mais le rapport est profond entre Bessette et Nelligan. Les liens affectifs ressortent, en dépit de la systématisation. Sur la présence de la femme dans la poésie de Nelligan, Bessette écrira des pages superbes, plus tard. M. Paul Wyczynski aura, en dernière analyse, écrit le seul livre important sur Nelligan, ouvrage fondamental qui situe Nelligan dans un contexte résolument universel. Il est certain que Nelligan a tout à gagner à se retrouver avec des poètes français et belges de sa génération. La grandeur de son oeuvre réside en partie dans le fait qu'il a su, à partir d'éléments poétiques étrangers à la vie québécoise de son temps, créer un langage qui nous est parfaitement accessible, mieux encore, qui est devenu notre seul véhicule poétique; ensuite, ce langage, qui est celui des poètes français de son temps, Nelligan en a fait la matière même de notre vie quotidienne. Il y a peu d'exemples, dans la littérature, d'une pareille transmutation. A lui seul, Nelligan a internationalisé l'Ecole littéraire de Montréal. C'est pourquoi, pour ma part, j'ai parlé des poètes de l'Hexagone comme se situant "à l'ombre de Nelligan". Ne peut-on pas croire que c'est toute notre sensibilité qui vit à son ombre?

Enfin, dernier moment essentiel, qui fut le centenaire de la naissance du poète. Je me souviens du dernier soir du colloque que j'organisai à l'Université McGill; au cours des trois journées de conférences et de discussions, les salles devenaient progressivement trop petites, le public de plus en plus avide d'entendre parler de Nelligan, de son temps et du nôtre. C'était la première fois qu'on le faisait sur ce pied. Le dernier soir, huit cents personnes rendirent hommage à Nelligan, avec une ferveur contagieuse. Son nom était dans l'air et cet air était comme électrique. Ce fut une soirée d'apothéose qui dépassa toutes mes espérances. J'avais organisé ce colloque par pur amour d'une belle oeuvre poétique; je constatai que cette poésie rejoignait les aspirations de tout un peuple. Il faudra tenter de nouveau cette expérience, autour d'un autre frère dans la langue et dans l'esprit.

Certains livres d'exégèse se lisent mieux, et avec plus d'entrain, même que des romans. La *Bibliographie descriptive et critique d'Emile Nelligan,* de M. Paul Wyczynski est de ceux-là. En plus d'être remarquable dans l'ordre de la présentation, le livre est plein, à chaque rubrique, ou presque, des commentaires personnels de M. Paul Wyczynski, critiques souvent, toujours amères. Ce n'est pas l'une des moindres qualités de cet ouvrage que d'y suivre à la trace la pensée du plus fervent de tous les nelliganiens.

Paul Wyczynski, "Bibliographie d'Emile Nelligan". Edition de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1973.

...de pied en cap

quoi lire - les ROMANS

Chélée ou la passion selon Sainte-Catherine, d'Yves Dupré. Fuite en avant d'un enfant qui se croit enfin un homme. Il rencontre l'amour, hélas! Un court roman, ou récit, qui retient l'attention, malgré le sujet, malgré le personnage principal, grâce à la personnalité de l'auteur. Rendez-vous à son prochain livre. (Editions du Jour).

●

La Grenouille et le Bulldozer, de Alain Gagnon. Jusqu'où peut aller la prise de possession de soi-même? Un homme de cinquante ans, qui semble heureux, se rend compte que son âme est beaucoup plus profonde qu'il ne l'imaginait. Le miroir est cruel. S'acceptera-t-il? (au Cercle du Livre de France).





D'aussi loin que l'amour nous vienne, de Georges Dor. Une belle histoire d'amour que tous les hommes de cinquante ans voudront vivre ou souhaiteront avoir vécue. Amour qui débouche sur la paix. L'auteur de chansons est aussi un romancier humain, probe, poétique. (chez Leméac).

●

Ecrits du Canada français, numéro 37. Certains des dernies textes de Robert Elie, écrivain sympathique et fin, le premier défenseur de Borduas, romancier et poète. (Editions HMH).

J.E.-B.

Vient de paraître

Meta

JOURNAL DES TRADUCTEURS
Numéro spécial de Mars 1974

LA TRADUCTION MÉDICALE

Au sommaire:

Le français, langue médicale internationale
A. Manuila et A. Rigolot

Bilan d'une décennie
D. Eyraud

The Translation of S.N.O.P.: A First Step toward the Construction of an Automated Medical Lexicon
B. Barkman, L. Bernier, L. Cousineau et G. Tanguay

Bibliographie de la traduction médicale
H. Van Hoof

Abonnement annuel : $7.00 Le numéro : $2.00

Les Presses de l'Université de Montréal

éditions élysée

ÉDITIONS ÉLYSÉE
B.P. 188
STATION CÔTE ST-LUC
MONTRÉAL, QUÉ. H4V 2Y4

• Vient de paraître
• Document précieux
• Une réédition attendue
• Une source historique

VOYAGES DU BARON DE LAHONTAN

Lahontan est un jeune officier français qui a servi au Canada de 1683 à 1693. Quelques années après son retour en Europe (1703), il publia un récit de ses voyages qui, à l'époque, eut un grand retentissement.

21 éditions ou impressions témoignent de la vogue de cet ouvrage, sans compter qu'il fut traduit en anglais, néerlandais, allemand et italien.

L'oeuvre de Lahontan est un reflet des idées philosophiques du XVIII siècles sur les superstitions et les travers de la société européenne.

Ses récits sont toujours assaisonnés de piquantes réflexions.

Auteur curieux, observateur sans scrupule, il a su décrire avec justesse et lucidité les corruptions qui avaient cours en N.-F.

Le côté scandaleux de ce livre le fit vendre, rechercher avec avidité et à en faire un best-seller.

IL A ÉTÉ LE SEUL À DÉVOILER CE QUE D'AUTRES N'ONT JAMAIS OSÉ ÉCRIRE.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE AUX PRIX DE $13.00 (Relié)
ET AUX
ÉDITIONS ÉLYSÉE, B.P. 188, Station Côte St-Luc, Montréal H4V 2Y4
NO DE FICHE: C.B. 74-1775

36 (Avril 1973)

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

Distribution: EDITIONS H M H,
380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

ANTONINE MAILLET
C'est la faute à Dieu
(extrait d'un roman inédit)
suivi d'un Entretien avec André Major

Nouvelles — Roger Laquerre / Jacques Brossard / Yves Simard / Claudette Charbonneau - Tissot

Texte ancien — Le grand voyage du pays des Hurons par Gabriel Sagard

37 (Septembre 1973)

ROBERT ÉLIE — INÉDITS Poèmes et prose

Théâtre — ANDRÉE MAILLET - La dépendance

Essai — CHARLES LAVOIE - Mémoire et imagination dans l'oeuvre de Marie-Claire Blais

Nouvelle de Paule Doyon - Texte ancien de Gabriel Sagard

Chaque volume: $3.75 / Abonnement à 4 volumes: $12.00

12IÈME JOUR DE LA VENTE DE SOLDES
LES PRIX BAISSENT...

IL RESTE ENCORE
18,000 VOLUMES
À SOLDER

LES RÉDUCTIONS VONT MAINTENANT DE 60% à 90%
VENTES AU COMPTANT

JUSQU'AU SAMEDI 30 MARS
5H. P.M.

MERCREDI: DE 9 À 5H.30
JEUDI ET VENDREDI: DE 9H. À 9H.
SAMEDI: DE 9H. À 5H.

LIBRAIRIE DUSSAULT

8955 SAINT-LAURENT

métro: crémazie
autobus: 53, 55, 98, 100

BIENTÔT L'AURORE

UNE MAISON D'ÉDITIONS QUÉBÉCOISE NON SUBVENTIONNEE, DIRIGEE PAR VICTOR-LEVY BEAULIEU ET LEANDRE BERGERON.

DES LIVRES:
VICTOR-LEVY BEAULIEU
CLAUDE BEAUSOLEIL
ANDRE BRASSARD
ALBERT CHARTIER
ROGER DESROCHES
PIERRE DES RUISSEAU
RAOUL DUGUAY
LOUIS FRECHETTE
MICHEL GAUVREAU
JEAN-CLAUDE GERMAIN
MICHEL LEMAY
RENAUD LONGCHAMPS
JEAN PROVENCHER
ANDRE ROY
YVES THIBEAULT
MICHEL TREMBLAY

L'AURORE
221 ouest, rue Saint-Paul
Montréal, H2Y 2A2 au téléphone: 844-8764

les LETTRES américaines

Une "brique" qui est le grand roman du XXe siècle

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Des fois, il y a cette intuition de la mort, comme si quelque chose se rompait brusquement en soi, un fil, le mince fil de sa vie qu'on voudrait mieux vécue et pleine de cette beauté qu'il y a pourtant en soi mais que l'événementiel gruge, corrompt et avilit. Dans des moments comme ceux-là, la lecture d'un livre comme **Les Reconnaissances** de William Gaddis n'est pas inutile. Cela vous redonne du courage parce que cela, justement, est d'un désespoir sans nom. Atteignant le fond, il faut bien refaire surface, dans la zone calme de son moi.

Le livre de William Gaddis a quelque chose comme mille pages, grand format, et d'une typographie très serrée. Ce n'est donc pas le genre de roman qu'on lit d'une traite, en deux heures. Quand on s'y embarque, c'est pour longtemps: au moins une semaine de lecture à temps plein. Et pourquoi donc? Pour plusieurs raisons. Des romans comme celui qu'a écrit Gaddis, on en compte très peu par siècle. Tant il est vrai qu'il y a fort peu d'auteurs dont le projet est total: ramasser la somme des connaissances de tous les temps et, grâce à des personnages énormes, la recracher dans l'éclairage d'une vision neuve du monde. Cela, c'est le projet de Gaddis dans **Les Reconnaissances.** Il rejoint donc celui du **Quichotte** de Cervantes, celui, beaucoup plus lointain, de l'**Odyssée** d'Homère, et ceux de l'**Ulysse** de Joyce, **La mort de Virgile** de Herman Broch, **L'enfant-bouc** de John Barth et, bien sûr, **Cent ans de solitude** de Gabriel Marquez.

Voilà pour le hors-d'oeuvre. J'en viens à Gaddis lui-même, cet écrivain américain né à New York en 1922 et dont le roman, termine en 1952, dormit dix ans dans ses tiroirs, à défaut d'un éditeur pour le publier. Quand la chose vint, le succès se fit tirer la patte pendant un autre dix ans. Après, c'est le triomphe, ce qui ne veut pas dire un grand succès de librairie. Mais peu importe! Et peu importe aussi si la traduction française de **The Recognitions** aura mis, elle aussi, un autre dix ans à nous parvenir.

On ne résume pas un livre comme celui de Gaddis, à moins d'avoir à soi tout un supplément du DEVOIR. Je vais donc à l'essentiel, au pasteur Gwyon qui habite un petit village de la Nouvelle-Angleterre et a perdu sa femme au cours d'un voyage en Espagne. Le pasteur n'est pas un homme ordinaire: mythomane, d'une érudition peu commune, il cherche au fond une grande chose fort simple: un sens à sa vie. Mais le trouvant difficilement, en grande partie à cause de ses contemporains qui ne voient finalement en lui qu'une manière de vieux fou visionnaire et gaga, il s'en remet à son fils pour percer le grand mystère de toute vie.

C'est une quête désespérée que celle du jeune Wyatt, et cela dès l'enfance alors que malade, il découvre sa voie: la peinture. Comme, quelques années plus tard, Stanley découvrira la sienne, soit la musique. Et comme, à peu près en même temps, Otto saura que c'est l'écriture qui le passionne. Jusqu'ici, tout a l'air simple. Ce l'est à peu près autant qu'un gros livre de mille pages peut l'être, d'autant plus s'il couvre un demi siècle et se passe tout à la fois en Espagne, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Je simplifie, pour donner quelques pistes de lecture car la nomenclature n'est pas ce qui m'intéresse dans un livre. C'est le propos et le sens formel du propos. En fait, **Les Reconnaissances** n'est rien d'autre que la tentative de répondre à cette question: l'art est-il encore possible? Autrement dit, peut-il y avoir encore un sens à la création? Et qu'est-ce que la création? se demande Gaddis. Ce qu'on prend aujourd'hui pour de la création, donc de la vie, cela pourrait-il n'être en définitive qu'un attrape-nigaud, qu'une astucieuse manière de faire comme si? Et si créer, c'était fausser? Et si la vie que l'on vit n'était qu'un simulacre, ou mieux: de la copie? Comme un extravagant jeu de miroirs qui ne vous donnent que des images et jamais leur essence même?

C'est cette odyssée de la transparence que raconte **Les Reconnaissances.** Wyatt, par exemple, peint des faux... et il les peint avec tant de beauté qu'ils semblent plus vrais que les authentiques. Wyatt, érudit comme son père, connaît tous les secrets des grands peintres et s'en sert dans une gigantesque tentative de reproduction, humilié par cette petite partie de lui-même où gîte le grand peintre qu'il y a en lui, mais dont il n'arrive pas à se délivrer, comme si faisant l'Oeuvre il ne se trouverait, en fait, à n'avoir encore rien fait puisque la connaissance est mobile, comme le monde, et que l'homme ne peut grand-chose pour arrêter le mouvement, sinon par sa mort. C'est pour ça que Wyatt finit par tout perdre, pour dépasser la vie. Ce que Gaddis écrit sur le couple Esther-Wyatt est ce qui peut se lire de plus beau, parce que d'une infinie douleur, sur la vie, sur tout ce qui peut être compris parce qu'on vit ensemble, et sur tout ce qui reste de fondamentalement étranger en soi d'abord et hors de soi. Des pages d'une grande intensité sur la solitude, une poésie toute en profondeur, comme le mal d'Esther et de Wyatt: "Quelque chose se casse et... quand toute solution devient une évasion... c'est effrayant, essayer de rester éveillé."

Et ce l'est d'autant plus que l'on voit le monde se rapetisser autour de soi, se repatisser car sa fausseté vous saute aux yeux, comme lorsque Stanley se promène dans Greenwich Village, se rend compte du malheur du monde qui est de ne plus savoir quelle différence il y a entre l'authentique et le toc, entre le réel et l'irréel, comme si tout devenait fantômnal, dans une succession toujours plus rapide de représentations., tournant à vide et ne se nourrissant que du vide d'une civilisation qui n'a plus que le projet de se survivre, et encore n'est-ce même pas sûr. Ce n'est pas pour rien si Gaddis fait un personnage de roman de Basile Valentin, cet alchimiste à la légende dorée qui aurait échappé à la mort pour finir sans jamais finir dans le commerce des faux, en compagnie de son grand ami/ennemi Rextall Brown.

Et que de pages sublimes sur la quotidienneté de la vie, celle de New York, celle de Madrid, celle de partout où semble s'être promené Gaddis, pour l'amalgamer à son oeuvre fouillant tous les coins ombrageux de l'homme, de la naissance à la mort. Le portrait qu'il trace de la mère de Stanley, vieille femme mourant d'un cancer, a quelque chose d'insupportable car on y retrouve le fait divers à l'état pur, celui que tous les matins on peut lire dans les pages du Journal de Montréal en prenant son petit déjeuner. Cette pauvre vieille femme qui se meurt après trop d'inutiles opérations et qui a la croyance que son coeur ne s'arrêtera pas tant qu'elle aura autour d'elle, dans des bocaux remplis de formol, les membres dont elle a été amputée, son appendice, ses amygdales, son pied coupé, ses dents!

On est toujours dépassé par une telle oeuvre. On est tellement habitué à lire de la littérature professionnelle, qui n'a d'autre but que la consommation immédiate, donc l'oubli immédiat, qu'on reste comme interdit devant un roman pareil, avec un mal de ventre, la tête à l'envers et la remise totale de soi en question. Le roman véritable, c'est celui par lequel vous êtes changé en le lisant. L'existence de Wyatt et de Stanley, tout au long des mille pages des **Reconnaissances,** ne peut que vous y amener, dans un tourbillon d'émotions qui a le rare mérite de vous pousser au centre même de votre vie. Ça ne fait, ça ne peut faire de tort à personne. Et la fin de Wyatt et de Stanley, le premier s'enfonçant dans une montagne d'Espagne, incapable de résister à son projet parce qu'incapable d'accomplir le monde; et le deuxième se rendant compte, son travail fini, c'est-à-dire sa musique achevée, que tout cela ne veut rien dire parce que tout cela a été réalisé aux dépens de tout le reste, parce que tout cela, qui est amour, n'a pu être fait qu'en se privant d'amour et qu'en marchant sur l'amour des siens, sa mère, sa femme surtout qu'il a tuée comme on tue tout ce qui vous est cher, essentiel et noble, comme si cela pouvait paradoxalement vous amener à plus d'amour, à plus d'essence et à plus de noblesse. Mais ce qui arrive, c'est la sécheresse de soi, seul espace habitable entre l'Oeuvre et la vie. Aussi ne restera-t-il à Stanley qu'à jouer, sur l'orgue de la vieille église, sa musique sacrée, et qu'à y mourir lorsque les murs s'effondrent.

Qu'est-ce que la vie et qu'est-ce que l'oeuvre de sa vie quand il y a la mort? C'est cela, et beaucoup d'autres questions que pose le très grand roman de Gaddis, "dans l'inconscient défi de quelque chose qu'il ne comprenait pas, affirmant à chaque pas une existence encore moins comprise, tant elle était encombrée de détails exigeant bien haut qu'on les considère et, pour finir, aussi muets que la nuit."



"Les Reconnaissances" de William Gaddis, Editions Gallimard, 1973, 2 volumes, $30.60.

Entretien avec un William Burroughs plus politique

par PIERRE DOMMERGUES

C'est avec le "Festin nu" que William Burroughs, écrivain américain né en 1914 dans le Missouri et petit-fils de l'inventeur de la machine à calculer du même nom, s'est fait connaître en français, il y a dix ans.

Du mouvement de la "Beaf Generation" auquel il a participé dès le début, Burroughs est le seul écrivain qui, à la différence de Ginsberg Corso, Ferlinghetti ou Kerouac, ait poursuivi ses expérimentations littéraires: "Nova Express", "la Machine molle" (Bourgois). Elles se sont, avec les années, doublées d'une ambition plus politique: Burroughs, dans "Apomorphine" (L'Herne), a pris des positions très tranchées contre la drogue et sur les moyens de la combattre. Dans d'autres essais, il a élargi cette action, en s'intéressant aux media et aux techniques de "contrôle" que les sociétés hyper-industrielles exercent sur les êtres.

•

"Votre oeuvre romanesque apparaît comme la gigantesque représentation d'un système répressif qui cloisonne les activités sociales. Quels sont, pour vous, les principales et les fondements de la répression?

— Le problème fondamental est celui de la surpopulation. Une énorme population qui se reproduit à un rythme infernal dans les centres urbains souvent les plus peuplés et que doit nourrir une vaste bureaucratie invisible. Les marxistes orthodoxes, et les autres, ont à affronter le même problème: fournir du travail afin d'assurer la survie ou assumer la responsabilité de ne pas le faire. Car, de nos jours, sortir du système pour vivre en commun est une aberration. C'est l'ensemble de la société qui fait vivre les quinze millions de marginaux américains. Au dix-neuvième siècle, un tel système aurait peut-être pu fonctionner. Mais on n'a pas su, ou pas voulu, prévoir les conséquences de la révolution industrielle. Notre fonctionnement va provoquer sa propre crise. Il sécrète sa propre destruction. Pensez à la pollution, l'inflation, la surpopulation. Le temps approche où l'argent ne pourra plus acheter. Dans quelques années, des milliers de personnes seront à la rue parce qu'elles ne pourront plus payer leur loyer. L'inflation nous échappe. Déjà se constituent des stocks d'outils industriels, de produits chimiques et de médicaments.

—Qui détient le pouvoir?

— En fait, une toute petite minorité. Plus politique en Union soviétique, plus économique dans les pays occidentaux. Une des impasses du pouvoir a toujours été le problème de sa délégation. Les puissants doivent en déléguer une partie à la police, par exemple, ne serait-ce que pour être protégé. Mais il faut des contrôleurs pour contrôler la police. Et d'autres contrôleurs pour contrôler ces contrôleurs.

"L'argent? Le principe est que si vous en avez, c'est que quelqu'un d'autre en a besoin. Sa valeur dépend de son absence. Tous les problèmes de redistribution de la richesse sont des leurres, car ils ne tiennent pas compte de la nature de l'argent. La richesse dépend de la pauvreté.

"Le pouvoir? C'est aussi ce dont vous avez besoin parce que quelqu'un d'autre le possède. Si vous êtes simple soldat, cette situation vous est intolérable, et vous vous mettez à escalader l'échelle des galons. La pyramide du besoin. La pyramide du pouvoir. A Madison Avenue comme à la Maison Blanche. Ce processus est le produit direct de la structure hiérarchique de notre société.

— Les media sont-ils des moyens d'asservissement?

— Seulement lorsqu'ils se constituent en un monopole. Il faut alors les briser, et c'est ce qui s'est produit dans l'affaire du Watergate. Les media qui étaient censés soutenir le système lui ont complètement échappé. Je pense que par définition les media sont incontrôlables. Tout au moins dans des pays à prétendue structure démocratique, où il importe aux riches de préserver une certaine liberté. Un fascisme manifeste et agressif les priverait de ce pouvoir. Aux Etats-Unis, il n'est plus possible aujourd'hui d'étouffer une nouvelle. Si un journal ne la publie pas, un autre le fera. La presse "underground" a précipité ce mouvement. Voyez ce que révèlent **Newsweek** et **Time** sur la corruption gouvernementale et sur les réseaux de la drogue qui se répand presque dans les écoles. Sans doute cette pratique conduit-elle à une certaine dévalorisation: on finit par s'habituer à l'anormalité.

"Les media peuvent être également utilisés par chacun d'entre nous. Supposez que l'on "mixe" un discours de Nixon avec des bruits désagréables d'animaux par exemple, et qu'on diffuse ces enregistrements dans la rue. Sans même s'en rendre compte, les passants absorberont ces associations, comme ils absorbent les associations publicitaires, et petit à petit ils seront touchés par le virus anti-Nixon. Il faut briser les lignes d'association officielles. Je donne des méthodes susceptibles d'avoir un effet subversif dans **la Révolution électronique** et dans **Adam and Eves-dropping.**

"Le contrôle, je le vois plutôt dans l'administration de la drogue: le gouvernement américain n'a rien fait pour lutter contre ce fléau: mieux, il a mis en place des programmes de distribution de méthadone — simple substitut de l'héroïne — et contrôle ainsi directement les intoxiqués qui viennent chercher leur dose jusqu'à quatre fois par jour dans des centres officiels. C'est comme si l'on voulait guérir un alcoolique consommateur de whisky en lui donnant du gin à volonté. On sait pourtant que la conjonction d'apomorphine, de lomopil et d'acupuncture peuvent faire disparaître les symptômes du manque.

— Quelles peuvent être les formes de lutte?

— Le communisme orthodoxe conduit moins à la révolution qu'à la circonvolution. Les autres formes du marxisme sont peu explicites sur ce point. Ce que je propose dans **les Garçons sauvages** se situe au niveau du mode de vie. Il est plus nécessaire de changer d'univers que de société. Mais une société hautement hiérarchisée ne peut tolérer qu'un groupe échappe à sa zone d'influence. Sinon, l'ensemble de la structure établie est menacé et risque de s'effondrer.

"Les techniques de guérilla peuvent réussir dans certaines conditions: il faut que les guerilleros puissent se ravitailler par une frontière ouverte et qu'ils aient le soutien réel de la population. L'Algérie et le F.L.N. hier, l'Irlande du Nord aujourd'hui. Mais au Canada et aux Etats-Unis l'absence d'un élément ou de l'autre empêche une telle pratique. De toute façon, les groupes de guérilla ne peuvent pas renverser le gouvernement ni le remplacer. Mais, grâce au sabotage, ils peuvent créer un type de chaos propice au changement radical.

(le monde)

Ses deux derniers livres

On connaissait la technique de base employée par Burroughs dans ses romans pour faire éclater l'écriture officielle: expliqué dans un article de la revue **Evergreen** publié en 1960, le « cut-up » consiste à plier les mots, les phrases, les pages, et à les mélanger, non pas au hasard (il y a choix et organisation du matériau « coupé »), mais de façon à rompre les associations stéréotypées qui assurent le monopole d'une pensée monolithique.

Dans **Révolution électronique** la doctrine est parfaitement formulée: pour le langage officiel — mots et images enchaînés et détournés au profit de l'idéologie dominante, — les armes secrètes (« les lois de la pensée ») sont brutalement mises au jour. Démodés le EST de l'identité (« vous êtes un animal, vous êtes un corps, cela et rien d'autre »); le OU de l'opposition (« bien ou mal, vrai ou faux »), qu'il faut remplacer par le ET de la juxtaposition; l'article défini, qui implique l'unité, l'absolu (« LE Dieu, LA voie »), et qui doit disparaître au profit de l'article indéfini.

Cet essai marque une étape importante: d'une part, c'est à chacun qu'il appartient désormais d'entreprendre l'action subversive; l'écrivain n'en a pas le privilège; que chacun prenne les armes pour détruire « les lignes de rumeur internationales » diffusées par les sociétés multinationales. D'autre part, Burroughs suggère une extension sophistiquée du « cut-up »; les ciseaux, ne servent plus à couper seulement des mots écrits, mais des mots parlés. Que le magnétophone et la vidéo répandent de fausses nouvelles pour discréditer l'adversaire. Mélanger les actualités, les pièces télévisées, la publicité et transmettez: « la ligne de rumeurs transformées ». Les mots et phrases libérés coulent dans la rue **Révolution électronique** apparaît comme le manuel du guérillero des temps modernes.

•

Il n'y a plus d'essence, donc pas d'avion et très peu de voitures sur les routes. Nous utilisons des moyens de transport archaïques: diligences, ballons, caravanes de chameaux et de mulets, chariots, pousse-pousse, etc. Il y a quelques trains à vapeur appartenant aux richissimes propriétaires qui vivent encore dans une splendeur féodale..." Où sommes-nous? En 1988 au Texas, en 1975 en Afrique, après la "Grande Croisade américaine", ainsi que le suggère le texte? Ou, aujourd'hui, ici même? En tout cas dans le chaos universel où se confondent espace et temps, réalité et fiction, répression et libération. Un monde divisé en deux espèces irréductiblement séparées; celle des assassins: les tueurs, les colons, les exploiteurs, les Américains, ou plus précisément, parmi ces derniers l'élite au pouvoir, l'armée qui s'est infiltrée dans toutes les activités civiles; celle des assassinés: les morts, les colonisés, les exploités, les masses, en Afrique, dans les pays d'Amérique latine, en Amérique du Nord.

La puissance repose sur la hiérarchie ("Oui, missié."), la science appliquée ("J'embauche les savants réfugiés pour mettre au point des armes nouvelles"), la répression ("...Eh bien, je décide que c'est un cas pour mon colt et je tire."), l'Eglise ("Je fais l'inventaire, sept morts. Un prêtre, précipitamment, surgit d'un paquet à pommes de terre et commence à donner l'extrême-onction"), la pauvreté, l'école obligatoire. Drogue fourguée par un agent fédéral, images sadiques de rapports (homo) sexuels projetées sur les murs-écrans de la ville, morts ambulants, catatoniques, affamés qui se meuvent comme des sacs de ciment, le sous-titre du roman de Burroughs est: "Un livre des morts" Son titre: **les Garçons sauvages.**

Ces "garçons sauvages" pratiquent la subversion de l'univers des morts. Contre l'Etat policier, ils "déconnectent" les réseaux officiels. Contre l'école des flics, ils jettent les bases d'une école émancipée. Contre l'écriture policière, ils coupent et découpent les mots, dynamitent les images servantes du conditionnant. Le résultat est étonnant: la violence révolutionnaire se substitue à la violence invisible du pouvoir établi. L'énergie habituellement dirigée (répression sexuelle), canalisée dans le travail et sublimée dans l'art se libère.

Jamais Burroughs n'a été aussi loin dans sa représentation de la crise universelle. Jamais il n'a exploré avec autant d'imagination les pratiques qui peuvent mener à la révolution. —

P.D.

quoi lire - les POLICIERS

Nada, de J.P. Manchette, coll. Carré Noir, Gallimard, 183 pages. Les Français reprennent du poil de la bête au chapitre du roman policier. Outre Manchette, dont "Nada" fait l'objet d'une réédition quelques mois après sa parution dans la Série Noire, il faut aussi avoir l'oeil sur Alex Varoux et Louis Salinas dont les romans pourraient se situer dans la veine de l'énigmatique A.D.G. ou de Janine Oriano. Rappelons également que Claude Chabrol a tiré un film de ce best-seller qu'est "Nada", avec l'Italienne Mariangèla Mélato dans le rôle principal. Ce long métrage, qu'on peut voir présentement à Montréal, met en scène un groupe d'anarchistes croyant arriver à tout révolutionner en enlevant l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

•

Ah... mon pote!, par Alex Varoux, coll. Série Noire, Gallimard, 247 pages. Michel attend dans son taxi son pote Jérôme qui purge son dernier jour de prison. Ensemble, question d'assurer leurs vieux jours, ils mettent sur pied le coup du siècle, "le mégatruc" comme ils disent: voler des Van Gogh, des Gauguin, des Renoir, et j'en passe, dans une salle du Louvres et les revendre pour quelques milliards de francs au ministère français des Affaires culturelles. Pas si bête! Surtout quand le coup réussit!

•

O combien de marrants..., par Alex Varoux, coll. Série Noire, Gallimard, 244 pages. Le tout dernier-né de Varoux se déroule encore une fois dans un milieu de petits voyous, pas méchants pour deux sous. Ici, un drôle de flic montre qu'il a plus ou moins bon nez pour dépister les vendeurs de came.

•

Le pot-au-feu est assuré, par Louis Salinas, coll. Série Noire, Gallimard, 183 pages. "Hommes ou pas, on est des paumés comme tout le monde", avance l'auteur. Tout ça avec une touche d'humour où des gros durs et des nanas mènent le bal. Mais le pot-au-feu n'est pas aussi assuré qu'on pourrait le croire...

•

Un beau matin d'été, par James Hadley Chase, coll. Carré Noir, Gallimard, 254 pages. L'une des plus palpitantes aventures de cet inimitable conteur qui vit en Suisse depuis plusieurs années, repu à souhait de droits d'auteur considérables.

•

Le mort du bois de Saint-Ixe, par Michèle Ressi, Fayard, 186 pages. Ce petit roman, on ose à peine le croire, a mérité le prix du Quai des Orfèvres 1974. Banal et mal écrit, ce policier ne rehaussera certainement pas la réputation de la France en ce domaine. Vite... un Manchette ou un Varoux!

•

Vous saisissez?, par Joe Gores, coll. Série Noire, Gallimard, 247 pages. Paru aux Etats-Unis en 1972, ce policier met en scène deux gars à la solde de l'agence Daniel Kearny et associés, spécialisée dans les saisies de voiture. Un monde pas propre, enfin pas toujours.

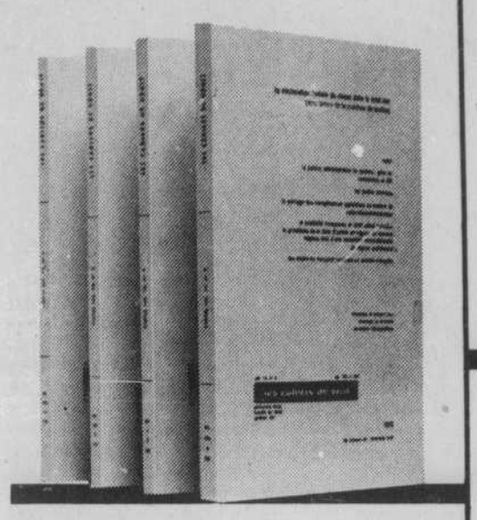
•

En voilà des moeurs!, par Richard Deming, coll. Série Noire, Gallimard, 248 pages. Un pauvre petit flic doit participer à une partouze chez une dame de la bourgeoisie de Los Angeles. Mais attention, lui recommande son chef, le moment venu d'opérer, il faudra être certain qu'aucun gros bonnet ne s'y trouve. Il faut se débrouiller avec tout ça.

•

La gachette fatiguée par Lewis B. Patten, coll. Série Noire, Gallimard, 187 pages. En terminant, un bon western dans la veine de Sergio Leone... dirait la publicité. Et non sans raison d'ailleurs! Patten, qui publie ici son huitième livre dans la collection Série Noire, nous fait vivre l'histoire d'un tireur d'élite poursuivi par une bande de cowboys qui veulent sa peau.

J. T.

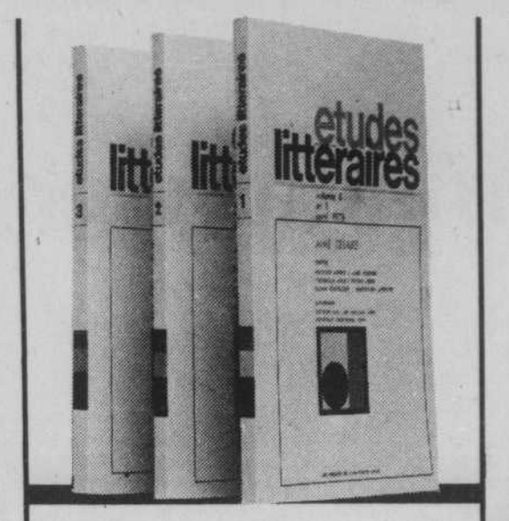


LES CAHIERS DE DROIT

Directeur: Jean-Charles Bonenfant

Consacrée à l'étude du droit public et du droit privé, cette revue compte parmi ses collaborateurs les professeurs de la faculté de Droit de l'université Laval, des étudiants et des juristes de tout le pays. Elle contient des articles de fond, des notes, des chroniques de législation et de jurisprudence, des jugements inédits et une chronique bibliographique.

Abonnement annuel (4 numéros): au Canada $10, à l'étranger $11, le numéro $3.

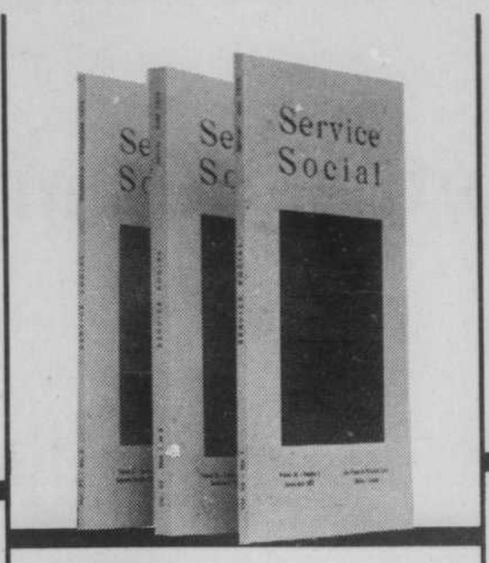


ÉTUDES LITTÉRAIRES

Directeur: André Berthiaume

Ouverte à toutes les conceptions des études littéraires, sans exclusive, et attentive aux méthodes modernes de critique, cette revue est orientée principalement vers l'étude de la littérature d'expression française étendue également à celle du comparatisme. Chaque numéro est consacré, en totalité ou en partie, à un écrivain, un thème, un genre et comporte un ensemble d'études, de documents inédits ou peu connus, ainsi qu'une section de comptes rendus d'ouvrages récents.

Abonnement annuel (3 numéros): Amérique $8, outremer $9, le numéro $3.

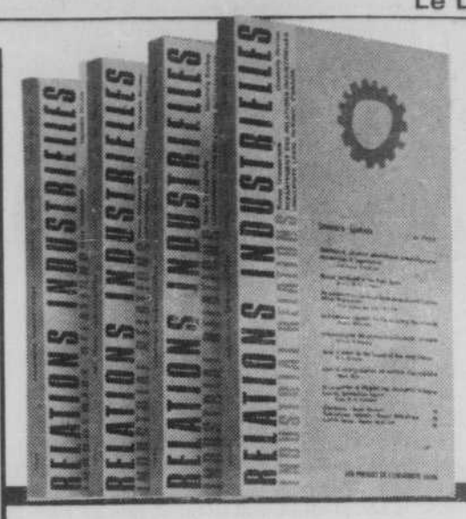


SERVICE SOCIAL

Directeurs: Simone Paré, Gilles-M. Bélanger et Nicolas Zay

Des études sur le service social professionnel; des analyses fondées sur les disciplines de base du service social: sociologie, psychologie, économique; des résultats de recherche dans différents domaines du bien-être; des études sur les techniques fondamentales du service social; une information sur l'évolution de la législation sociale; des documents touchant le bien-être ou le service social, des comptes rendus d'ouvrages récents.

Abonnement annuel (3 numéros): au Canada $6, à l'étranger $7, le numéro $2.50 (numéro double $4.50).

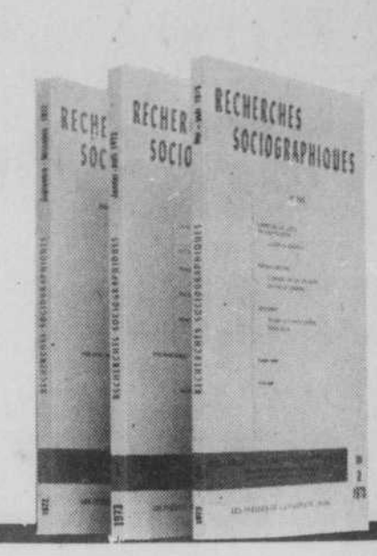


RELATIONS INDUSTRIELLES INDUSTRIAL RELATIONS

Directeur: Gérard Dion

Rédigés en français et en anglais, les articles de cette revue, publiée par le département des Relations industrielles et reconnue officiellement par l'Institut canadien de recherche en relations industrielles, portent sur les relations industrielles, la législation sociale, l'économique du travail, le syndicalisme ouvrier et patronal, la direction et l'administration du personnel, la sécurité sociale, l'hygiène industrielle, les problèmes internationaux du travail, la psychologie industrielle, la jurisprudence du travail . . . On y trouve également des comptes rendus et une liste bibliographique d'ouvrages récents.

Abonnement annuel (4 numéros): au Canada $12, à l'étranger $13, le numéro $3.50.

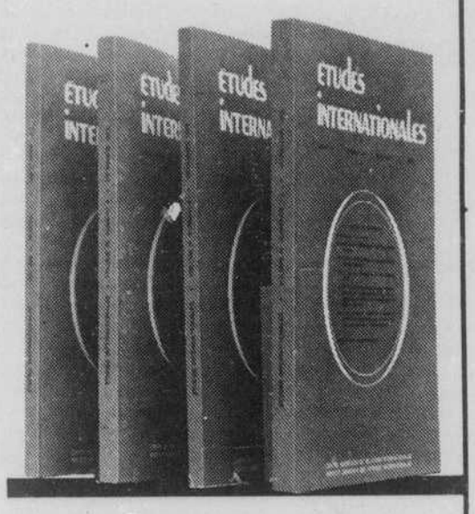


RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Directeurs: Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau

Reconnue depuis plusieurs années comme l'une des meilleures revues scientifiques multidisciplinaires centrée sur le Québec, la revue **Recherches sociographiques** publiera en 1974, pour son XVe volume, trois numéros thématiques dont chacun devrait faire époque. Le premier numéro, en mai ou juin, sous la direction de M. Fernand Dumont, aura comme thème **Historiographie québécoise.** Il contiendra des études sur quelques historiens d'hier et des vues d'ensemble sur l'évolution récente du travail historique. Le second numéro, en août, sous la direction de M. Jean-Charles Falardeau, portera sur **La sociologie au Québec.** On y trouvera une première tentative de reconstitution de l'évolution de cette discipline depuis 1943 jusqu'à nos jours; des témoignages biographiques des premiers enseignants et chercheurs; les résultats d'une vaste enquête auprès de tous les sociologues québécois sur les problèmes urgents de la recherche et leur conception de l'insertion de la sociologie dans la société québécoise. Le troisième numéro, à l'automne, sera consacré à **La sociologie de la santé au Québec: problèmes de méthodes et de recherche.** Il sera présenté par Alfred Dumais et Pierre Saint-Arnaud, avec la collaboration de Gilles Dussault, Alain Vinet, Jean-Yves Roy et quelques autres spécialistes.

Abonnement annuel (3 numéros): au Canada $8, à l'étranger $9, le numéro $3.



ÉTUDES INTERNATIONALES

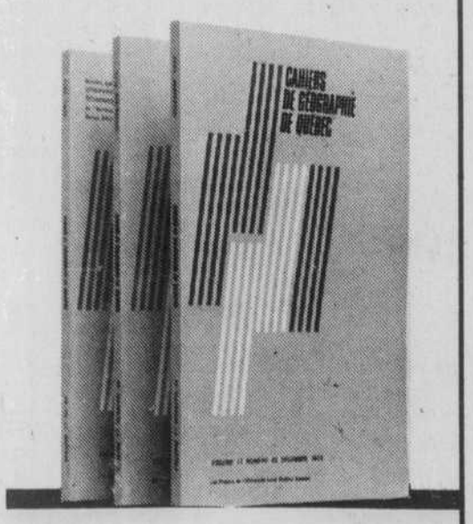
Publiée par le Centre québécois de relations internationales affilié à l'Institut canadien des affaires internationales et par l'Université Laval, cette revue traite des développements de la vie internationale sous les aspects les plus variés: scène politique, relations économiques, rapports culturels, coopération entre les peuples, études de civilisations étrangères. Elle se distingue particulièrement par ses chroniques sur les relations extérieures du Canada et du Québec et sur le monde francophone.

Abonnement annuel (4 numéros) $10, le numéro $3.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL vous présentent leurs neuf revues

- Une somme de connaissances constamment renouvelée
- Les chercheurs et les maîtres les plus éminents, québécois et étrangers, réunis pour vous offrir une source de savoir à la mesure de notre temps.
- Une haute tenue littéraire et scientifique

FAITES VOTRE CHOIX

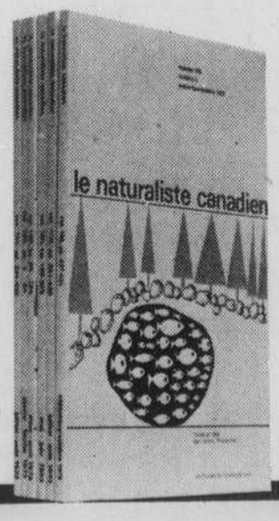


CAHIERS DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

Directeurs: Jean Raveneau et Louis Trotier

Les principaux domaines de la géographie: la géomorphologie et la climatologie des pays froids, la géographie du peuplement et la géographie rurale, la géographie économique et urbaine, la toponymie et la didactique. Les articles, notes, nouvelles et comptes rendus bibliographiques contenus dans ces **Cahiers** constituent pour les chercheurs, les étudiants et le public cultivé, une source indispensable de documentation dont le champ d'intérêt est loin de se limiter à la géographie canadienne.

Abonnement annuel (3 numéros): au Canada $9, à l'étranger $10, le numéro $4.

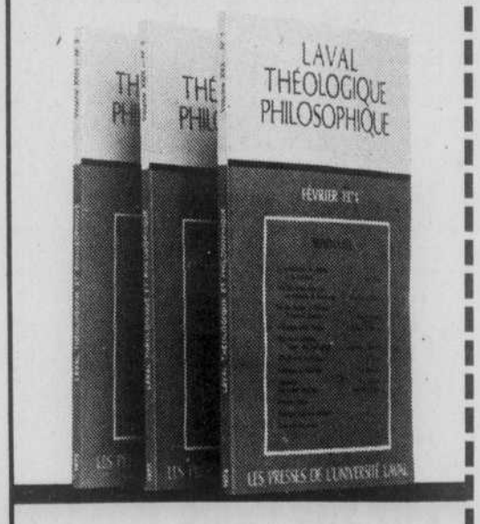


LE NATURALISTE CANADIEN

Directeur: G.-Wilfrid Corrivault

Fondée en 1868 par l'abbé Provancher, cette revue, une des plus anciennes du Canada, contient des travaux originaux ayant trait aux sciences biologiques, agronomiques, forestières et géologiques, rédigés en français ou en anglais, et particulièrement centrés sur les ressources naturelles du Québec.

Abonnement annuel (6 numéros): au Canada $12, à l'étranger $13, le numéro $2.50.



LAVAL THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Directeurs: Paul-Émile Langevin et Emmanuel Trépanier

Articles, chroniques et comptes rendus rédigés par des professeurs de l'Université Laval aussi bien qu'étrangers. Tant par la diversité des auteurs que par l'étendue des sujets traités, cette revue est un instrument précieux de promotion de la recherche théologique et philosophique.

Abonnement annuel (3 numéros): au Canada $7, à l'étranger $8, le numéro $2.50.

BON D'ABONNEMENT

Je désire m'abonner à la (aux) revue(s) suivante(s) pour une durée de .....

- **ÉTUDES LITTÉRAIRES** (3 numéros par année)
  Amérique ..... $8 ☐
  Outremer ..... $9 ☐
- **RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES** (3 numéros par année)
  Au Canada ..... $8 ☐
  À l'étranger ..... $9 ☐
- **SERVICE SOCIAL** (3 numéros par année)
  Au Canada ..... $6 ☐
  À l'étranger ..... $7 ☐
- **LES CAHIERS DE DROIT** (4 numéros par année)
  Au Canada ..... $10 ☐
  À l'étranger ..... $11 ☐
- **ÉTUDES INTERNATIONALES** (4 numéros par année)
  Abonnement annuel ..... $10 ☐
- **RELATIONS INDUSTRIELLES INDUSTRIAL RELATIONS** (4 numéros par année)
  Au Canada ..... $12 ☐
  À l'étranger ..... $13 ☐
- **CAHIERS DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC** (3 numéros par année)
  Au Canada ..... $9 ☐
  À l'étranger ..... $10 ☐
- **LE NATURALISTE CANADIEN** (6 numéros par année)
  Au Canada ..... $12 ☐
  À l'étranger ..... $13 ☐
- **LAVAL THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE** (3 numéros par année)
  Au Canada ..... $7 ☐
  À l'étranger ..... $8 ☐

Paiement ci-joint ☐ À facturer ☐

NOM ..... DATE .....

ADRESSE .....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

UN SERVICE D'ABONNEMENT AUX JOURNAUX ET AUX REVUES DU MONDE ENTIER VOUS EST OFFERT PAR LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Avenue de la Médecine, Cité universitaire, Sainte-Foy
C.P. 2447, Québec G1K 7R4
Téléphone: (418) 656-3431

les LETTRES allemandes

Novalis selon F. Ouellette: des affinités électives...

par HEINZ WEINMANN

collaboration spéciale

Les rencontres des écrivains et des poètes qui, à travers les temps et les espaces, se reconnaissent et se retrouvent, constituent ces moments cruciaux où se décide une destinée souvent personnelle et parfois même nationale! Que l'on pense à Poe et Baudelaire, Pindare et Hölderlin, Baudelaire et Jouve, Dostoïevski et Gide. Ces rencontres se font sous le signe de l'empathie. D'emblée le poète se situe au centre focal de l'oeuvre, l'éclaire et l'illumine de l'intérieur. Démarche essentiellement ésotérique au sens premier du mot, par opposition à celle, exotérique, du critique. "Les lectures les plus révélatrices sont souvent celles des poètes. Elles s'attachent au mystère, elles pénètrent souvent par l'imaginaire dans l'imaginaire". Cette voix qui affirme ici sa foi dans les pouvoirs de l'imaginaire, dans sa force de pénétration, sa certitude de posséder la clef donnant accès au mystère poétique, elle nous est familière. Elle nous semble parvenir d'un autre âge. N'est-ce pas celle d'un Novalis, d'un Schlegel ou d'un Baudelaire? C'est un poète d'ici qui parle.

Fernand Ouellette, car c'est de lui qu'il s'agit, n'est pas de ces poètes qui ne se lassent pas de distiller leur propre suc jusqu'à l'évanescente sublimation de leur Ego. Il a besoin de l'Autre, de la femme, du monde, de l'extériorité; il s'y abîme, s'y perd s'y retrouve. "Comment pourrait-il accepter **son moi**, celui qui n'accepte pas l'autre," écrit-il en 1963. Ainsi ce poète, comme tout vrai poète, n'a pas peur des influences, des rencontres. Il les cherche, les provoque. Dostoïevski, Kierkegaard, Jouve étaient ses "semeurs", ses "accoucheurs" dans le passé. Aujourd'hui c'est Novalis. Le poète n'a pas fini de naître.

Le bel essai **Depuis Novalis** se donne comme une "double épiphanie", double révélation. Apparition glorieuse, résurrection de Novalis et en même temps dévoilement du poète québécois. En effet, Fernand Ouellette retourne au coeur du romantisme allemand pour revivre et retracer l'itinéraire spirituel de Friedrich von Hardenberg, dit Novalis. Titre et sous-titre nous renseignent déjà sur la méthode, la démarche. Eprouver la force de rayonnement et d'éclat de l'oeuvre de Novalis pour en éclairer sa propre expérience: Novalis est un point de départ. Suivre le romantique allemand dans son errance et accompagner de gloses le texte premier pour le réactualiser.

Mais détrompons-nous tout de suite! Ce livre n'est pas une de ces nombreuses balades romantico-littéraires à travers champs et forêts, prétexte pour le critique à déballer ses propres impressions et souvenirs, et qui, invariablement, nous font revenir bredouilles. **Depuis Novalis** est un livre ardu, je dirais eschatologique, passionnant pour tous ceux qui cherchent les joies de l'ascension (ou de la descente, selon le cas) car il nous confronte avec les "dernières" questions: la quête et l'identité du moi, la mort.

L'étape franchie ici s'annonce depuis longtemps dans son oeuvre. Son évolution, malgré les réticences et les hésitations du poète, la rendait nécessaire, inévitable. L'auteur parle même de la violence, du viol subi par ce livre. Serait-ce là une métaphore poétique pour un livre difficile à écrire? Non, pas seulement. Fernand Ouellette veut dire par là que la voie indiquée par Novalis fut une tentation toujours présente, mais toujours combattue dans son oeuvre. Elle s'est enfin imposée après une longue lutte. F. Ouellette est le vainqueur-vaincu comme Jacob après sa lutte avec l'Ange. Mais de quoi s'agit-il précisément?

En effet la poésie de F. Ouellette vit de la tension entre une dualité, une polarité qui s'exacerbe et qui appelle l'unité; mais cette unité lui est refusée, car son mode d'existence est dans cet écartèlement. C'est ce dualisme que F. Ouellette appelle le "tragique". "Donc, la perception du **tragique**, et par conséquent ses deux pôles, me semble la condition essentielle de l'acte créateur, de la tension profonde si nécessaire à tout poème, à toute oeuvre d'art", dit le poète québécois. Si l'amour charnel, thème clef chez F. Ouellette, dans son extase abolit pour un moment la dualité existentielle, celle-ci s'affirme aussitôt après. Tout est à recommencer, il n'y aura pas de fin. Voyez Don Juan! Il est pris dans le cercle de l'éternelle Répétition. Or deux voies s'imposent pour briser ce cercle. L'une est indiquée par la sagesse orientale, hindoue, l'autre par le mysticisme. Toutes les deux cherchent l'Unité totale, permanente. La première dans le nirvana, la deuxième dans l'"union mystique" avec l'Etre. Fernand Ouellette rejette le bouddhisme comme moyen d'atteindre cette unité. "Sur le plan de l'individu et des relations humaines, je suis conscient d'être radicalement occidental et de m'écarter ainsi de la voie des maîtres spirituels "hindous". Car pour moi, il n'est ni souhaitable, ni humain d'atteindre au nirvâna...", écrit-il dès 1963. Mais l'alternative, le mysticisme, lui était longtemps aussi suspecte, surtout dans son mariage avec la poésie. Encore en 1966 il note qu'"il ne faut jamais confondre les sphères de la vie mystique et l'expérience poétique."

Or, c'est justement chez Novalis que se scelle de nouveau en Occident le pacte entre la poésie et la "religion". Le poète redevient vates, prêtre, voyant. Précisons qu'il ne se veut plus l'oracle d'aucune divinité, mais qu'il parle en son nom propre. Ainsi Novalis inaugure une nouvelle mystique, séculière, que Musil dans son **Homme sans qualités** appellera le "mysticisme du plein jour". En effet Novalis réussit à intégrer, à assumer les contraires: l'intérieur et l'extérieur, le jour et la nuit, la Raison et la Poésie sans les réduire et aussi sans se déchirer. Ce spectacle de l'unité dans la diversité chez Novalis a quelque chose de saisissant et c'est certainement là ce qui a dû fasciner aussi Fernand Ouellette.

L'oeuvre de Novalis est placée sous le signe de l'unité, ou plutôt de la **quête** de l'unité. F. Ouellette qualifie de "moniste" l'univers novalisien. Mais peut-on parler encore de monisme si l'unité n'est pas donnée comme un a-priori, mais le résultat d'un long cheminement, d'une quête? Plotin est moniste, mais Hegel l'est-il? On a beaucoup insisté, et F. Ouellette le fait aussi, sur l'intériorisation du monde comme moyen d'unification chez Novalis. Bien sûr, Novalis nous y autorise et ces célèbres paroles de **Pollens** ne manquent jamais d'attirer l'attention du lecteur. "Nous rêvons de voyages à travers l'univers, mais l'univers n'est-il pas en nous? Les profondeurs de notre esprit, nous ne les connaissons pas. C'est intérieurement que va le chemin mystérieux. En nous, ou nulle part, sont l'éternité, ses mondes, l'avenir et le passé." Mais n'ajoute-t-il pas aussitôt, "où se fait le contact du monde du dedans et du monde extérieur, là est le siège de l'âme". L'âme, l'essence, n'est pas enfouie dans un monde intérieur évanescent, mais se trouve là précisément où se fait l'échange entre l'intérieur et l'extérieur. Après le regard vers l'intérieur, dit encore Novalis, vient le deuxième pas, "qui est un **regard efficace** sur le monde extérieur". D'ailleurs, Novalis n'a-t-il pas délaissé la philosophie d'un Fichte, par trop moniste, pour celle de Schelling qui sanctionnait cette dialectique de l'intérieur et de l'extérieur. "La nature est l'esprit visible et l'esprit la nature invisible" lit-on chez ce dernier.

Ce regard dirigé vers le monde extérieur nous aura valu une des plus extraordinaires synthèses du savoir de l'époque entreprise par un seul homme, qui ne trouve son égal que chez Pic de la Mirandole ou Léonard de Vinci. Cette **Encyclopédie** a de quoi nous étonner, surtout si nous songeons que son auteur est mort à vingt-huit ans...

Ce n'est que par son nom que l'**Encyclopédie** novalisienne fait penser à celle de Diderot. Elle est travaillée par un profond désir d'établir un lien entre les différentes sciences séparées. Plus proche de Paracelse, de Jakob Böhme et de Swedenborg, que de Lavoisier, Novalis cherche l'"universelle Analogie" entre les choses, analogie surtout entre l'homme et l'Univers. C'est là la vieille idée des gnostiques, qui se perpétue à travers le néo-platonisme jusqu'au XIXe siècle, selon laquelle l'univers est un grand Homme, ou comme l'exprime Novalis, que "le monde est un trope universel de l'esprit". C'est toute la théorie des "correspondances" d'un Baudelaire et d'un Nerval qui y prend sa source.

Méthode poétique, objectera-t-on, plutôt que scientifique. "C'est par **analogie**, à travers l'épaisseur du monde que l'être intérieur atteint à son épiphanie", notait F. Ouellette dans un texte antérieur où il évoquait la fonction poétique.

Il ne faudrait pourtant pas conclure que cette **Encyclopédie** de Novalis ne contient que des élucubrations pseudo-scientifiques. Bien sûr, notre conception de la science a beaucoup évolué depuis deux cents ans. Cela n'empêche que les intuitions de Novalis sur la géodésie, la cristallographie, les mathématiques et évidemment sur la langue n'ont pas été démenties. Prenons à titre d'exemple cette définition du langage qui ne ferait rougir ni Benveniste ni Jacobson: "Il en va du langage comme des formules mathématiques: elles constituent un monde en soi, pour elles seules; elles jouent entre elles exclusivement, n'expriment rien si ce n'est leur propre nature merveilleuse". Mais F. Ouellette ne développe pas cet aspect de Novalis puisqu'il en fait le Romantique par excellence. Au contraire, Thomas Mann n'hésitait pas à qualifier les membres du groupe d'Iéna (Friedrich Schlegel, Novalis) de "romantiques entre guillemets" parce que "contaminés par la raison". Ce sont deux positions extrémistes, quoique celle de F. Ouellette soit encore plus défendable.

En fait, l'auteur de **Depuis Novalis** montre, en suivant une "vraisemblance poétique" qui bouleverse la chronologie des écrits, comment Novalis atteint, dans **Les Hymnes à la Nuit**, le sommet de son expérience spirituelle. On sait que la vie de Novalis a été marquée par la mort précoce, à quinze ans, de sa fiancée Sophie von Kühn. A partir de ce moment se fait chez lui une transmutation de toutes les valeurs: le monde extérieur se mue en fantôme, l'intérieur en réalité concrète, la mort devient la véritable Vie, tandis que la nuit s'illumine du soleil noir. D'ailleurs, depuis la mort de Sophie, Novalis tient un **Journal** à double datation: l'une suit le calendrier ordinaire, l'autre débute avec la mort de Sophie; c'est le début de sa Révolution intérieure.

La troisième partie du livre de F. Ouellette, consacrée aux **Hymnes à la Nuit**, est aussi celle où excelle son art de l'interprétation. L'étude des **Disciples de Saïs** et d'**Henri d'Ofterdingen** sont des étapes préparatoires sur le chemin initiatique vers Novalis. La culture et l'érudition de F. Ouellette lui permettent d'établir un certain nombre de parallèles pénétrants entre l'expérience mystique d'un Novalis et celle des mystiques musulmans, chinois et juifs. C'est à travers Novalis qu'il élabore une sorte de morphologie de l'expérience mystique. Et enfin il s'interroge sur la possibilité du mysticisme au XXe siècle. "Après deux cents ans de matérialisme théorique, la question de l'expérience spirituelle et de l'essence de la révélation mystique demeure posée".

Le romantisme allemand a inspiré une série de belles études. On pense à celles de Béguin, de Brion et de Bianquis. Celle de Fernand Ouellette fait maintenant partie du nombre.

"Depuis Novalis, errances et gloses", par **Fernand Ouellette**, **Montréal 1973, Hurtubise-HMH éd.**

NOUVEAUTÉ . . .



LES VIEUX M'ONT CONTÉ

TOME I

CONTES FRANCO-ONTARIENS

(Répertoire de: Théodule Miville, Aldéric Perreault)
recueillis et annotés par **Germain Lemieux, Ph. D.**

directeur du Centre franco-ontarien de Folklore
Université de Sudbury

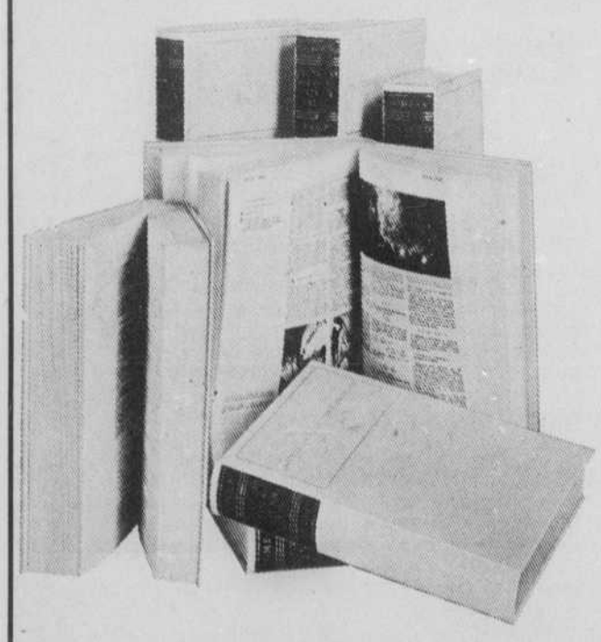
La collection "Les Vieux m'ont conté" devrait comprendre de 28 à 30 volumes. Cette oeuvre est le résultat de 25 ans d'enquête folklorique auprès de vieux conteurs de quelques milieux francophones du Canada, tant en Ontario que dans d'autres provinces canadiennes.

6¾ x 8¾ . 316 pages. $12.00

S'adresser à son libraire ou aux

Éditions Bellarmin
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal
H2P 2L9
Tél.: 387-2541

Votre guide au pays de la connaissance



signalement et signes particuliers

- 20 volumes
- 23,000 pages
- 30,000,000 de mots
- 3,000 auteurs du plus haut niveau universitaire
- une présentation claire, aérée, évidente
- une méthode pour comprendre le monde

Nous croyons que les cheminns de la connaissance doivent être faciles, plaisants et simples.
Avec Universalis dans votre foyer; c'est possible. Cette collection a rassemblé, afin de vous les rendre familiers, les plus profonds esprits de tous les temps: philosophes, législateurs, écrivains, savants, artistes, figures de proue de l'histoire.
Universalis répond, explique, enseigne en 20 volumes et en 23,000 pages, la somme des pensées, des connaissances et des aspirations humaines.

Veuillez me faire parvenir sans engagement de ma part un volume Universalis pour une période de 10 jours.

Écrivez ou téléphonez à:

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS DU CANADA LTÉE

4480 COTE DE LIESSE, SUITE 201A – MONTREAL 306, QUEBEC – TEL. 342-2511

ÉDITIONS GARNEAU
NOUVEAUTÉS

"QUAND LA TERRE ÉTAIT TOUJOURS JEUNE"

par
SUZANNE PARADIS
Membre de l'Académie Canadienne-française
Roman Prix: **$3.95**

"PAYS PERDU"

par
FRANCINE HAMELIN
Roman Prix: **$3.25**

"LE DIEU NOUVEAU"

par
ANDRÉ DAGENAIS
Prix: **$9.95**

Librairie Garneau, Ltée
MAISON FONDÉE EN 1844
524-8481 47, rue Buade, Québec 4e
Métro Henri Bourassa, Montréal - 381-9204

Les revues littéraires du Québec

études françaises
Revue trimestrielle
février 1974
volume 10 no 1

écrire c'est parler
Écriture et vulgarité
Une fois parti, je suis pas arrêtable . . .
Céline, d'une langue l'autre
"L'Assommoir", langage de l'"autre"
Le colonisé parle
Dossier - Littérature et langue parlée au Québec
Des textes de J.M. Poupart, G. Laflèche, M. Léonard, G.-A. Vachon et L. Gauvin
Abonnement annuel: $8.00 — Le numéro: $2.50

LES REVUES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC
a/s LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, MONTRÉAL 101

PUM

NOUVELLES PUBLICATIONS

police culture et société
TEXTES RÉUNIS par D. SZABO
Ce volume traite des questions suivantes:
- Fonctions et tâches de la police
- Police et Culture
- Police et violence collective
- Techniques modernes de gestion et d'évaluation de la police
- La police et l'homme: réflections d'un praticien $7.85

philosophie et relations interpersonnelles
RENCONTRE de DEUX TRADITIONS
Les textes suivants ont été réunis et présentés par ALAN MONTEFIORE:
- La médiation du corps dans la relation interpersonnelle
- Défense et illustration de l'argument d'autorité
- Cinéma et relations interpersonnelles
- Une position linguistique du problème de l'altérité personnelle
- Conditions et limites de la justification morale
- Les relations personnelles des philosophes contemporains et la logique de leurs discours $8.50

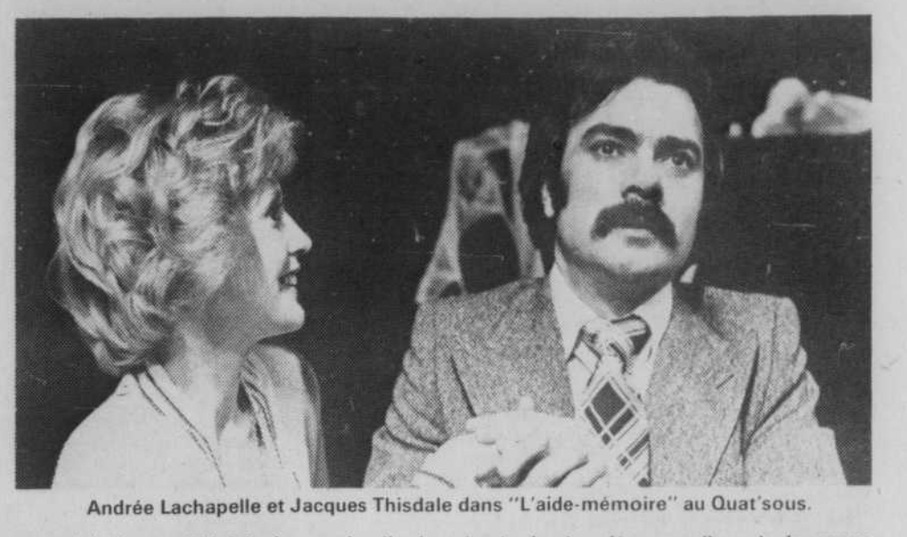
hugo : amour • crime • révolution
ESSAI sur les MISÉRABLES
par André Brochu
Ce livre apporte une contribution neuve et importante tant à la connaissance concrète de l'oeuvre hugolienne qu'à une réflextion sur la méthodologie critique de la lecture des textes littéraires.
$7.85

PUM
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

le THÉÂTRE

Le "Salut Galarneau" du Sainfoin

par ADRIEN GRUSLIN



Andrée Lachapelle et Jacques Thisdale dans "L'aide-mémoire" au Quat'sous.

Le "Salut Galarneau" du Sainfoin permet de passer une soirée agréable. L'adaptation de Denis Chouinard est heureuse et le spectacle jouit d'un rythme exceptionnel. Il est toujours hasardeux de transposer un roman au théâtre. On entendra alors dire que "la pièce n'est pas fidèle au roman", ou encore que "l'adaptateur a voulu être trop fidèle" et qu'il a fait du mauvais théâtre. Ici, ce n'est pas le cas. Le Sainfoin a su conserver l'esprit du roman, tout en se permettant de nombreuses libertés quant à la lettre. L'humour et la vie du spectacle sont là pour nous prouver que les choix ont été heureux.

L'idée des deux François Galarneau me semble un choix dont les avantages surpassent les inconvénients. Au début, Galarneau I entreprend la lecture de son journal. On peut suivre sur ses lèvres les paroles que les autres personnages (Galarneau II en tête) diront à haute voix. Le II va jouer toute la première partie de la pièce, qui constitue le passé de François. Le 1 reste sur scène, souvent dans une attitude stylisée suggestive. Le passage où il tient un ballon de football dans ses mains en est un bel exemple.

A d'autres moments, sa présence nous semble plus ou moins justifiée ou justifiable. A la seconde partie, quand François décide de se faire construire un mur, de s'isoler du monde, c'est le I qui joue, seul sur scène. Ce procédé nous montre de façon efficace le côté "écrivain" du personnage. Le François de la première partie (le passé) est plus près de celui du roman que celui qui va suivre. Galarneau, seul entre ses murs, n'a plus grand chose à voir avec le personnage romanesque qui découvrait finalement que: "De deux choses l'une: ou tu vis, ou tu écris. Moi, je veux ECRIRE. "Le problème du roman à la fin était essentiellement le dilemme entre vivre et écrire, entre l'art et le réel. Au théâtre, cet aspect de l'écriture est à peu près disparu dans le dénouement, alors qu'on l'avait maintenu dans toute la première partie.

Il est peut-être dommage d'avoir négligé cet aspect intéressant du roman, même si la perspective de la pièce est plus large et plus active. François retrouve tous les personnages, et c'est la fin au moins symbolique du mur. Le spectacle se termine par une chanson "Galarneau, Galarneau!", dans un éclairage plein. Cette finale heureuse chante Galarneau-soleil, pour nous montrer, beaucoup plus clairement que dans le roman, la libération du personnage. Le tragique de la scène est essentiellement celui d'un mal de vivre alors que dans le livre, le mal de vivre était aussi et surtout un mal d'écrire.

Le François de la seconde partie est presque toujours seul sur scène et le jeu de Galarneau 1 (Denis Chouinard) est moins actif que celui de 11 (Vincent Bilodeau) dont les mimiques du visage et surtout des yeux sont remarquables. Evidemment, le François de la première partie est plus bouffon, alors que l'autre est tragique. Ils commandent dès lors des jeux très différents. Il est également plus facile de jouer le personnage léger que le grave. Les rythmes de chacun des deux seront également dissemblables.

Le rythme constitue la principale qualité du spectacle. Il est normal qu'il subisse un ralentissement dans la seconde partie quand François est seul, mais il reprend à la fin. Ce ralentissement va avec le changement des situations et de contenu. On peut reprocher une certaine lourdeur à cette partie. Par opposition, la première est légère et plus vivante. Un élément repris dans les deux montre bien la différence: les vampires. Au début, trois comédiens jouant les trois frères Galarneau revivent ce jeu du passé, de l'enfance de François. A la fin, François joue seul; le jeu est forcément moins prononcé.

Notons la qualité de l'occupation de l'espace. On joue habilement avec l'endroit restreint. La mise en scène de Denis Chouinard est heureuse. Les comédiens pourront aussi bien être entre les spectateurs que sur scène. Des petits tréteaux figureront soit la TV que François écoute, soit la maison de la mère Galarneau aux Etats-Unis. La table à écrire de François deviendra la table de l'Edgewater Bar où il rencontre Maryse. Le bar de l'Hôtel deviendra à son tour le stand à patates frites de Galarneau.

Les comédiens, hormis les rôles des deux Galarneau et celui de Maryse, sont appelés à jouer plusieurs personnages. Dans l'ensemble, ils passent de l'un à l'autre avec souplesse. Enfin, la musique et les chansons de Michel Rivard s'accordent parfaitement au rythme de toute la pièce. En plus d'être très utile à l'histoire, elle est agréable à entendre.

●

"L'Aide-mémoire" de Jean-Claude Carrière est un jeu léger, tout en nuances, où les mêmes répliques pourront être redites différemment, dans un humour constant. Jeu léger et remarquable bien que parfois un peu trop étudié et plastique de deux comédiens: Andrée Lachapelle et Jacques Thisdale. Du début à la fin, on a l'impression de flotter sur un nuage moelleux et reposant qui comporte une part d'indéfinissable. Cette pièce, comparable à une musique de chambre (le terme convient à merveille) va parfaitement à un petit théâtre. Les subtilités dont elle est faite risqueraient trop de se perdre dans les hauteurs d'une grande salle.

Sans tragique mais avec un brin d'innocente cruauté, "l'Aide-mémoire" conte l'histoire, en sourdine, d'un homme et d'une femme. "L'aide-mémoire", c'est un petit cahier noir, espèce d'agenda dont on se sert pour la comptabilité, appartenant à l'homme. Dans le petit cahier noir, Charles inscrit les noms de ses maîtresses; il en a déjà 134. Il les marque car il n'a pas de mémoire. Suzanne sera-t-elle la 135ième? Voilà une fausse piste sans importance qu'on aurait tort de poursuivre...

Suzanne entre un matin, sans frapper, chez Charles, en lui demandant s'il est M. Philippe Ferrand. Entrée en matière, prétexte, on ne sait. L'homme répond que non. Commence alors une espèce de joute où tantôt l'un, tantôt l'autre, aura l'avantage. Suzanne est très forte au début, devant le désarroi de Charles, étonné de son entrée et en retard au travail à cause d'elle. A la fin, le jeu aura basculé. Le logement de Charles, garçonnière impeccable, est envahi par Suzanne dont les vêtements vont traîner ça et là de plus en plus.

La conversation entre les deux personnages va de la naïve innocence à l'inconscience. L'humour qui en résulte est constant. Charles va même jusqu'à expliquer sa mise en scène, fort conventionnelle, de séduction: éclairage tamisé — musique douce — musc vaporisé dans la pièce et le tour est joué. Le désarroi initial de Charles deviendra de la colère et finalement de l'amour. De son côté, elle ne cessera de dire qu'elle est "tellement inactive" ou encore qu'il ne sert à rien de travailler. A la fin, quand il lui annonce qu'il a tout abandonné (travail — affaires) pour être comme elle, elle s'étonne, est bien embêtée et refuse.

Entre-temps, à une question de Suzanne lui demandant son nom de famille, il répond: Ferrand. Il répond mi-présent, mi-absent avec un sourire bizarre aux lèvres. Vérité, jeu ou autre chose, on ne le saura pas. Toute la pièce oscille entre le réel et le rêve, la vérité et le mensonge. Rien n'est sûr, rien n'est grave, tout est demi-tons, demi-teintes ou demi-vérités. L'immatérialité du personnage de Suzanne correspond bien à celle de toute la pièce.

La mise en scène de Paul Buissonneau est très soignée, comme à son habitude. Elle conserve un côté plastique (surtout marqué dans le jeu d'Andrée Lachapelle) qu'on avait pu noter dans sa mise en scène précédente, celle de la pièce "Eux" d'Eduardo Manet. Les deux pièces ont en commun de nous présenter des personnages imprécis, assez en moyens pour boire du champagne, mais n'ayant que des prénoms. Des personnages flous, une conversation vaporeuse, une absence de drame, tout cela permet de styliser, de figer à l'occasion.

Un tel procédé est significatif et intéressant, mais il pourra devenir déplaisant s'il est trop flagrant et systématique, moins heureux même s'il garde sa pertinence. Andrée Lachapelle incarne bien Suzanne. Elle est vivante, vaporeuse à souhait, et très belle. Certains de ses déplacements, autour du lit, sont par contre trop étudiés; ils sentent le procédé et c'est alors moins intéressant. Du début à la fin, elle a vraiment l'air d'évoluer sur un nuage. Ses intonations font bien sentir un mélange de naïveté et de cruauté.

Le personnage masculin permet à Jacques Thisdale de se mettre en valeur. Il est très convaincant. Alors que le personnage de Suzanne évoluait souvent plastiquement, le sien fige occasionnellement. Il s'arrête de parler, de bouger, d'être là pendant que la femme continue de parler. Veut-on nous montrer qu'il ne se souvient plus? La femme serait-elle aussi un aide-mémoire pour lui?

La musique douce fait penser à celle du scénario de séduction dont Charles parlait au début. Elle baigne toute la pièce et cadre bien avec le décor moelleux de la garçonnière. Tout cela pour parler d'amour avec humour et en douceur.

quoi voir — les THÉÂTRES

Charbonneau et le chef: pièce historique dont l'intérêt n'est pas seulement dans l'histoire, mais aussi dans le jeu de Jean Duceppe et de Jean-Marie Lemieux. (au Port-Royal).

●

Un Prince, mon jour viendra: une création collective enlevante surtout dans la deuxième partie. Tabous et clichés sont énoncés et dénoncés dans des gags parfois faciles et souvent percutants. (au Patriote en Haut).

●

Un chapeau de paille d'Italie: un feu roulant qui ne roule pas! Une pièce à grand déploiement et un spectacle coloré qui comporte quelques choix malheureux de mise en scène, un contenu tout à fait vide et un comique inégal. (au Rideau-Vert).

●

La charge de l'Orignal épormyable: une excellente pièce et un excellent spectacle. C'est une charge terrible, violente et fascinante qui nous persuade que Microft le poète ne disparaîtra jamais. (au TNM).

●

Histoire d'amour et de Q...: L'amour c'est le Q... et le Q... c'est l'amour. Ce contenu nous est livré dans un spectacle convenable mais dont la facture vaguement poétique n'a rien de percutant. Maurice Gibeau y est drôle. (au Théâtre-Midi, TNM).

●

Labiche-Feydeau, la Comédie-Française: une forme de théâtre divertissante, qui devrait faire rire, si le rythme du spectacle est soutenu. La Comédie-Française a la réputation de faire "rouler" ce type de pièce. (Maisonneuve, Place des Arts).

●

Cyrano de Bergerac: du théâtre de carton et de ficelles qui représente ce que toute compagnie rêve de jouer un jour... (au Gésu, NCT).

Salut Galarneau: Si on a aimé le "Galarneau" de Godbout, on aimera sûrement celui du Sainfoin, car il est d'un rythme exceptionnel. A l'aide d'humour, de musique, de jeux dynamiques, on découvre un Galarneau attachant et différent. (au Théâtre d'Aujourd'hui).

●

L'aide-mémoire: Une pièce où tout est finesse, demi-teintes et demi-mesures. Un spectacle vaporeux, flottant et reposant, fait pour un petit théâtre. Andrée Lachapelle et Jacques Thisdale y sont remarquables. (au Quat'sous). A.G.

COMEDIE FRANÇAISE
TOURNÉE CANADIENNE 1974
LABICHE/MARC-MICHEL
la station Champbaudet
FEYDEAU
mais n'te promène donc pas toute nue!
21 au 27 MARS 20H30
(relâche le 25)
Molière
le malade imaginaire
Musset
on ne saurait penser à tout
28-29-30 MARS 20H30
Mat. 30 MARS 14H30
Billets/soirée: $6.50-$5.00-$4.00-$3.00
Matinée: $5.50-$4.50-$3.50-$2.50.
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montreal Trust P.V.M.
Commandes postales à CCA seulement
Agences & CHARGEX 932-2234
THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLANÉTARIUM DOW
1000 ouest rue ST-JACQUES
L'UNIVERS FERMÉ
du 20 Mars au 5 Mai
REPRÉSENTATIONS
MAR.-MER.-JEU-VEN. 14h.15 et 21h.30
SAM. 14h.15 - 16h.30 - 21h.30
DIM. 13h.-15h.30-16h.30-21h.30
LUNDI RELÂCHE
RENSEIGNEMENTS 872-4210
SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS VILLE DE MONTRÉAL

LE PATRIOTE D'EN HAUT
présente
UN PRINCE, MON[illegible]ENDRA
2 dernières semaines
PAULE BAILLARGEON SUZANNE GARCEAU LUCE GUILBEAULT
Mer. Jeu. Ven. Dim. à 8.30 hres Samedi à 8.00 et 11.00 hres
UNE PRODUCTION DU GRAND CIRQUE ORDINAIRE
Réservations: 521-6666 & 523-1131
1474 est, rue Ste-Catherine

17e saison
La Poudrière
La reprise, et à la demande générale
À COMPTER DU 2 AVRIL
"OH, LES BEAUX JOURS"
de Samuel Beckett
avec Denise Pelletier
Mise en scène: Jeanine Beaubien
"C'est un spectacle qu'il faut voir et qu'on hésite à trop commenter, de peur de briser le charme et l'envoutement qui s'en dégagent."
Martial Dassylva, La Presse
"Samuel Beckett's 'Oh, Les Beaux Jours' is a triumph of play, production and cast . . . Oh, La Belle Soirée".
Lawrence Sabbath, Montreal Star
Renseignements: 526-0821
Billets en vente à l'Hôtel Sheraton Mt-Royal G 20 et au Montréal Trust, P.V.M.

viens faire un tour chez moi...
aux Quartiers d'Hiver des Animaux
SAMEDIS ET DIMANCHES DE 12 À 18 HRES
PARC ANGRIGNON 3400 BOUL. DES TRINITAIRES
ENFANTS .25 ADULTES .50 872-2815

SPECTACLE DES DAUPHINS
AQUARIUM
LA RONDE ILE Ste HELENE
RENSEIGNEMENTS 872-4656
stationnement gratuit

Verdi Requiem
CONCERT GALA
(100e anniversaire de la première à Milan 1874)
Orchestre Symphonique
Chorale de 250 voix:
École Normale de Musique, Ottawa Choral Society et Cantata Singers
sous la direction de
ALEXANDER BROTT
Solistes:
CLARICE CARSON, soprano
MAUREEN FORRESTER, contralto
SETH McCOY, ténor
BONALDO GIAIOTTI, basse
(La Scala et Metropolitan Opera)
VENDREDI, 5 AVRIL, 21 h.
Eglise Notre-Dame
Billets: Parterre $7.00 - 1er balcon $6.00 - 2e balcon $4.00 en vente à International Music Store et Montreal Trust, Place Ville-Marie.
Commandes postales: Faites chèques ou mandats poste à l'ordre de REQUIEM et faites parvenir enveloppe affranchie à: REQUIEM, 30 ave. Thurlow, Montréal 254.
INFORMATIONS et RÉSERVATIONS: 935-4955
Tout profit net sera offert au fonds de charité du LIONS CLUB de MONTRÉAL (Central).
Ce concert est sous le patronage de: LA BANQUE D'ÉPARGNE de la Cité et du District de Montréal

VOUS AIMEREZ L'ANNÉE DU CHAMPIONNAT — VOUS AVEZ AIMÉ CHARBONNEAU ET LE CHEF — VOUS AIMEREZ
La Compagnie Jean Duceppe
présente L'ANNÉE du CHAMPIONNAT de JASON MILLER
Avec: LIONEL VILLENEUVE, YVES LÉTOURNEAU, ROGER LEBEL, DENIS DROUIN et JEAN LAJEUNESSE
En collaboration avec CJMS
PRIX DE LA CRITIQUE AMÉRICAINE EN 1973
UNE PIÈCE DURE
UNE PIÈCE PROVOCANTE
TOUS LES DESSOUS D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE
Du 9 au 28 avril
Une mise en scène de JOËL MILLER
Décors et costumes MICHAEL EAGAN
Dans une traduction de RENÉ DIONNE
BILLETS PRÉSENTEMENT EN VENTE
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
La Compagnie Jean Duceppe est représentée en tournée par: productions guy roy ltée.
L'ANNÉE DU CHAMPIONNAT — VOUS AVEZ AIMÉ CHARBONNEAU ET LE CHEF — VOUS AIMEREZ

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
Du mardi au samedi 20 h.
Dimanche: 19h.
un chapeau de paille d'italie
Comedie de Labiche
Mise en scène YVETTE BRIND'AMOUR
GUY GODIN ANDRE CAILLOUX YVETTE THUOT
ARLETTE SANDERS GAETAN LABRECHE JACQUES LORAIN
YVONNE LAFLAMME MARUSKA STANKOVA DANIEL ROUSSEL
Decor: Jean-Claude Rinfret — Costumes: Francois Barbeau
TOUS LES DIMANCHES
théâtre jeunesse
14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTÉE
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.
15h30 — THÉÂTRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux
Reservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

le CINÉMA

M. Frank Perry sans son Eleanor-hélas !

par ANDRÉ LEROUX

Man on a Swing n'est sûrement pas le meilleur film de Frank Perry, cinéaste attachant mais souvent inégal. La réputation de Perry a été très longtemps liée à celle de sa femme Eleonor, sa plus fidèle collaboratrice. Ensemble, ils ont rédigé des scénarios qui reposaient toujours sur une vision lucide et critique des valeurs véhiculées par la société américaine. Ils ne craignaient jamais de renverser les tabous et de s'attaquer aux sujets les plus délicats. Ils ont apporté au cinéma américain une nouvelle vitalité, une inspiration toute personnelle dont on n'a pas assez souvent souligné l'importance. Depuis le très beau **David and Lisa** jusqu'au trop symbolique **The Swimmer,** le couple Perry nous a donné des oeuvres fortes, intelligentes qui nous hantaient longtemps après la projection. Même si leurs films n'étaient pas toujours très réussis, ils parvenaient à nous rejoindre au plus profond de nous-même, à nous passionner avec les moyens les plus simples. On ne restait jamais indifférent devant un film des Perry.

Leur collaboration s'est malheureusement interrompue après la réalisation de **The Swimmer** en 1968. Un divorce a mis fin à leur longue union conjugale et artistique. Depuis cette rupture, les films de Frank Perry n'ont plus la même intensité, le même degré d'implication sociale, le même pouvoir d'évocation et le même lyrisme à fleur de peau. Eleonor qui travaillait toujours aux films de son mari à titre de scénariste, leur apportait une densité intellectuelle, une résonance affective qu'ils ont depuis perdues. Depuis Doc, malheureuse tentative de remise en question du personnage héroïque de Doc Holiday, Frank Perry n'est plus le même. Son regard jeté sur la société américaine manque de force de conviction. **Play it as it Lays** avec Tuesday Weld et Anthony Perkins s'enlisait dans une auto-satisfaction narcissique des plus irritantes.

En voulant montrer avec trop d'apitoiement le déclin d'une jeune fille happée par tout le système hollywoodien de fabrication de la vedette, Perry se contentait d'accumuler les clichés les plus insignifiants et les plus naïfs sur tout ce qu'une certaine presse à sensation nous a fait connaître d'Hollywood.

Man on a Swing, présentement à l'affiche au cinéma Claremont, n'apporte rien de neuf dans la carrière de Frank Perry. Pourtant, le scénario contient une forte dose d'éléments insolites et percutants. Une jeune fille est trouvée assassinée dans le terrain de stationnement d'un super-marché. Un policier chargé de l'enquête (Cliff Robertson) met tout en oeuvre pour retrouver le criminel. Entre alors en scène un voyant (Joel Grey) qui veut l'aider à solutionner l'énigme. Il peut reconstituer, en état de transes, tous les gestes de l'assassin et toutes les coordonnées du meurtre.

La principale faiblesse du film réside au niveau-même de la construction dramatique. La première partie progresse comme une enquête policière traditionnelle. Ceux qui ont vu la jeune fille avant le meurtre sont longuement interrogés. Une série de retours en arrière nous révèle les moments et la façon dont ils ont perçu la victime avant sa mort. Jusqu'à ce point, **Man on a Swing** a toutes les allures d'un film policier sans originalité. Avec la soudaine apparition du voyant les perspectives dramatiques se modifient. L'enquête policière passe au second plan. L'intérêt du spectateur se cristallise autour de la personnalité mystérieuse du nouveau personnage. Pourquoi veut-il aider le policier à résoudre l'énigme? Quel est son véritable intérêt? Dit-il la vérité? Dans quelle mesure ses témoignages sont-ils valables? L'action, complètement décentrée, s'étire à n'en plus finir. Dans un troisième mouvement, Perry imbrique l'une dans l'autre la destinée de la jeune fille et celle du voyant. Ce dernier a des dons évidents, mais il ne recherche finalement que sa propre publicité.

Les meilleurs films policiers suivent habituellement une ligne dramatique qui ne fléchit jamais. Ils partent d'un point clairement défini et nous conduisent presque invariablement à un aboutissement logique. Même les films policiers aux intrigues les plus confuses s'imposent un carcan dramatique auquel ils demeurent fidèles jusqu'au bout. Or, dans **Man on a Swing,** trop d'éléments différents s'interpénètrent pour que le spectateur puisse vraiment s'intéresser au déroulement dramatique. A peine commence-t-on à nous faire connaître la vision fragmentaire des individus qui ont vu la jeune fille quelques minutes avant le meurtre que le réalisateur brise brusquement notre degré de participation en nous lançant sur une nouvelle piste.

Malheureusement, le personnage du voyant n'est pas assez étoffé pour soutenir notre intérêt. La seconde partie du film ne nous en fait découvrir que les aspects les plus spectaculaires et aussi les plus limités. Joel Grey, qu'on a pu voir à l'oeuvre dans le rôle du maître de cérémonie dans **Cabaret,** fait ici un numéro d'acteur certes étonnant, de prime abord, mais somme toute fort insatisfaisant. Lorsqu'il se met en transes, il devient rigide, crispé et méconnaissable. Perry ne s'attache qu'à la dimension la plus superficielle du personnage. Au-delà des contorsions, rien ne l'intéresse vraiment. Le spectateur est confronté à un déploiement de pirouettes physiques, à un numéro de gymnastique, interprété avec virtuosité mais sans véritable fondement interne. Dans **Man on a Swing,** Grey ressemble plus à une marionette désarticulée qu'à un personnage cohérent. On a l'impression qu'il veut ainsi nous faire oublier le vide qui se cache derrière une façade apparemment complexe. Dans le rôle du policier, Cliff Robertson n'a jamais été aussi terne. Il se promène à travers tout le film comme un fantôme errant à la recherche d'on ne sait trop quoi.

Perry n'a absolument pas le sens du rebondissement dramatique. Il ne sait pas comment créer des tensions, les alimenter et les soutenir jusqu'à leur point ultime de résolution. Les trop brefs moments d'effroi (les lettres mystérieuses que reçoivent le policier et sa femme; le mouchoir que le voyant oblige cette dernière à accepter...) surgissent de façon tellement inattendue et gratuite qu'on se demande où Perry veut vraiment en venir. Comme tout le film est fondamentalement axé sur le jeu des comédiens et sur des situations dramatiques sans relief, le spectateur ressent vite l'artificialité des mécanismes de fabrication. **Man on a Swing** souffre d'un manque d'ampleur. La caméra colle aux personnages comme si rien d'autre ne comptait d'une façon ou d'une autre. L'espace n'est guère utilisé et est réduit au niveau de l'accessoire. On dirait que le film a été réalisé pour la télévision et que Perry craignait qu'il ne connaisse aucun succès commercial. Il semble avoir pris toutes les précautions pour que la télévision puisse vite en acquérir les droits. On pouvait s'attendre à beaucoup mieux de la part d'un cinéaste qui nous a déjà donné des films plus intéressants.

du COURRIER

'Bulldozer': une meilleure transposition cinématographique de Tremblay que 'L'Est'

Pierre Harel me paraît être un gaillard à surveiller de près. Son film, **Bulldozer** se déplace avec un train d'enfer, et défonce tout un cortège de clichés cinématographiques qu'il fait plaisir de voir voler en éclat. Un film fait avec les tripes ... les tripes québécoises, comme une chanson de Pauline Julien. Et ça, les tripes, ça n'a pas l'heur de plaire à Andre Leroux (LE DEVOIR, 23 février). Pour Leroux, le film de Harel est un film "laid", "sans grâce". "Il n'y a rien, dit-il, de moins inoffensif et de moins sérieux que Bulldozer...". C'est que Leroux est un critique classique? La grille qu'il applique sur les films qui font l'objet de sa critique est la grille du cinéma-roman, du développement linéaire-dramatico-psychologique des personnages, donc de l'intrigue, de la "story line" où l'acteur principal devient l'embrayeur de la fiction qui nous fait galopper de séquences en séquences, avec une logique parfaite, jusqu'au mot "fin". Il est bien évident que lorsqu'il s'agit non plus de "cinéma de prose", mais de "cinéma de poésie" où le réalisateur devient auteur complet, metteur en cadre plutôt que metteur en scène, donc manipulateur-monteur libre de ses images — ce qui est le cas de Harel dans Bulldozer —, la grille de Leroux ne colle plus. Mais comme il persiste à l'appliquer, elle devient un voile qui cache l'oeuvre au lieu de la révéler.

Jean-Pierre Tadros, critique impressionniste, ne semble pas avoir de grille particulière. Il corrige ça par une forte dose de sympathie pour les réalisateurs québécois qu'il connaît bien, il les interviewe longuement dans sa revue **Cinéma Québec.** Soit dit en passant, je pense souvent à la phrase du critique Henri Agel: "un critique d'art, s'il doit cohabiter avec les oeuvres, doit se tenir loin des artistes pour conserver sa liberté critique". Quoi qu'il en soit, et cela est peut-être simplement dû à ses origines libanaises, Tadros hésite à se prononcer, il nuance sans cesse, se reprend avec des "mais", des "cependant", des "malgré tout"... L'on peut se demander pourquoi il est passé au **Jour,** il faisait pourtant bon ménage avec Ryan. Dans son papier sur **Il était une fois dans l'Est,** il écrit: "le film surprend, mais décontenance... il fascine et déçoit tout à la fois...". Même prudence pour **Bulldozer:** "un film mal fagoté, mais étrangement attachant...". Pourtant, en tournant ainsi autour du pot, Tadros souvent fait mouche. Ainsi, il note au sujet de **Bulldozer** qu'il "ne s'agit pas d'y aller chercher une quelconque continuité dramatique..., que c'est un film en délire", "un anti-film" qui "éclate" en éventail, un "happening" qui en somme "est une véritable révélation..." Toute cette terminologie rend bien la "folie" cinématographique de Harel. Encore faut-il dépasser la description ou la constatation et tenter de saisir la signification de l'oeuvre dans le contexte du cinéma et de la société québécoise.

Mais voyons d'un peu plus près le **Bulldozer** de Harel. Le film est en "joual". Mais ce qu'il a de particulier, c'est qu'il n'est pas seulement parlé en joual, il est tourné, monté, sonorisé en joual. **Bulldozer,** dans sa totalité, est un film "joualé". Et, ça, c'est intéressant. Harel est le premier cinéaste québécois à jouer le jeu jusqu'au bout, à québéciser le cinéma. Puisqu'aussi bien c'est le joual qu'il entend faire parler aux protagonistes de son film, et le joual le plus misérabiliste, le plus colonisé, le plus "sacré" qui se puisse trouver dans le pays, du sous-joual en somme, il est logique que le lieu du tournage, l'espace privilégié où se meuvent ses créatures, linguistiquement avilies et dépossédées, soit également le plus avilissant que l'on puisse imaginé, une "dompe", une énorme poubelle publique. Logique aussi le comportement de porcs des personnages qui se vautrent dans l'immondice, qui bavent, baisent, se saoulent, s'engueulent et s'entre-dévorent. Et toute cette vociférération verbale et corporelle teintée de couleurs brutales, violentes, sans nuances (des rouges, des blancs, des noirs), des couleurs de blasphème, expression plastique du geste désarticulé et de la parole éclatée. Logique par conséquent le montage d'iconoclaste qui fonce dans l'image et le son à grands coups de poing fracassant. J'ai rarement vu un film où le montage, le rythme, est à ce point dépendant du verbe. Notre parler joual est non linéaire; il a fait sauter pardessus bord les raccords sémantiques, les prépositions littéraires. C'est un langage en colère qui tente en jurant de se débarrasser — comme un chien de ses poux —, des mots "english" qui l'ont sournoisement envahi et l'aiguillonnent de toute part. La dé-structuralisation du langage est visualisée par le film qui est davantage dé-monté que monté (comme c'est le cas pour **Les Carabiniers** de Godard). Et la grande colère du joual est scandé de "tabarnak" sonores et de "chriss" sifflés entre les dents. Harel coupe brutalement sur les jurons et nous projette brusquement dans un autre espace et un autre temps. Il a raison, puisqu'aussi bien, quand on a lâché un "tabarnak", on a plus rien à ajouter, on saute sur un autre sujet en changeant de place. La musique du film n'a rien de l'accompagnement traditionnel, celui que Carle plaque bêtement sur ses **Corps Célestes** qui — soit dit en passant — est du gros caca hollywoodien enrubanné de technicolor. Elle n'a rien non plus du contrepoint sophistiqué du cinéma de Resnais. C'est du Charlebois vociféré qui galope au-dessus des séquences, et qui hurle en sonore ce que le reste du film crie en paroles et en images "jouées": notre aliénation. **Bulldozer,** et non pas **Il Etait Une Fois Dans L'Est** de Brassard qui n'est pas du cinéma mais du théâtre filmé, est l'équivalent cinématographique des pièces de Tremblay.

Paul WARREN
Québec.

quoi voir - les CINÉMAS

Zardoz: Un film de science-fiction situé en l'an 2293. Une vision pompeuse et rocambolesque du monde de demain. John Boorman (**Point Blank; Leo the Last, Deliverance**) s'est tellement pris au sérieux qu'il a perdu toute mesure. Génialement mauvais. Au cinéma Place du Canada.

●

L'Affaire Dominici: Lourd, pesant et affreusement monotone. Jean Gabin devrait prendre sa retraite. (Au cinéma du Vieux Montréal).

●

Bingo: Le plus grand mélodrame jamais réalisé au Québec. Efficace comme une émission policière à la télévision américaine mais sans grande originalité. Trop peu nuancé pour être "vrai".

●

The Exorcist: Warner Bros, espère récolter $150,000,000, avec ce cirque des horreurs. L'exploitation des souffrances d'une jeune fille possédée par Satan n'a rien de particulièrement divertissant. Insensible et répugnant. (Au cinéma Loew's).

●

Serpico: Le dernier film du trop sous-estimé Sidney Lumet. Les déboires d'un policier aux prises avec la corruption du système. Simpliste mais révélateur. Le film vaut surtout par sa création d'atmosphère, et par l'étonnante interprétation d'Al Pacino. Malheureusement, il sous-estime la ténacité et l'obstination de Frank Serpico. On nous le présente comme un perdant alors qu'il est le véritable gagnant dans un monde corrompu. Un très bon divertissement. (Au cinéma Westmount Square).

●

El Topo: La meilleure preuve que la prétention bien camouflée paie. Le meilleur exemple d'un faux film "profond", réalisé sans sensibilité et bourré de vagues divagations métaphysiques. Pour ceux qui croient que la violence est amusante. (Au cinéma Outremont).

●

Don't Look Now: Un film "d'horreur" psychologique réalisé avec élégance et sophistication. Venise, décadente et superbe, n'a jamais été aussi bien montrée à l'écran. Nicholas Roeg est un cinéaste talentueux qui n'a pas fini de nous étonner. (Au Cinéma de La Place Ville Marie).

●

The Last Detail: Le dernier film d'Hal Ashby (Harold and Maude). Les pérégrinations de trois "marines" américains qui découvrent, trop tard, l'amitié et la solidarité. Attachant et désespéré. (Au cinéma Côte-des-Neiges).

●

Last Tango in Paris: Un film passionnant, qui ose parler sans détour des contradictions entre le coeur et l'instinct, la raison et la passion. L'oeuvre la plus accomplie de Bernardo Bertolucci, émouvante au possible. (Au cinéma Atwater II).

●

Cries and Whispers: Une méditation admirable sur la mort et le pourrissement d'une certaine société bourgeoise. Des comédiens admirables. Onirique et envoûtant. L'un des plus beaux films d'Ingmar Bergman. (Au cinéma V).

A.L.

"PAPILLON
UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES DE L'ANNÉE" - ABC-TV
14 ANS

EN FRANÇAIS
ALLIED ARTISTS présente
STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN
PAPILLON EN COULEUR
BASE SUR LE LIVRE D'HENRI CHARRIÈRE
RIVOLI St-Denis & Belanger 277-4129
GREENFIELD PARK Place Greenfield Park 671-8129
CINEMA LAVAL 688-8200 centre Laval coin boul. St-Martin et Sortie 7 de l'Autoroute (Chomedey)
GRANADA
À l'affiche aux 4 cinémas

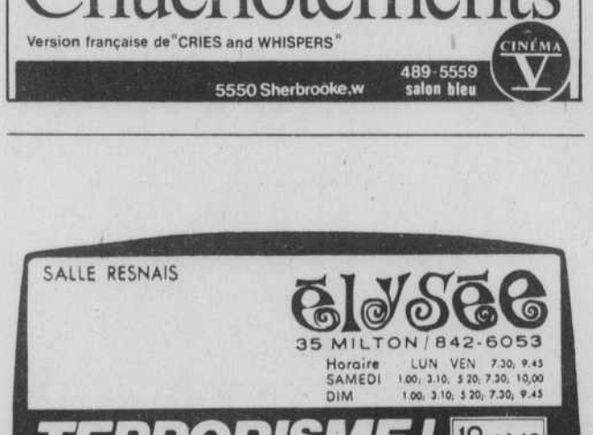
EN NOMMINATION POUR 5 OSCARS dont celui du Meilleur film
18 ANS ADULTES
AU BOUT DE L'EBLOUISSEMENT, CRIS ET CHUCHOTEMETS EST UN FILM EXCITANT, TROUBLANT, PROVOQUANT ET CONSTAMMENT STIMULANT
— Andre Leroux —

ÉTUDIANTS $1.00
Cris et Chuchotements
SUR SEM: 7:30
DIM: 3:00-7:00
Version française de "CRIES and WHISPERS"
CINÉMA V
5550 Sherbrooke w 489-5559 salon bleu

Salle Renoir
POUR TOUS
SI VOUS AIMEZ RIRE... NE MANQUEZ PAS,
la Comédie de l'Année!
un film de EDOUARD MOLINARO
l'emmerdeur
avec
• LINO VENTURA
• JACQUES BREL

Lun. au ven.: 7.30 — 9.30
Sam. — Dim.: 1.30 — 3.30 — 5.30
7.30 — 9.30
Salle McLaren
En nomination Meilleur film étranger!
POUR TOUS
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
LA NUIT AMERICAINE

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7.30 - 9.30
SAM. DIM.: 1.30 - 3.25 - 5.25
7.25 - 9.25

SALLE RESNAIS
elysée
35 MILTON / 842-6053
Horaire LUN VEN 7.30, 9.45
SAMEDI 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00
DIM 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45
TERRORISME! 18 ANS Adultes
Du sang neuf dans le film policier — L'EXPRESS
Un Chabrol époustouflant, mené à un train d'enfer — LE NOUVEL OBSERVATEUR
Le retour du vrai tigre: Claude Chabrol — COMBAT
L'un des meilleurs Chabrol — LE FIGARO

UN FILM DE CLAUDE CHABROL
Couleur
NADA
FABIO TESTI · MARIANGELA MELATO · MAURICE GARREL · MICHEL DUCHAUSSOY · MICHEL AUMONT
SALLE EISENSTEIN
LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES
14 ANS

un film de Denys Arcand
REJEANNE PADOVANI

LE PROCÈS DU SIÈCLE EN FRANCE
JEAN GABIN DANS

l'affaire DOMINICI
STUDIO B
TOUS
ÉTUDIANTS $1.50
DERNIÈRE SEMAINE
UN FILM DE CLAUDE BERNARD-AUBERT
AVEC AUSSI: PAUL CRAUCHET (LE PÈRE DANS "BOF")
JACQUES RISPAL (L'HOMME AU TÉLÉPHONE "L'INVITATION")
MICHEL ROBIN (RÉMY PLACET "L'INVITATION")
SEM. 7.00-9.00
DIM.: 3.00-5.00
7.00-9.00
ÉTUDIANTS: $1.50
STUDIO A

UN FILM DE LA LIBERTÉ
DISTRIBUÉ PAR CINE-LOISIRS
AU BOUT
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
AVEC
ANDREE DUCLOS
BRIAN GUILLETTE
JACQUES DUFOUR
SEM. 6.00 - 7.45 - 9.30
DIM.: 2.30 - 4.15 - 6.00 - 7.45 - 9.30
TOUS
Vieux Montréal 136 est, St Paul
METRO CHAMP DE MARS
861-7863

L'univers de Michel Tremblay!
4e Sem.
14 ANS
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST

Denise Filiatrault, Michelle Rossignol, Frédérique Collin, André Montmorency, Amulette Garneau, Denis Drouin
Un film de ANDRÉ BRASSARD
JEAN-TALON 725-7000
FLEUR DE LYS 288-3303
CINEMA DE PARIS 861-3996

la MUSIQUE

Haydn par Frübeck de B.

par GILLES POTVIN

Il y a tout juste un peu plus de 175 ans cette année que l'oratorio "La Création" de Haydn recevait sa première audition à Vienne, tout d'abord pour un auditoire sélect, au palais du prince Schwartzenberg, en avril 1798, puis l'année suivante pour un public populaire, dans une salle — où la foule s'était entassée. L'histoire dit que ce public fut à la fois ému et enthousiasmé par l'oeuvre dont le message lui parvint sans difficulté. Selon son habitude, Haydn avait choisi un langage direct, simple et accessible, évitant toute surcharge dans l'écriture. On ne trouve pas, par exemple, chez Haydn ces grands choeurs fugués si chers à Haendel et à Bach. Tout en étant un oratorio, "La Création" n'a rien d'austère. C'est avant tout l'hommage du musicien à son créateur et à son oeuvre.

Pour terminer la série des "Concerts gala", l'Orchestre symphonique de Montréal présentait l'oeuvre mardi et mercredi, salle Wilfrid-Pelletier, sous la direction de Rafaël Fruehbeck de Burgos, le chef espagnol qui deviendra directeur artistique de l'OSM à compter de l'automne 1975. Pour la partie chorale, on avait réuni le choeur de l'OSM, celui des Disciples de Massenet et ceux de Ste-Thérèse et du cégep Lionel-Groulx, en tout près de 200 voix, dont la préparation avait été assurée par René Lacourse. Chez les solistes, il y a eu deux changements ces dernières semaines. Benita Valente a remplacé Edith Mathis et Simon Estes, Hans Sotin, dans les rôles de Gabriel-Eve et de Raphaël-Adam. Le ténor britannique Robert Tear tenait la partie d'Uriel.

L'oeuvre comporte 34 numéros et débute par une introduction d'orchestre dans laquelle Haydn a voulu représenter le chaos. Cette page prophétique a reçu un traitement exemplaire, avec des pianissimos frémissants et une tension qui préparait admirablement l'entrée dramatique de Raphaël et du choeur qui clame "Et la lumière fut" sur un accord fortissimo. Or la masse chorale réunie n'a pu se donner la puissance sonore à cet accord capital, ce qui étonne vu le nombre de voix. Par la suite, l'exécution chorale s'est déroulée avec précision, excellant surtout dans les passages doux que le chef a su admirablement doser.

Mais le choeur ne semblait pas capable d'aller plus loin que le ff, notamment dans le célèbre "Les cieux racontent la gloire de Dieu" et même dans l'Alleluia qui termine le deuxième partie et l'Amen final. Par ailleurs, l'ensemble choral ne mérite que des éloges pour la précision des attaques, suivant à cet effet des directives non moins précises du chef. Du point de vue instrumental, l'exécution a été quasi irréprochable. Les cordes jouaient avec chaleur et l'ensemble était remarquable à tous moments. Les instruments à vent, de leur côté, étaient expressifs et il a semblé évident que le chef avait passé de longue heures à faire part aux instrumentistes de ses vues sur l'équilibre, les temps et les nuances.

Si cette "Création" n'a pas réussi, dans son ensemble, à s'élever au-dessus de l'exécution honnête et compétente, la faute en revient aux trois solistes dont la contribution, pourtant excellente sur le plan musical, n'a pas été suffisamment chaleureuse et expressive. Ils ont tous trois beaucoup à faire dans cette oeuvre et se partagent la plus grande partie des récitatifs et soli, particulièrement le soprano et la basse. Le soprano américain Benita Valente nous est apparue comme une musicienne accomplie, mais son timbre n'est pas particulièrement séduisant. Elle aurait pu, malgré cela, arriver à nous émouvoir si elle avait consenti à mettre un peu plus de chaleur et d'humanité dans son interprétation. Alors que Haydn chante les beautés de la nature et de la création dans des pages sublimes comme "With Verdure Clad" et "On Mighty Pens", la chanteuse se contente de décliner les notes, les yeux rivés à sa partition, comme s'il s'agissait d'exercices de solfège. Son chant est presque totalement dépourvu d'humanité et si les airs cités plus haut ont néanmoins pris un certain sens, c'est grâce à l'accompagnement raffiné obtenu par le chef dont les efforts ne semblaient pas arriver à toucher le coeur de l'interprète.

M. Estes, pour sa part, possède une voix agréable et le registre est suffisamment étendu. Mais lui aussi chante avec un détachement et une indifférence qui étonnent au début mais qui finissent par impatienter. Comme se peut-il que deux artistes aussi musicalement doués, aussi expérimentés, ne puissent arriver à s'extérioriser davantage et à faire passer leur message? Mystère, car les passages que Haydn leur a confiés comptent parmi les plus riches de sens et les plus beaux de la partition. Quant à Robert Tear, il a commencé de façon un peu terne, sa voix montrant des difficultés dans l'aigu. Il s'est cependant réchauffé et a montré plus d'aise à mesure que l'exécution se déroulait. Il a moins à faire que ses deux collègues mais Haydn lui a néanmoins confié l'une des pages les plus belles de l'oeuvre, à savoir l'air "Fait de noblesse et de dignité" dans lequel il doit exprimer la grandeur de l'homme nouvellement créé. M. Tear, sur le plan expressif, n'a pas été tout à fait à la dimension de cet air qu'il a abordé de façon beaucoup trop lyrique.





Le compositeur et le chef

Cette attitude de la part des solistes a considérablement amoindri la grandeur totale d'une oeuvre aussi monumentale sur le plan spirituel, mais que Haydn a quand même voulue humaine, près de l'homme. La troisième partie, fort heureusement, a semblé donné lieu à prise de conscience de la part de tous et l'on a senti alors qu'on avait affaire à des hommes. Le chant s'est alors élevé au-dessus des contingences terrestres pour devenir ce que Haydn voulait au départ, un hommage au Créateur exprimé par la musique.

quoi entendre - les DISQUES

Sur un même disque, DGG a réuni deux des piliers du répertoire symphonique classique, la "Jupiter" de Mozart et l'"Inachevée" de Schubert (2530 357) dont l'exécution par le Boston Symphony Orchestra est au-dessous de tous reproches. L'interprétation sous la direction du célèbre Eugen Jochum pourrait être considérée comme définitive. Il nous tarde de voir ce chef, l'un des derniers représentants de la grande tradition germanique, au pupitre de notre OSM. Comme toujours, la qualité de l'enregistrement va de pair avec la qualité de l'exécution.

●

Le même orchestre, cette fois sous la baguette de Seiji Ozawa, nous présente une version additionnelle de la "Symphonie fantastique" de Berlioz, toujours sur étiquette DGG (2530 358). La virtuosité orchestrale est incomparable et l'interprétation est dramatique à souhait, sans pourtant nous faire oublier les exécutions inoubliables d'un Munch, d'un Monteux ou d'un Markevitch.

●

Sur London cette fois, un autre disque de la série "Greatest hits", consacré à des extraits d'opéras chantés par Joan Sutherland (OS 26347). Ce sont des repiquages provenant d'enregistrements d'opéras complets où la chanteuse australienne tient la vedette: "Norma", "La Fille du régiment" "Rigoletto", "Faust", "Les Contes d'Hoffmann" "La Traviata" et "Lucia di Lammermoor". Dans l'opéra d'Offenbach, on notera la participation de notre compatriote Huguette Tourangeau pour la célèbre barcarolle. Un disque pratique pour tous les admirateurs de la "Stupenda".

●

Sur DGG, Rafael Kubelik dirige des exécutions très vivantes et d'un style irréprochable de la "Messe du couronnement" de Mozart, de l'Ave Verzum et de la "Missa brevis" K. 220 du même compositeur. Les choeurs et l'orchestre de la Radio bavaroise sont excellents de même qu'une pléiade de solistes, dont Edith Mathis et Tatiana Troyanos, récemment entendue ici en Donna Elvira dans la production de "Don Giovanni" de l'Opera du Québec.

G.P.

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou, 353-5960. "Le Parrain" 3.30, 8.45.
ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2943. "La dialectique peut-elle casser des briques" 12.30, 3.25, 6.35, 9.45 et "Justicier de Hong Kong" 1.55, 5.00, 8.10.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon, 935-4245. "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon, 931-3313. "The last Tango in Paris" 12.25, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
AVENUE: 1224 ave Greene, Westmount, 937-2747. "Conrack" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 ave. du Parc, 844-1932. "Grace's Place" 12.00, 2.30, 5.05, 7.30, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Matricule 373" 2.10, 6.00, 9.45 et "Libre à en crever" 12.30, 4.10, 8.00.
BIJOU: 5030 Papineau, 527-9131. "Les hôtesses de lit" 12.50, 3.54, 6.38, 9.42 et "Les jeunes masseuses" 2.00, 5.13, 8.17.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Nos plus belles années" 2.10, 6.10, 10.10 et "L'or noir de l'Oklahoma" 12.05, 4.10, 8.10.
CHATEAU: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les dieux de la guerre" 1.35, 5.25, 9.15 et "Une pierre dans la bouche" 3.30, 7.20.
CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222. "Quelqu'un derrière la porte" 11.50, 3.18, 6.26, 9.54 et "Journée noire pour le bélier" 1.23, 4.51, 8.19.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke, 489-5559, (Salon rouge): "The adventures of Rabbi Jacob" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salon bleu): "Cries and whispers" Sam: (en français) 7.30. (en anglais) 9.30. Dim: (en fran.) 3.00, 7.00. (En angl.) 1.00, 5.00, 9.00.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2696. "Il était une fois dans l'est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E., 722-0302. "Guerre et Paix" (1ère partie) Sam. Dim.: 1.00, 4.45, 8.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 486-7395. "Man on a swing" 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10.
CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Nos plus belles années" 2.00, 6.00, 10.00 et "L'or noir de l'Oklahoma" 12.00, 4.00, 8.00.
DAUPHIN: (McLaren): 2398 Beaubien, 721-6060. "La nuit américaine" 1.30, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
(Salle Renoir): 2396 Beaubien, 721-6060. "L'emmerdeur" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELECTRA: 114 Ste-Catherine E., 522-9177. "Les dieux de la guerre" 12.30, 4.10, 7.50 et "La pierre dans la bouche" 2.20, 6.00, 9.40.
ELYSEE: 35 Milton, 842-6053. (Salle Eisenstein) "Réjeanne Padovani" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 et "Nada" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Les aventures de Rabbi Jacob" Sam: 7.30, 9.30 Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine, E., 288-3303. "Il était une fois dans l'est" 1.30, 5.30, 7.30, 9.30.
IMPERIAL: 1420 Bleury, 288-7102. "Les hôtesses du lit" 1.00, 3.55, 6.50, 9.50. "Les jeunes masseuses" 2.25, 5.20, 8.20.
JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E., 725-7000. "Il était une fois dans l'est" Sam. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
LUCERNE: 855 Décarie, 744-2734. "I am curious Tahiti" Sam: 4.00, 6.40, 9.30. Dim: 1.25, 4.00, 6.40, 9.30. et "Love on wheels" Sam: 5.10, 8.00. Dim: 12.15, 2.30, 5.10, 8.00.
MAISON PAIN DE GINGEMBRE: 990 rue du Couvent, collège Dawson. Sam: "Belle et le clochard" 10.00, 12.00, 2.00. Dim: "Lady and the tramp" 10.00, 12.00, 2.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E., 255-6224. "L'homme des hautes plaines" 2.05, 6.00, 10.00. "Tuez Charley Varrick" 12.05, 4.00, 8.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. Sam: "The long goodbye" 7.00. "A night at the opera" 9.30. "Yellow submarine" 12.00 p.m. Dim: "Yellow submarine" 2.00. "A night at the opera" 4.30. "Tout le monde il est beau" 7.00. "Moi y'en a vouloir des sous" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Papillon" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00.
PAPINEAU: 4519 Papineau, 521-6853. "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine 861-2697. "Bingo".
PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Un violon sur le toit" 1.20, 4.40, 8.00.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain, 861-4595. "Zardoz" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): 577 Dorchester O., 866-2644. "Alfredo Alfredo" 12.30, 2.30, 4.15, 6.10, 8.05, 10.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): 577 Dorchester O., 866-2644. "Don't look now" 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35.
PLAZA: 6566 St-Hubert, 274-6155. "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215. "Windy's pleasure palace" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
RIVOLI: 6905 St-Denis, 277-4129. "Fear of Love" 12.00, 2.50, 5.45, 8.35 et "Papillon" 12.40, 3.25, 6.15, 9.00.
SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Le droit d'aimer" 2.32 6.11, 9.50. "La chevauchée vers l'Ouest" 12.50, 4.29, 8.08
Sam: "Théâtre de sang" 12.00 p.m.
SALLE BREBEUF: 5625 ave Decelles, 731-1297. "The great waltz" 3.00, 7.00, 9.15.
SALLE EMILE LEGAULT: 613 Boul. Ste-Croix, St-Laurent. "Detenu en attente de jugement" Sam: 7.00, 9.00. Dim: 5.00, 7.00, 9.00.
SEVILLE: "Jimmi Hendrix" 12.30, 2.15, 4.00, 5.50, 7.35, 9.20.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Three ways split" 3.05, 6.15, 9.35 et "Eva was everything but legal" 1.15, 4.25, 7.40.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8243. "Blazing saddles" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "Harlis" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
VERSAILLES: (Salle bleue): 7665 Sherbrooke E., 352-4020. "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
VERSAILLES: (Salle rouge) 7665 Sherbrooke E., 352-4020. "Les dieux de la guerre" 2.35, 6.15, 9.55 et "Les caids" 12.45, 4.25, 8.05.
VERDUN: 3841 Wellington, 768-2902. "L'homme des hautes plaines" 2.20, 6.00, 10.00 et "Tuez Charley Varrick" 12.25, 4.10, 8.00.
VIEUX-MONTREAL: 136 St-Paul E., 861-7863. (Studio A): "Au Boutt" Sam: 6.00, 7.45, 9.30 Dim: 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30.
(Studio B): "L'Affaire Dominici" Sam: 7.00, 9.00. Dim: 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "L'homme des hautes plaines" 2.05, 6.00, 10.00. "Tuez Charley Varrick" 12.05, 4.00, 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount, 931-2477. "Serpico" 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.
YORK: 1487 Ste-Catherine O., 937-8978. "American Graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. de Maisonneuve. 879-4349. Sam: "The last Hurrah" (J. Ford — Américain 1958) — 8.00. Dim: 'Seven days in may" (J. Brankenheimer — Américain 1964) — 8.00.
SOCIETE DES FILMS DE McGILL: Sam: "Death in Venice" (de Visconti — Italie 1971) — 7.00, 9.30. Dim: Relâche.

SAMEDI – 7.00 - 9.00
DIMANCHE – 5.00 - 7.00 - 9.00

PASSIONNANT ET BOULEVERSANT... Après "Z" et SACCO ET VANZETTI" UN DRAME QUI POURRAIT SE REPETER ICI



ÉTUDIANTS ET AGE D'OR $1.00

salle émile legault

613, BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Mini-fée c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Télécrhome c
12.00 Les héros du samedi c
1.00 Psst! Psst! Aïe-là! c
2.00 L'univers des sports c
4.00 Film c
4.30 Le monde en liberte:
"La préservation de la nature" c
5.00 Bagatelle c
6.00 Les jeunes scientifiques c
6.30 Télejournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique fédérale c
7.00 Le monde merveilleux de Disney "L'étalon de la montagne" c
8.00 La soirée du Hockey
"St-Louis à Montréal" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Cinéma:
"Un pyjama pour deux" (comédie — Américain 1961) c
1.30 Ciné-nuit:
"Les perles de la couronne" (fantaisie historique — Français 1951) c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Ciné-jeune:
"Treize à la douzaine" (comédie — Américain 1950) c
10.30 Pop 74 c
11.00 Coop-001 c
11.30 Vers 76 c
12.00 Bon week-end c
2.00 Roller Derby c
3.00 Soeur volante c
3.30 Horizon sports c
4.00 Papa a raison c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.00 Studio 10 c
6.00 Sur le matelas c
7.00 Annie, agent très spécial c
8.00 Les Grands spectacles:
"Massacre pour un fauve" (aventures — Américain 1963) c
10.00 Regards sur le monde c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Sans pantoufles:
"Mission Apocalypse" (espionnage — Italien 1967) c
12.45 Sans pantoufles:
"Meurtre par procuration" (drame — Britannique 1964) c
2.45 Le 10 vous informe c

CBMT 6

8.51 Standby six c
9.00 Arthur and the square knights c
9.30 Klahannie c
10.00 The Flintstones comedy hour c
11.00 Par 27 c
11.30 Canadian schoolboy curling c
12.30 Reach for the top c
1.00 Children's Cinema c
2.00 World champion ships: Curling c
4.30 Sports week c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour c
6.00 Up date c
6.30 Music Machine c
7.00 — Adventures of Black Beauty c
7.30 Replay c
8.00 Hockey: "St-Louis à Montréal" c
10.30 Singalong Jubilee c
11.00 The National c
11.15 Provincial affairs c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Ciné-six:
"Ziegfield follies" (comédie — 1946) c
1.30 Station Closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on c
6.00 University of the air c
6.30 The Community c
7.00 Hercules c
8.00 Yogi's gang c
8.30 Josie and the Pussycats in outer space c
9.00 The new pink panther c
9.30 The Flintstones c
10.00 Animal world c
10.30 The Waterville Gang c
11.00 Puppet people c
11.30 Fantastica c
12.00 Magic Tom's Road Show c
12.30 Sports beat' 74 c
1.00 Saturday at the movies:
"Fitzwilly" (comédie - 1968) c
3.00 Grand prix wrestling c
4.00 Wide world of sports c
5.30 Garner Ted Armstrong c
6.00 Mannix c
7.00 Rog c
7.30 Police Surgeon c
8.00 Academy Performance
"The Sicilian clan" c
10.30 The Dean Martin comedy hour c
11.48 Pulse c
12.15 Saturday night feature movie:
"Interlude" (drame — 1968) c

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Poly à Venise c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 30 Dimanche c
11.20 Son et image c
12.00 La semaine verte c
1.00 D'hier à demain
"Naissance d'un opéra" (Documentaire sur V. Karajan) c
2.00 L'Univers des sports: "Championnat mondial de patinage" c
3.30 L'heure des quilles c
4.30 Le français d'aujourd'hui c
5.00 5D c
6.00 Politique Atout
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique provinciale c
7.00 Quelle famille c
7.30 Les Beaux Dimanches:
Tempo: Raymond Lévesque, Pauline Julien", ... c
Ecoute: Variation sur le Veni creator c
Film c
10.00 — La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.45 Sports dimanche c
11.00 Rencontres
"Antonine Maillet" c
11.30 Ciné-Club:
"Mouchette" (Drame psychologique — Français 1967)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'était l'bon temps c
11.00 Monsieur le Maire c
12.00 Bon Dimanche c
2.00 Chantier 74 c
2.30 La famille Stone c
3.00 Choc des idées c
4.00 Télé-Quilles c
5.00 Information voyages c
5.30 Le cirque à son meilleur c
6.00 Music-hall des jeunes c
6.30 Jeunesse c
7.30 Sous mon toit c
8.00 Hockey:
"La Nouvelle-Angleterre à Québec" c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Dan August c
12.15 Le 10 vous informe c

CBMT 6

10.30 This is the life c
11.00 Meeting Place c
12.00 The little concert c
12.30 News profile c
12.45 A Way out c
1.00 Dollars and scene c
1.30 Country Canada c
2.00 Adieu Alouette c
2.30 Canadian film makers c
3.00 World of music c
4.00 The nature of things c
5.00 Music to see c
5.30 Hymn sing c
6.00 Wonderful World of Disney c
7.00 The Beachcombers c
7.30 The Waltons c
8.30 The Dick Van Dyke Show c
9.00 The national dream c
10.00 The Market place c
10.30 Ombudsman c
11.00 The National c
11.15 Nation's business c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Cine Camp:
"Conquest" (Drame avec Greta Garbo — Americain 1937).
1.35 Station closing c

CFCF 12

6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules c
7.30 Crossroads c
8.00 Rex Humbard c
9.00 Oral Roberts presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 NHL Hockey
"Boston à Buffalo" c
3.30 Roller Derby c
4.30 Question Period c
5.00 Untamed world c
5.30 Going places c
6.00 Travel 74 c
6.30 The amazing world of Kreskin c
7.00 The Brady Bunch c
7.30 The Sonny and Cher Comedy Hour c
8.30 The CTV Sunday mystery movie c
10.00 Window on the world c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie:
"Walk on the wild side" (Drame — 1962).

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): 485 Sherbrooke 844-3691. Du mime électrique avec Vichomonia Yacamoyo — 22h30.
CENTAURE: 453 St-François Xavier, 288-1229 "Mr. Joyce is leaving Paris" de Tom Gallacher — Sam: 15h., 20h. Dim: 19h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury, 866-1964 "Cyrano de Bergerac" d'Edmon Rostand — (horaire irrégulier).
RIDEAU-VERT: 4654 St-Denis, 844-1793. "Un chapeau de paille d'Italie" d'Eugène Labiche — Sam: 20h. Dim: 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Salut Galarneau" de Jacques Godbout — 20h30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., 861-0563. "La charge de l'orignal épormyable" de C. Gauvreau — Sam: 17. et 21h. Dim: 19h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave. des Pins E., 845-7277. "L'Aide mémoire" de J.C. Carrière — 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Léo Ferré — Sam. Dim.: 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: La comédie Française, "La station Champbaudet" d'Eugène Labiche. "Mais n'te promène donc pas toute nue" de Georges Feydeau — 20h30.
THEATRE PORT-ROYAL: "Charbonneau et le chef" de J.T. McDonough Sam: 18h30 — 22h. Dim: 14h30, 20h30.

UN TRIOMPHE:

* "Bingo est vraiment la plus grande réussite du cinéma québécois, à voir absolument. On ne peut pas vivre au Québec en 1974 sans avoir vu Bingo."
René Homier-Roy, Bon Dimanche
* "Bingo ne manque pas de fasciner... Il est promis à un bel avenir. Il saura séduire son public"
Jean-Pierre Tadros (Le Jour)
* "Un film très important. Une réussite indiscutable. C'est LE film à voir... chapeau"
Claude Jasmin (Le Journal de Montreal)
* "Lord a franchement abordé la réalité sociale québécoise."
Serge Dussault (La Presse)

42,587 SPECTATEURS EN 3 JOURS...

* "Lord a réussi à produire ce que tous attendaient depuis les débuts du cinéma québécois."
Normand Fréchette (CFGL-FM)
* "C'est plus qu'on bon film québécois. C'est une oeuvre qui nous réconcilie avec le cinéma "commercial"... Il ne faut pas manquer de le voir.
Claude Daigneault (Le Soleil)
* "C'est du grand cinéma. Filmé et monté d'une main de maître".
André Robert (Gala des Artistes CJMS)
* "A inscrire à votre ordre du jour : Bingo !"
Denis Tremblay (Montréal-Matin)

LES FILMS MUTUELS présentent
UNE PRODUCTION PIERRE DAVID/JEAN-CLAUDE LORD



BINGO

UN FILM DE
JEAN-CLAUDE LORD
avec RÉJEAN GUÉNETTE • ANNE-MARIE PROVENCHER
CLAUDE MICHAUD • ALEXANDRA STEWART • GILLES PELLETIER
JANINE FLUET • MANDA PARENT • ROGER LEBEL
PIERRE VALCOUR • MARCEL SABOURIN • JEAN-MARIE LEMIEUX
et JEAN DUCEPPE
avec la participation amicale de WILLIE LAMOTHE

2e SEMAINE!

PAPINEAU 521-6853 | LAVAL 688-8200 | PARISIEN 861-2697
VERSAILLES 353-7880 | GREENFIELD PARK 671-6129 | FAIRVIEW 697-8095

(LAISSEZ-PASSER NON VALABLES; AUCUN PRIX JEUNESSE)
PARISIEN et PAPINEAU: REPRÉSENTATIONS à 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45 p.m. LAVAL-1, GREENFIELD-1, FAIRVIEW-1
VERSAILLES (Salon Bleu). SUR SEMAINE à 7:30 et 9:45 p.m. SAMEDI et DIMANCHE à 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45 p.m.

REX SAINT-JÉRÔME | MASKA SAINT-HYACINTHE | PALACE GRANBY
CAPITOL SAINT-JEAN | VÉNUS JOLIETTE | LE PARIS VALLEYFIELD

Le plus grand film jamais realise!
NEWSWEEK & N.Y. MAGAZINE
"★★★★UN TRIOMPHE!" N.Y. DAILY NEWS



en couleur
GUERRE et PAIX
POUR TOUS
MEILLEUR FILM ÉTRANGER
2e Semaine
Sem.: 8h. Sam. dim.: 1h. - 4.45 - 8.30h.
• UN SUPER SPECTACLE DE 3h 15m.
VERSION FRANÇAISE DU FILM SOVIÉTIQUE
PRIX D'ADMISSION POUR ÉTUDIANTS: $1.00

CINÉMA 7e art
3180 BÉLANGER
722-0302
LAISSEZ-PASSE NON ACCEPTÉ

les BEAUX-ARTS

Les périphéries de l'impuissance

par PIERRE VALLIÈRES

L'anti-art est-il un art? Si oui, est-il un "art pauvre", un "art minimal", un "art conceptuel", un "art insurrectionnel", un "art ustensile" (comme dirait Heidegger) ou un "art de la quotidienneté"? Est-il tout cela en même temps? Et est-il, à travers cela, le véhicule d'une activité révolutionnaire? Ou celui d'un art-anti?

Il est très difficile de cerner, dans la démarche hétéroclite du Groupe Véhicule, une conscience collective comparable à celle qui a animé les deux principaux courants de l'art au Québec depuis 1945: les Automatistes et les Plasticiens. Bien sûr, les activités du Groupe Véhicule expriment une réalité artistique. Il n'est pas certain, cependant, que cette réalité soit aussi novatrice ni aussi libératrice qu'on veut bien nous le faire croire.

Pendant cinq semaines, le Musée d'art contemporain a présenté un bilan rétrospectif des activités de Véhicule sous le titre de "Périphéries". Simultanément, on y lançait le dernier livre de Bill Vazan, l'animateur du groupe. "Contacts" est un livre qui se veut une oeuvre d'art. Conçu par Vazan, il est présenté par lui comme un "projet mondial", "une vaste entreprise de communication totale" à travers le signe X défini, pour la circonstance, comme le symbole graphique d'échanges, de rencontres, d'actions conjointes, de "contacts". "En acceptant de participer à ce projet, affirme Vazan, toutes les personnes dont on peut lire les noms dans ce livre, ont participé également à une certaine formalisation d'une idée. Et de cette expérience se dégagerait "une sorte de sensibilité globale, résultat d'un système symbolique établi par tous les participants."

Définir en ces termes le contenu de "Contacts", c'est un peu trop abuser de notre intelligence. Il faut d'abord rappeler que c'est Bill Vazan lui-même qui a défini le système symbolique utilisé par ses correspondants et qui leur a, en même temps, imposé les règles du jeu. Vazan a volontairement circonscrit l'expérience recherchée au résultat qu'il souhaitait obtenir.



Extrait de "Contacts": page du livre de Bill Vazan réalisée par Endre Tot de Budapest. "Projet mondial de communication totale', manifestation d'une "sensibilité globale", ou bien jeu gratuit de l'esprit?

A mon avis, "Contacts" n'est pas une expérience significative mais plutôt un jeu passablement gratuit, facile et de peu d'intérêt, auquel seuls des commentaires théoriques tirés par les cheveux peuvent essayer de donner un semblant de sérieux. Il y a, hélas, beaucoup trop de prothèses théoriques et idéologiques qui servent (même si elles s'opposent) de supports aux expériences du Groupe Véhicule pour que ces dernières provoquent notre enthousiame. Nous sommes en présence d'un "anti-art" multiforme qui, sous les apparences de l'imagination créatrice, et de la provocation, érige en système les bricolages inutiles d'une classe sociale qui s'ennuie. Le pet est élevé au rang de scandale. Cela me rappelle les "conspirations" étriquées des jeunes bourgeois français de l'entre-deux guerres (voir Paul Nizan).

On s'imagine inventer une nouvelle réalité artistique en privilégiant l'originalité pour elle-même et en colorant cette dernière d'une volonté d'absurdité et de provocation trop consciente et satisfaite d'elle-même pour emporter l'adhésion. Je n'ai absolument rien contre la contestation des syntaxes plastiques sclérosées ni contre la recherche de formes d'expression entièrement neuves. Au contraire. Mais il y a beaucoup de différence entre un effort authentique et rigoureux de création plastique et un parti-pris de complaisance dans l'isolite.

Le Groupe Véhicule a réussi à "s'établir en tant qu'espace" original dans le paysage québécois des arts plastiques. Il est entré au Musée d'art contemporain. Il s'apprête, dit-on, à se rendre à Bâle. L'anti-art acquiert ses lettres officielles. On met tellement d'empressement à nous présenter cette "entreprise de contestation" et de "création vierge" comme un mouvement artistique assumant la succession historique de ceux qui l'ont précédés que l'on en arrive très vite à se demander si l'objectif visé est bien révolutionnaire ou, au contraire, traditionnel. Tout se passe un peu comme s'il s'agissait d'établir dans la légitimité de l'histoire de l'art (et cela au plus vite) l'affirmation d'un nouveau conformisme dont la diversité sert à préserver l'égo de chaque individualité du groupe. Quant à l'émulation dans l'absurde ou la plaisanterie, elle recouvre du masque de la dérision l'impuissance à définir et à construire une identité collective, impuissance propre à la communauté anglophone et multi-ethnique de l'ouest montréalais.

En ce sens, la démarche du Groupe Véhicule peut apparaître significative du point de vue de l'analyse sociologique. Mais de là à y voir à tout prix l'affirmation d'un nouveau courant artistique destiné à s'imposer et à durer en soi, par soi et pour soi, il y a une marge que seul l'abandon ou la mise entre parenthèses de tout sens critique permet à certains de franchir allègrement et de justifier, après coup, par des raccourcis idéologiques ou littéraires qui disent à la fois tout et rien.

Bien sûr, il est toujours nécessaire de redéfinir concrètement, dans la pratique, nos attitudes créatives comme nos attitudes politiques, sociales et culturelles. Mais de telles remises en question sont vouées à l'échec si elles ne procèdent pas d'une conscience critique cohérente et si elles ne s'accompagnent d'aucune rigueur. Il est douteux qu'une mutation profonde des arts plastiques se produise au Québec à partir d'un rassemblement hétéroclite de démarches individuelles qui ne sont liées entre elles que par le partipris d'étonner, de scandaliser ou d'afficher son originalité.

Les membres du Groupe Véhicule (Lukas, Dutkewych, Vazan, Lake, Larivée, Sullivan, Coward, Dean, etc.) me semblent davantage réunis par le creux de la vague que par "une nouvelle vague". Tout au plus, peut-on maintenant parler d'une "vogue" à la recherche d'un contenu, d'une signification et d'un avenir. Les Américains et les Européens en ont vu bien d'autres. Au Québec, cela peut sembler nouveau et même révolutionnaire.

Quant à moi, j'y perçois beaucoup d'impuissance déguisée. Mais comme tout aujourd'hui est objet de commerce, pourquoi l'impuissance elle aussi ne serait-elle pas mise en marché? Voilà sans doute pourquoi est-elle entrée au musée avant même d'avoir quelque chose à dire.

quoi voir - les GALERIES

Watson et Sorensen: La galerie Véhicule présente les oeuvres de Joan Watson, tandis que la galerie Espace 5 expose celles de Sorensen. Ces deux galeries attachent une importance particulière aux nouvelles recherches en arts plastiques et, que l'on soit d'accord ou pas, on n'y perd jamais son temps.

•

Les Prairies: exposition d'oeuvres récentes de peintres du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au Centre Saidye Bronfman, 5170 Côte Ste-Catherine.

•

Chez Georges Dor: jusqu'au 15 avril, la galerie Georges Dor, 19 ouest, Saint-Charles, Longueuil, expose collectivement les peintres qui y ont déjà présenté leurs oeuvres en solo depuis l'ouverture. Signalons surtout les noms de Roland Giguère, Gabriel Contant, Michèle Théoret et Robert Nadon. Y sont présentées également des oeuvres du prochain expsant solo: Claire Meunier.

•

Louis Charpentier: Charpentier expose ses oeuvres jusqu'au 11 mai au Cercle universitaire de la Cité du Havre. Une recherche soutenue et intéressante qu'il vaut la peine de voir.

•

Cozic: à compter du 26 mars, la galerie Media Gravures et Multiples, 276 Sherbrooke ouest, présente des oeuvres d'Yvan Cozic sous le thème alléchant "les petits frères des surfaces à caresser". Les objets-sculptures de Cozic font en effet appel aux autres sens que la vue. Il faut les toucher pour les voir.

•

Aluchromies: à compter du 26 mars, également, la galerie de la SAPQ, 411 Saint-Nicolas, présente les "aluchromies" de Reynald Piché, aboutissement d'une recherche sur l'aluminium entreprise il y a environ cinq ans.

•

Paul Lussier: jusqu'au 5 avril, la galerie de la boutique Soleil, 430 Bonsecours, présente une exposition de gravures et d'acryliques de Paul Lussier.

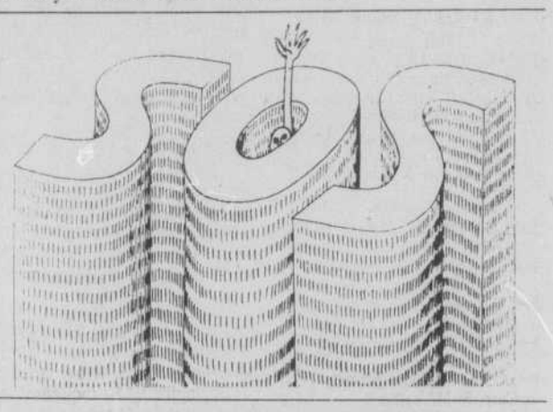
•

Musée des Beaux-Arts: treize reliefs en acajou du sculpteur Ivanhoë Fortier sont exposés jusqu'au 9 avril dans le hall du musée, 2020 Université. Cette exposition a été organisée par la section des jeunes du comité bénévole du Musée des Beaux-Arts avec le concours de Trizec Corporation.

•

Diane Arbus: la Galerie nationale d'Ottawa a organisé encore une fois une très importante exposition, qui, espérons-le, pourra être éventuellement présentée à Montréal. Il s'agit d'une première exposition retrospective des photographies de l'Américain Daine Arbus qui s'est suicidé en 1971. Une exposition à ne pas manquer. Arbus s'est spécialisé dans la photographie de nudistes, "malades mentaux", nains, géants, etc., où il cherchait la fascination de l'humain désordonné, démesuré ou diffomé.

Maryon Kantaroff: enfin, la galerie Martal présentera à compter du 27 mars une exposition des sculptures et reliefs de Maryon Kantaroff de Toronto. A voir. P.V.



du COURRIER

Sur l'exposition Disraéli

Monsieur Vallières,

L'exposition Disraéli montre, chez les membres du GAP, un tel souci de saisir la réalité **comme elle est,** sans la juger, ni la transformer au nom de quelconque idéologie, que l'on se demande sur quelle vérité peut se fonder cette flambée unanime de réprobation et de colère enregistrée à Disraëli... Bien sûr, ces photos dévoilent un univers qui ressemble davantage aux années 20 qu'aux années 70." (P.V., LE DEVOIR du 16 mars).



Où est le parti-pris? A moins que ce soit naïveté! Et Pierre Vallières d'ajouter que la colère des gens de Disraëli "...témoigne d'un refus si catégorique de conscience et de vérité qu'elle conduit presque au découragement." Ce sentimentalisme, M. Vallières, ne me touche guère!

M. Vallières, êtes-vous allé à Disraëli pour juger de la "vérité" de cette exposition? Dites-moi, si à travers les photos (quelque fois très belles) vous avez pu soupçonner que Disraëli est une petite ville d'environ 5,000 habitants, qui vit non pas de ses terres, mais des mines d'amiante (non de ses mines), des mines de cuivre et de quelques industries locales.

L'ambiguïté de votre article reflète, mais à des dimensions autrement importantes, l'ambiguïté même de l'exposition-reportage du groupe GAP. D'où vient cette ambiguïté? Comme l'avouaient à la pré-ouverture de l'exposition les membres du GAP: "Nous avons choisi Disraëli presque au hasard. Nous désirions simplement photographier la vie d'un village québécois. Nous étions des citadins en visite à la campagne". Donc une perspective gentille, aimable, mais qui à la longue se dévoile naïve et presque explosive. On allait y voir un pittoresque qui n'est pas celui de la ville et qui évidemment émeut beaucoup la nouvelle génération éprise de cet idéal de retour à la simplicité campagnarde. Comme me le disait une photographe du groupe à qui je soulignais que les bungalows couvrent une bonne superficie de Disraëli: "ben, vois-tu les bungalow, ça ne nous intéresse pas, y en a assez en ville". Dans cette optique, évidemment, les gens de la ville photographient le pliage du foin à la fourche, les vieux hangars, la campagne idéaliste avec ses cochons, ses vieux meubles, ses belles maisons en bois où le soir on se berce tranquillement en attendant la brunante.

Tant mieux s'ils ont trouvé quelques vestiges du passé, mais moi, fille de Disraëli, fille de mineur, je n'ai pas baigné dans ce monde-là sinon à travers les photos familiales. Et je pense que l'expérience humaine d'une petite ville de province qui doit sa prospérité apparente au fait qu'elle vit des bénéfices américains ou anglais d'une région minière, est autrement plus complexe que ce reportage d'une campagne idéalisée.

Parce que Disraëli est l'exemple typique du village prospère. Du village qui vit le bluff économique québécois où l'impression d'être à l'aise repose sur un train de vie américanisé pendant que des intérêts étrangers grugent nos sols et utilisent notre énergie humaine. Si Disraëli peut connaître une aisance relative il le doit au fait que la majorité de ses hommes prennent la boîte à lunch tous les jours et vont dépenser leur sueur et leur intelligence à mieux faire profiter leurs ressources naturelles au service d'intérêts qui ne leur appartiennent pas.

Voilà le plus grand scandale d'une région comme celle de mon enfance où ses montagnes grises de poussière de mine illustrent, non pas notre emprise sur notre propre territoire, mais l'humiliation de nous contenter de recueillir les miettes de notre richesse.

M. Vallières, bien sûr, le beau lac Aylmer baigne nos rivages et la rivière Saint-François sillonne nos terres, mais lorsqu'au printemps les criquets et les grenouilles s'éveilleront, les gens de chez nous distingueront bien mal leurs chants parmi les vrombissements des motos qui sillonnent leur village.

Claudette ISABEL
Montréal.

RENÉ RICHARD (par voie de souscription)
À paraître bientôt, un magnifique volume de 190 pages contenant 48 photographies en couleurs et 112 en noir et blanc.
Tiré à 215 exemplaires dont quelques-uns seront accompagnés de 6 lithographies spécialement gravées pour ce livre par l'artiste.
Écrire ou téléphoner:
ÉDITIONS LA FRÉGATE
Case postale 157, Station H — Montréal H3G-2K7 — Tél. : 849-8587

Reynald Piché
'ALUCHROMIES'
du 26 mars au 2 avril 1974
À LA GALERIE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC
411, ST-NICOLAS, MONTRÉAL
TÉL.: 845-1739
OUVERT TOUS LES JOURS DE 10 H. À 22 H.

CLAUDE WEISBUCH
LITHOGRAPHIES ORIGINALES
DU 9 AU 30 MARS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
atelier 68 INC.

GALERIE DE MONTRÉAL
André Théroux
Oeuvres récentes
2060, rue Mackay 937-1530
Ouvert: Mar. à Sam. 10:00 h. à 17:00 h.

Diane Arbus
Une exposition de photographies organisée par le
The Museum of Modern Art, New York
jusqu'au 21 avril
à la
GALERIE NATIONALE DU CANADA, OTTAWA
Membre des Musées Nationaux du Canada
(613) 992-4636
Entrée libre

Galeries d'Art

bd galerie bernard desroches
EN PREMIÈRE
EXPOSITION DE TABLEAUX
ART FANTASTIQUE
FABLO
JUSQU'AU 30 MARS
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal H3A 1H6 / tél. 842-8648

EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE
Exposition-vente des peintures de l'artiste
Gilles E. Gingras
jusqu'au samedi 6 avril
Foyer des Arts Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois
au restaurant Eaton "La Galerie"
du Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc)
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
88 EST- RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL (127)
RENSEIGNEMENTS:
866-1836
Début des cours le 8 avril 1974
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Bill White est suspendu pour avoir frappé Wicks

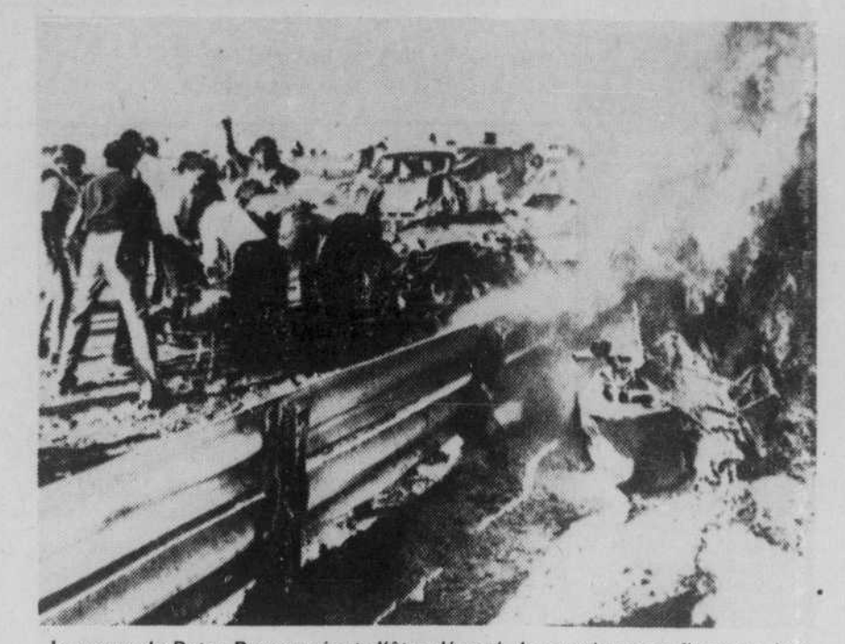
Bill White, défenseur des Black Hawks de Chicago, a été suspendu pour cinq parties par le président de la ligue Nationale, M. Clarence Campbell, pour avoir frappé l'arbitre Ron Wicks lors du match de dimanche dernier contre les Flames d'Atlanta.

Comme White n'a pas joué mercredi soir, il pourra revenir au jeu le 30 mars contre les Red Wings de Détroit.

White a violemment protesté auprès de Wicks après que Jacques Richard eut marqué le but égalisateur qui portait le compte à 3-3. Le défenseur estimait que le but n'était pas bon. Wicks n'était pourtant pas du même avis. Au moment où il expliquait son point de vue à Dick Redmond, des Black Hawks, White l'a violemment frappé à la tête de son bras. Il a immédiatement reçu une punition de mauvaise conduite de match et une amende automatique de $100.

"C'est un des cas du genre les plus graves à être survenus cette saison, de dire le président de la LNH et il est difficile de le comprendre en raison de la bonne conduite antérieure de l'intéressé."

Après le match, le soigneur des Hawks, Lou Varga, n'a pas mâché ses mots à l'endroit de Wicks et des juges de lignes au moment où ceux-ci quittaient leur vestiaire. Varga a reçu un "avertissement" du président de la ligue et devra verser une amende de $300.



Le corps de Peter Revson vient d'être dégagé de sa voiture en flammes. Les secouristes le portent vers l'ambulance. Mais il est déjà trop tard.

(Téléphoto AP)

Peter Revson perd la vie sur le circuit de Kyalami

JOHANNESBOURG (AFP) — Le pilote américain Peter Revson s'est tué hier au cours des essais du Grand Prix d'Afrique du Sud. Il était âgé de 35 ans.

C'est au virage "Barbeque", très difficile à négocier que Revson a été accidenté à bord de sa voiture de formule un "UOP Shadow", sur le circuit Kyalami.

Abordant le virage à grande vitesse, la "Shadow" s'est mise en travers de la piste et a violemment percuté le rail de sécurité. Aussitôt le feu se déclarait. Au même instant, trois pilotes, le Britannique Graham Hill, le Brésilien Emerson Fittipaldi et le Sud-Africain Eddie Keizan, qui participaient également aux essais en vue de la course du 30 mars, arrivaient sur le lieu de l'accident.

Les trois hommes stoppèrent immédiatement et se précipitèrent vers la voiture de leur camarade. Malgré les flammes, ils réussirent, après plusieurs tentatives, à retirer le corps du pilote américain de son habitacle. Peter Revson était déjà inconscient. Une ambulance le transportait d'urgence à l'hôpital de Johannesbourg, distant d'une quinzaine de milles. Mais il était trop tard.

Visiblement bouleversé, Graham Hill a attribué l'accident à une rupture de la suspension de la roue avant gauche du véhicule de Revson.

Peter Revson était né le 27 février 1939 à New York. Fils aîné de "Revlon" Revson, millionnaire des produits de beauté, il avait débuté en 1960 dans la compétition automobiles après de solides études qui l'avaient mené aux diplômes d'ingénieur de l'université de New York et de docteur en sciences économiques.

Après de nombreux succès sur des "Cooper" de formule junior, il débarquait en Europe en 1963, et en fin de saison, il se permettait de battre tout le monde au Grand Prix de Copenhague junior, se mettant ainsi soudainement en évidence.

Dès les premiers mois de 1964, avec la collaboration de Tim Parnell, il créait sa propre écurie (la Revson Racing America) avec notamment une Lotus BRM de formule 1.

Mais il dut cependant attendre 1965 pour connaître son premier grand succès, au Grand Prix de Monaco de F-3.

Il allait ensuite, malgré la mort de son frère tué au cours d'une course au Danemark, accumuler les succès en F-3 et en prototypes et se signaler aussi par une deuxième place aux 12 heures de Sebring, associé à l'acteur Steve Mac Queen. Revenu à la formule 1 en 1972, il se classe d'abord 3e du Grand Prix d'Afrique du Sud avant, en 1973, d'enlever ses deux premier Grands Prix de championnat du monde, en Grande-Bretagne et au Canada, terminant 5e au championnat du monde.

Cette saison enfin, il venait de prendre la 2e place de la course des champions de Daytona et la 6e de la course des champions de Brands Hatch, dimanche dernier.

John Ferguson fera-t-il un retour...à la crosse!

par Marc Thibeault

John Ferguson, l'ancien bouledogue des Canadiens devenu homme d'affaires, a présidé, hier midi à la salle Entractes du Forum, une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté le nouvel instructeur des nouveaux Québécois de Montréal de la nouvelle ligue Nationale de crosse, Bill Bradley. Ce jeune homme de 34 ans a de belles références. Il joue à la crosse depuis 1962 et a été choisi, chaque année, sur l'équipe d'as de toutes les ligues avec lesquelles il a joué. Après avoir brillé avec le club Norburn, les Shamrocks de Victoria, les Adanacs de Coquitlam et les Warlocks de Windsor, Bradley, l'année dernière, fut choisi "l'instructeur de l'année" (il jouait aussi) dans la ligue Senior A de l'Ouest du Canada après avoir mené son équipe (Coquitlam) aux finales du championnat de l'ouest du pays.

L'air décidé, Bradley s'est contenté de déclarer: "Je vous promets que Montréal aura un bon club."

Avant d'aller plus loin, il serait peut-être bon de rappeler ce que va être la ligue Nationale de crosse. Elle se composera de 6 équipes (Montréal, Toronto, Rochester, Washington-Baltimore, Syracuse et Philadelphie) et chaque club jouera 40 parties (dont 20 à l'étranger) de la mi-mai à la fin du mois d'août, les éliminatoires ayant lieu en septembre. Les Québécois de Montréal, propriété de Ferguson, président et directeur général, et de son associé dans le monde des courses sous harnais, Nelson Stoll (ils ont 31 chevaux), commenceront leur saison le 12 mai au Spectrum de Philadelphie, leur premier match à Montréal ayant lieu le 15 mai, au Forum, contre les Tomahawks de Toronto.

Qu'arrivera-t-il si, cette date-là (un mercredi), les Canadiens doivent jouer un match pour la coupe Stanley?

Oubliant ses anciennes amours, Ferguson répond aussitôt: "J'espère que cela n'arrivera pas! La date la plus tardive pour une partie pour la coupe Stanley est le 29 mai et si les Canadiens sont en cause et si nous devons absolument le faire, eh bien, nous changerons quelques-unes de nos dates."

Projet sérieux

Ferguson a néanmoins laissé entendre qu'il ne voyait pas les Canadiens en finale pour la coupe Stanley cette saison. On se souviendra qu'il ne s'est d'ailleurs pas caché pour vertement critiquer le manque d'énergie de l'équipe récemment.

"Notre projet est très sérieux. Chaque club a fait un dépôt de $500,000 à la ligue pour assurer que la première saison aura lieu. Autrement dit, si nous ne respectons pas le calendrier de 40 joutes, cela nous coûtera un demi-million. Notre budget pour la première saison est aussi d'un demi-million. L'agence Vickers-Benson a fait enquête pour savoir jusqu'à quel point le public montréalais, et quant à cela québécois, voulait voir des matches de crosse. On nous dit que nous devrions avoir des assistances de près de 8,000 personnes et comme nous n'avons besoin que de 3,800 spectateurs par partie pour boucler notre budget, je dirais que nous avons un avenir prometteur.

"Nous ne mesquinerons pas non plus sur la publicité, en laquelle je crois beaucoup. Nous avons déjà approuvé un budget publicitaire de $35,000 uniquement pour les journaux."

Les joueurs

Mais où vont-ils aller chercher leurs joueurs?

"250 venant de la Colombie britannique, de l'Ontario et du Québec ont déjà signé des contrats avec la ligue, le salaire maximum s'établissant à $6,500 et la moyenne entre $4,000 et $4,500. A partir de lundi matin, à l'hôtel Ritz Carlton, les 6 clubs repêcheront quelque 20 joueurs chacun, tous ayant déjà accepté de se présenter aux clubs qui les auront choisis. Il y a encore une belle réserve de joueurs dans les collèges américains. Notre club tentera évidemment d'en trouver au Québec. La crosse est particulièrement populaire à Sorel, Drummondville et Valleyfield et je puis déjà vous dire que des gars comme le journaliste Michel Blanchard, fils du regretté Coco Blanchard, le gardien Jean-Paul Tellier et Serge Loiselle, nous intéressent. Il y avait 150 clubs de calibre mineur représentant plus de 2,500 joueurs au Québec l'année dernière. Il devrait y en avoir 225 cette année. En tout, au Canada, on compte quelque 300,000 joueurs de calibre mineur. C'est donc un bon réservoir pour l'avenir."

Jouera-t-il?

Le solide John Ferguson jouera-t-il lui-même avec les Québécois?

"Je dirais non pour le moment mais la ligue a une règle qui permet à chaque club d'aligner un ancien athlète professionnel. Je pourrais donc faire un retour. Mais quant à en faire un, je me demande si je ne retournerais pas plutôt au hockey, quoique je pourrais pratiquer les deux sports puisque les saisons sont différentes. Mes responsabilités sont toutefois trop nombreuses en ce moment. Je vous dirai même que j'ai refusé, au cours des derniers mois et entre la ligue Nationale et l'Association Mondiale, 8 postes d'instructeur et un autre comme directeur général. Mais j'ai toujours le sport dans le sang... cela ne s'efface pas."

On a les sous

En dehors du fait qu'il est un ancien joueur de crosse, pourquoi se lance-t-il dans une aventure aussi coûteuse?

"La chose qui m'a le plus influencé est la liste des propriétaires des autres clubs... Bruce Norris à Toronto, Triscot Colkett III à Washington-Baltimore, Tad (en fait Thayer) Potter, président des Pingouins de Pittsburgh, à Rochester, Henry Wells à Syracuse et Ed Tepder, beau-frère du président du conseil d'administration des Flyers de Philadelphie Ed Snider, à Philadelphie justement. Vous avez là des gars sérieux qui ne manquent pas de sous."

Pas de hors-jeux!

Il y a deux ans, on a adopté une nouvelle règle qui, elle, diffère énormément du hockey. Un club ne peut posséder, en se la passant, la balle plus de 30 secondes. Autrement dit, à chaque demi-minute, une équipe doit tirer vers l'adversaire, de préférence sur le but, il va sans dire. D'autre part, il n'y a pas de hors-jeux, la plaie du hockey depuis quelques années. A la crosse, un joueur peut passer à un coéquipier d'un bout à l'autre du plancher. Comme au hockey, on joue 3 périodes de 20 minutes, les punitions étant aussi les mêmes.

Les joueurs indiens de Caughnawaga ou d'ailleurs seront les bienvenus chez les Québécois... les prix d'admission seront de $4 et $5... et un club expansionniste dans un an devra payer $1,000,000 pour obtenir une concession.

Oui, John Ferguson l'homme d'affaires semble aussi robuste qu'il l'était au hockey, ce qui n'est pas peu dire!

Annemarie a gagné son pari

VAIL, Colorado, (AFP-PA) — L'Autrichienne Annemarie Proell-Moser a décidément gagné son pari qui consistait à démontrer en fin de saison qu'elle pouvait être la meilleure slalomeuse au monde à la condition de s'entraîner spécialement: après avoir remporté les deux slaloms d'Aspen, elle remportait hier le slalom parallèle de Vail comptant pour les "World Series". En finales, Annemarie a défait Christa Zechmeister. Chez les hommes la victoire est allée à Willi Frommelt qui a eu raison de l'Italien Gustavo Thoeni. Celui-ci a déclaré après la course: "J'étais épuisé en partant dans cette finale et je me demande par quel miracle je ne suis pas tombé. En effet, Thoeni dut livrer une âpre lutte à Dave Irwin en demi-finale et peu s'en fallut pour que le Canadien ne l'emporte."

JOHNNY MILLER, jouant avec l'aisance qui lui a permis de ravir les grands honneurs de l'Omnium des Etats-Unis l'an dernier, a inscrit hier un second pointage de 67, quatre sous la normale, et a pris une avance de six coups à mi-chemin du tournoi Pine Heritage disputé à Hilton Head Island, en Caroline du Sud. Fort d'une telle priorité, Miller devrait facilement remporter son quatrième tournoi de la saison. "Si je ne gagne, il ne me restera qu'à modifier mon élan", a dit Miller dont les gains s'élèvent déjà à $106,000.

•

UNE SOMME additionnelle de $20,000 sera mise à l'enjeu cette année au circuit de golf Peter Jackson, ce qui en portera le total des prix à plus de $100,000 pour la première fois depuis la création du tour en 1971. Les prix dont sont dotés les tournois du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont ainsi été majorés et atteignent maintenant un total de $20,000 dans chaque cas. Quant à la bourse de l'omnium du Manitoba, elle a été portée à $15,000, en guise de projet spécial à l'occasion du centenaire de Winnipeg. En Alberta, en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique, les bourses ont été portées à $11,000. Si l'on ajoute à ce total de $108,000 la bourse de $200,000 de l'Omnium Canadien et les $30,000 du championnat de l'Association des golfeurs professionnels du Canada, cela donne un grand total de $338,000.

Victoire des Aeros, 4-2

WINNIPEG (PC) — Deux buts réussis en 2e période lors d'avantages numériques et un jeu défensif hors pair en 3e ont permis aux Aeros de Houston de vaincre les Jets de Winnipeg, 4-2, hier soir dans un match de l'Association Mondiale.

1ère période
1—WINNIPEG: Hull (49) Beaudin, Woytowich . . . 6:40
2—HOUSTON: Schella (12) . . 13:38
3—WINNIPEG: Swenson (4) . . 16:45
4—HOUSTON: Labossière (18) Marty Howe, Hale 18:07
Punitions: Marty Howe H, Snell W 2:48, Johnson W 3:53, Lund H 4:46, Popiel H mineure double, Ash W 10:11.

2ème période
5—HOUSTON: Labossière (19) Taylor, Popiel 7:31
6—HOUSTON: Mark Howe (34) Grierson, Popiel 10:52
Punitions: J. Hargreaves W 6:09, Hull W 9:23.

3ème période
Aucun but.
Aucune punition.

Lancers par				
Houston	9	14	6	— 29
Winnipeg	13	5	9	— 27

Gardiens: McCleod (H); Daley (W).
A-10,067.

Le Canada vs la Suède

BERNE, Suisse (PC-AFP) — Le Canada affrontera la Suède, tenante du titre, tandis que les Etats-Unis rivaliseront avec la Suisse en demi-finale des championnats mondiaux de curling dont la première étape a pris fin hier.

Les places en éliminatoire ont été décidées hier quand la Suède a vaincu la Norvège 4-3 et les Etats-Unis ont défait l'Ecosse 8-2. Dans les autres rencontres de neuvième ronde, le Canada a battu l'Allemagne 7-1, la Suisse a écrasé le Danemark 11-5, et la France a eu raison de l'Italie 13-8.

La Suisse s'est facilement qualifiée en vertu d'un dossier parfait de 9-0. Le Canada a terminé second à 7-2.

Hector Gervais, dont l'équipe représente le Canada, a déclaré que la rencontre contre l'Allemagne fut relativement facile. Le quatuor canadien est par ailleurs largement favori pour vaincre la Suède aujourd'hui, équipe qu'il a vaincue en huitième ronde au compte de 5-2.

Voici le classement après les neuf rondes réglementaires:

	g	p	pts
Suisse	9	0	18
Canada	7	2	14
Suède	6	3	12
Etats-Unis	6	3	12
Danemark	4	5	8
Allemagne	4	5	8
France	4	5	8
Norvège	2	7	4
Ecosse	2	7	4
Italie	1	8	2

hockey

Ligue Nationale

Jeudi soir
Rangers 5, Atlanta 5
Boston 7, St-Louis 0
Philadelphie 3, Vancouver 1
Los Angeles 6, Californie 3
Hier soir
Toronto à Californie
Aujourd'hui
St-Louis à Montréal
Rangers à Détroit
Buffalo à Islanders
Atlanta à Boston
Vancouver à Los Angeles
Chicago à Philadelphie
Pittsburgh à Minnesota
Demain
Montréal à Boston
Toronto à Vancouver
Buffalo à Rangers
Islanders à Atlanta
Détroit à Pittsburgh
Minnesota à Chicago
St-Louis à Philadelphie
Los Angeles à Californie

Jeudi soir

Kings 6, Seals 3

1ère période
1—LOS ANGELES: Kozak (15) Widing, Harper 14:0
2—CALIFORNIE: Gilbertson (15) McKechnie, Boldirev 19:4
Pun: Berry LA 0:18; Long LA 1:38; 18:47; Murphy LA, Gilbertson Cal 8:02; Stewart Ca 15:26.

2e période
3—CALIFORNIE: Huston (3) Graves, Murray 7:1
4—LOS ANGELES: Berry (20) Long, Widing 10:2
5—LOS ANGELES: Kozak (16) Berry, Widing 11:2
6—CALIFORNIE: Graves (10) Croteau, McKay 11:44
7—LOS ANGELES: Murphy (13) Carr, St-Marseille 17:09
8—LOS ANGELES: Nevin (15) Carr, Murdoch 17:56
Pun: Graves Cal, Berry LA mineures doubles 1:08.

3e période
9—LOS ANGELES: Widing (23) Berry, Kannegiesser 4:52
Pun: Kannegiesser LA 5:20; Murray Cal 9:42; Widing LA 19:41.

Lancers par:				
Californie	10	8	3	— 21
Los Angeles	11	15	12	— 38

Gardiens: Edwards, Californie; Vachon, Los Angeles.
A- 8,039.

Les compteurs
(partie d'hier non comprise)

	b	p	pts
Esposito, Boston	65	72	137
Orr, Boston	30	79	109
Hodge, Boston	47	51	98
Martin, Buffalo	46	34	80
Clarke, Phi.	30	48	78
Cashman, Boston	24	52	76
Apps, Pittsburgh	23	52	75
Dionne, Détroit	23	51	74
Sittler, Toronto	33	40	73
Hextall, Minnesota	19	54	73

Association Mondiale

Jeudi soir
Québec 5, Edmonton 5
Toronto 6, Houston 3
Vancouver 5, Chicago 5
Hier soir
Houston 4, Winnipeg 2
Minnesota à Los Angeles
Aujourd'hui
Vancouver à Québec
Edmonton à Cleveland
Jersey à Chicago
Demain
Winnipeg à Los Angeles, pm
Chicago à Cleveland, pm
Minnesota à Houston
N.-Angleterre à Québec
Vancouver à Toronto

Les compteurs
(Partie Minnesota-LA non comprise)

	b	p	pts
Walton, Min.	52	58	110
Lacroix, NJ	31	74	104
G. Howe, Houston	31	69	100
Hull, Winnipeg	49	40	89
Connelly, Min.	38	50	88
Carleton, Toronto	34	53	87
Lawson, Van	46	38	84
B. Campbell, Van.	25	57	82
Lund, Houston	30	51	81
Bernier, Québec	33	47	80
Hinse, Houston	24	56	80

Ligue Américaine

Hier soir
Hershey 2, Virginie 2
Rochester 4, New Haven 2
N.-Ecosse 1, Cincinnati 1
Richmond 5, Providence 5
Springfield 11, Jacksonville 7

Ligue Majeure du Québec

Jeudi soir
Sorel 11, Cornwall 6
Laval 8, Sherbrooke 1
Dr'ville à T.-Rivières, remise
Hier soir
Québec 6, Hull 2
Montréal 6, Cornwall 2
Laval à Chicoutimi
Drummondville à Shawinigan
Sorel à Sherbrooke
Aujourd'hui
Aucun match à l'affiche
Demain
Sherbrooke à Montréal
Shawinigan à Dr'ville
Laval à Hull
Cornwall à T.-Rivières
Québec à Sorel

LIGUE NATIONALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	70	48	13	9	318	190	105
MONTREAL	70	40	21	9	257	210	89
RANGERS NY	70	37	20	13	270	215	87
TORONTO	70	31	24	15	244	204	77
BUFFALO	70	30	30	10	221	229	70
DETROIT	70	26	34	10	230	284	62
VANCOUVER	70	19	40	11	197	269	49
ISLANDERS NY	70	16	38	16	163	224	48
Ouest							
PHILADELPHIE	68	43	14	11	233	171	97
CHICAGO	69	34	14	21	233	146	89
LOS ANGELES	70	28	30	12	197	211	68
ATLANTA	70	26	31	13	185	212	65
ST-LOUIS	70	24	35	11	184	212	59
MINNESOTA	68	21	31	16	211	234	58
PITTSBURGH	69	24	37	8	208	245	56
CALIFORNIE	70	13	48	9	181	306	35

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ANGLETERRE	73	40	29	4	274	247	84
TORONTO	73	36	33	4	284	259	76
QUEBEC	72	35	33	4	280	261	74
CLEVELAND	72	33	31	8	244	247	74
CHICAGO	71	34	33	4	246	255	72
JERSEY	72	32	36	4	253	282	68
Ouest							
HOUSTON	72	45	22	5	293	199	95
MINNESOTA	72	39	31	2	301	261	80
EDMONTON	70	34	33	3	241	245	71
WINNIPEG	73	32	36	5	243	272	69
VANCOUVER	71	26	44	1	265	308	53
LOS ANGELES	71	23	48	0	213	301	48

LIGUE AMERICAINE

Section Nord

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ROCHESTER	70	39	20	11	281	239	89
PROVIDENCE	71	38	23	10	317	223	86
NEW HAVEN	72	34	28	10	275	252	78
N.-ECOSSE	72	33	27	12	246	215	78
SPRINGFIELD	71	20	37	14	239	312	54
BOSTON	70	21	38	11	216	274	53
Section Sud							
BALTIMORE	71	39	24	8	290	222	86
HERSHEY	71	37	22	12	300	226	86
CINCINNATI	71	36	24	11	248	220	83
RICHMOND	70	21	37	12	231	290	54
VIRGINIE	73	22	41	10	207	288	54
JACKSONVILLE	72	23	42	7	229	318	53

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	68	57	10	1	609	289	115
QUEBEC	69	52	15	2	527	309	106
SHAWINIGAN	68	29	36	3	335	391	61
CHICOUTIMI	69	21	48	0	267	452	42
TROIS-RIVIERES	68	20	47	1	298	441	41
Section Ouest							
CORNWALL	69	46	21	2	434	321	94
MONTREAL	69	42	24	3	438	319	87
SHERBROOKE	68	36	31	1	324	329	73
LAVAL	68	39	36	3	352	414	61
DRUMMONDVILLE	67	22	44	1	272	406	45
HULL	69	13	55	1	217	402	27

baseball

Parties hors-concours

Jeudi

Boston 7, Montréal 6
Pittsburgh 7, New York A 4
Kansas City 9, Pittsburgh 9
St-Louis 2, Détroit 0
Chicago N 9, San Diego 8
San Francisco 5, Cleveland 0
Minnesota 7, Chicago A 6
Oakland 7, Milwaukee 4
Houston 6, Atlanta 5
Philadelphie 5, Cincinnati 3
Los Angeles 3, Baltimore 2

Hier

New York N 10, St-Louis 0
Atlanta 4, Texas 3
Los Angeles 14, New York A 4
Pittsburgh 5, Kansas City 0
San Francisco 5, Oakland 4
Milwaukee 6, Cleveland 1
Kansas City 4, Chicago A 2
San Diego 9, Chicago N 6
Houston vs Boston, pluie
Montréal vs Cincinnati, pluie
Détroit vs Philadelphie, pluie

Aujourd'hui
Montréal vs Los Angeles
Kansas City vs Cincinnati
Minnesota vs Houston
Pittsburgh vs New York N
Chicago A vs Philadelphie
St-Louis vs Pittsburgh
San Francisco vs Chicago N
Arizona Western vs San Diego
Boston vs Détroit
Texas vs New York A
Oakland vs Cleveland
Californie vs Milwaukee
Baltimore vs Atlanta
Demain
Texas vs Montréal
Baltimore vs Atlanta
New York N vs Cincinnati
Los Angeles vs Houston
Pittsburgh vs Philadelphie
Cincinnati vs St-Louis
San Francisco vs Chicago N
Oakland vs San Diego
Minnesota vs Boston
New York A vs Chicago A
Détroit vs Kansas City
Arizona State vs Cleveland
Californie vs Milwaukee



COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

CLAUDE ROY & CIE
Comptables agréés
6444 est, rue Beaubien
suite 103
253-2287

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159, ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tel.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

toronto

Chute des titres pétroliers

A la fermeture de la Bourse de Toronto hier les prix avaient nettement baissé, mais l'activité avait été modérée.

L'indice des pétroles de l'Ouest s'est remis d'une chute antérieure de six points pour fermer à 258.51, soit une perte de 2.50. Des experts de Bay Street ont noté que la chute antérieure avait fait suite à la publication d'un rapport d'analyste de Toronto dans le Wall Street Journal annonçant que certaines compagnies pétrolières verraient leurs profits réduits à cause d'un changement possible dans leurs techniques de comptabilité.

Dans tous les secteurs, les pertes ont surpassé les gains par 298 contre 206 alors que 271 valeurs demeuraient inchangées.

L'activité a été modérée, avec un virement de 2.82 millions d'actions, pour une valeur de $25.28 millions, en regard de 2.84 millions d'actions et $24.27 millions jeudi.

Les indices des raffineries, des pipe-lines, des mines industrielles, de la construction industrielle et des matériaux ont enregistré les plus fortes baisses. Ceux des boissons, des manufactures en général et des groupes immobiliers ont été légèrement à la hausse.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	6470	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
Acklands	615	$13¼	13¼	13¼	
Acklnd 2p	100	$14¼	13¾	14¼	
Acme Gas	2300	13	13	13	+ 1
Acres Ltd	610	$11⅞	11⅜	11⅜	+ ¼
Acres A pr	z10	$42¼	42¼	42¼	
Acres wt	510	99	99	99	+ 1
Adanac M	1000	44	43	43	
A.G.F.M	1100	290	290	290	
Agnico E	7687	$10¼	9¾	9⅞	— ⅛
Agra Ind	2450	$10⅛	9½	9½	— ⅜
Ahed M	400	115	114	115	
Akaitc	12100	245	230	245	+15
Albany	6220	57	56	56	— 3
Alt East G	1200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Alta Gas A	4312	$13¼	13	13	— ¼
Alta G C p	z25	$63	63	63	
Alta Nat	z20	$19¼	19¼	19¼	
Alcan	16575	$32⅜	31⅞	31⅞	— ⅜
Algo Cent	2000	$13¾	13½	13½	— ¼
Algoma St	5865	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
All-Can B	1900	340	325	340	
Allarco Dv	2600	$10⅞	10½	10⅜	+ ⅜
Alminex	2388	$7⅜	7⅜	7½	
Alpa I	10300	$9½	9	9½	+ ⅜
Am Larder	2500	82	79	82	+ 1
Am Eagle	1300	100	100	100	
Am Leduc	6500	7	6	6	— ½
Andres W	315	$18¾	18½	18¾	+ ¾
Anglo-cn	5150	$20½	20⅜	20⅜	— ¼
Ang CT 4½	z18	$27¼	27¼	27¼	
Ang CT 315	175	$37½	37½	37½	— 1
Ang U Dev	2200	142	142	142	+ 1
Aqutin	12415	$29½	28¼	29½	— ½
Argus B pr	z20	$33¼	33¼	33¼	
Argus C pr	900	$12⅝	12⅝	12⅝	
Asamera	8035	$12⅜	12	12⅜	+ ¼
Asbestos	1386	$19⅜	19	19	— ⅜
Ashland C	3100	$11	10¾	10¾	
Asoc Porc	1527	221	220	220	+ 1
Atco A	1200	$18⅛	17¾	17⅞	— ⅛
Atl C Cop	800	60	60	60	
Atlas Yk	2000	19	18	19	
Auto El	z25	56	6	6	
Ato Hard A	600	$9¾	9¾	9¾	
Avoca M	1000	73	73	73	+ 1
Ballndery	8600	155	150	155	
Bnkno	11760	485	475	480	— 5
Bank B C	z25	$23	23	23	
Bank Mtl	5213	$20½	19¾	19⅞	— ⅛
Bank N S	4657	$39	38¾	38⅞	— ⅜
B NS r	25560	50	47	50	— 2
B Cdn Nat	400	$19⅝	19½	19⅝	+ ¾
Bartaco	600	110	105	105	— 5
Baton B	2000	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Bay Mills	z30	$12½	12½	12½	
Bay Mils p	z60	$9⅝	9⅝	9⅝	
Beavr Eng	500	475	460	460	—15
Beck B	13900	415	380	410	+25
Bell Can	10885	$44⅜	44¼	44⅜	
Bell A pr	1678	$45⅛	45	45	— ⅜
Bell B pr	300	47	46⅞	47	+ ⅛
Beth Cop	1730	$14½	14¼	14½	
Big Nama	5500	26	24½	24½	—3½
Bl Hawk	2100	58	57	58	+ 1
Black P A	100	450	450	450	—15
Blkwod A	300	475	475	475	— 5
Block Bros	8575	375	360	365	+ 5
Bomac	200	56	5⅞	5⅞	— ⅜
Bombrder	1200	230	225	225	
Bonanza I	400	230	220	220	—10
Bovis Cor	3637	189	187	188	— 2
Bowater	400	375	375	375	+25
Bow Valy	6215	$28⅞	28¼	28½	— ½
BP Can	2445	$15¾	15¼	15¼	— ¼
BP Can p	100	564	64	64	— 3
Bralor Res	2110	180	175	180	— 5
Bramalea	9950	$7½	7¼	7½	+ ¼
Brameda	4800	60	60	60	
Brascan A	8912	$18⅛	17⅞	17⅞	— ⅛
Brenda M	600	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Bright A	300	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Br Am Bnk	200	$18	18	18	+ ¾
BC Forest	210	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
BC Sugar A	225	$21½	21½	21½	— ½
BC Phone	325	$57	57	57	
BCPh 4½ p	z4	$53½	53½	53½	
BCPh 4.84	500	$14¾	14½	14¾	+ ¼
BCPh 5¾ p	z5	$68	68	68	
BCPh 6.80	z25	$21½	21½	21½	
BCP 7.04 p	z50	$24	24	24	
Broul R	2000	70	68	70	+ 2
Brunswk	4825	$5⅜	5¼	5¼	
Budd Auto	715	$9⅛	9	9⅛	
Budd A w	800	400	385	385	—15
Bulora Cor	7500	265	260	260	
Burns Fds	300	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Bushnell	1700	$8¼	8	8¼	
Cad Dev	1550	$18½	18⅜	18½	
Cad Dev b p	100	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
CAE Ind	300	$10½	10½	10½	
Cal Pow	215	$24¼	24⅛	24¼	+ ⅜
Cal P 5.40 p	z15	$86	86	86	
Cal P 7 p	100	$93½	93½	93½	
Calvrt Dle	5950	160	155	155	— 5
Calvert	500	22	22	22	— 1
Camfl	13742	$20⅞	20¼	20¾	+ ½
Camp RL	565	$89	88½	89	+1⅛
Campau A	942	$9⅜	9⅜	9⅜	
Campu 7p	425	$11½	11½	11½	
Can Cem L	363	$14	13¾	13¾	— ½
C Geother	4270	170	165	168	+ 3
Can Malt A	z40	$30¼	30¼	30¼	
C Nor West	3300	$7½	7¼	7¼	— ½
C Pakrs C	1925	$25½	25½	25½	+ ¼
Can Perm	2110	$19	18⅝	19	+ ¼
CS Pete	11150	$5⅛	495	5⅛	
CSL pr	200	445	445	445	— 5
C Tung	8600	365	360	360	— 5
C Bonanza	800	142	141	141	— 1
C Cablesy	1000	$15¾	15⅜	15⅝	— ⅛
C Cable w	1100	270	270	270	
Cdn Can A	100	$9¼	9¼	9¼	
Cdn Cel	4150	$7	6¾	6⅞	— ⅛
*CC Man A	100	$25	25	25	
C Curtis	500	60	60	60	
Cdn Equty	1000	$20½	20½	20½	+ ⅛
C Ex Gas	5500	325	320	325	
C Found pr	250	$10⅝	10⅜	10⅜	— ⅛
CGE pr	z25	$27½	27½	27½	
CG Invest	z50	$74½	74	74	
C Homestd	3725	$7⅛	6¾	6⅞	— ⅛
C Hydr	1510	$8⅜	8½	8½	— ¼
C Hydr pr	100	$13½	13½	13½	
C Imp Bank	4087	$30½	30¼	30¼	
CIGO	11588	$10	9⅝	10	+ ¼
CIL	100	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
C Int Pow	125	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
C Lencour	1000	16	16	16	
C Manoir	7450	460	445	460	+10
C Malart	8000	49	48	49	+ 1
C Memoial	100	277	277	277	+ 2
C Ocdental	1125	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
CP Inve	4050	$17⅜	17⅛	17¼	— ⅛
CP Inve pr	1760	$34¾	34⅜	34⅜	— ½
CPln w	28410	335	315	330	—15
CP Ltd	22980	$16⅞	16⅜	16½	— ½
CPL A p	950	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
CRenol A p	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
Cdn Salt	150	$14¾	14¾	14¾	
Cdn Sup O	4350	56	55	55¾	+ ⅜
Cdn Tire A	2494	$41½	41⅜	41½	
C Utilties	z10	$11	11	11	
C Util 5 pr	z3	$60	60	60	
C Util $1.25	z45	$21⅜	21⅜	21⅜	
C Util w	100	310	310	310	+ 5
C Vickers	100	$17½	17½	17½	— 1
Candel Oil	z8	$10⅝	10⅝	10⅝	
Canron	z50	$21⅜	21⅜	21⅜	
Capit Div	635	33	33	33	
Carl OK	9166	355	350	350	— 5
Carl OK A p	125	$23½	23½	23½	— ⅜
Carl OK B p	z40	$28	28	28	
Carma D	1500	$13½	13	13½	+ 1
Cassiar	380	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Cassidy L	350	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
CC Yachts	1500	450	425	450	+25
Celanese	6545	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Celan 175 p	150	$20	20	20	— ⅛
Cent Pat	725	105	101	105	+ 4
CFCN	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Charter Oil	100	400	400	400	—25
Chmly	16825	282	271	275	— 9
Chestrvile	1000	16½	16½	16½	+ ½
Chib-K	47100	37	33	35½	+ 1
Chib M	z100	50	50	50	
Chieftan D	1570	$9⅛	9⅜	9⅜	— ⅜
Chimo	500	108	108	108	+ 1
Chrysler	1730	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
CHUM B	z25	$8½	8½	8½	
Clarcan	3174	55	490	5	+10
Coch W	14600	222	210	217	— 2
CWill r	112299	16	13½	14	— 1
Coin Lake	z200	27	27	27	
Coldstm	400	274	270	270	— 5
Coles Book	900	57	7	7	+ ⅛
Compro	100	280	280	280	+10
Cominco	2970	$32¾	32⅜	32⅝	— ¼
Com Cap	775	250	240	240	
C Holiday I	200	$7¾	7⅝	7¾	
Computel	100	$5¾	5¾	5¾	+ ½
Conduit A	6150	$5¼	490	5¼	+35
Coniagas	6200	190	185	190	— 5
Conn Chm	400	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Con Bath	1481	$27⅞	27¾	27⅞	— ⅛
Con Bath p	790	$18½	18½	18½	
Con Bath w	6000	185	180	180	— 6
C Bath 68 w	250	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Con Bldg	2200	345	340	340	—10
Con Fardy	6300	141	138	140	— 7
C Durham	6800	74	72	74	
C Marben	3725	88	84	84	— 1
C Morisn	4200	219	215	219	+ 3
C Nichl	47000	18½	16	18	+ 3
Cons Pr	17400	151	143	150	+ 2
C Rambler	200	315	315	315	+ 5
C Rexspar	2000	29	29	29	— 1
Con Textle	300	435	425	430	+ 5
Con Distrb	6600	$13¾	13½	13½	— ⅛
Cons Gas	2180	$17⅜	17	17¼	+ ⅛
Con Glass	100	$9¼	9¼	9¼	
Control F	8615	220	210	220	+30
Conwest	600	55	490	5	+10
Copr corp	2000	35	35	35	
Cop Fields	1500	148	143	148	— 2
Cornat Ind	1000	485	485	485	
Cornat pr	z50	$25	25	25	
Coseka R	6950	230	230	230	+ 5
Costain R	300	58½	8⅜	8⅜	— ⅛
Craigmt	1050	55⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Crain R L	1200	$10⅜	10⅛	10⅛	— ¼
Crestbrk	100	$9½	9½	9½	+ ½
Cstland	666	21	21	21	— ½
Crwn Life	z25	$68	68	68	
Crow Nest	100	$26	26	26	
Crush Intl	2400	$9¾	9⅜	9⅜	— ⅛
Cuvier M	2400	242	235	242	+ 2
Daon Dev	1820	$10½	10¼	10¼	— ¼
Decca R	500	5	5	5	
D Eldona	1000	45	45	45	— 2
Delhi Pac	1000	8½	8½	8½	
Delta Ben	400	186	186	186	+ 1
Denison	887	$47⅞	47½	47½	
Dicken	25270	$9⅝	9⅛	9⅝	+ ⅜
Discovry	2300	220	215	220	— 4
Distl Seag	3735	$44¼	44	44¼	+ ¼
Doman I	690	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Dome	280	$180½	176	176	+ 1
D Pete	19975	$40½	39	40½	—1⅛
D Explor	4500	51	50	50	
Dofasco	5495	$32	31¾	31⅞	— ⅛
Dom Glass	100	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
D Glass pr	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Dom Store	1200	$14⅜	14¼	14¼	
D Textle	7690	$11⅜	10⅞	10⅞	— ⅜
Domtar	8460	$27⅜	27	27⅛	— ¼
Doniee M	300	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Dr Mc C A	2600	$18½	18½	18½	
Dunde Pal	1000	39	39	39	
Du Pont	1295	$29	28½	28½	— 1
Dylex Ltd	z60	$6⅞	6⅞	6⅞	
Dylex L A	2000	$7¼	7	7	— ¼
Dynasty	5875	$10¾	10½	10⅝	— ⅛
Estn Prov	300	475	460	475	+25
East Mal	5285	$9	8¾	9	
East Sull	1970	340	335	340	— 5
Econ Inv p	z5	$32	32	32	
E-L Fin	1700	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
E-L Fin w	600	210	210	210	
Electro Ltd	725	$8⅜	8¼	8¼	
Electro K	z50	160	160	160	
Emco	25250	$7	6¾	7	+ ¼
Exquisite	1000	210	210	210	+15
Extndcar	2050	$8½	8½	8½	
Extndcar w	300	375	370	370	+ 5
Falco C	10850	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Falcon	1463	$61¾	60¾	61	—1¼
Fed Ind Ltd	800	$7½	7¾	7½	
Fields S	1100	$18	17¾	18	
Finning T	350	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
F City Fin	700	$11½	11½	11½	+ ⅛
F City F wt	1000	$6¼	6¼	6¼	
Foodcrp L	400	135	130	130	— 5
Foodex S	317	$5½	5½	5½	
Ford Cnda	100	$89¼	89¼	89¼	
Fort Relnc	1000	28	28	28	
F Seasons	100	$6	6	6	+ ¼
F Sea A pr	100	$8¼	8¼	8¼	
Francana	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Fraser A	175	$24	24	24	
Frobex	7700	32	31	31	— 1
GH Steel	200	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Gaz Metr	408	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Gen Baker	1300	450	445	445	—15
Gen Distrb	400	$10½	10½	10½	
GMC	148	$50½	50½	50½	— ¾
Genstar L	5787	$19½	19½	19½	
Gnstar L w	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Gnt Masct	500	190	190	190	— 5
Giant Yk	2515	$22⅜	22⅛	22¼	— ¼
Gibraltar	9525	$11½	11	11½	+ ¼
Goldund M	z200	96	96	96	
Goldray	3500	52	51	52	— 2
Goodyear	100	$16½	16½	16½	— ½
Gozlan	525	$9⅜	9	9⅜	+ ⅛
Graft G	200	$27	27	27	
Grny	17725	$26¼	26¼	26¼	
Granduc	200	290	290	290	
Gt COilsds	900	$10½	10¼	10¼	— ¼
GL Nickl	100	271	271	271	
GL Paper	950	$25½	25	25	— ½
GL Pap w	z10	$7½	7½	7½	
GN Capital	2800	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Gr Plains	225	$29	29	29	
Gt W Life	125	65	65	65	
Gt West S	2000	460	445	450	+ 5
G West wt	300	115	115	115	—10
Greb I B	300	$12½	12⅜	12⅜	
Grn Pt	13000	8	6	8	+ 1
Grey G	100	420	420	420	— 5
Greyhnd C	z2H0	69	69	69	
Greyhnd	1140	$17⅜	17⅜	17⅜	
GSW Cl A	z50	$6¾	6¾	6¾	
GSW Cl B	z30	$6¼	6¼	6¼	
Guar Trst	1278	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
Gulf Can	9294	$35⅛	34¼	34¼	— 1
Gulfstr	12930	135	130	130	— 5
Hambro C	300	375	365	365	—15
H Group	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Ham Tr	164	$11⅛	11⅛	11⅛	
Ham Tr pr	z35	$19¾	19¾	19¾	
Harde	11700	115	111	115	+ 1
Hard Crp A	830	$7¼	7¼	7¼	
Harlequin	275	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Harris J S	500	$9⅝	9⅝	9⅝	
Hawker S	1200	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Hayes D A	100	$7	7	7	+ ⅛
Hollinger	300	$41¾	41¾	41¾	— ⅛
Homco Ind	300	470	470	470	—15
Home A	1275	$51⅞	51⅞	51⅞	+ ⅜
Home B	1100	$48¼	48¼	48¼	
H Bramor	500	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Houston O	5500	274	267	274	+ 6
Hud B	12340	$26⅛	24¾	25⅛	— ⅜
H Bay Co	3596	$19⅜	19¼	19¼	
HB Oil Gas	132	$43½	43½	43½	— ¼
Huron Eri	1338	$30	29½	29⅜	— ⅛
Husky Oil	6980	$21¾	21	21½	— ½
Husky D w	2160	$5½	5⅜	5½	— ⅜
Husky E w	1150	$9⅜	9	9⅛	— ⅛
Hydrd	32114	118	10[illegible]	114	+ 4
Hy's Ltd	300	400	400	400	
IAC	2702	$18½	18¼	18½	
IAC wt	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Imasco	385	$32⅛	32	32	— ½
Imp Gen	100	465	465	465	— 5
Imp O	12588	$40⅞	39¾	40	— ¾
Indal Can	400	$12⅞	12¾	12¾	+ ¼
Indusmin	206	$10	10	10	— ¼
Ind Adhes	150	$14⅜	14⅜	14⅜	
Inland Gas	130	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Inter-City	1334	$5¾	5¼	5¾	— ¼
Inter C A p	100	$16¾	16¾	16¾	+ ⅜
Inter C B w	200	385	385	385	
Intrmetco	400	480	480	480	
IBM	91	$233	233	233	— 5
Int Mogul	612	$10	10	10	
I Mogul A	200	$16	16	16	— ½
Inco	40882	$35⅞	35⅛	35¼	— ¾
I Obask	10700	46	43	45	+ 2
Interpool	140	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Int Div	600	260	260	260	
Intpr Pipe	4200	$21¼	21	21	— ⅜
Int Pipe w	850	$6¾	6½	6¾	
Ipsco	814	$16⅜	16½	16⅜	+ ¼
Inter Tech	5000	26½	26½	26½	— ½
Inv Grp A	1025	$8⅜	8¼	8¼	— ½
Inv Grp 5 p	525	$18	18	18	
Irwin T A	3210	300	290	295	
Iso	400	180	180	180	
ITL Ind	200	270	270	270	— 5
IU Intl	6400	$18¾	18½	18¾	— ⅛
Ivaco I	44518	$12⅛	12	12	
IWC Com	100	205	205	205	
Jannock	4212	$7	6⅞	7	+ ⅛
Jannock D	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Janock 6 p	z25	$66	66	66	
Jannock A	z5	$12½	12½	12½	
Jannock B	393	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Jelex	5200	22	22	22	+ 1
Joliet	z111	23	23	23	
Jorex Ltd	4500	70	69	70	+ 1
Joutel	2000	53	53	53	+ 1
Kaiser Re	6700	345	340	345	
Ksr w	12400	150	140	150	+12
Kam Kotia	4000	83	80	80	— 1
Kaps Tran	1520	445	435	435	+ 5
Keen Ind	300	$9½	9½	9½	
Keeprite B	300	$9½	9¼	9¼	— ½
Kelly D A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Kelsey H	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Kerr Ad	32875	$15¼	15	15	— ¼
KT Mining	1000	8½	8½	8½	— 1
Koffler	4642	$5⅜	5¼	5¼	— ⅜
Koffler A p	200	$8½	8½	8½	
Koffler w	600	189	189	189	+ 4
Labatt A	1836	$24⅛	24	24	— ¼
Labatt A p	300	$24¼	23⅞	23⅞	— ⅜
Lab Min	z5	$38¾	38¾	38¾	
Lacanex	2000	89	87	89	
Lacroix I	600	$6⅛	6	6	
Laidlaw T	320	$8¾	8¾	8¾	
LCnt Cem	1625	415	405	415	+10
L Osu	5500	7	6½	7	— 1
L Shore	841	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Langis	14000	15	15	15	
Lasitr Km	3000	56	55	55	— 5
Laura Sec	100	465	465	465	— 5
Laurasia	4500	68	67	67	
Lau Fin	162	$10⅛	10⅛	10⅛	
Lau F 2.00	175	$24	24	24	— ⅛
Leigh Inst	575	380	380	380	
Leons Frn	z25	$8¼	8¼	8¼	
Levy A pr	200	$5¾	5¾	5¾	
Liberian	300	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Linc A p	z20	$25	25	25	
LL Lac	5104	355	340	350	— 5
Living w	99	$5¼	5¼	5¼	
Lob Co A	800	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Lob Co B	2750	$6¾	6⅝	6¾	+ ¼
Lob Co pr	185	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Lob Ltd Ap	z80	$17⅛	17⅛	17⅛	
Lob Ltd Bp	150	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Lochiel	2000	290	280	290	+10
Loeb M I	1825	395	395	395	
Lost River	558	305	295	295	— 5
Lytton M	6700	150	145	150	+ 8
Maclarn A	1510	$31½	31	31⅛	+ ⅛
Maclarn B	z10	$29¾	29¾	29¾	
Mclan H A	2700	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
MH Cable	225	$12¼	12	12	
MB Ltd	2335	$31⅞	31½	31⅜	+ ⅛
Madeline	4035	$5⅛	5	5⅛	— ⅛
Madsn	26265	330	305	325	+15
Magnetcs	3945	70	70	70	— 7
Major H D	200	350	350	350	
Malartic	6100	260	240	260	+20
Man Bar	8400	177	168	168	— 7
M Lf Mills	1700	$23¾	23	23¼	+ ⅜
Marcana	2333	19	19	19	— 1
Maritime	100	$18½	18½	18½	+ ⅛
Markel F	200	$5	5	5	— ⅛
Martin	8800	51	50	51	+ 1
Mass Fer	4675	$19	18⅝	18¾	— ⅛
Match	16500	19	18	18½	+1½
Mattgmi	600	$32¾	32¾	32¾	— ⅛
M Adam	14400	52	49	49	— 5
Mc Intyre	100	$54½	54½	54½	— ¾
McLaghln	6025	$22	21⅜	21⅞	+ ⅛
McLagn w	200	$12	11½	12	+ ⅜
Melchers	200	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Melton R E	700	420	415	415	— 5
Mentor	1700	245	235	235	—13
MEPC	302	$10½	10⅓	10¼	
MEPC p	125	$18	18	18	
MEPC w	100	410	410	410	—10
Mercantil	750	$22½	22¼	22½	
Meta U	12120	21	20	20	
Met Stores	1150	$15	15	15	— ½
Microsyst	984	$7¾	7⅜	7⅜	— ¼
Micrsys w	500	360	360	360	
Midcon	2500	67	66	67	+ 2
Milt Group	100	300	300	300	
Minda	16800	400	375	400	
Molson A	1400	$23⅜	23	23⅜	+ ⅛
Molson B	1300	$22½	22	22	— ⅛
Monarc W	600	225	225	225	
Montrey A	3500	22	22	22	— 1
Mtl Trust	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Moore	20674	$50¼	50	50	
Morse pr	120	$38¼	38¼	38¼	— ¼
Morse B pr	z50	$34¾	34¾	34¾	
Mt Wright	1500	18½	18½	18½	— 1
MTS I	26400	52	39	50	+11
Multi-Mi	7000	73	70	70	— 3
Multi Acc	1400	$5½	5¼	5½	
Murphy	1800	$8⅞	8⅝	8⅞	
Nabrs Dlg	2300	$15¼	14½	15¼	+

Statu quo à la Brinco

La rencontre d'hier entre le premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores et les dirigeants de la Brinco n'a rien donné et les deux parties sont demeurées sur leurs positions.

A l'issue de l'entretien, aucun communiqué n'a été émis. Le ministre des Finances, M. John Crosbie a toutefois indiqué qu'il y aurait probablement une autre rencontre durant la fin de semaine entre M. Moores et Sir Val Duncan, président de Rio Tinto-Zinc Corp, principal actionnaire de Brinco qui est accompagné du président de l'entreprise, M. William Mulholland.

Pendant ce temps, deux projets de loi ont reçu une première lecture devant le Parlement terreneuvien. Le premier prévoit l'acquisition par le gouvernement des 24 millions d'actions de la Brinco et le second autorise le financement de la nationalisation de la compagnie au coût de $180 millions par l'intermédiaire de la Newfoundland Industrial Development Corp., une entreprise provinciale de la Couronne.

Auparavant, dans une déclaration officielle, M. Moores a rappelé que les besoins en énergie pour sa province seraient critiques en 1979 et que le gouvernement devait acquérir la Brinco pour permettre le développement des richesses hydrauliques encore inexploitées au Labrador.

Il a ajouté que son gouvernement voulait d'abord mettre à la disposition des Terre-Neuviens l'énergie produite dans la partie inférieure de la rivière Churchill et dans les autres régions du Labrador.

Des études récentes auraient démontrées la possibilité de transporter l'électricité sur l'île de Terre-Neuve à travers le détroit de Belle-Isle au moyen de câbles sous-marins.

Si le prix excède $10 millions

Les ventes d'immeubles à des étrangers devront recevoir l'approbation d'Ottawa

par Michel Nadeau

La vente d'immeubles à revenus pour un prix supérieur à $10 millions à des intérêts étrangers devra recevoir le feu vert des autorités fédérales.

En rendant public hier les principes directeurs concernant les entreprises immobilières régies par la loi de l'examen sur l'investissement étranger, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie a dévoilé les facteurs qui détermineront si une personne ou une entreprise considérée comme non canadienne acquiert ou non le contrôle d'une entreprise commerciale canadienne.

Ces principes directeurs viennent compléter les règlements généraux rendus publics il y a quelques jours. (LE DEVOIR, 11 mars 1974) La loi de l'examen sur l'investissement étranger auquelle sont greffés ces règlements n'est toutefois pas encore en vigueur.

Pour déterminer si une transaction mérite l'étude de la part des autorités canadiennes, on considérera trois facteurs principaux: la nature des biens impliqués, les circonstances accompagnant la transaction et la situation de l'acquéreur.

Au chapitre de la nature des biens, le document distingue les "biens d'entreprise" dont l'acquisition est sujette à examen et l'"actif roulant" pour lequel les autorités seront plus libérales à condition qu'il soit d'une valeur inférieure à $10 millions.

Les "biens d'entreprise" peuvent comprendre lorsqu'ils ont un rapport direct avec une transaction particulière:

— le nom, la raison sociale, les brevets, les marques de commerce et les dessins essentiels ou principaux qui distinguent une activité;

— le bureau ou les locaux où une activité a lieu et le matériel, les manuels, les registres et les livres qui s'y rapportent;

— la clientèle, les services des membres de la direction ou des employés;

— les licences, concessions exclusives, permis et contrats essentiels;

— une liste des débiteurs ou les comptes à recevoir de l'entreprise et des dettes de l'entreprise;

— tout autre objet particulier possédé, contrôlé ou détenu en relation avec l'activité et essentiel à l'existence de l'activité.

De plus, "l'activité consistant à toucher des loyers de biens immobiliers" peut être assimilée à une fonction régie par la loi lorsque "la valeur brute des biens dont proviennent les loyers ou le prix versé pour leur acquisition dépasse $10 millions".

A l'intention des compagnies "fantômes", les règlements stipulent que le nombre d'employés ne constitue pas un facteur essentiel dans l'appréciation du caractère d'une entreprise.

"L'actif roulant" renferme les biens associés à l'inventaire, les objets déjà acquis par le vendeur et tous les biens non inclus dans la définition de "biens d'entreprise".

Toutefois, si la valeur brute ou la somme payée ou à percevoir pour cet "actif roulant" excède $10 millions, l'entreprise en question devient alors sujette à examen.



Dans le but d'aider les consommateurs à mieux connaitre leurs besoins en assurances, le Bureau des assurances du Canada mettra à la disposition des visiteurs du salon du Camping qui se déroule actuellement à la Place Bonaventure une série de brochures gratuites sur l'assurance automobile, incendie et habitation. Le BAC regroupe la plupart des assureurs incendie, accident et risques divers du pays.

Le taux privilégié à 9% se généralise aux Etats-Unis

NEW YORK, (AFP) — La Bank of America de Californie a à son tour hier annoncé une augmentation de ¼ de point de son taux d'intérêt privilégié, qui passe de 8-¾ à 9 pour cent. Le taux de neuf pour cent s'est ainsi généralisé en deux jours aux Etats-Unis après que la Bankers Trust de New-York en a donné l'exemple mercredi, rapidement suivie par les principales banques du pays.

La hausse du prime rate, qui est le taux d'intérêt accordé par les banques à leurs plus importants clients, reflète les sensibles augmentations des taux de l'argent à court terme au cours des dernières semaines.

Celle-ci à son tour traduit le fort accroissement des demandes de prêts des entreprises auprès des banques au cours des dernières semaines. Les statistiques publiées jeudi par la Réserve fédérale de New York indiquent qu'elles ont progressé de 335 millions au cours de la semaine qui s'est achevée mercredi, contre 504 la semaine précédente, et 294 au cours de la période correspondante de l'année dernière.

Ces fortes demandes, qui rencontrent une offre étroite, sont probablement en partie la conséquence d'emprunts saisonniers de courte durée demandés par les entreprises pour payer leurs impôts du premier trimestre.

Les experts de la Banque fédérale vont étudier avec la plus grande attention l'évolution au cours des prochains jours afin de déterminer s'il s'agit d'un phénomène passager ou au contraire plus durable. La réserve fédérale semble désireuse de freiner cette tendance à laquelle s'ajoute le gonflement excessif de la masse monétaire au cours des dernières semaines.

Le taux d'intérêt privilégié, qui avait atteint à la fin de l'année dernière son taux record de 10 pour cent, avait depuis régulièrement baissé pour atteindre 8-1/2 pour cent.

Ce renversement de tendance n'a pas manqué d'affecter la bourse de New York où il a annulé l'effet positif qu'aurait pu y avoir la levée de l'embargo sur le pétrole arabe. Les milieux financiers attribuent en effet à la remontée des taux d'intérêt la baisse des cours de Wall Street cette semaine.

Le déficit du compte courant s'est chiffré à $335 millions en 73

OTTAWA (PC) — Le déficit du compte courant canadien s'élevait à $335 millions en 1973, soit presque $300 millions sous le niveau de l'année précédente, rapporte Statistique Canada.

L'activité économique, mesurée par la croissance du produit national brut, a été forte tout le long de l'année, particulièrement pendant le premier et le dernier trimestre.

La baisse du solde du compte courant reflète une augmentation de plus de $500 millions de l'excédent de commerce des marchandises, qui a été contrebalancée en partie par la hausse continue du déficit au titre des opérations sur invisibles qui a augmenté de plus de $200 millions l'an dernier.

Les mouvements de capitaux se sont soldés par une sortie nette de $132 millions, ce qui représente un revirement de presque un milliard de dollars par rapport à l'entrée nette d'environ $850 millions enregistrée en 1972.

Le déficit du compte courant, soit $335 millions, combiné à une sortie de $132 millions au titre du compte du capital, s'est traduit par une baisse de l'actif monétaire officiel du Canada de $467 millions, la première baisse annuelle depuis 1966.

La valeur du dollar canadien par rapport à celui des Etats-Unis n'a que très peu varié tout au long de l'année, baissant légèrement à la fin de l'année.

Les entrées de capitaux à long terme sont tombées d'environ $1.1 million pour s'établir à $667 millions.

Quant aux mouvements de capitaux à court terme, ils se sont soldés par une sortie nette de capitaux de $799 millions en 1973, soit une baisse supérieure à $100 millions par rapport à 1972.

Les pays arabes commencent à recycler leurs pétro-dollars

WASHINGTON, (AFP) — Le groupe de la Banque Mondiale a confirmé hier le placement sur le marché iranien de 200 millions de dollars de bons à douze ans portant un intérêt annuel de 8 pour cent.

Cette émission constitue la deuxième opération de recyclage d'une partie des revenus supplémentaires dont commencent à disposer les producteurs, après le triplement des prix du pétrole.

Le Venezuela a déjà accepté il y a un mois le placement sur son marché de 23 millions de dollars de bons de la banque mondiale et d'un montant identique de bons de la Banque Interaméricaine. Ces bons a dix ans portaient un intérêt annuel de 7.5 pour cent.

L'émission sur le marché iranien résulte de l'initiative du Shah d'Iran qui a proposé au début de l'année de consacrer un milliard de dollars sur les revenus de son pays en provenance du pétrole, pour permettre aux pays en voie de développement de réduire l'impact des récentes hausses.

Outre les 200 millions de dollars qui iront à la Banque Mondiale l'Iran se propose de prêter environ 700 millions au Fonds monétaire international pour augmenter les facilités de crédits qui sont accordées aux pays membres. Le reste soit une centaine de millions de dollars iraient à un fonds spécial créé par les pays producteurs dont les modalités restent à définir.

Les pays du Marché Commun se proposent de leur côté de demander la création d'un fonds international de 3 milliards de dollars auquel ils contribueraient pour 200 millions, lors de la conférence des Nations-Unies sur les matières premières.

La situation financière des laboratoires Franca est saine

Suite à la parution de l'article intitulé "Les Pharmacies Modernes, une faillite de $7 millions", M. André Riendeau, président des Laboratoires Franca Inc. a fait connaître au Devoir les précisions suivantes:

- Le nom de la compagnie mentionnée est les Laboratoires Franca Inc. et non pas "Franca-Pharma".
- Le montant de la créance indiqué à l'article est de $68,000. Or, ce montant est erroné car le montant dû par les Pharmacies Modernes est de $51,000.
- De plus, les Laboratoires Franca Inc., tel que les autres créanciers, pourront semble-t-il recouvrer une partie assez importante des montants qui leur sont dus; ainsi, la perte encourue sera donc certainement moindre que $51,000.
- M. Riendeau précise que les Laboratoires Franca possèdent les ressources financières suffisantes qui lui permettent d'absorber une telle perte et que cette perte, bien que déplorable, ne place nullement les Laboratoires Franca dans une situation précaire.

Enfin, M. Riendeau mentionne que les Laboratoires Franca ne devraient être définis comme faisant partie de "petites" entreprises québécoises car ils se situent parmi les plus importants fabricants de produits pharmaceutiques non seulement québécois mais aussi authentiquement canadiens (Franca n'est pas une filiale d'entreprise étrangère). Franca fait partie du groupe Omnimédic détenu conjointement par la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Corporation de Développement du Canada.

Les opérations des Laboratoires Franca s'accroissent et se développent de façon normale et intéressante depuis sa fondation.

M. Riendeau déplore enfin la faillite des Pharmacies Modernes, l'un des plus importants distributeurs de produits pharmaceutiques au Québec ainsi que les répercussions que cette faillite peut entraîner dans le réseau de distribution des produits pharmaceutiques dans le Québec, chez les pharmaciens et chez les fabricants de produits pharmaceutiques en général.

obligations

Baisse des prix

Les prix ont fléchi nettement cette semaine sur le marché canadien des obligations, et l'activité y a été considérable.

La régression du marché a été de $1.25 sur les transactions de la semaine. Le moyen et le long terme ont perdu environ 1 1-2 point. Les émissions provinciales ont baissé d'environ 1 point et celles des sociétés ont perdu de 1-2 à 3-4 de point.

Lundi, le gouvernement fédéral a offert une émission en deux parties: $225 millions d'obligations de trois ans au prix de 98.65 pour cent de la valeur nominale pour un rendement de 7.01 pour cent; et $325 millions d'obligations à cinq ans, au prix de 98.75 avec rendement de 7.03.

Daon Development Corp. a offert mercredi $10 millions d'obligations à 9.75 pour cent fonds d'amortissement à $99, avec maturité au 15 avril 1994 et rendement de 9.90 pour cent.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
7½, 1er déc.	1980	99¼	99¾
5½, 1er déc.	1974	98½	99
7¼, avril 1	1975	99½	100½
5½, oct. 1	1975	97½	98
3¼, juin 1	1976	92¾	93¼
7, juillet 1	1977	99¼	100
6½, juin 1	1979	96	96½
3¼, oct. 1	1979	81	82
4½, sept. 1	1983	80¼	80¾
6¼, avril 1	1980	94½	95½
3¼, mars 15	1998	58	59
CN, 4 fév.	1981	78½	79½
CN, 5 oct. 1	1987	74	76
Perpétuel	1996	37	39
6½, avril 1	1977	98¼	98¾
6½, oct. 1	1995	83½	85
Canada 7¾ 1er oct.	1978	101½	102½

PROVINCIALES

A.G. 7½, 15 déc.	1991-87	89⅜	90⅜
Albert Gas 7⅞ 15 oct.	1991	92¾	93¾
Pr. N.B. 7¾ ms	1996-94	88¼	89¼
Ont. Hyd. 8½		98½	99
O. Hyd. 7⅝ 18 sep.	1992-88	84¼	85¼
Ont. H 8½%, 1 mars	1999	97	97½
Ont. Hyd. 8¾ 30n.	1995-90	99¼	100¼
Qué. 8¾ 15 oct.	1998-95	97	98
Man. Hyd. 8⅜ 17d.	1998-93	94	94½
Man. T 8¾% 1 mars	1999	98½	99
T.N. 8⅞ 15 sep.	1994	96¾	97¼
T.N. L & P 8⅞ 15m	1999	96½	97½
Québec, 8⅜%, 1 m.	1999	96	96¼
N.B.E. 8½, 15 nov.	1998-96	95	96

MUNICIPALES

Com. Ur. Mtl 8⅝, 1 mai		89	91
Mt. Tor. 8¾ 20 oct.	1993	94	96

SERVICES PUBLICS

Alb. Gas 9¼	1990	101	102
Bel. Tél. 9⅜, 14 août	1970	102	104
N & C 9⅜, jan. 5	1990	101	103
TCP Line 9¾ 20 in	1990	103	105
Mar. Tel & Tel.		100½	—

Achats Vente

INDUSTRIELLES

AG Trunk 8⅛	1992	90	92
BNS 7½	1988	94½	96½
BNS Mtge 8¾	1979	99½	100½
B of M 7¼	1987	92	94
BMR 7	1978	92	94
BELL 8⅛	1994	90	92
BC Tel 9	1997	96	98
BC Forest 9	1995	96	98
CIBC 7½	1993	94	96
Cons Gas 8518	1992	96	98
Cominco 8½	1991	94½	95½
Falconbridge 7¾	1991	85	87
HB Accept 8¾	1991	94½	96½
Int Nickel 8⅜	1991	96	98
IPL 8⅛	1993	90	92
Maritime Tel 8¾	1993	96	98
Nfld Tel 9	1993	97	99
Pan Cd 8⅛	1992	88	90
TD Bank 7½	1993	95½	97½
RBC 7½	1987	96	97
Trader 9	1993	96½	97½
WTC 8	1991	90	92
WTC 8½	1993	93	95
WDS 8¾	1993	96	98

NOUVELLES EMISSIONS

BM RT 7½,	1984	98½	99
Laurentides 9⅛	1994	100	101
Niagar 9	1994	100	101
C.P.W. 9⅛	1994	99¼	99¾
Labatt 9	1994	98½	99½
Edmonton Centre 9¼	1999	99½	100½
Canron 9¼	1994	99	99½

CONVERTIBLES

ACK 7½	1998	100	103
AGT 7½	1990	133	138
AOD 7	1989	90	93
AHX 5	1933	90	92
CGT 5½	1889	86	87
DTX 5¾	1992	103	105
GPD 5	1993	91	92
GST 6½	1992	135	—
HBC 6	1993	101	102
MAS 7	1989	110	113
PPE 5	1992	98½	99½
SCR 7½	1988	92	94
SSR 7½	1988	138	—
WTC 7½	1991	106½	107½

faits et projets

Quebecor

La direction du groupe Quebecor Inc. annonce qu'elle vient de se porter acquéreur de la revue Vivre pour la somme de $185,000. La revue Vivre, depuis novembre dernier, bénéficie d'une entente avec la maison européenne Rossel & Cie S.A. qui la distribue à travers toute l'Europe francophone.

Quebecor n'entend aucunement modifier le contenu de Vivre mais plutôt lui fournir les leviers économiques nécessaires à son expansion. En plus de la revue Vivre, Quebecor publie 2 quotidiens, 8 hebdomadaires populaires, 2 hebdos régionaux et 3 magazines américains. Le groupe compte également une maison de distribution, une usine de fabrication d'encre graphique et un laboratroire de développement de films.

Canron

Canron Limitée, de Montréal, a annoncé qu'il est en pourparlers avec la IU International Corporation, de Wilmington, Delaware, pour l'achat contre espèces de toutes les actions en circulation de la filiale en propriété exclusive de cette compagnie, Standard Structural Steel, Ltd. de Montréal.

Canron est une importante entreprise spécialisée dans la fabrication et le montage des charpentes d'acier pour les industries canadiennes de la construction. L'acquisition de Standard Structural viendra compléter ses installations actuelles qui desservent les marchés du Québec et de l'Est.

Asbestos Corp.

Même si elle a réalisé des ventes pour un montant sans précédent de $66,209,138 en 1973, la société minière Asbestos Corporation Ltd. a enregistré une diminution de ses revenus nets par rapport à l'année précédente. Ceux-ci se sont élevés à $731,177 comparativement à $1,376,088 en 1972 alors que le chiffre d'affaires avait atteint $49,520,868.

Les bénéfices atteignent cependant $1,706,177-$0.60 par action si l'on tient compte d'un gain au montant de $975,000 réalisé lors de la vente de certains droits miniers à la Lake Asbestos Quebec Ltd. au prix de $1,260,000. L'Asbestos Corporation exploite trois mines d'amiante dans la région de Thetford-Mines et une autre au Nouveau-Québec.

Churchill Falls

Un huitième générateur est entré en action au projet hydro-électrique de Churchill Falls, faisant grimper la capacité de la centrale du Labrador à 3,800,000 kilowatts, ou 5,094,000 chevaux-vapeur.

La société Churchill Falls Labrador, qui construit le projet de $950 millions, a précisé que la capacité sera accrue à 5,225,000 kilowatts, ou sept millions de chevaux-vapeur, au moment où les onze générateurs seront installés.

Clinique pour les PME

Une clinique industrielle à l'intention des dirigeants des petites et moyennes entreprises aura lieu le 3 avril prochain au Québec Hilton.

Des spécialistes des organismes gouvernementaux participeront aux mini ateliers afin de répondre aux problèmes concrets que rencontrent les hommes d'affaires dans leurs activités quotidiennes.

Cette rencontre sur l'aide technique, humaine et financière disponible aux PME est organisée par les étudiants du MBA de l'université Laval. (Pour informations, 418-656-3438).

Résultats financiers

Les bénéfices des entreprises américaines n'ont que très faiblement progressé au cours du dernier trimestre de 1973, révèlent les statistiques du département du commerce qui précise qu'ils n'ont augmenté durant cette période qu'au rythme annuel de 72 milliards de dollars, soit 0.7 pour cent de plus qu'au cours des trois mois précédents.

Pour l'ensemble de l'année 1973, ils ont progressé de 70.5 milliards de dollars, soit une augmentation supérieure de 27 pour cent à celle de l'année précédente, grâce aux très grandes avances enregistrées pendant la première moitié de l'année.

dividendes

Canadian Reynolds Metals; l'action privilégiée, 10 cents, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 29 mars.

Gibraltar Mines; 25 cents, la première depuis l'incorporation, le 19 avril aux actionnaires inscrits le 5 avril.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Service de placement étudiant du Québec

COMMERCANTS RECHERCHES

QUALIFICATIONS

Les commerçants, désireux d'embaucher un ou plusieurs étudiants pour la période d'été, doivent faire parvenir leur offre d'emploi au plus tôt au Service de Placement Étudiant du Québec.

AVANTAGES

Un **tiers** du salaire des étudiants embauchés pour une **période minimale de huit semaines** peut vous être remboursé directement par le Service de Placement Étudiant du Québec. Un même commerçant peut toucher jusqu'à **$12,000.00**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
15 avril 1974

Les commerçants intéressés doivent communiquer, par écrit ou par téléphone (**frais virés acceptés**), à l'un des deux endroits suivants:

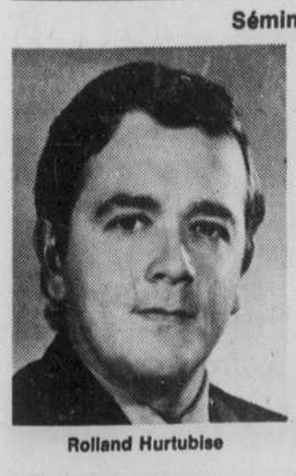
QUÉBEC

Service de Placement Étudiant du Québec
2700, Boulevard Laurier
3e étage
Téléphone: (418) 643-7474

MONTRÉAL

Service de Placement Étudiant du Québec
310 ouest, rue Ste-Catherine
2e étage
Téléphone: (514) 873-1974

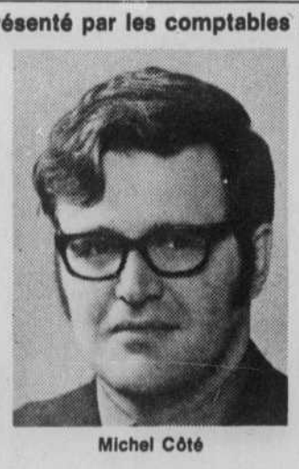
Séminaire sur l'Administration présenté par les comptables R.I.A.



Rolland Hurtubise



Jacques Grisé



Michel Côté



Denis Deslongchamps

Messieurs Rolland Hurtubise, Directeur des Services de l'informatique et professeur à l'Ecole Nationale d'Administration Publique, Université du Québec; Jacques Grisé, Professeur en Management et en Science du comportement organisationnel, Université Laval; Michel Côté, Directeur des Relations Industrielles, Air Liquide Canada Ltée; Denis Deslongchamps, Responsable du Service Gestion des documents Commission Hydro-électrique de Québec, seront les conférenciers au Séminaire sur l'Administration qui se tiendra jeudi le 28 mars 1974, entre 9h00 et 16h00, à la Faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval. Ils traiteront successivement des sujets suivants: "Système d'information pour la gestion (M.I.S.), — Nouveaux aspects de la science du comportement humain, — La semaine comprimée influence-t-elle la productivité? — La gestion des documents. Cette journée est organisée par la Corporation des Comptables en Administration Industrielle (R.I.A.) en collaboration avec l'Université Laval.

Pour tout renseignement s'adresser à:

Monsieur Roger Bédard (418) 661-7430 ou (418) 643-8949

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

cahier des arts et lettres - supplément tourisme

Australie
British airways

les HÔTELS

Irritation croissante de la clientèle hôtelière en Europe

Selon les premières conclu- d'une enquête de l'institut genevois Batelle, un pour cent seulement des clients des hôtels européens seraient satisfaits des services qu'ils reçoivent. Pour en arriver à ces conclusions, les enquêteurs ont interrogé 400 hommes d'affaires, tous grands voyageurs à travers l'Europe. Ce sondage n'est d'ailleurs qu'un élément d'un plus vaste travail sur les structures, les conditions de marché et les perspectives de l'hôtellerie dans dix-neuf pays d'Europe et d'Afrique du Nord.

Les premières conclusions du rapport sont accablantes, les intéressés ayant pratiquement tous le sentiment d'avoir toujours payé trop cher des prestations médiocres. Parmi les 400 questionnaires dépouillés, quatre seulement font état de jugements tout à fait favorables. Tous les hôtels de Paris, de Rome et de Londres cités dans le sondage sont sans exception critiqués.

M. Antonio Rigoletto, propriétaire directeur d'un hôtel de 1ère classe à Trieste, attribue l'irritation croissante de la clientèle en général au fait que "un peu partout l'on manque de personnel bien stylé. Les clients se plaignent. Nous relevons les prix à cause de nos frais, mais sans modifier les structures fondamentales des services que nous rendons."

M. Jacques E.David, secrétaire général de l'International Hotel Association, se réfère à de mêmes causes pour expliquer le "gouffre" qui va s'élargissant entre les exigences des clients et les services que les hôtels peuvent leur garantir: "Nous attendons trop de trop peu de gens..."

Trop. Un reproche qui s'en prend aux excès d'une planification fondée sur des capacités qui n'assurent visiblement pas toujours une rentabilité satisfaisante. A Munich, par exemple, si l'on trouve les installations sportives les plus modernes et les plus coûteuses d'Europe, héritage d'ambitieux projets olympiques, on trouve aussi le plus grand entassement de lits de toute l'Europe. Un pointage portant sur une année a établi que plus de dix mille lits étaient restés inoccupés. Les nouveaux palaces munichois se sont livrés, l'été dernier, à un combat acharné pour s'arracher des clients beaucoup trop peu nombreux. Pour ce faire, des remises atteignant jusqu'à 50% des prix d'origine ont été consenties et des avantages de toutes sortes accordés qui devaient contribuer à couvrir au moins une partie des frais fixes.

A Londres, le nombre des lits est passé de 96 000 en 1970 à 128,000. Cette rage de construire semblerait être la conséquence d'aides publiques par trop généreuses, et distribuées selon le principe de l'arrosoir. Récemment, des projets ont été soit ajournés, soit annulés, et des établissements qui venaient d'ouvrir, comme l'hôtel Shillbey, dans le voisinage de l'aéroport de Gatwick, ont été très rapidement fermés.

Mais les déficiences ne tiennent pas seulement — des exceptions, comme celles qui concernent Paris, le confirment — au nombre des lits disponibles. De la Costa Brava jusqu'à Helsinki, de l'île de Man à Moscou, des hôtels de grande marque, souvent conçus par des architectes de renommée internationale, ont été installés. Mais, déjà, les services inhérents à de telles installations sont de plus en plus limités par un manque de personnel vraiment qualifié.

Le problème fondamental de l'hôtellerie peut s'esquisser à partir des quelques phénomènes suivants:

● L'Europe — de même que le reste du globe — va vers une explosion touristique qui fera taxer de modestes toutes les progressions pourtant déjà assez spectaculaires enregistrées lors de ces dernières années. Des évaluations internationales fondées sur le nombre des arrivées dans les hôtels (et non sur celui des nuitées) laissent prévoir que les déplacements mondiaux des voyageurs augmenteront de 20 millions de personnes par an dans les prochaines années. La moitié d'entre elles se déplaceront lors des périodes de pointe déjà surchargées. D'ici à l'an 2000, le tourisme mondial devrait concerner 3.2 milliards de personnes chaque année, ce qui correspond à peu près à l'ensemble de la population mondiale actuelle.

● La démocratisation des vacances, favorisée par la venue des avions géants, accentue sans cesse l'importance de la demande, face à laquelle il n'existe aucune offre correspondante. Les exigences de ce nouveau marché imposent aux hôtels des tâches que l'on ne pouvait soupçonner voici quelques années. Alors qu'autrefois il s'agissait pour les établissements de catégorie supérieure de satisfaire, avant même qu'ils aient été exprimés, les moindres souhaits d'une clientèle excentrique ou simplement difficile, et que les meilleures perspectives de bénéfices reposaient sur les services rendus à une telle clientèle, aujourd'hui, le chiffre d'affaires dépend des autocars qui acheminent depuis les aéroports jusqu'aux hôtels la foule des participants aux voyages organisés.

● Le nombre des gens qui acceptent de "servir" est de plus en plus réduit. Environ un sur deux des élèves sortant des écoles hôtelières françaises passe, sitôt terminée sa formation professionnelle, dans des secteurs plus attractifs. Nous ne nous dirigeons nullement — que Jean Fourastié nous pardonne! — à pas de géant de la société agricole à travers la société industrielle vers la société des services. En fait, une partie de la population dont l'accroissement est rapide (tout particulièrement en Europe) est déjà engagée sur la voie de la société de loisirs.

L'hôtellerie européenne ne saurait satisfaire à la demande croissante en chambrres d'hôtels neuves (ou modernisées) que grâce à une offre terriblement coûteuse. Déjà, dans un hôtel de classe moyenne bâti en 1973, le coût d'une chambre approche les 80,000 D.M. (130,000 francs environ). Dans les grandes villes européennes, le prix de construction d'une chambre peut atteindre 100,000 D.M. (170,000 francs), il avoisine même, en maints endroits, 120,000 D.M. et se situe quelquefois plus près de 140,000 D.M. Pour l'hôtel Loews Hamburg Plaza (cinq cent soixante-dix chambres), construit au printemps 1972 à Hambourg par le groupe Neue Heimat, on fait état de frais de construction atteignant 90 millions de D.M. soit plus de 150 millions de francs. Dans beaucoup de villes, comme Paris, par exemple, le prix du seul terrain peut représenter jusqu'à 50% des investissements totaux consentis.

Les frais de personnel sont un élément déterminant dans le calcul des prix globaux d'un hôtel. Dans beaucoup d'établissements allemands, français et anglais de toute première catégorie, ils approchent déjà la frontière des 50% du chiffre d'affaires. C'est là une conséquence inéluctable du manque de personnel spécialisé.

Cette évolution est, pour le moment, encore relativement amortie par l'appel aux travailleurs immigrés. Ainsi, le Grand Metropolitan Ltd., qui, à côté du Trust Houses Forte Ltd., prétend être l'une des plus grandes entreprises "européennes" d'hôtels, de cafés-restaurants et d'établissements de loisir, emploie près de 75% d'étrangers. Dans l'hôtellerie londonienne, la part du personnel étranger est passée, en l'espace de deux ans, de 14 à 50%. Dans les hôtels et cafés-restaurants allemands, la situation est la même: parmi les quatre cent mille employés qui vivent de cette industrie, 22% sont Italiens, Espagnols, Turcs ou Tunisiens.

Selon les implacables lois actuellement en vigueur, le prix des chambres doit atteindre au moins un millième du prix de revient pour qu'un hôtel ne soit pas déficitaire. Cela signifie que pour les hôtels qui, outre les étages d'habitation soigneusement calculés, veulent offrir, de surcroit, les services annexes requis dans beaucoup d'endroits (du sauna à la piscine chauffée, en passant par les salles de congrès), une chambre dont le coût de construction se monte, par exemple, à 100,000 francs doit être vendue au moins 100 francs par nuit.

Des conditions locales différentes, de même que le degré variable de la concurrence, conduisent à vrai dire l'Europe à afficher des prix très différenciés d'un pays à l'autre et pour des services qui ne sont pas toujours facilement comparables. Les services français du tourisme ont établi une comparaison des prix qui, pour une grande part, tient également compte des derniers ébranlements dans les structures monétaires. Rapprochant les prix sur la base d'une chambre pour deux personnes avec salle de bains, il a abouti — Paris servant de base à l'étude avec l'indice 100 — aux prix suivants: Genève: 140.7: Francfort: 134,7; La Haye: 119,5; Rome: 80,4; Madrid: 46.4.

L'institut Batelle est arrivé à des résultats un peu différents, mais en utilisant pour sa part des prix relevés en 1971. Selon ses experts, la chambre double avec salle de bains la plus chère dans tous les cas coûtait en moyenne en France 99 francs suisses; en Suisse: 86; en Grande-Bretagne et dans les Pays-Bas: 74; en République fédérale: 71 et en Italie: 37. Pour une série de grandes villes européennes, les prix suivants ont été obtenus: Dusseldorf: 131 (c'est le record); Paris: 126; Bruxelles: 112; Stockholm: 111; Copenhague: 110; Zurich: 102; Londres: 90 et Rome 68; prix toujours calculés en francs suisses.

"On ne gagne son argent que dans les derniers lits", dit l'hôtelier. Il veut dire par là que les hôtels, à l'instar des compagnies aériennes avec leur parc d'avions, doivent entretenir un coûteux appareil de machinerie hôtelière et de personnel, sans avoir jamais la garantie que leur capacité d'accueil sera épuisée. Une occupation totale — ce qui correspond, selon les données économiques hôtelières, à un taux d'occupation de 80% dans l'année — n'est pas une mine d'or.

Mais les hôtels dont l'utilisation moyenne annuelle est de moins de 50% ne peuvent survivre que s'ils sont presque entièrement orientés vers la saison touristique et réduisent en partie leurs frais généraux pendant la saison creuse. Paris n'a pas à se plaindre: le remplissage moyen de ses hôtels, dont la plus grande partie est de construction ancienne (au point qu'elle devrait pratiquement être "rayée des cadres"), atteint les 76%. Le chiffre correspondant à Londres est de 73%, comme à Zurich, de 61% à Francfort, de 48% à Amsterdam.

Dans le combat qu'ils se livrent sans répit pour s'arracher des clients qui paient bien et des gains appréciables, les années 60 ont apporté aux hôteliers de nouveaux systèmes et de nouvelles conceptions du "motel-business". Les hôteliers européens, qui sont plus volontiers des individualistes que d'audacieux managers, et qui étaient habitués jusqu'ici à des méthodes plutôt orthodoxes pour la conduite de leurs entreprises, ont été surpris. Mais ils se sont montrés cependant élèves appliqués et prouvent déjà, dans quelques pays, qu'ils peuvent très bien tenir la longueur, avec une stratégie semblable à la base, mais plus flexible et adaptée aux conditions et aux exigences locales.

On doit aux Américains — et avant tout à des groupes qui s'appellent Hilton, Intercontinental, Sheraton, Holiday-Inn et Lowes — le fait que des hôtels (et leurs services) soient devenus des "organisations" susceptibles d'être multipliées industriellement sur le marché.

On peut envisager les évolutions suivantes:

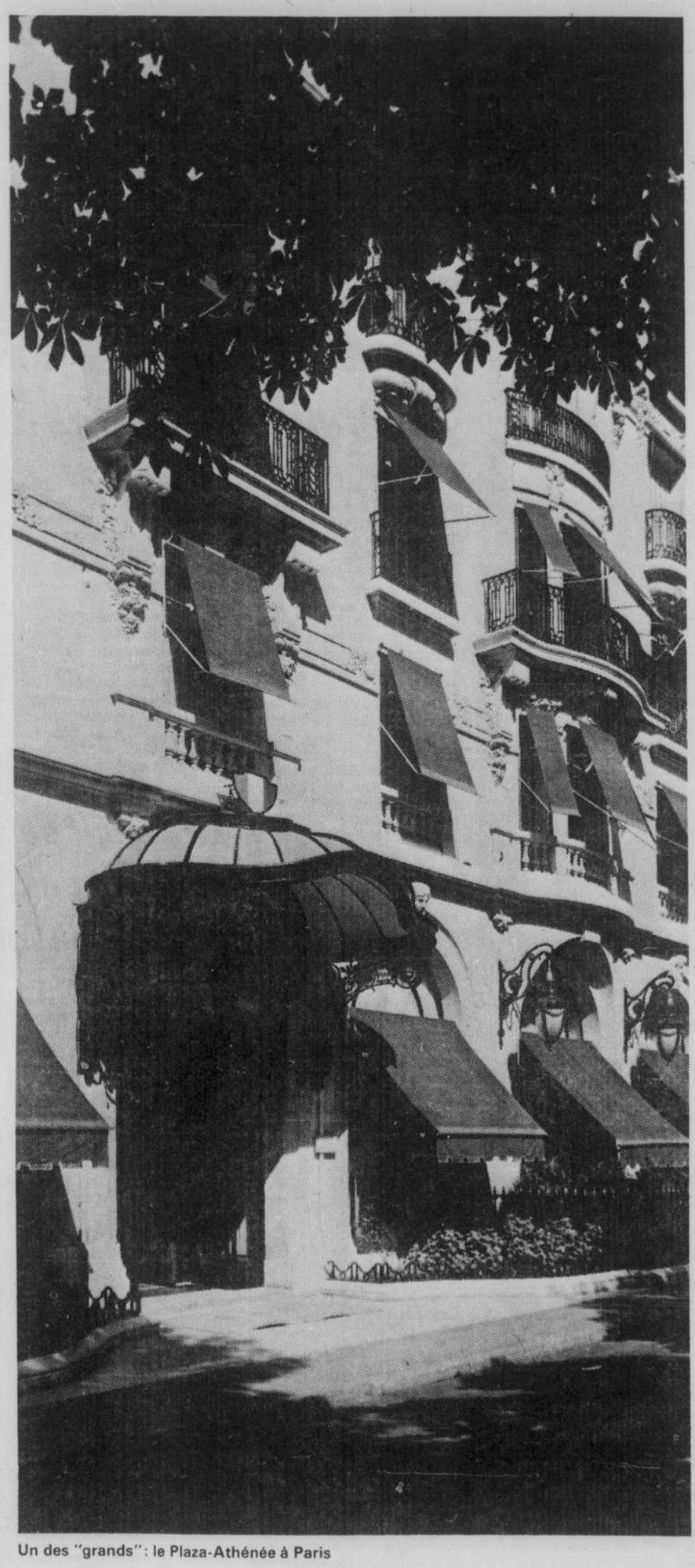
● A côté des entreprises privées, qui domineront certainement encore pendant un temps, les chaînes hôtelières seront de plus en plus fréquentes;

● Dans le secteur des entreprises indépendantes, un noyau d'établissements riches en traditions, mais aussi de nouvelles créations continueront à briguer — et à remporter souvent — la "médaille d'or des médailles d'or" (Fritz Haerlin Vier Jahreszeiten, Hambourg);

● les progrès les plus rapides seront à vrai dire enregistrés par les hôtels économiques. C'est en tout cas l'avis de Paul C. Sheeline, président de l'Inter-Continental Hotel Corporation. La question est de savoir si l'on peut encore reconnaître aux hôtels de ce genre, qui dans la hiérarchie des prix se trouvent à peu près à 30% au-dessous des établissements de luxe et où le service sera limité au minimum absolu, le qualificatif d'hôtels capables de répondre à des exigences supérieures?

On ne peut s'empêcher de ressentir une certaine mélancolie lorsqu'on constate que, pour le prix auquel on pouvait autrefois louer au Ritz des suites entières, on ne recevra un jour que les services des "fabriques de sommeil normalisées", dans lesquelles le voyageur fatigué se verra remettre dès son arrivée par le portier, au lieu de la clé, les draps de lit... Peut-être cela sera-t-il "rationnel". Mais qui osera alors encore parler d'hôtes et d'hôtels?

(le monde)



Un des "grands": le Plaza-Athénée à Paris

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT - VW - CITROËN
FIAT - SIMCA - PEUGEOT
VOLVO - MICRO-BUS - ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. ...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

La GRÈCE 74
$381.00*
• Centres de Jeunesse
• Hôtels
• Croisières aux îles
• Circuits organisés
• Location d'Autos
• Location de Yachts
• Excursions Spéciales
* Tarif de Jeunesse
Pour un service complet et dates de départs, consultez:
Olympia Express
TOURIST & TRAVEL OFFICES
5200, Park Ave., Montréal, Qué.
Tél.: 276-8537

Printemps en Espagne . . .
TOUR ESPAGNE - PORTUGAL
6 - 28 mai
ESPAGNE:
Côte basque; Madrid, Tolède et Salamanque; Cordoue, Séville, Grenade et repos à Torremolinos; Côte du Levant et Barcelone.
PORTUGAL:
Lisbonne et ses environs; Coimbra et Batalha.
Sous la direction du meilleur guide-animateur d'Espagne: Pedro Villalba.
Terrestre: $743. Avion: $351.
Total: $1,094. de MONTRÉAL à MONTRÉAL
Hôtels de luxe et de 1ère classe.
Prix tout compris "Qualité Malavoy"
Également:
Tours de Printemps en France; France, Italie, Suisse, Europe Centrale, Grèce, etc. . . .
Brochure illustrée sur demande
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
"Qui dit VOYAGES dit MALAVOY"

PERSE ET TERRE SAINTE
ISPAHAN - SHIRAZ - PERSEPOLIS
GRÈCE -- IRAN - ISRAËL - ITALIE
Groupes accompagnés au départ de Montréal
21 juillet au 10 août 1974
18 août au 7 septembre 1974
8 septembre au 28 septembre 1974
$1,354.00
Transport aérien par KLM Lignes aériennes Royales Néerlandaises
INDE - NÉPAL
Des rives du Gange à l'Himalaya
du 15 août au 7 septembre 1974
BOMBAY - AURANGABAD - JAIPUR - AGRA
BENARES - KATHMANDOU - DELHI - SRINAGAR
$1,664.00
DEMANDEZ NOS DÉPLIANTS DÉTAILLÉS
VOYAGES - MISSIONS Ltée
Agence agréée IATA et Membre de l'Association des Agents de Voyage du Québec
235 Est Dorchester
Montréal, H2X 1N8
Tél.: 861-8634 ou 4184
500, 8ème Avenue
Québec, G1J 3L7
Tél.: 522-2036 et 2037

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

VOYAGES FLEURY
10339 st-laurent ste. 3
montréal p. qué.
382-4010 (11)
Cet été
• L'OUEST CANADIEN (sur la base de 2 personnes) $539 par personne
• LA CALIFORNIE $499 par personne
Guide inclus — Réservez vite — Places limitées
VOLS NOLISÉS POUR PARIS à partir de $249.
Location: autos et campeurs aux meilleurs prix.
Ex: R 12 TL - 1 semaine $110. tout compris taxe et ass.
Voyez des gens compétents !

le QUÉBEC

Salaberry-de-Valleyfield 1974: un centenaire à suivre

par URGEL LEFEBVRE

Salaberry-de-Valleyfield fête cette année son centenaire, car c'est le 28 janvier 1874 que le parlement de Québec l'ajouta à la liste de ses municipalités de ville. Auparavant, la vie civique avait débuté en 1847, lors de la création du premier conseil municipal du comté de Beauharnois. Mgr Guy Bélanger, à l'occasion de ce centenaire, fait ressortir les traits saillants de l'histoire de Valleyfield qui, à l'encontre de plusieurs villes aux fondateurs glorieux, est née "par accident".

Au début du 19e siècle, raconte Mgr Bélanger, la région actuellement occupée par Valleyfield n'offre aucun intérêt. De Saint-Timothée à Saint-Anicet, s'étendent à perte de vue de vastes terrains marécageux, impropres à la culture, coupés ici et là par d'immense forêts d'ormes, d'érables, de hêtres, de noyers et de pins. Des camps indiens s'échelonnaient depuis le lac Saint-Louis jusqu'à Saint-Régis, en passant par la pointe du Buisson et la Grande-Ile: ces Indiens vivaient de la pêche à l'esturgeon. La colonisation, qui se fait le long du fleuve et des deux côtés, s'arrête aux Cèdres du côté nord et à la hauteur de Beauharnois du côté sud. Depuis 1795, la seigneurie de Beauharnois, dont la région de Valleyfield fait partie, appartient à M. Alexander Ellice, un commerçant de Londres, qui ne voit pas l'intérêt de cette région et ne fait rien pour la développer.

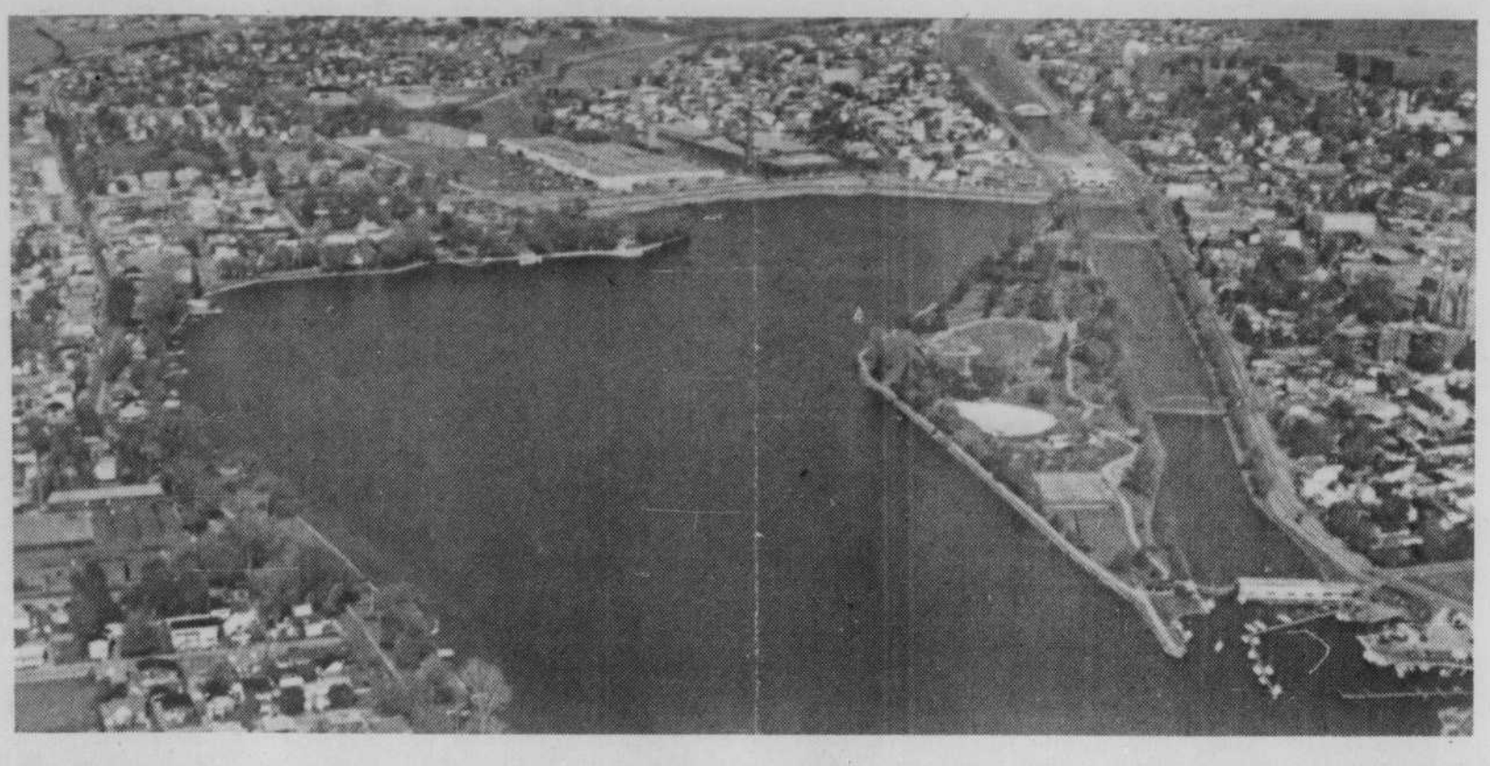
"Ce que les calculs économiques ne feront pas, écrit l'évêque de Valleyfield, la hardiesse des premiers colons va le réaliser. Poussés par le désir profond d'avoir une terre à eux et d'être leurs propres maîtres, d'obscurs colons s'établissent ici et là. Il en vient des Cèdres, de Pointe-Claire, de Vaudreuil, voire de Québec. On a même retracé des familles d'Acadiens à cette époque. Tout est à faire: défricher, construire une maison, confectionner des vêtements, se nourrir. En 1822, il y a 25 familles, soit 80 personnes, dans la Grande-Ile, et la moitié d'entre elles est très pauvre. Ces chiffres sont encore plus frappants si l'on regarde les paroisses environnantes: la paroisse des Cèdres est constituée depuis 1752, Saint-Timothée a 1,400 habitants à cette époque et Beauharnois obtient un curé résident en 1822."

En 1842 débutent les travaux de construction du canal de Beauharnois qui doit faciliter les communications entre Montréal et les Grands Lacs. Le canal est ouvert à la navigation en 1845 et complété en 1849-50 par les barrages de la Grande-Ile et de l'Ile-aux-Chats. Ces travaux suscitent vers Valleyfield un afflux de population. En 1854, la population est de 2,000 personnes. Cette année-là, M. F.-X. Poitras installe une scierie mécanique à Grande-Iles et un Monsieur Miller construit une fabrique de papier qui sera vendue en 1857 à M. Alexander Buntin. Cette industrie grandit et, en 1878, trois moulins à papier alimentent la plupart des grands journaux du Canada, tout en employant jusqu'à 250 ouvriers. En 1855, Valleyfield a son premier grand magasin, Dion et Frères, et se donne son premier conseil. Il lui faudra attendre jusqu'en 1874 pour devenir officiellement ville.

Jadis, des explorateurs français avaient accroché à la région les noms descriptifs de Pointe-du-Lac, Grande et Petite-Ile, Anse et Baie Saint-François. C'est à son arrivée en 1853 avec un fort groupe d'Ecossais, dans le but de construire une fabrique de papier, que M. Miller donna à la région le nom de Valleyfield, emprunté à un important moulin à papier d'Ecosse.

Ce n'est toutefois qu'en 1875 que le véritable essor de Valleyfield commence. Cette année-là, M. William Hobbs construit, face à la baie, une fabrique de coton. Dès 1879, l'usine emploie 700 ouvriers. En 1892, elle s'agrandit: la "Gault" remplace le vieux moulin et on y ajoute la "Vieille". En 1900, la compagnie achète la fabrique de papier Buntin; l'année suivante, elle achète la scierie Poitras. Elle prend le nom de "Montreal Cotton" et elle compte déjà à son emploi 2,500 ouvriers.

"Pendant près de 80 ans, poursuit Mgr Bélanger, cette usine sera la principale industrie de Valleyfield et marquera notre ville d'un caractère ouvrier indélébile. Pour la plupart d'entre nous, c'était un spectacle familier que l'exode quotidien de milliers d'ouvriers avec la boîte à lunch aux heures de début ou de fin de travail. Il n'y a guère personne parmi nous qui n'ait eu un père, un frère, une soeur, un parent, voire même une mère, travaillant à la Montreal Cotton. On comprend que des grèves comme celle de 1949 aient provoqué tant de secousses et tant d'angoisse dans notre ville: il y allait de notre destinée comme ville." Beaucoup d'autres industries s'installèrent à Valleyfield au cours des années qui précédèrent la guerre. Puis celle-ci amena la Canadian Arsenals, fabrique de poudre et de nitroglycérine à laquelle le village de Nitro doit son nom.



Dès 1885, les chemins de fer commencent à desservir Valleyfield. En 1892, la population est de 6,000. Elle monte à 11,000 en 1901. C'est d'ailleurs au début du siècle que Valleyfield prend le visage qu'on lui connaît. La rue Victoria devient la rue commerciale; Valleyfield a son palais de justice, son hôtel de ville, ses banques. Vers 1955 la population atteint 35,000 pour s'y maintenir depuis. Le 5 avril 1892, Léon XIII éleva la jeune ville à la dignité de siège épiscopal sous la désignation ecclésiastique Campivallensis, nom latin qui vaut aux ressortissants du nouveau diocèse d'être appelés "campivalentiens".

Les deux premiers évêques furent Mgr Joseph-Médard Emard et Mgr Raymond-Marie Rouleau, qui devint par la suite archevêque de Québec et cardinal. Quant à Mgr Joseph-Alfred Langlois, Valleyfield lui doit la fondation de plusieurs paroisses, la construction de la cathédrale et la nomination de pasteurs qui ont fait leur marque, comme le cardinal Paul-Emile Léger, qui fut vicaire général de Valleyfield avant d'être nommé archevêque de Montréal, poste qu'il a résigné pour devenir missionnaire auprès des lépreux et autres déshérités d'Afrique.

Mentionnons que la profusion d'eau qui l'entoure et la pénètre a valu à Valleyfield le joli surnom de Venise-en-Québec. Chaque année depuis 1879 se tiennent à Valleyfield des régates renommées qui attirent de nombreux touristes. Du 1er au 11 août, Salaberry-de-Valleyfield sera l'hôtesse des Jeux d'été du Québec.

●

Les fêtes intensives du centenaire s'ouvriront le 22 juin, par un hommage des autorités municipales aux représentants de l'industrie, du commerce et des professions, et elles prendront fin le 2 septembre, par un hommage aux travailleurs. Voici ce qui se passera dans l'intervalle:

● 23 juin, inauguration officielle du Centre communautaire populaire.

● 24 juin, célébration de la Saint-Jean.

● 25 juin, dévoilement de plaques commémoratives.

● 26 juin, fête champêtre: la journée de la femme.

● 27 juin, toast aux mariés de l'année centenaire; réception civique au Centre communautaire populaire.

● 28 juin, proclamation des vainqueurs du concours des moustaches et barbes; bouillotte du centenaire.

● 29 juin, la grande fête populaire de l'époque.

● 30 juin, concerts populaires: cornemuses, pipe band, etc.

● 1er juillet, hommage aux pionniers.

● 2 juillet, courses à la nage, vieux canal de Beauharnois.

● 3 juillet, appréciations: Coin des artistes; activité conjointe: le Barreau et la Chambre des notaires.

● 4 juillet, vivre en santé: Centre hospitalier de Valleyfield.

● 5 juillet, hommage aux régates internationales; Club Lions.

● 6 juillet, régates internationales.

Les grands événements sont les régates internationales, les 6, 7, 13 et 14 juillet, et les jeux du Québec, du 1er au 11 août. Mais il y aura également un tournoi de golf du 9 au 16 juin; une exhibition de tennis le 19 juin, à 19 heures; un festival Western le 14 août à l'arena. En outre, toutes les initiatives des citoyens sont fortement encouragées en cette année du centenaire, comme le festival des arts, du 11 au 14 avril, et maints congrès se tiennent à Valleyfield en 1974.

La mascotte

Il allait de soi que la mascotte des Jeux d'été 74 à Valleyfield offre l'image d'un être né de l'eau, puisque Valleyfield est une ville entourée d'eau, reconnue depuis longtemps pour ses activités aquatiques, que ses citoyens sont attachés à la baie Saint-François et au vieux canal de Beauharnois, et qu'elle a pour surnom Venise-en-Québec.

Ainsi, après Piloup, Timi, Mouska et Jaro apparaît Campi. Ses yeux ont la forme stylisée de poissons, sa chevelure celle de l'eau et le reste de son corps celle du long fuseau écaillé d'une sirène. Il joint ainsi la légende à la réalité. Son corps de sirène rappelle cette légende des trappeurs attirés dans la baie par les baigneuses et le nom de Siranac (baie des sirènes) que les Indiens avaient donné à la baie Saint-François. Son corps cambré évoque également la forme d'une baie et la première lettre de son nom qui n'est pas une surprise puisque c'est celui que l'on donne aux gens de la région, les "campivalentiens", à cause de la désignation ecclésiastique du diocèse (Gampivallensis) créé en 1892.

Campi dit que près de 3,000 personnes ont tenté de le dessiner et lui ont donné 250 visages. "Trente-huit personnes ont dit que j'étais un poisson; 27 un bateau; 24 un canard; 13 une goutte d'eau. D'autres m'ont vu comme une mouette, une sirène, un marin, une gondole ou une grenouille. Alors, je ne pouvais que prendre la forme d'un être aquatique."

U.L.



la Canadomanie, une douce folie.

Enfin...ensemble! Dans l'Ouest, dans les Rocheuses...dans la nature, la pleine nature! En vacances, en voyage, à deux. En voyage de noces, en voyage d'amour. Pour la première fois, pour la deuxième...Par air, par Air Canada. Pour goûter, enfin...ensemble, la Canadomanie, pour savourer d'autres paysages et respirer d'autres airs.

Aussi pour économiser jusqu'à 30% au printemps et à l'automne... aussi pour profiter des fantastiques aubaines qu'offrent les séjours suivants.

On y va? On y va!



Les Rocheuses et la Colombie britannique

(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-103

Le Pacifique, les Rocheuses, les plages dorées, les parcs fantastiques, les jardins Butchart, la faune, les forêts luxuriantes...-Transport aérien aller et retour en classe économique (arrivée à Calgary ou Edmonton et retour via Vancouver)—Voiture Tilden avec millage illimité—Excellent choix d'hôtels (minimum 2 personnes par chambre)—Et plus encore.

de Montréal $293

Les Rocheuses

(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-106

Des couleurs, de la nature, de l'air...pour le vrai, partout, à droite, à gauche, en haut, en bas...un rêve à chaque coup d'oeil.—Transport aérien en classe économique à destination de Calgary ou Edmonton—Déplacement entre Calgary, le lac Louise, Jasper et Edmonton.

de Montréal $263

Vancouver, la vallée de l'Okanagan et le Canyon Fraser

(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-108

La Colombie britannique, à voir de près, d'un bon oeil, à tête reposée...la Colombie britannique sauvage avec son torrent rugissant du Canyon Fraser, ses vergers odorants, ses vallées riches...son accueil!—Transport aérien aller et retour en classe économique—Carte de membre au Captain Vancouver Club—Taxes provinciales de vente.

de Montréal $314

Les Grands Hôtels de Vancouver, Victoria et Harrison Hot Springs

1T4-UTL-112

Des sources minérales bouillonnantes, la vie de château, un traitement princier avec mille et une attentions...et mille et une choses à voir, à faire, à vivre!—Transport aérien aller et retour en classe économique—Voiture Tilden avec millage illimité.

de Montréal $401

Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir la brochure "L'Ouest canadien, la mer, la montagne et beaucoup plus encore". M-2341 F

Nom

Adresse

Ville Code postal

est mon agent de voyages.

Adressez à: "L'Ouest canadien, la mer, la montagne et beaucoup plus encore"
Air Canada
Case postale 598
Montréal, Québec
H3C 2T7

CDF-4DE

AIR CANADA

GROS PLAN SUR: LES BELLES VACANCES

• PÂQUES en MARTINIQUE

Hôtel LATITUDE

du 9 au 16 avril — À partir de $394.

Avion - Hotel - Petit déjeuner - Taxes - etc...

• DESTINATION EUROPE 74

LE TOURISME FRANÇAIS

12 Jours	L'ÉGYPTE	$460.
22 Jours	TOUR DE FRANCE	$730.
22 Jours	FRANCE-ITALIE-SUISSE	$815.
22 Jours	TOUR D'EUROPE	$850.
22 Jours	ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL	$650.
23 Jours	ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE	$835.
12 Jours	PAYSAGES D'ITALIE	$365.
14 Jours	PAYSAGES SUISSE	$380.
14 Jours	PAYSAGES D'ESPAGNE	$345.
16 Jours	ESPAGNE-PORTUGAL	$450.
12 Jours	AUTRICHE	$370.
18 Jours	CAPITALES NORDIQUES	$860.
14 Jours	ANGLETERRE ÉCOSSE	$550.
26 Jours	PARIS-MOSCOU	$1060.

Prix comprenant le tour complet de Paris à Paris - Repas, visite, etc...

• CROISIÈRES AU PAYS DES DIEUX
15 Jours — À partir de $730.

• CROISIÈRES DES MILLES ILES + Séjour
15 Jours — À partir de $430.

L'EUROPE EN LIBERTÉ
VOYAGES NOLISÉS SUR PARIS
Il ne reste plus que quelques places

entre le 15 mai et 21 juin	$249. aller et retour
entre le 22 juin et 10 août	$289. aller et retour
entre le 13 août et 12 sept.	$249. aller et retour

LOCATION - AUTOMOBILE
En collaboration avec AVIS FRANCE

CATÉGORIE	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES
A	79	157	280
B	91	181	269
C	108	215	322
D	110	220	328
E	123	245	362
F	147	292	434
G-J	161	320	474

KILOMÈTRAGE - ILLIMITÉ - ASSURANCE LIVRAISON/ABANDON - GRATUIT DANS TOUTE LA FRANCE ET AUX AÉROPORTS ET ETC...

• AUSSI : Location dans tous les pays aux mêmes CONDITIONS.

• LIVRAISON DANS UN PAYS, RETOUR DANS UN AUTRE SANS FRAIS DE RETOUR.

CARAVANING en EUROPE

LIVRAISON - PARIS-BRUXELLES-AMSTERDAM-
ABANDON LUXEMBOURG-etc...



4 Semaines tout équipé Couche 4 à 5 personnes $966.00 Tarif juin - Taxes en sus

NE TARDEZ PAS POUR RÉSERVER VOS VACANCES ! ENVOIE GRATUIT DE TOUTES DOCUMENTATIONS.

VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est, ave LAURIER. (Métro Laurier) Tél.: 274-1877-4308

la ROUMANIE

C. Brancusi et sa ville

On dit souvent que le sculpteur roumain Constantin Brancusi a réalisé des oeuvres qui, commençant sans origine, semble-t-il, ne se terminent jamais. Constantin Brancusi (1876-1957) est reconnu comme étant le père de la sculpture moderne: ses oeuvres sont la matérialisation d'un retour à la simplicité.

Si quelques-unes de ses sculptures peuvent être admirées dans des musées et des collections de Paris, New York, Philadelphie, Venise, Vienne et Sao Paulo, il n'en demeure pas moins que sa Roumanie natale peut vraiment mieux faire connaître le célèbre sculpteur.

En effet, seuls les musées de Bucarest et de Craiova présentent des oeuvres de la jeunesse de Brancusi. De cette époque "Prière" est considérée par des spécialistes comme l'oeuvre qui incarne la naissance de la sculpture moderne. Près de la ville de Tirgu Jiu, à 180 milles à l'ouest de Bucarest, la capitale, on peut admirer trois oeuvres de Brancusi qui s'élèvent dans leur simplicité comme un hommage à l'homme: "La Table du silence", "La Porte du baiser" et "La Colonne de l'infini".

Pour comprendre pleinement et apprécier ces sculptures, il faut les admirer dans leur décor naturel. C'est dans la quiétude et le silence, à proximité d'une douce rivière qu'on aperçoit "La Table" circulaire. Entourée de sa douzaine de chaises également circulaires, elle apparaît vue d'en haut, comme une planète avec des lunes en orbite ou encore, comme une gigantesque horloge cosmique.

Près de la route mouvementée, "La Porte" s'élève, présentant sur chacun des côtés de ses colonnes massives, la forme abstraite de deux visages mêlés en un baiser. "La Colonne" s'allonge à l'infini, formée de blocs octogonaux superposés dont chacun des bouts effilés devient la base du suivant. Les formes de Brancusi présentent le rythme sans fin de génération en génération. Elles ne sont jamais chaos ou néant mais plutôt une succession infinie de cycles dans leur ascension.

•

Hobitza serait sans doute demeurée dans l'anonymat commun aux petites agglomérations de pâtres et d'artisans du beau par le truchement de la sculpture sur bois si Constantin Brancusi n'y avait vu le jour. Aujourd'hui, de même qu'il y a presque un siècle, les maisons de Hobitza ont toujours des portes en bois sculpté avec maîtrise et, sur le pas de ces portes, les femmes filent toujours avec leurs quenouilles incrustées.

Perpétuant la tradition, les jeunes filles gardent leur dot dans des coffres en bois de rouvre ornementée de motifs floraux. Est-on invité dans la maison d'un habitant d'Hobitza qu'aussitôt le regard se porte sur les piliers de la véranda qui préfigurent "La Colonne sans fin". Invité à déjeuner par les gens du pays, on prend place à une table basse et ronde qui remet en mémoire à l'instant même la célèbre "Table du Silence" du parc de Tirgu Jiu, chef-lieu du département de Corj, alors que la cuiller de bois, elle aussi incrustée, évoque l'image de l'enfant Brancusi qui, un temps, fut apprenti chez un "faiseur de cuillers".

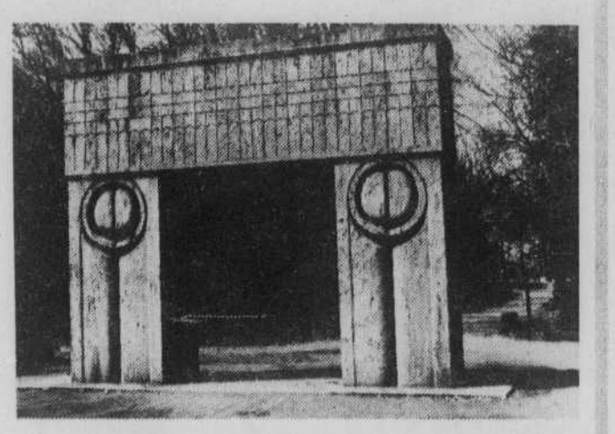
Pâtres de père en fils, les gens de l'endroit offrent au visiteur du petit-lait qu'ils conservent dans la baratte ornée de motifs floraux. Puis ils vont chercher de l'eau fraîche à la fontaine qui est dans la cour et l'offrent dans un gobelet de bois joliment incrusté, tout comme les piliers qui soutiennent le toit de la fontaine.

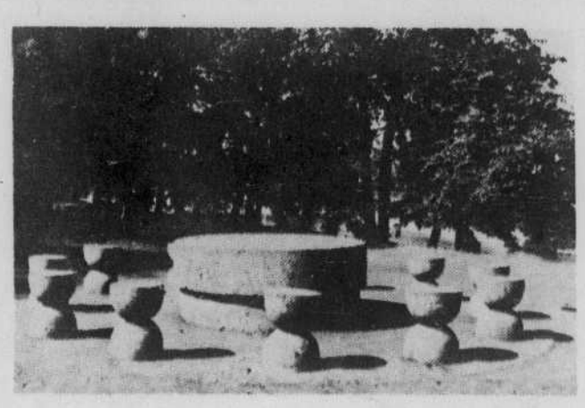
La Maison-musée de Brancusi à Hobitza a le plafond assez bas. La lumière du jour y pénètre à grand peine et rien qu'à certaines heures, ce qui la distingue de l'atelier du sculpteur de Paris, au numéro 11 de l'Impasse Ronsin, qui fut incorporé après la mort de Brancusi au Musée d'art moderne de Paris. N'empêche que les deux ont maintes analogies: l'intérieur de l'Impasse Ronsin peut être comparé au foyer d'un maître berger de Hobitza, d'un "alleutier des Carpates" du nord de l'Olténie. L'artiste enrichit son atelier de Paris d'objets en provenance de son habitation du Gorj, poussé par ce naturel et irrésistible besoin d'apaiser sa nostalgie.

La Maison-musée de Hobitza comprend tous les objets du fermier qui, par tradition, est pâtre, tailleur de bois et sculpteur sur bois: cognée, serpe, scie à main, hache, merlin, four et âtre blanchi à la chaux, lits aux panneaux sculptés, coffre à dot incrusté, table basse et sièges nains, étagère et papeterie — véritables dentelleries de bois. Partout des témoignages de l'amour du beau ne le cédant en rien aux beautés créées par les femmes de Hobitza: couvre-lit et tapis fleuris, blouses paysannes et voiles de tête de soie grège, tissés pendant les longues soirées d'hiver, admirables oeuvres d'art qui ont porté la renommée de Hobitza loin au-delà des frontières de la Roumanie.

Les trésors d'art folklorique de Hobitza représentent pour le touriste étranger l'inédit, l'exotique qui enchantent et lui procurent tout à la fois des instants de méditation sur les sources de l'art de Brancusi. (D'après un article de Sever Noran, paru dans la revue mensuelle "Vacances en Roumanie".)







Ci-dessus, la maison de Brancusi à Hobitza; ci-dessous, deux de ses chefs-d'oeuvre, la "Porte du baiser" à Tirgul Jiu, et la "Table du silence".

les ANTILLES

Une délégation

Une délégation composée des directeurs des offices de tourisme, des propriétaires et directeurs d'hôtels de Guadeloupe et de Martinique est présentement en tournée au Canada et aux Etats-Unis, afin de mieux faire connaître les Antilles françaises aux vacanciers. Cette délégation, dirigée par M. Jean-Baptiste Edmond, président de l'Office départemental du tourisme de Martinique, comprenait en outre: M. Guy de la Houssaye, propriétaire du Bakoua, Mlle Kathleen Leuba, Méridien-Martinique, M. François Ducry, Hilton-Martinique, M. André Guillot, hôtel Latitude, Mme Yveline de Lucy de Fossarieu, propriétaire de l'hôtel Plantation de Leyritz, M. Gérard Rivoal, Diamond Roc; MM. Eric Rotin, adjoint au directeur de l'Office départemental du tourisme de Guadeloupe, Philippe Folmer, Auberge de la Vieille Tour, Gilbert Corbin, Montauban, Pierre Imbert, Callinago, Philippe Collonge, Méridien Guadeloupe-Martinique, M. Aubray, Copatel-Guadeloupe, Helmut Chiettini, La Samanna; Mlle Cécile Graffin, M. Joe Petrocik, M. Bruce Engebreton et Mlle Jeanette Weir, de New York. La délégation a été accueillie à Montréal par M. Jean R. Phisel, représentant adjoint pour le Canada du Commissariat général au tourisme de France.

Nouveaux hôtels

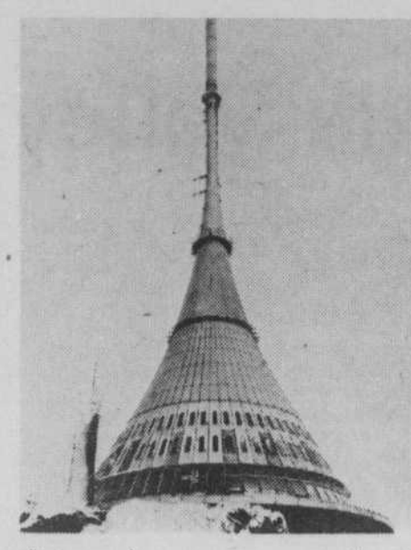
Le nouvel hôtel tchécoslovaque ci-contre, ouvert récemment au sommet du Mont Jested, (volcan éteint de 3,362 pieds de haut situé dans les Montagnes Géantes de la Bohême du Nord près de Liberec, centre du verre tchèque) est le dessin d'un jeune architecte de Liberec, Karel Hubacek. La tour circulaire en forme de vaisseau spatial mesure 285 pieds de haut. La ville de Liberec possède et gère l'hôtel que l'on peut atteindre soit par la route ou par des télé-sièges. Les photos montrent la vue extérieure et une section de l'intérieur.

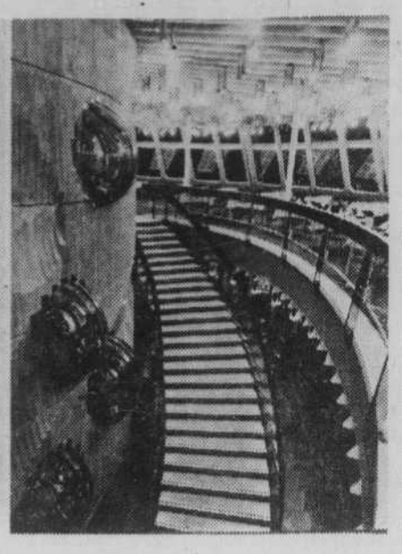
•

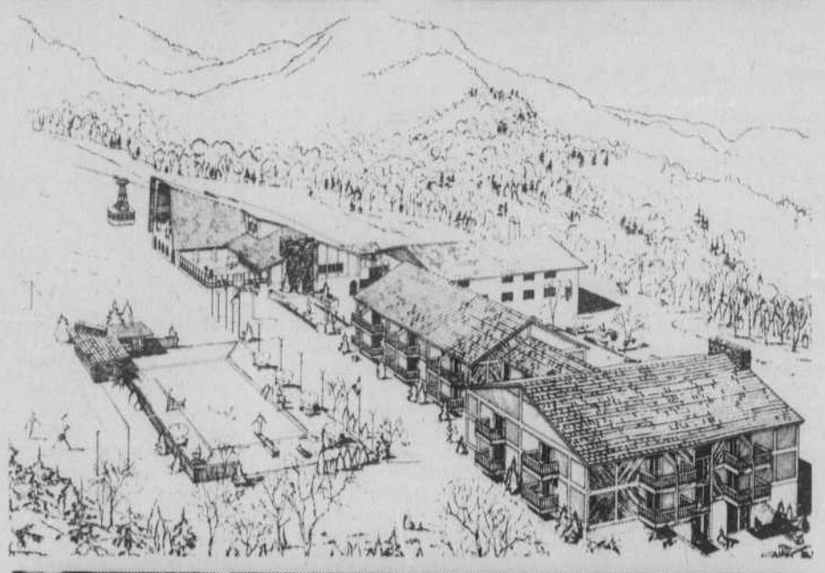
Jay Peak, station de ski renommée du nord du Vermont, va devenir un lieu de villégiature toutes saisons avec l'ouverture de l'hôtel Jay dont les premières 48 chambres seront complétées en mai. L'ouverture officielle du complexe aura lieu le 1er juillet. Jay Peak possède déjà, outre son télépherique, une piscine de 25 verges avec service de restauration autour. A l'été, deux courts de tennis professionnel viendront s'ajouter et une liaison par limousine sera assurée avec les terrains de golf (18 trous) d'Orléans et du Newport Country Club. Un service d'audio-visuel pour petits congrès et séminaires sera disponible, de même que le service de téléphone dans chaque chambre 24 heures sur 24.

•

Enfin, l'hôtel Caraïbe Copatel, un quatre-étoiles de luxe, implanté dans la baie du Moule, à la Guadeloupe, à 15 km de Pointe-à-Pitre, ouvrira ses portes en décembre. Cet hôtel de 600 lits offrira à sa clientèle trois restaurants dirigés par des chefs français ainsi qu'un grill bar sur la plage. En outre, un port privé est prêt à recevoir les bateaux des visiteurs.









Le Monde vous invite... via LES VOYAGES HONE

EXTRÊME-ORIENT
Voyages accompagnés de Montréal
PRINTEMPS: du 25 avril au 19 mai
AUTOMNE: du 7 nov. au 1er déc.
VANCOUVER: 1 journée — JAPON: TOKYO, NIKKO, KAMAKURA HAKONE, TOBA, KYOTO, NARA — HONG KONG et les Nouveaux Territoires — BALI: l'île des Dieux — SINGAPOUR: Île et États de l'Asie du Sud THAILANDE: Bangkok, la rutilante capitale — MANILLE: excursion dans l'île — Retour par HAWAII.
24 jours — 7 pays — $2,075

SCANDINAVIE — RUSSIE — POLOGNE
Voyages accompagnés de Montréal
21 jours - 5 pays
2 DÉPARTS: du 31 mai au 21 juin $1,560
du 5 au 26 juillet $1,670
NORGÈGE: Bergen, les fjords, Oslo
SUÈDE: séjour à Stockholm, la "Venise du Nord"
URSS: Leningrad et Moscou
POLOGNE: Varsovie, Cracovie, Auschwitz
DANEMARK: Copenhague et une tournée des châteaux.

GRÈCE — YOUGOSLAVIE
2 voyages accompagnés de Montréal
PRINTEMPS: du 8 au 29 mai
AUTOMNE: 18 sept. au 9 oct.
AUTRICHE: Visite de Vienne et des environs.
YOUGOSLAVIE: Séjour à Dubrovnik et à Sv.-Stefan
GRÈCE: Athènes, Delphes, Mycènes, Nauplie, Epidaure.
CROISIÈRE DU STELLA SOLARIS AUX ÎLES GRECQUES ET EN TURQUIE:
Délos - Mycones - Santorin - la Crète - Rhodes
Kusadasi (Ephèse) Istamboul
Retour par Paris
21 jours — 5 pays $1,645

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans.
1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h.
le jeudi jusqu'à 21 h. — Le samedi de 9 h 30 à 13 h.

Magie de l'Extrême-Orient...
Un voyage qu'il faut avoir fait une fois dans sa vie...

TOUR au JAPON
plus HONG-KONG et HONOLULU
6-27 avril
• Les villes aux mille trésors: Kyoto, Nara, Nikko.
• Les grandes métropoles: Tokyo, Osaka.
• Les Alpes japonaises, le Mt-Fuji, Hiroshima.
• Croisière sur la Mer Intérieure.
Itinéraire parfaitement mis au point par 12 ans d'expérience.
Hôtels de luxe et 1re classe.
Accompagnatrice de tout premier ordre: Jacqueline Heuzé.
$2,028.00 tout compris

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
"La maison aux milliers de références"

LE CLUB MÉDITERRANÉE: UNE GRANDE ÉVASION!

Une autre vie, un monde différent où le soleil et la fête se marient...
Le Club Méditerranée vous invite à vivre sa grande évasion. Air France vous emmènera vers ses sites enchanteurs, anciens repaires de pirates, promontoires rocheux qui surplombent le monde des gens restés sur terre, où souffle à longueur d'année un vent de liberté apportant le parfum grisant du temps c'es vacances.

Vivez avec nous le Maroc — Agadir, Marrakech, l'Afrique — Cap Skirring — Assinie, la Tunisie — Djerba la Douce, ou encore les Caraïbes et leurs prestigieuses Martinique et Guadeloupe — Caravelle et Fort Royal — qui devient pour vous un peu plus français cette année.

Une vie qui descend lentement le courant des jours, sans règles précises, sans obligations ni contraintes... une vie faite de farniente et de bonheurs inattendus, de rencontres imprévues et de joies subites. Le Soleil est Roi dans tous les villages où les équipes du Club seront vos partenaires pour redécouvrir cette douceur de vivre dont vous avez tant besoin.

Le Club Méditerranée, c'est vraiment la grande évasion! Votre agence de voyage ou Air France vous donneront tous les renseignements nécessaires ainsi que notre magnifique brochure 74.

AIR FRANCE CLUB MÉDITERRANÉE

RÉSERVEZ À L'UN DE NOS TROIS BUREAUX
CARRÉ PHILLIPS (1218, rue UNION) 866-9381 | 3428, rue ST-DENIS 842-1751 | GALERIES D'ANJOU 353-7650
Regardez information Voyages au canal 10 le dimanche, 5 h 00 p.m.
AGENCE DE VOYAGES VIAU